

MER SANS EAU

Le Sahara, espace liant l'Afrique subsaharienne
à la Méditerranée

EDITÉ PAR

DIETER HALLER
ACHIM LICHTENBERGER
HELMUT REIFELD



MER SANS EAU

Le Sahara, espace liant l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée

MER SANS EAU

Le Sahara, espace liant l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée

Édité par

Dieter Haller

Achim Lichtenberger

Helmut Reifeld



Publié par

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

© 2015, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V., Bureau du Maroc

Tous droits réservés.

Toute reproduction intégrale ou partielle, ainsi que la diffusion électronique de cet ouvrage est interdite sans la permission formelle de l'éditeur.

Photo : Sonja Magnavita

Rédaction : Abir Ibourk

Mise en page : Axis Design

Impression : Axis Design

Dépôt légal : 2015MO2471

ISBN : 978-9954-9528-4-9

Imprimé au Maroc.

Edition 2015

SOMMAIRE

- 7 | Introduction
- 11 | Relations Saharo-Méditerranéennes au cours de la Préhistoire
Yasmina CHAÏD SAOUDI
- 25 | Fait et Fiction : Traces archéologiques de contacts anciens entre l'Afrique de l'Ouest et le reste du monde
Sonja MAGNAVITA
- 41 | Le Sahara, terre de vie et d'osmose ethnoculturelle
Mhammed HASSINE FANTAR
- 57 | « Une mer sans eau » : le Sahara et la Méditerranée en concepts
Achim LICHTENBERGER
- 81 | Le temps des chameaux
Rahal BOUBRIK
- 103 | Des confins et des perspectives dans les études régionales : La Méditerranée, un Plus Grand Sahara, et la traite négrière transsaharienne
Andreas ECKL
- 123 | Sahara et Méditerranée: Héritage de sociétés esclavagistes en mutation vers la démocratie : Quel apport des enseignants ?
Kadir Abdelkader GALY
- 143 | De la Méditerranée à la zone subsaharienne, des humains et des jnouns : la spiritualité comme ressource pour la détermination des aires culturelles
Dieter HALLER

- 171 I Etudes régionales et études des régions : La revitalisation des relations économiques transsahariennes et ses dimensions conceptuelles

Steffen WIPPEL

- 193 I La Coopération Transfrontalière et Internationale : Une Stratégie Efficace de Développement Socio-Economique des Territoires du Sahara

Djénéba TRAORE

- 217 I Une entrée vers le Nord ? La migration de, à travers et vers le Maroc

Helmut REIFELD

- 231 I L'émigration sénégalaise vers le Maroc ou les trajectoires d'un champ migratoire par défaut

Papa Demba FALL

- 247 I Liste D'auteurs

Introduction

Le concept de globalisation est devenu depuis une vingtaine d'années une clé incontournable pour comprendre le monde. Les mutations politiques, économiques, sociales et culturelles, considérées et développées durant des décennies sous le paradigme de l'Etat-nation, ont connu par le biais de la globalisation une mise en réseau et une accélération sans précédent.

Il est de plus en plus important d'élargir sa propre perspective et de considérer le monde comme un tout, si l'on veut comprendre les événements, les phénomènes et les processus à l'échelle locale. En tant que schéma de pensée, la globalisation a cependant été critiquée assez tôt, ce qui a conduit à la différenciation et à la détermination de réalités culturelles – sous une forme populaire, par exemple, chez Samuel Huntington et son modèle de choc des civilisations.

En conséquence, l'intérêt autant politique qu'académique pour les études régionales ou « Area Studies », qui avait connu un lent déclin au plus fort de la guerre froide, s'est ravivé. La question des critères selon lesquels une région se définit, et donc se distingue d'autres régions, a été amplement débattue dans le monde scientifique. Dans la pratique, on a souvent essayé d'étudier les régions, séparées par des espaces intermédiaires inhospitaliers ou hostiles à la vie, tels que les océans, les mers, les déserts et les montagnes, en examinant leurs rapports les unes avec les autres, afin de regarder d'un œil neuf certaines influences négligées jusque là et d'en dégager des enseignements. L'étude de l'océan Indien, en tant qu'espace reliant une région culturelle commune à l'Inde et à l'Afrique de l'Est, est un bon exemple ; la Méditerranée, dans sa fonction de pont entre l'Europe et l'Afrique du Nord, en est un autre.

Il n'est pas étonnant que l'étude des espaces intermédiaires en tant que traits d'union entre des vastes régions se soit souvent développée à la suite de bouleversements politiques ou économiques: en lien avec d'anciennes relations commerciales

entre l'Inde et l'Afrique de l'Est, ou encore avec le processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée, avec l'UE et les pays des rives orientales et méridionales de la Méditerranée. Souvent, des concepts développés dans les Area Studies pour des espaces intermédiaires ont été transposés à d'autres contextes. Ainsi, on a parfois tenté d'analyser les déserts comme des mers. En réalité on trouve suffisamment d'analogies entre les mers et les déserts: les caravanes en tant que flottes de navires de commerce, les routes caravanières en tant que routes de navigation, les chameaux en tant que navires, les dunes en tant que vagues et courants, les oasis en tant qu'îles, les voleurs du désert comme autant de pirates.

Etant le plus vaste désert de la terre, le Sahara constitue un espace de lien entre l'Afrique sub-saharienne et la Méditerranée. Il est globalement inhospitalier et très peu peuplé. Mais son caractère d'espace de lien, qui en fait d'une part un pont, d'autre part une barrière, autorise ainsi la comparaison avec la Méditerranée. La Méditerranée, elle aussi, sépare et réunit. C'est précisément ce qu'ont prouvé les études méditerranéennes des dernières décennies. Pourtant, à un niveau moins structurel, le Sahara est comparable à la mer. L'uniformité de la surface et le manque d'eau potable ont, dès l'Antiquité, suscité la comparaison entre le désert et la mer. Même dans les Area Studies, on a parfois été tenté d'analyser les déserts comme si c'étaient des mers. Les contributions rassemblées dans ce volume, basées sur des analogies comme celle-ci, ont dépassé les modèles tirés des Area Studies dans le domaine des espaces déserts.

Dans ce contexte, la focalisation sur le Sahara – en tant qu'espace non pas de séparation, mais de liaison – cadre bien avec l'évolution scientifique que connaissent actuellement les Area Studies et la recherche sur les frontières ethnologiques. Le fait que les frontières ne puissent pas obligatoirement être pensées comme linéaires, mais, le cas échéant, en tant que zones, est le fruit des mutations politiques. Aujourd'hui, plus qu'aucune autre région, le Sahara est le théâtre de bouleversements d'une importance majeure, sur les plans économique, politique et

militaire, autant pour l'UE et pour le Maghreb que pour l'Afrique sub-saharienne : la migration du Sud vers le Nord, l'effondrement de l'autorité de l'Etat dans l'espace compris entre le Mali et la Somalie, la genèse de nouveaux acteurs politiques, tels que les islamistes au Nigeria et au Mali, l'appropriation des terrains par des groupes multinationaux et la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Toutes ces mutations, qui font du Sahara un espace d'action majeur – et ce n'est pas la première fois au cours de l'Histoire – doivent sans cesse être rappelées à la mémoire des Européens. Dans les sociétés nord-africaines et sub-sahariennes, en revanche, les connaissances liées au désert en tant qu'espace de lien et les pratiques qui en découlent n'ont jamais été oubliées ou perdues. Dans ce sens, les contributions traitent individuellement de différents sujets tels que les mouvements migratoires, l'esclavage, les anciennes relations commerciales, les mythes coloniaux de modernisation et de spiritualité transsaharienne. Cette publication, conçue comme interdisciplinaire et internationale, rappelle que des régions a priori intermédiaires telles que les mers et les déserts sont certes inhospitalières et hostiles à la vie, mais pas inhabitées ni simplement ouvertes ; au contraire ces espaces ont leurs propres règles, qui conditionnent largement la vie des sociétés limitrophes et par-delà, de zones plus étendues encore. Les contributions consignées dans ce volume ont été présentées et discutées à la fin d'octobre 2014 à Marrakech au Maroc dans le cadre des deux journées d'études organisées par la Konrad-Adenauer-Stiftung (bureau au Maroc) et par le Zentrum für Mittelmeerstudien (ZMS) (Centre d'Etudes méditerranéennes) de l'Université de la Ruhr à Bochum. Les auteurs remercient en particulier pour leur appui conceptuel et organisationnel Dr. Ellinor Zeino (Bureau de la KAS au Maroc) de même que Eleni Markakidou, Ferdaouss Adda et Lara Jacobs (ZMS).

Bochum et Rabat, mars 2015

Achim Lichtenberger, Dieter Haller et Helmut Reifeld

Relations Saharo-Méditerranéennes au cours de la Préhistoire

Yasmina CHAÏD SAOUDI

Résumé

Dès les débuts du Quaternaire, les témoins de perméabilité entre Nord et Sud via la sphère Saharo-Méditerranéenne, sont en place. Géologiques, faunistiques ou anthropiques, celles-ci attestent des fluctuations climatiques qui caractérisèrent cette période mais aussi des capacités cognitives acquises par l'être humain au lendemain de son apparition africaine et surtout de ses notions de territorialité, d'adaptabilité et de sociabilité.

La lecture de ces traces peut s'apprécier à partir d'un nombre significatif de fossiles et d'objets archéologiques. Nous exposons ici d'abord ceux induits par les contacts physiques qui eurent lieu, essentiellement lors des glaciations entre les continents européens et africains et qui sont, à l'origine des dispersions de nombreux taxons. Eléphants, ours et chameaux, retrouvés sur de nombreux sites préhistoriques sont représentatifs de la présence de ces passerelles Sud-Nord/ Nord-Sud, qui autorisèrent également les échanges anthropiques ; les uns et les autres faisant partie de paléo-écosystèmes identiques.

Sont ensuite décrits, les faciès culturels qui traversèrent le Sahara atteignant l'Europe et vice versa. Ils sont constitués d'une gamme d'outils préhistoriques tels que les hachereaux pléistocènes et les pointes atériennes, mais aussi des manifestations de l'art rupestre gravé et peint qui renseignent à la fois sur le niveau esthétique acquis, les migrations sahélo - maghrébines et leurs apports.

Sur le plan cultuel, l'intérêt accordé au taureau, intérêt mis en évidence dans différentes nécropoles animales dont celle de Mankhor dans la Tadrart Algéro - Libyenne, traduirait une forme de religiosité dont les prémices remonteraient aux premières adoptions du mode de vie pastoral.

Le Sahara s'exprime aussi à travers des particularismes qui renseignent sur le degré d'ingéniosité élaboré paradoxalement en temps de crise par ses habitants, comme autre réponse à l'isolement, aux péjorations en tous genres et à la construction d'une identité saharienne. A l'aube de la révolution néolithique, le foisonnement des industries lamellaires prépare le passage des temps de la pierre taillée aux temps de la pierre polie et de ces corollaires, l'agriculture, la sédentarisation et / ou l'élevage et le nomadisme.

Mots-clés : *Préhistoire* - Faunes - Mammifères - Pléistocène - Holocène - Echanges - Sahel - Sahara - Méditerranée - cultures -

Introduction

Durant toute la préhistoire, les contacts euro-africains tant sur le plan physique que culturel ont sensiblement marqué les communautés animales et humaines. Les fluctuations climatiques se sont traduites, depuis le Miocène, tour à tour, par l'apparition des graminées, les glaciations et les interglaciaires dans l'hémisphère Nord, les pluviaux et arides dans l'hémisphère Sud et une amplification croissante du processus de désertification touchant plus sévèrement à la mi-Holocène, les régions du Sahara occidental. Tous ces éléments naturels ont sensiblement favorisé la dispersion des faunes et des hommes aussi bien à l'intérieur même du continent africain qu'en direction de l'Eurasie. A partir de la sortie de l'homme du berceau africain, vont s'y rajouter les produits culturels tels que les objets préhistoriques puis dans un second temps, les objets culturels. Le recensement de ces traces dépassant largement le cadre de cet article, nous nous contenterons de discuter celles que nous avons eu l'occasion d'aborder au cours de nos différents travaux sur les paléo systèmes néogènes.

1. Les dispersions animales

En Algérie, le site de Menacer (Algérie du Nord) daté de la fin du Miocène, soit autour de 7 millions d'années, avait livré à C.

Arambourg (1959) une faune de mammifères que nous avons enrichi récemment par des dents appartenant à l'ancêtre probable des éléphants, *Stegotetrabelodon aff. syrticus*. Les molaires de cette espèce découvertes en 2010 montrent une répartition circumméditerranéenne de cette espèce plus importante du côté occidental. Une description suivie d'une comparaison du matériel découvert à Menacer le rapprocherait de sa congénère italienne notamment par la présence de cuspidés secondaires à la base des faces vestibulaires et linguales. Ce caractère absent chez l'espèce type libyenne, s'observe sur celles de Cessaniti en Italie.

Rappelons que le type a été décrit en Libye par Petrocchi, en 1941 ; que l'espèce fut retrouvée à Shuwaihat (UAE) puis à Cessaniti (Calabre, Italie) et que le genre est originaire du Kenya où il apparaît autour de 7 millions d'années avant de se répandre dans le bassin méditerranéen.

Parmi les taxons déterminés de Menacer et qui auraient fait le chemin, cette fois-ci inverse, figure l'ours, *Indarctos aff. arctoides* décrit par Petter et Thomas (1975). Ce genre, originaire d'Allemagne et de Turquie, rejoint l'Afrique sous trois formes : *I. arctoides* d'Algérie, *I. atticus* du Turolien de Libye (Sahabi) et enfin *Agriotherium africanum* reconnu dans le Vallésien d'Afrique du Sud. L'arrivée de ce genre constitue la toute première vague d'ours européens beaucoup mieux connue au Pléistocène supérieur. Ils sont alors accompagnés d'autres taxons eurasiatiques tels que le cerf (*M.algericus*), le sanglier (*Sus scrofa*) le rhinocéros (*S.hemitoechus*) et se maintiendront jusqu'à l'Antiquité (400-600 AD) nous y reviendrons.

Cette dispersion des faunes autour des deux rives du bassin méditerranéen est directement liée au niveau marin qui avait, au cours de la crise messinienne, baissé jusqu'à à 1500 mètres en dessous du niveau actuel. Ce phénomène de retrait de la mer se reproduira souvent au cours du Quaternaire et notamment lors des quatre grandes glaciations permettant la migration des faunes mais aussi des hommes. Au cours du Plio-Pléistocène, 3 intervalles d'érosion marine sont reconnues. L'Aquatraversan ou l'Elephant-Equus event (2.6 - 2.4 m.a), l'Aullan (1.8 - 1.6 m.a) et

le Cassian (1.2 - 0.9 m.a). Ces phases d'érosion ont ouvert des routes par l'Europe de l'Est et les Dardanelles fermées à cause du faible niveau d'eau durant les glaciations et par la Sicile ou le Gibraltar qui au cours de « l'Aullan event » par exemple, est passé de 14.5 à 6 .5 Km et le niveau de l'eau entre -200 et -300m.

Arrivent alors d'Afrique *Equus numidicus* (*E.altidens*) en remplacement de *E.stenonis*. Il est présent dans de nombreux sites espagnols (Orce, Cuellar de Baza, Cueva Victoria) italiens (Pirro Nord, Selvella) français (Sainzelles) allemands (Süssenborn) et proche-orientaux (Oubeidieh) et marque un changement en faveur d'un milieu ouvert, de savane plutôt sèche. D'autres animaux tels le cercopithèque, *Theropithecus oswaldi*, le chien, *Canis falconeri*, *Hippopotamus*, l'hyène *Pachycrocuta brevirostris* et le grand carnassier *Meganthereon whitei* ont été retrouvés de l'autre côté de la méditerranée. Les grands carnassiers auraient même facilité la sortie des hyènes et des hommes anciens d'Afrique. La présence de tonnes de charognes tuées par ces « Saber tooth » pouvant être appréhendées par des nucleus et des galets, auraient permis l'expansion de l'homme en Europe (Arribas et al, 1999). De nombreux ossements portent en effet, des cut-marks, prouvant son accès aux charognes. Cette première migration antérieure à 1.4 aurait été à l'origine de tous les *Homo ergaster* européens jusqu'à l'homme de Dmanisi (Sibérie). Elle sera, un peu plus tard, suivie par une seconde vague, sapience cette fois. Ces déplacements de faunes ont aussi fortement impacté l'expansion des cultures et notamment la culture acheuléenne comme on le verra plus loin.

On ne sait pas ce que sont devenus les agriothérinés du Miocène mais les ours réapparaissent au Pléistocène supérieur en Algérie sous une forme moderne avec le genre *Ursus*. Leur présence est plus manifeste, particulièrement dans les sites littoraux (Pointe Pescade, Aïn Benian) et dans deux cas, à Ternifine et à Mansourah, dans des sites continentaux ne dépassant cependant pas les latitudes de 35°23'00 « Nord 0°09'00 » Est.

La diversité, au sein de ce groupe, observée par divers paléontologues (Bourguignat, Pomel, Doumergue, Boule puis

Arambourg.) s'est finalement soldée par la considération d'une seule espèce celle de l'ours brun, *Ursus arctos* avec toutefois deux sous-espèces (Arambourg, 1934). Pourtant, tout récemment, la question de la présence de *Ursus spelaeus* ou ours des cavernes revient sur la table. L'anatomie des dents provenant de Ternifine, (épaississement de la racine de la canine, molaires à mamelons et arrière molaire allongée et bilobée) et les résultats d'analyse ADN en cours sur ces dents (Erik Eirsmark, sous presse) font ressortir la présence de *Ursus spelaeus*, inconnue jusque-là en Afrique du Nord. Sa présence autour du paléolac de Ternifine et peut-être aussi à Mansourah où une molaire a été découverte, correspond à la plasticité de cette espèce qui s'accommode d'habitats très diversifiés et qui a même tendance à adapter son régime alimentaire. Sur le plan chronologique, *Ursus spelaeus* apparaît en Europe durant la glaciation du Riss, bien avant *Ursus arctos* qui lui, est Würmien. Leurs branches divergent à partir de *U.etruscus* du Pliocène qui donna *U.deningeri* évoluant en *U.spelaeus* et *U.praearctos* évoluant en *U.arctos*. D'autre part, nous avons tendance à ranger les ours de Ternifine, disons par commodité, dans le Pléistocène supérieur sans qu'aucun texte ne le précise vraiment. Or, les ours arrivés durant le Würm ayant tous été rattachés à l'ours brun, l'*Ursus spelaeus* de Ternifine pourrait donc très bien remonter au Riss comme d'ailleurs l'ensemble de la faune qui l'accompagne et attester ainsi pour les ours, d'une autre expansion plus ancienne que celle démontrée par Hewitt (1996) à propos de la dernière glaciation (l'Expansion/Contraction avec isolement des ours dans les régions du Sud durant la dernière glaciation).

Les chevaux constituent un autre exemple de migrations / hybridation récurrentes entre l'Afrique et l'Europe. Depuis sa domestication et même avant, l'espèce a migré de territoire en territoire laissant ses empreintes dans les populations actuelles. Le séquençage du génome caballin et les études réalisées sur l'ADN mitochondrial d'un large panel de chevaux européens, Nord africains, américains et asiatiques (Jansen et al, 2002 ; Royo et al, 2005) ont démontré que les haplotypes du cheval barbe maghrébin, sont présents dans la totalité des chevaux ibériques

(andalous, lusitaniens, mustangs). La profusion de ces caractères rapportée à l'introduction récente des barbes par les arabes lors de la conquête de l'Andalousie en 711 AD ne serait pas la seule explication. Les grottes ornées espagnoles montrent, dès la fin des temps préhistoriques, que des chevaux à profil convexe comme celui des barbes étaient fréquents dans tout le territoire ibérique (Aparicio, 1944). Un autre résultat donné par les généticiens dans leurs recherches sur les foyers d'origine de la domestication du cheval, cible, entre autres, la zone Maghreb/Espagne du Sud, zone dans laquelle un jument sauvage aurait été localement domestiquée donnant naissance à tous les chevaux nord africains et ibériques (Jansen et al ; 2002).

La découverte d'un caballin, *Equus algericus*, dans le Pléistocène supérieur de quelques sites algérois, autour de 40 000 ans, recentre le débat sur de probables origines locales du cheval barbe historique. Des extractions d'ADN de l'espèce fossile sont en cours pour rechercher les liens de parenté et assoir d'autres preuves de cette domestication, d'autant que les données archéologiques, remontant cette fois au Néolithique y contribuent par des scènes de chasse de chevaux sauvages à l'exemple de la gravure rupestre de Hadjrat Bou Dries dans le Sud Oranais (Aumassip, communication orale). L'âge précis de cette gravure n'est pas connu mais elle est de style naturaliste et surtout associée au buffle antique (*Pelorovis/Syncerus antiquus*) qui se serait éteint il y a 4000 ans (Klein, 1980). Ces contacts remontant à la fin des temps préhistoriques ou au début de la néolithisation concernent également le bœuf et des résultats presque identiques sont produits par l'analyse génétique des bœufs ibériques et américains introduits par les espagnols en 1493. Là encore, l'héritage africain tant protohistorique (âge du bronze) que préhistorique fait l'unanimité (C. Anderung et al ; 2005, Mc. Tavish, 2012).

L'histoire des chameaux quaternaires est beaucoup plus liée aux continents africains et asiatiques. Le premier en Algérie, remonte au Pléistocène moyen et à *Camelus thomasi* de Ternifine, une espèce affine anatomiquement du chameau à deux bosses,

Camelus bactrianus. Il est également mentionné mais avec des incertitudes sur l'espèce, dans le moustérien de la carrière Sintès (Arambourg, 1932) où il se trouve en association avec *Megaceroides* et *Stephanorhinus*, ainsi que dans la carrière Anglade (Arambourg, 1935) et dans le gisement atérien des Phacochères (Allobroges). Ces restes anciens pourraient appartenir à *C. Thomasi* dont la présence est bien attestée légèrement plus tard, dans la grotte des Rhinocéros, près de Casablanca (Raynal, 1993).

Issue d'une autre migration, qui serait pour beaucoup d'auteurs postérieure à 3000 BC - date de la première domestication cameline en Arabie Saoudite (Spassov, 2004) - le dromadaire, *Camelus dromedarius* est, au Sahara et dans l'Atlas tellien généreusement illustré dans les dernières phases de l'art rupestre. Cependant sa présence dans le Nord et dans les sites holocènes ibéromaurusiens puis néolithiques ; Kifan Bel Ghomari, grotte des Hyènes, des Aiguades, de l'Oued Seguin ; Grand Rocher, reste mal documentée car d'une part cette présence est plus ancienne que celle qui est admise et d'autre part parce que les dromadaires affectionnent plutôt les régions arides, ne s'implantant pas durablement dans les régions humides où ils ne sont pas à l'abri des maladies parasitaires et infectieuses. C'est d'ailleurs peut-être l'une des raisons de leur dispersion moindre à l'intérieur de l'Afrique et en direction de l'Europe où la méditerranée a du jouer un rôle de filtre et cela contrairement à *Bos taurus* d'Afrique qui progressa jusqu'en l'Espagne (Anderung et al ; 2005).

Sont-ils remontés au Nord de l'Afrique à la suite d'une des multiples crises climatiques holocènes ? Il est pour le moins intéressant de noter que le dromadaire apparaît dans cette aire en même temps que se répandit le phénomène de l'avulsion dentaire, cette pratique culturelle des populations mechtoïdes et capsienes de l'épipaléolithique, qui consistait à arracher les incisives avant l'âge de la puberté et qui se retrouve, semble-t-il chez les populations subsahariennes (Ethiopie, Niger) porteuses de labret. Peut-on se demander si le dromadaire n'a pas gagné le Nord conduit par les populations venant des confins du Sahara,

poussées par l'épisode aride froid qui y sévit à l'Holocène inférieur, fuyant les vents et les chutes des températures fatales à ces animaux, les conduisant en direction du Nord où l'aridité était moindre.

2. Les contacts culturels

Le déclin des grands carnivores d'Afrique comme on l'a vu précédemment et leur disparition vers 0.5 m.a, marque l'expansion de la culture acheuléenne en Afrique qui gagna presque l'ensemble du Sahara. Cette culture se caractérise par l'emploi du biface mais aussi, du hachereau, un outil beaucoup plus local apparu en Afrique autour de 1.6 m.a et s'étant propagé au Pléistocène moyen dans tout le continent, jusqu'en Asie, atteignant même quelques endroits de l'Europe Sud Occidentale. Tour à tour réhabilitée puis discréditée, l'hypothèse d'une incursion de cette technologie africaine en Europe, revient sur la table avec l'étude détaillée réalisée par V. Mourre (2003) sur des séries de hachereaux provenant d'Afrique Sub-saharienne, du Nord de l'Afrique, d'Espagne et du Sud de la France. S'il nuance la donne, il écarte complètement l'hypothèse de la prédétermination de la matière première et du déterminisme environnemental et met en avant l'adoption au sein d'une large gamme de possibilités d'un concept unique, ce qui, pour lui, revient à dire que ces hachereaux « ont une signification culturelle spécifique ».

C'est encore à travers le réexamen des séries lithiques sahariennes que l'équipe d'Eleanor Scerri (2014) fonde ses résultats sur les sapiens archaïques du Sahara qui peuplèrent l'Asie. Entre 130000 et 75000 ans, le Sahara ne désemplit toujours pas du moins dans ses marges les mieux arrosées. L'amplification du réseau hydrographique permit de nombreux échanges entre les populations vivant de pêche et de chasse, connectées par des mégalacs tels que l'Ahnet Mouydir ou le lac Tchad et les rivières de l'Igharghar et de la Saoura entre autres (Drake et al, 2010). Les mêmes traditions technologiques se retrouvent alors chez ces populations qui s'interpénètrent tout en progressant de territoire en territoire. En tout, quatre groupes distincts ont été identifiés attestant d'une diversité culturelle chez

les premiers sapiens sahariens, bien avant leur introduction en Asie (Scerri et al, 2014).

Mais plus on progressait vers l'Holocène, plus le climat saharien se détériorait, parfois très sévèrement. Après l'épisode froid et aride de l'Holocène inférieur puis un épisode humide à l'Holocène moyen (autour de 9000-7000 BP), les déplacements des chasseurs-cueilleurs puis des éleveurs-cultivateurs, sont illustrés par de nombreuses figurations artistiques. Plusieurs types humains sont alors répertoriés. Ils sont négroïdes mais aussi leucodermes, notamment dans la région du Sud Oranais et de l'Oued Djerat où H.Lhote (1970) avait relevé, parmi les négroïdes de la phase naturaliste la plus ancienne, des profils europoïdes que semble confirmer d'ailleurs, l'étude ostéologique des squelettes de Tin Hanakaten par cette présence d'un type robuste à côté de la forme négroïde franche (Aumassip et al ; 1989). Ceci démontre qu'un ancien contact entre les deux types eut lieu bien au Sud du 24^è parallèle et datant de plus de 8000 ans.

L'amplification de l'aridité surtout à partir de 5000 BP favorisa le nomadisme et la transhumance. Là encore, les peuples bougent, regagnant pour ceux du Sahel les massifs centraux et notamment les Tassilis, où ils impriment sur les parois des abris, des fresques illustrant leurs modes de vie allant jusqu'à révéler certains détails de la parure, comme ces coiffures Fulbe en cimier ou en pain de sucre, qui trahissent l'origine, ici malienne (Bandiagara et Mopti), de ces populations (Lhote, 1970).

3. Les dispersions culturelles

L'élevage est pour de nombreux observateurs la réponse la mieux trouvée pour rompre avec le mode de vie paléolithique traditionnel et les altérations du climat saharien. Cet intérêt économique à la base, eut des répercussions sur le changement des croyances et le bœuf occupa alors une place de choix dans la vie culturelle des populations sahariennes. Dans la Tadrart algéro-lybienne, à Mankhor, une nécropole à bovidés (Touveron et al, 2009) illustre bien l'existence du culte bovin par ailleurs largement répandu en Egypte, au Soudan, en Lybie et au Niger. L'inhumation de ces bœufs dans des fosses le plus souvent

individuelles, l'intégrité physique des squelettes (même si tous les os ne sont pas entiers) et enfin, leur jeune âge (5/7 ont moins de 2 ans) renforcent bien l'idée d'une inhumation à caractère cultuel (Chaïd Saoudi, 2007). Cependant, on ne peut rattacher ces inhumations à celles connues ailleurs car ici le contexte est différent, il n'y a pas de monuments funéraires à proximité de la nécropole de Mankhor et pas d'inhumation humaine d'où une signification très peu claire de ces bœufs mis en fosses. Avons-nous affaire à des offrandes sans maîtres, sans rapports avec le pouvoir économique et social acquis par les pasteurs sahariens ? Seraient-elles de beaucoup antérieures à l'apparition des premières formes de structures funéraires ?



Fig.4.- Nécropole à bovidés de Mankhor
Source : Tauveron M et Striedter K.H.; 2009.

Il n'est pas sans intérêt je crois, de rappeler que parmi les taurins étudiés, se trouvent des métapodes très évasés du côté distal, qui appartiennent à deux squelettes (T-R) d'un grand Bovini, évoquant d'ailleurs un bœuf Nord-Africain très ancien. Cette anatomie fait penser à une adaptation de ces animaux en terrain mou, marécageux voire humide et c'est certainement l'aspect qu'avait cette cuvette de Mankhor au début de l'Holocène

lorsqu'elle recevait les eaux des montagnes environnantes. Mais peut-on les faire remonter à une période humide et laquelle? Certes, les dates obtenues sont comprises entre 5525 et 3510 BP et nous pensons à la pulsation de 5000 même si nous n'avons pas assez d'éléments de réponse pour aller plus loin ; mais l'idée de corrélérer période humide et culte bovin pourrait nous aider à comprendre les motivations de ces populations qui, en raison de conditions climatiques favorables, auraient « sacrifié » une ressource devenue tout simplement suffisante, la présentant comme offrande mais sans pour autant l'associer à un maître ?

Il faudrait bien certainement plus de recherches pour comprendre toutes les formes que pouvait revêtir le culte du bœuf au Sahara d'autant que ce culte a évolué durant des millénaires et que ses traductions, sur le terrain, sont nombreuses. L'une d'elles apparaît sur les représentations rupestres situées à proximité de la nécropole (mais aussi ailleurs comme à Tin Hanakaten). Elle associe au taureau, une danse rituelle qui consiste à faire des acrobaties de part et d'autre de l'animal. Ce culte symbolisant en Afrique, le passage des individus à l'âge adulte, se retrouve des millénaires plus tard dans toute la méditerranée. La « Taurokathapsie » grecque, course rituelle de taureaux dans laquelle l'acrobate saute au-dessus de l'animal, en serait la forme moderne de ce vaste « African Cattle Complex » apparu au Sahara à la mi-Holocène.

Conclusions

Le survol de la question des migrations animales et humaines durant la préhistoire ne peut évidemment être qu'allusive tant le champ est vaste et les paramètres interagissant sont nombreux et à caractère évolutif. Etablir un parallèle entre le vivant et la culture est la démarche adoptée car l'expérience a démontré qu'à l'échelle de l'analyse biogéographique, la diversité d'une culture ne pouvait s'apprécier que si on établit une corrélation entre le système culturel et le système écologique. Ceci fut assez payant pour les quelques points signalés en piochant dans la bibliographie ou en faisant état de nos résultats mais ils ont aussi souligné la complexité de la question. Finalement, la convergence des

données archéologiques, climatiques, moléculaires, les outils de plus en plus performants développés par la communauté scientifique, nous assurent une certaine lisibilité.

A la lumière de celle-ci, le Sahara nous apparaît d'abord un important centre de dispersion des hominidés, des faunes et des cultures préhistoriques en direction de l'Asie et de l'Europe. Les exemples sont nombreux même si nous ne connaissons pas tous les corridors, encore moins les motivations sinon celles d'ordre climatique dans leurs grandes lignes seulement. Restent aussi non élucidé son rôle de filtre, de barrière...

Au vu de ce qui a précédé, le Sahara a également été un centre d'expériences, de domestication secondaire du bœuf, du cheval peut-être... Par nécessité ? Par opportunité ou les deux à la fois ?

Enfin, le Sahara a été un centre d'émergence et de diffusion des premières formes de spiritualité vers le Nord même si nous devons passer tous les territoires au peigne fin pour récolter la moindre trace qui a pu résister à l'érosion des vents et des sables.

Bibliographie

- Anderung C, Bouwman A, Persson P, Carretero JM, Ortega AI, Elburg R, Smith C, Arsuaga JL, Ellegren H, Götherström A, Prehistoric contacts over the straits of Gibraltar indicated by genetic of Iberian Bronze Age cattle. *PNAS*, Juin 14, 2005, vol102, n°24 : 8431-8435.
- Aparicio G. 1944. *Zootecnia especial : etnologia compendiada*, 3th ed. Cordoba, Spain : Imprenta Moderna.
- Arribas A, Palmqvist P. 1999. On the ecological connection between Sabretooths and Hominids : faunal dispersal events in the lower Pleistocene and a review of the evidence for the first human arrival in Europe. *Journal of Archaeological Science*, 26 : 571-585.
- Arambourg C. 1959. Arambourg C. 1959 – Vertébrés continentaux du Miocène supérieur de l'Afrique du Nord. *Publ.Serv.Carte Géol.de l'Algérie*, N.S ; Paléontologie, Alger, 4,1-161.
- Arambourg C. 1932. Note préliminaire sur une nouvelle grotte à ossements des environs d'Alger. *Bull.Soc.Hist.Nat. Afr.Nord*, 23 : 154-162.
- Arambourg C. 1935. La grotte de la carrière Angladeà Guyotville.*Bull.Soc. Hist. Nat. Afr.Nord*, 26 : 15-22.
- Aumassip G, Heim J.L. 1989. The neolithic skeletons of Tin Hanakaten, Tassili N'Ajjer, Algeria. *C.R.Acad.Sci. (Sciences de la Vie) T. 309 - Série 3*, 5
- Chaïd Saoudi Y.2007. Les Bovidés du Site Holocène de Mankhor (Sahara Central), Observations Paléontologiques Archéozoologiques et Taphonomiques. *ATHAR*, n°6. Alger.

- Drake Nick. A., Blench Roger M., Armitage Simon J, Bristow Charlie S, White Kevin H 2010. Ancient watercourses and biogeography on the Sahara explain the peopling of the desert. *PNAS*.
- Jansen T, Forster P, Levine MA, Oelke H, Hurler M, Renfrew C, Weber J, Olek K, 2002. Mitochondrial and the origins of the domestic horse. *Proc.Nat.Acad.Sci. USA* 99 : 10905-10910.
- Klein R G, 1980. Environmental and ecological implications of large mammals from Upper Pleistocene and Holocene sites in southern Africa. *AnnalsSouth African Museum Cape Town*, 81 : 223-283.
- Lernia S.di. 2006. Building monuments, creating identity : cattle cult as a social response to rapid environmental changes in the Holocene Sahara. *Quaternary International*, 151 : 50-62.
- Lhote H, 1970. Le peuplement du Sahara néolithique d'après l'interprétation des gravures et des peintures rupestres. *Journ. Soc. Afric.* 40.2 : 91-102.
- Mourre V. 2003. Implications culturelles de la technologie des hachereaux. *Thèse de Doctorat*, 3 tomes. Paris 10.
- Raynal J-P, Geraads D, Magoga L, El Hadjraoui A, Lefevre D, Sbihi-Alaoui F-Z. 1993. La grotte des Rhinoceros (Carrière Oulad Hamida 1, anciennement Thomas III, Casablanca), nouveau site acheuléen du Maroc atlantique. *C.R.Acad. Sci. II*, 316 : 1477-1483.
- Royo K J, Alvarez I, Beja-Pereira A, Molina A, Fernandez I, Jordana J, Gomez E, Gutierrez JP, Goyache F, 2005. The origins of Iberian horses assessed via Mitochondrial DNA. *Journal of Heredity*, 96 (6):663-669.
- Scerri E.M.L, Drake N.A, Jennings R., Groucutt H.S. 2014. Earliest evidence for the structure of Homo sapiens populations in Africa. *Quaternary Science Reviews* 101 : 207-216.
- Spassov N, Stoytchev T. 2004. The dromedary domestication problem : 3000 BC rock art evidence for the existence of wild One-humped camel in Central Arabia. *Historia naturalis bulgarica*, 16 : 151-158.
- Tauveron M. Striedter K.H. Ferhat N. 2009. Neolithic domestication and pastoralism in Central Sahara. *Palaeoecology of Africa. C R C*, 29.
- Tavish Mc. E.J, Decker J.E., Schnabel R.D., Taylor J.F., Hillis D.M. 2012. New world cattle show ancestry from multiple independant domestication events. *PNAS*.

Fait et Fiction : Traces archéologiques de contacts anciens entre l'Afrique de l'Ouest et le reste du monde

Sonja MAGNAVITA

La connaissance de routes transsahariennes et leur utilisation dans l'antiquité pour des différentes démarches, est-elle un fait ou fiction ? Le débat sur ce thème est long et varié, ce qui est reflété par la diversité des publications sur ce thème.¹ Souvent, les textes des auteurs classiques sont consultés et interprétés, avant tout ceux d'Hérodote, mais aussi de Pline l'Ancien, Strabon, Ptolémée et d'autres, afin d'établir des hypothèses plus ou moins osées.² Les auteurs antiques ne sont pas précis sur les localités et pour cela toutes interprétations doivent être lancées avec caution. Il est utile de vérifier si l'archéologie matérielle peut contribuer à cette discussion et s'il est possible de corroborer quelques hypothèses en apportant des indices tangibles.

Pour les temps d'Hérodote, grosso modo le mi-premier millénaire avant J.-C., la seule trace archéologique tangible en Afrique occidentale jusqu'à présent, indiquant des contacts à travers le Sahara, c'est un fragment de perle en verre découvert récemment dans le site archéologique de Nin-Bèrè 3, au sud-est de la falaise de Bandiagara dans la plaine du Séno, au Mali (Fig. 1).³ Par son décor, ce fragment d'une perle à ocelles blanches-bleues ressemble des perles phéniciennes ; la perle fut datée par son contexte au 4^e/3^e siècle avant J.-C. Il reste encore à voir si des analyses chimiques peuvent affirmer sa provenance présumée. Mais nonobstant son origine exacte et des routes qu'il avait pris pour arriver dans la plaine du Séno, il s'agit là d'un objet non ouest-africain en définitive.

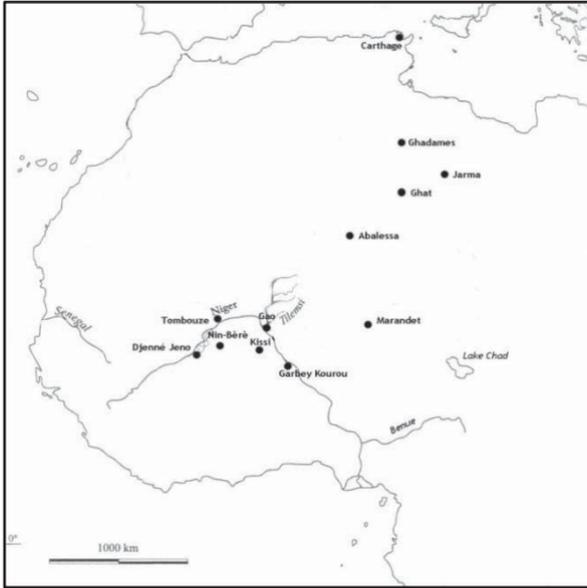


Fig. 1. Carte avec les sites mentionnés dans le texte, parmi d'autres (S. Magnavita).

Mis à part le fait que de plusieurs trouvailles fortuites de monnaies et d'autres vestiges antiques ont été faits,⁴ y inclue une statuette romaine,⁵ aucun de ces objets doit nous intéresser dans cet aperçu car leurs contextes sont soit obscur, soit futile (trouvailles en surface, creusements non-documentés, etc.). Indiscutablement de manufacture romaine et venant d'un contexte archéologique compréhensible de l'Afrique de l'Ouest subsaharienne - de tels objets en question n'ont pas (ou pas encore) été révélés.

Cependant, il y a des objets issus de contextes archéologiques qui pré-datent la conquête arabo-islamique de l'Afrique du Nord et qui ont une origine hors de la l'Afrique de l'Ouest. Bien qu'ils ne sont pas nombreux, ils prouvent néanmoins qu'il y avaient des voies et moyens pour acheminer des produits et matériels sur de très vastes distances.

À Djenné-Jeno (Fig. 1), un fragment de perle de verre a été trouvé dans un contexte datant du 2^e/1^e siècle avant J.-C.⁶ La composition chimique de cette perle fut analysée par R.H. Brill,

qui l'a pu identifier comme une perle asiatique, possiblement venant de la Chine ou de l'Asie du sud, ou sud-est.⁷ Un type de trouvaille tout à fait différent mais néanmoins montrant des contacts à travers du Sahara dérive de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, ou des ossements d'âne et de dromadaire datant du 3^e/4^e siècle apr. J.-C. ont été trouvés.⁸ Cela représente, au moins pour le moment, la plus vieille date pour l'introduction de ces animaux en Afrique de l'Ouest. Même si on ne peut pas constater qu'ils étaient utilisés comme animaux de bât, voire caravanier, au moins leur présence en Afrique de l'Ouest atteste que dès le 3^e/4^e siècle après J.-C., une telle utilisation était possible.

Dans le site archéologique de Tombouze 1 (Fig. 1), proche de la ville historique de Tombouctou, une 'grande quantité' de perles en verre et cornaline ont été découvert dans un contexte daté entre le 2^e et 7^e siècle après J.-C.⁹ Nombre et types de ces perles, et surtout la composition chimique du verre vont aider à comparer celles-ci avec d'autres qui ont été découvert dans la vallée du Niger.

Contemporain mais loin de Tombouze, à la boucle orientale du fleuve Niger se trouve le site de Garbey Kourou (Fig. 1), proche de la confluence du Sirba avec le Niger. Dans un sondage sur ce site, des fragments de creusets, utilisés pour la fonte du laiton, ont été trouvés dans une fosse qui fut rempli d'ordures dans le 4^e-6^e siècle après J.-C.¹⁰ Laiton est un alliage de cuivre et zinc qui demande un procédé plus complexe que celui qui est nécessaire pour produire du bronze (alliage de cuivre et étain). Avec un quote-part de zinc assez haute pour qu'on puisse exclure un alliage naturel, il doit s'agir du métal importé de loin car du laiton n'a pas été produit en Afrique de l'Ouest avant l'ère coloniale.¹¹ Parmi les trouvailles dans la fosse fut aussi une perle en verre avec une composition chimique relativement atypique – un verre sodocalcique au plomb, où le soude dérivait de cendres de plantes halophytiques. Le supplément de plomb fut assez haut pour être signifiant et ne figurait pas comme pigment coloré.

Pour le moment, les meilleurs indices pour des échanges de très longue distance au temps préislamique parviennent des sites archéologiques de Kissi (Fig. 1), situé au nord-est du Burkina Faso. Kissi se trouve à l'intérieur de la boucle du Niger, dans une région de dunes et de lacs saisonniers. Sur un aréal vaste de près de 300 hectares au nord d'un petit lac nommé Mare de Kissi, il y a des vestiges d'habitat (buttes anthropiques, pierres dressés et alignés) qui furent occupé pendant l'Age du Fer, entre la fin du premier millénaire avant J.-C. et le 12^e/13^e siècle après J.-C. A part cela, il y a plusieurs cimetières proches des zones d'habitat, reconnaissable à cause des stèles en pierre dressés au-dessus des tombeaux. Les fouilles archéologiques, surtout ceux effectués dans les zones funéraires, ont livré une multitude d'indices pour des relations commerciales à travers différents distances d'une société sédentaire, préislamique, hiérarchique et riche, à partir du 1^{er} siècle après J.-C. Les tombeaux ont livré des trouvailles spectaculaires - les plus riches contenaient, entre autres, des bijoux en alliages de cuivre, des épées et poignards, des cauris, des fragments de textiles en laine et des perles de différentes matériaux en grandes quantités (Fig. 2).¹²



Fig. 2. Quelques-unes des près de 5000 perles retrouvées à Kissi.
(Photo : B. Voss, Goethe-Universität Frankfurt)

Pendant qu'on a plusieurs indices pour un réseau de contacts régionales et interrégionales, ce sont les matériaux les plus exotiques qui nous indiquent que ce réseau était encore plus

étendu. Avec des méthodes archéométriques, on peut approcher la question d'origine pour ces objets. Ainsi, des analyses métallurgiques ont montré que la plupart des alliages de cuivre sont du laiton et donc importé ; des analyses isotopiques indiquent que la plupart de ces métaux vient vraisemblablement de la région méditerranéenne.¹³ Parmi les perles de différents matériaux sont plus qu'un millier de perles en verre. Par analyse chimique de quelques spécimens, on a pu montrer que la plupart de ces perles sont fait de verre sodocalcique à base de cendres végétales halophytiques.¹⁴ Au cours du premier millénaire après J.-C., ce type de verre a été produit au Moyen Orient, vraisemblablement dans une région à l'est de l'Euphrate.¹⁵ Il y a d'autres qui viennent très probablement de la région d'Ile Ife au sud Nigéria, où des perles en verre ont été produites avec une composition chimique très caractéristique et particulière à partir du 9^e siècle après J.-C.¹⁶ Parmi les indices tangibles sont aussi les cauris (*Cypraea E. moneta*), car ils provenaient vraisemblablement de l'Océan Indien.

Pendant que les indices pour un réseau commercial au boucle du Niger sont bien complexes, les liens vers le Sahara sont difficiles à reconstruire, au moins jusqu'à présent. La connexion la plus sûre se trouve au centre du Niger dans la région Agadez, au bord du Sahara. Là, le site archéologique de Marandet (Fig. 1) nous a fourni avec des informations sur des relations commerciales dans la deuxième moitié du 1^{er} millénaire après J.-C. Une centaine de milliers de creusets (Fig. 3) pour la production d'alliages cuivreuses ont été trouvé sur ce site, un site menacé voire endommagé par un cours d'eau (le Kori Marandet) qui a changé de cap durant les derniers décades et qui continue jusqu'à présent sont cours destructif pendant chaque saison de pluie.¹⁷

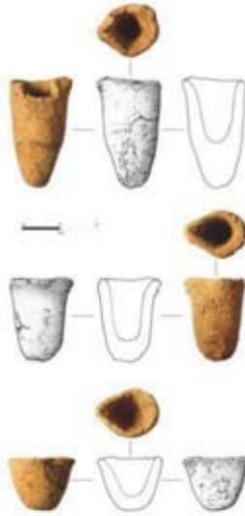


Fig. 3. Des exemplaires de creusets de Marandet, Niger (M. Heckner, Goethe-Universität Frankfurt).

Les creusets de Marandet sont du même type qu'au sud-ouest Niger ; comme au sud-ouest Niger, ceux de Marandet étaient utilisés pour fondre des alliages cuivreuses importés du Méditerranée et du cuivre local pour en produire des alliages destinés à l'exportation au Sahel, entre autre jusqu'à la boucle du Niger où on trouve des alliages chimiquement similaire.¹⁸ Ce commerce était peut-être le trait caractéristique de Marandet, mais il y a aussi plusieurs d'autres matériaux qui nous montrent des liens dans ce réseau commercial. A savoir, des perles en verre ont été trouvés qui sont d'une composition chimique similaire que celles retrouvés à Kissi : là aussi, il s'agit de verre sodocalcique à base de cendres végétales halophytique, provenant du Moyen Orient. De l'amazonite et d'autre pierres semi-précieuses utilisés pour des perles pointent vers les massifs du Sahara central et oriental, mais l'Air ne peut pas être exclue non plus.¹⁹ En plus, une étude de mesure par rayonnement de fluorescence X a pu montrer que même de la céramique fut importée de plusieurs directions sur des longues distances, entre autre de la boucle du

Niger, du bassin du Lac Tchad et même de l'Afrique du Nord ou nord-est.²⁰

Cependant, ce que manque sont des preuves matérielles pour une connexion avec les Garamantes. Des premiers résultats d'analyses chimiques pour des perles en verre trouvés au sud-ouest du Fezzan, dans l'oasis de Fehwet dans le Wadi Tanezzuft, montrent qu'il s'agit là, au moins pour la plupart de ceux qui furent analysées, des perles en verre sodocalcique au natron,²¹ un type de verre caractéristique et très répandue dans le monde méditerranéen, l'Égypte et le Proche Orient surtout durant les temps romains et byzantins. Cela est en contraste tranchante avec le Sahel ouest-africain, où la plupart des perles en verre retrouvées et analysées n'ont pas une origine méditerranéenne, mais plutôt asiatique. Il faut attendre la poursuite de ces études, et des autres qui sont au moment en cours dans l'Université de Leicester.²² Au lieu de verre, le commerce des Garamantes en perles de cornaline était peut-être leur attention particulière, et ce n'est certainement pas un hasard que la seule marchandise explicitement mentionnée par les auteurs antiques sur le commerce des Garamantes sont des *carbunculi* ou « pierres carthagoises », pierres de couleur rougeâtre et vraisemblablement une sorte de cornaline.²³ Tandis que les sources des matières premières utilisées par les Garamantes dans la production de perles deviennent de plus en plus clair, l'origine des nombreuses perles en cornaline retrouvées en Afrique de l'Ouest depuis le Néolithique jusqu'au temps modernes²⁴ n'est pas facile à déterminer. Bien que d'un point de vue typomorphologique, il y a des types de perles similaires de ceux des Garamantes qui apparaissent dans les sites de la vallée du Niger et dans le bassin du Lac Tchad dans la période en question, des études chimiques et/ou isotopiques seraient nécessaires pour déterminer s'ils ont une origine commune ou non ; en revanche, les résultats de telles approches ne sont pas facile à interpréter.²⁵

Il faut aussi considérer la possibilité que le réseau commercial sahélo-saharien s'orientait vers l'Afrique du Nord-est ou Est en contournant le pays des Garamantes ; ou, si les Garamantes

agissaient activement dans un réseau commercial transsaharien, d'autres partenaires qui étaient plus proche de l'Océan Indien y participaient aussi. Cela dit, il est vraisemblable que le réseau commercial était assez complexe ; parler des grandes axes « nord-sud » ou « est-ouest » n'est pas prédictible sans réserves.

Une des hypothèses établies concernant les moteurs principaux d'un tel réseau sont l'export de l'or ouest-africain contre du sel saharien, deux commodités qui restent malheureusement largement invisible dans des inventaires archéologiques.

Avec des méthodes archéométriques, de l'or ouest-africain se laisse quand-même détecter dans l'Afrique du Nord à partir du 9^e siècle après J.-C.²⁶ Aussi à Essouk au Mali, site archéologique de la ville médiévale de Tadmekka, de l'or, destiné au Nord et vraisemblablement venant de l'intérieur de la boucle orientale du Niger, fait son apparition vers le 9^e siècle de notre ère.²⁷ Pour les périodes antérieures, les indices sont - au mieux - faibles. C'est le site de Garbey Kourou au sud-ouest Niger qui pourrait nous livrer quelques indices indirectes. Le site archéologique se trouve proche du bord du fleuve Sirba, ou on peut trouver de l'or en micro-pépites. Bien que de l'or n'a pas été trouvé dans les couches archéologiques, du laiton pourrait figurer comme indice indirecte pour un échange laiton contre or.²⁸ Du cuivre (incluant le laiton) est parmi les premières marchandises égrenées dans des rapports des auteurs arabes. Au Sahel durant les temps historiques, du métal à base de cuivre était souvent plus estimé que de l'or.²⁹ Par ailleurs, Garbey Kourou n'est pas le seul site qui importait des marchandises luxueuses et étant proche de dépôts de l'or - Kissi aussi se trouve à quelques kilomètres seulement de gisements aurifères, qui appartiennent géologiquement au même système que ceux de Garbey Kourou.

Pour récapituler : les indices pour un commerce transsaharien dans l'antiquité sont discutables et on est loin de pouvoir constater que les hypothèses, ou plutôt les mythes, sont confirmés. Concernant le mythe d'un commerce de l'or entre Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord aux temps d'Hérodote, il faut admettre qu'il n'y a pas d'indices archéologiques du tout.

Pour le 1^{er} millénaire après J.-C., on peut constater qu'un tel commerce était au moins possible. Les plus anciens indices archéologiques d'un tel commerce datent du 9^e siècle après J.-C. à Essouk/Tadmekka, mais là il semble qu'il ne s'agit pas des premiers pas expérimentales des acteurs ; plutôt, il apparaît que les débuts d'un commerce de l'or entre le Sahara méridionale et la zone subsaharienne pourraient dater des temps plus reculés³⁰ – reculés d'une centaine d'années ou plutôt d'un demi-millénaire, cela doit rester non-avérée jusqu'à ce que des indices directs et indiscutables apparaissent.

Ce qui concerne le mythe d'un commerce transsaharien des Garamantes, jusqu'à présent il n'y a pas d'indices archéologiques tangibles pour le 1^{er} millénaire avant J.-C. Des relations commerciales entre les Garamantes et la région du Lac Tchad, souvent postulées, s'ils étaient jamais une réalité ils restent réellement invisibles. Cependant, ce qui devient visible c'est qu'un réseau commercial était actif au Sahel dans une zone répandue entre, au moins, la boucle du Niger, le Sahel central autour du Air et le bassin du Lac Tchad. Ce réseau était apparemment relié avec d'autres réseaux qui allaient jusqu'à l'Afrique du Nord et Nord-est, d'où venaient du laiton et peut-être des textiles en laine, entre autres produits moins visibles. Également, une axe importante dans les échanges et contacts était le fleuve Niger,³¹ qui reliait des zones très différentes (par ex., au niveau climatique, de végétation, culturelle, linguistique et religieuse). Pour les marchandises avec une origine asiatique et/ou de l'Océan Indien, comme la plupart des perles en verre trouvées en Afrique de l'Ouest jusqu'à la fin du 1^{er} millénaire après J.-C. et pour les cauris, une connexion entre plusieurs systèmes peut être envisagée : relations transsahariennes, maritimes indiens et peut-être même avec les routes de la soie. Sur le degré de connaissance des participants individuels au-delà de leur propre système régional, voire sur les étapes plus lointaines, on peut seulement spéculer et cela doit rester obscur jusqu'à ce que de nouvelles études aillent l'éclaircir.

Finalement, on doit se demander pourquoi des indices tangibles sont tellement faibles – voire non-existantes pour les temps reculés. Pour la zone subsaharienne, plusieurs facteurs jouent certainement un rôle charnier :

1) Le sujet investigué. La plupart des projets archéologiques en Afrique de l'Ouest subsaharienne investigate des sites d'habitats et leur rôle dans l'environnement. Souvent, il s'agit de déchets domestiques accumulés, comme des fragments céramiques et/ou lithiques, d'ordures alimentaires ou, plus rarement, artisanales. Mais des artefacts « exotiques » se trouvent que très rarement dans les ordures domestiques, explicable avec la valeur d'un objet qui a traversé peut-être plusieurs milliers de kilomètres. Les lieux où on pourrait estimer de tels objets seraient surtout des dépôts et des tombeaux – des lieux qui sont plus rarement l'objet des études.

2) La période investiguée. La période entre le 1^{er} millénaire avant et le 1^{er} millénaire après J.-C. est la plus intéressante pour ces recherches, mais beaucoup des travaux prennent place hors de cette période, suivant les thèmes (paléolithique ; transition cueilleurs-chasseurs/agriculture ; archéologie médiévale et historique ; etc). Quand la dite période fait l'objet des études, les projets s'occupent souvent avec différents aspects de l'histoire de la métallurgie du fer.

3) Les dimensions des travaux entreprises. Souvent il s'agit de sondages de quelques mètres carrés seulement, tandis que des fouilles extensives sont rarement effectuées en Afrique de l'Ouest – dû à la brièveté des projets et/ou campagnes, l'objet de recherche, ressources logistiques et financières etc. Avec un quote-part de moins de 0,1 % d'un site archéologique, la probabilité de tomber sur un objet « exotique » est epsilonesque.

4) Les méthodes d'excavation. Compte tenu du fait que la plupart des marchandises de longue-distance durables retrouvés en Afrique de l'Ouest sont des perles de petite taille, souvent juste quelques millimètres en diamètre, le tamisage avec des mailles supérieures à 2,5 mm est peu recommandable, mais largement pratiqué.

5) Aux facteurs précités s'y ajoutent les questions de préservation et d'entrée au sol. Les marchandises traditionnelles des échanges transsahariens à l'époque médiévale sont du sel (soluble / consommé), du métal (recyclable), des textiles (décomposant), du verre (recyclable / effritant) et des cauris (décomposant).

C'est au-devant de toutes ces adversités qu'il faut évaluer la faible nombre des trouvailles. Dans ce sens, il est tout à fait possible que la future des travaux pourrait augmenter considérablement la somme des indices tangibles.

Bibliographie

- Austen, R. A. 2010. *Trans - Saharan Africa in World History*. Oxford University Press, Oxford.
- Brill, R.H. 1995. Chemical analyses of some glasses from Jenne-jeno. In : McIntosh, S. K. (ed.), *Excavations at Jenné - Jeno, Hambarketolo, and Kaniana (Inland Niger Delta, Mali), the 1981 Season*. University of California Press, Berkeley.
- Carpenter, R. 1956. A trans - Saharan caravan route in Herodotus. *American Journal of Archaeology* 60 (3), 231-242.
- de Prorok, C. B. K. 1925. Ancient trade routes from Carthage into the Sahara. *Geographical Review* 15 (2), 190 - 205.
- Desanges, J. 1989. Rom und das Innere Afrikas. In : Duchhardt, H., Schlumberger, J.A. & Segl, P. (eds.), *Afrika. Entdeckung und Erforschung eines Kontinents*. Bayreuther Historische Kolloquien 3. Böhlau Verlag, Köln, pp. 31-50.
- Fenn, T. 2006. Copper metallurgy and trans - Saharan commerce : report on summer 2006 field research in the western Agadez region, central Niger. *Nyame akuma* 66, 25 - 34.
- Fenn, T. R., Killick, D. J., Chesley, J., Magnavita, S. & Ruiz, J. 2009. Contacts between West Africa and Roman North Africa : archaeometallurgical results from Kissi, northeastern Burkina Faso. In : Magnavita, S., Koté, L., Breunig, P., & Idé, O.A. (eds.), *Crossroads/Carrefour Sahel : Cultural and technological developments in first millennium BC/AD West Africa*. Journal of African Archaeology Monograph Series 2. Africa Magna Verlag, Frankfurt am Main, pp. 119-146.
- Fentress, E. W. B. 2011. Slavers on chariots. In : Dowler, A. & Galvin, E. R. (eds.), *Money, Trade and Trade Routes in Pre-Islamic North Africa*. The British Museum Research Publication 176. British Museum Press, London, pp. 65-71.
- Freestone, I. C. 2006 a. Glass production in Late Antiquity and the Early Islamic period : a geochemical perspective. *Geological Society, London, Special Publications* 257(1), 201-216.
- Freestone, I. C. 2006b. An indigenous technology ? A commentary on Lankton et al. « Early Primary Glass Production in Southern Nigeria ». *Journal of African Archaeology* 4(1), 139-141.

- Gado, B., Maga, A., Idé, O.A. 2000. Niger. Éléments d'archéologie ouest-africaine IV. DARA/IRSH, Niamey.
- Garrard, T. F. 1982. Myth and metrology : the early trans - Saharan gold trade. *The Journal of African History*23(4), 443-461.
- Gliozzo, E., Mattingly, D. J., Cole, F., & Artioli, G. 2014. In the footsteps of Pliny : tracing the sources of Garamantian carnelian from Fazzan, south-west Libya. *Journal of Archaeological Science*52, 218-241.
- Gondonneau, A., & Guerra, M. F. 2002. The circulation of precious metals in the Arab Empire : the case of the near and the Middle East. *Archaeometry*44(4), 573-599.
- Grébénart, D. 1993. Marandet. In : Devisse, J. (ed.), *Vallées du Niger*. Editions de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, pp. 375-377.
- Herbert, E. W. 1984. *Red Gold of Africa : Copper in Precolonial History and Culture*. University of Wisconsin Press, Madison.
- Huss, W. 1989. Die antike Mittelmeerwelt und Innerafrika bis zum Ende der Herrschaft der Karthager und der Ptolemaier. In : Duchhardt, H., Schlumberger, J.A. & Segl, P. (eds.), *Afrika. Entdeckung und Erforschung eines Kontinents*. Bayreuther Historische Kolloquien 3. Böhlau Verlag, Köln, pp. 1-29.
- Insoll, T., Polya, D. A., Bhan, K., Irving, D., & Jarvis, K. 2004. Towards an understanding of the carnelian bead trade from western India to sub-Saharan Africa : the application of UV-LA-ICP-MS to carnelian from Gujarat, India, and West Africa. *Journal of Archaeological Science*31(8), 1161-1173.
- Insoll, T. & Shaw, T. 1997. Gao and Igbo - Ukwu : Beads, interregional trade, and beyond. *African Archaeological Review*14 (1), 9-23.
- Kuba, R. 2009. Cultural contacts between the savannah and the forest : trade along the Eastern Niger. In : Magnavita, S., Koté, L., Breunig, P. & Idé, O.A. (eds.), *Crossroads/Carrefour Sahel. Cultural and technological developments in first millennium BC/AD West Africa*. Journal of African Archaeology Monograph Series 2. Africa Magna Verlag, Frankfurt am Main, pp. 147-156.
- Lankton, J., Ige, A., & Rehren, T. 2006. Early primary glass production in southern Nigeria. *Journal of African Archaeology* 4 (1), 111-138.
- Law, R. C. 1967. The Garamantes and trans - Saharan enterprise in classical times. *The Journal of African History* 8 (2), 181-200.
- Lewicki, T. 1988. The role of the Sahara and the Saharians in the relationship between North and South. In : El Fasi, M. & Hrbek, I. (eds.), *UNESCO General History of Africa III : Africa from the Seventh to the Eleventh Century*. Heinemann, Oxford, pp. 276-313.
- Lhote, H. 1982. Les chars rupestres sahariens : des Syrtes au Niger, par le pays des Garamantes et des Atlantes. Editions des Hespérides, Toulouse.
- Liverani, M. 2000a. The Libyan caravan road in Herodotus IV. 181 - 185. *Journal of the Economic and Social History of the Orient*43(4), 496 - 520.
- Liverani, M. 2000b. Looking for the Southern Frontier of the Garamantes. *Sahara* 12, 31 - 44.
- Liverani, M. 2005. The trans-Saharan caravan trade. In : Liverani, M. (ed.), *Aghram Nadharif : The Barkat Oasis (Shabiya of Ghat, Libyan Sahara) in Garamantian Times*. All'insegna del Giglio, Firenze, pp. 445-456.
- MacDonald, K.C. 2011. A view from the south : sub-Saharan evidence for contacts between North Africa, Mauritania and the Niger, 1000 BC - AD 700. In : Dowler, A. & Galvin, E. R. (eds.), *Money, Trade and Trade Routes*

- in *Pre-Islamic North Africa*. The British Museum Research Publication 176. British Museum Press, London, pp. 72-82.
- MacDonald, K. C., & MacDonald, R. H. 2000. The origins and development of domesticated animals in arid West Africa. In : Blench, R. M. & MacDonald, K.C. (eds.), *The Origins and Development of African Livestock : Archaeology, Genetics, Linguistics and Ethnography*. University College London Press, London, pp. 127-162.
- Magnavita, S. 2003. The beads of Kissi, Burkina Faso. *Journal of African Archaeology* 1 (1), 127 - 138.
- Magnavita, S. 2008. The oldest textiles from sub-Saharan West Africa : woolen facts from Kissi, Burkina Faso. *Journal of African Archaeology* 6 (2), 243 - 257.
- Magnavita, S. 2009. Sahelian crossroads : some aspects on the Iron Age sites of Kissi, Burkina Faso. In : Magnavita, S., Koté, L., Breunig, P. & Idé, O.A. (eds.), *Crossroads/Carrefour Sahel. Cultural and technological developments in first millennium BC/AD West Africa*. Journal of African Archaeology Monograph Series 2. Africa Magna Verlag, Frankfurt am Main, pp. 79 - 104.
- Magnavita, S. 2013. Initial encounters : seeking traces of ancient trade connections between West Africa and the wider world. *Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire* (04).
- Magnavita, S. in press. The archaeology of trans-Saharan contact. In : Davies, M. I. J. & MacDonald, K. C. (eds), *Connections, Contributions and Complexity : Africa's Later Holocene Archaeology in Global Perspective*. McDonald Institute Monographs, Cambridge.
- Magnavita, S. 2015. 1500 Jahre am Mare de Kissi. Eine Fallstudie zur Besiedlungsgeschichte des Sahel von Burkina Faso. Africa Magna Verlag, Frankfurt am Main.
- Magnavita, S. forthcoming. Track and Trace. Archaeometric Approaches to the Study of Early Trans-Saharan Trade. In : Trans-Saharans : Human Mobility and Identity, Trade, State Formation and Mobile Technologies across the Sahara (1000 BC - AD 1500). Vol. II : Trade.
- Magnavita, S., Hallier, M., Pelzer, C., Kahlheber, S., & Linseele, V. 2002. Nobles, guerriers, paysans. Une nécropole de l'Age de Fer et son emplacement dans l'Oudalan pré- et protohistorique. *Beiträge zur Allgemeinen und Vergleichenden Archäologie* 22, 21 - 64.
- Magnavita, S., Maga, A., Magnavita, C., & Idé, O. 2007. New studies on Marandet (central Niger) and its trade connections : an interim report. *Zeitschrift für Archäologie Außereuropäischer Kulturen (ZAAK)*2, 147 - 165.
- Masonen, P. 1997. Trans-Saharan trade and the West African discovery of the Mediterranean. In : *Ethnic Encounter and Culture Change. Papers from the Third Nordic Conference on Middle Eastern Studies*. Nordic Society for Middle Eastern Studies, Bergen, pp. 116 - 142.
- Mattingly, D. 2011. The Garamantes revised and revisited. In : Dowler, A. & Galvin, E. R. (eds.), *Money, Trade and Trade Routes in Pre-Islamic North Africa*. The British Museum Research Publication 176. British Museum Press, London, pp. 49 - 60.
- Mauny, R. 1947. Une route préhistorique à travers le Sahara occidental. *Bulletin IFAN*9, 341 - 357.
- Mauny, R. 1956. Monnaies antiques trouvées en Afrique au sud du « limes » romain. *Libyca*4, 249 - 260.
- Mauny, R. 1961. Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-âge : d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. IFAN, Dakar.

- Mauny, R. 1978. Trans-saharan contacts and the Iron Age in West Africa. *The Cambridge History of Africa 2*, 272 - 341.
- McIntosh, S.K. (ed.) 1995. Excavations at Jenné-Jeno, Hambarketolo, and Kaniana (Inland Niger Delta, Mali), the 1981 Season. University of California Press, Berkeley.
- Nixon, S., Rehren, T. & Guerra, M. F. 2011. New light on the early Islamic West African gold trade : coin moulds from Tadmekka, Mali. *Antiquity* 85 (330), 1353 - 1368.
- Ozainne, S. 2013. Un Néolithique Ouest – Africain : cadre chrono-culturel, économique et environnemental de l'Holocène récent en Pays dogon (Mali). *Journal of African Archaeology Monograph Series 8*. Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique de l'Ouest 3. Africa Magna Verlag, Frankfurt a. Main.
- Park, D. P. 2010. Prehistoric Timbuktu and its hinterland. *Antiquity* 84 (326), 1076-1088.
- Posnansky, M. 1973. Aspects of early West African trade. *World Archaeology* 5 (2), 149 - 162.
- Rebuffat, R. 1974. Vestiges antiques sur la côte occidentale de l'Afrique au sud de Rabat. *Antiquités africaines* 8, 25 - 49.
- Robertshaw, P., Magnavita, S., Wood, M., Melchiorre, E., Popelka-Filcoff, R. S. & Glascock, M. D. 2009. Glass beads from Kissi (Burkina Faso) : chemical analysis and archaeological interpretation. In : Magnavita, S., Koté, L., Breunig, P. & Idé, O.A. (eds.), *Crossroads/Carrefour Sahel. Cultural and technological developments in first millennium BC/AD West Africa*. *Journal of African Archaeology Monograph Series 2*. Africa Magna Verlag, Frankfurt am Main, pp. 105 - 118.
- Salama, P. 1981. The Sahara in classical antiquity. In : Mokhtar, G. (ed.), *General History of Africa II, Ancient Civilizations of Africa*. Unesco/Heinemann, Oxford, pp. 514 - 532.
- Schörle, K. 2012. Saharan trade in Classical Antiquity. In : McDougall, J. & Scheele, J. (eds.), *Saharan Frontiers : Space and Mobility in Northwest Africa*. Indiana University Press, Bloomington, pp. 58 - 72.
- Sommer, M. 2011. Trans - Saharan long - distance trade and the Helleno - Punic Mediterranean. In : Dowler, A. & Galvin, E. R. (eds.), *Money, Trade and Trade Routes in Pre-Islamic North Africa*. The British Museum Research Publication 176. British Museum Press, London, pp. 61 - 64.
- Swanson, J. T. 1975. The myth of trans-Saharan trade during the Roman era. *The International Journal of African Historical Studies* 8 (4), 582 - 600.
- Verità, M. 2013. Vitreous beads : a scientific investigation by SEM microscopy and X-ray microanalysis. In : Mori, L. (ed.), *Life and Death of a Rural Village in Garamantian Times. Archaeological Investigations in the Oasis of Fewet (Libyan Sahara)*. *Arid Zone Archaeology Monographs 6*. All'Insegna del Giglio, Firenze, pp. 169 - 176.
- Wilson, A. 2012. Saharan trade in the Roman period : short-, medium - and long - distance trade networks. *Azania : Archaeological Research in Africa* 47 (4), 409 - 449.
- Zerboni, A. & Vignola, P. 2013. Green stone beads from the excavation in Fewet. In : Mori, L. (ed.), *Life and Death of a Rural Village in Garamantian Times. Archaeological Investigations in the Oasis of Fewet (Libyan Sahara)*. *Arid Zone Archaeology Monographs 6*. All'Insegna del Giglio, Firenze, 157 - 167.

Notes

- ¹ Entre autres : De Prorok 1925 ; Mauny 1947, 1978 ; Lhote 1982 ; Carpenter 1956 ; Law 1967 ; Posnansky 1973 ; Swanson 1975 ; Salama 1981 ; Lewicki 1988 ; Desanges 1989 ; Huss 1989 ; Masonen 1997 ; Liverani 2000a, 2000b ; Austen 2010 ; Fentress 2011 ; MacDonald 2011 ; Sommer 2011 ; Schörle 2012 ; Wilson 2012 ; Magnavita 2013.
- ² Pour donner juste quelques exemples récents: « The passage of Herodotus [...] forces us to accept that the main caravan route from Siwa to the Niger was already known during the 6th c. BC » (Liverani 2005 : 458-459) ; « If we believe Herodotus, the Garamantes acted mainly as suppliers of slaves, probably taken from the southern areas of Lake Chad and the Niger bend » (Schörle 2012: 68) ; « a certain Julius Maternus travelled far south of Garama to a lake where the rhinoceros was to be found, almost certainly Lake Chad » (Mattingly 2011: 50).
- ³ Ozainne 2013 : pl. couleur 8.
- ⁴ Mauny 1956 ; Rebuffat 1975.
- ⁵ Gado et al. 2000.
- ⁶ McIntosh 1995.
- ⁷ Brill 1995.
- ⁸ MacDonald & MacDonald 2000 : 140 - 141.
- ⁹ Park 2010 : 6.
- ¹⁰ Magnavita in press.
- ¹¹ Herbert 1984.
- ¹² Magnavita et al. 2002 ; Magnavita 2003 ; 2008 ; 2009 ; 2015.
- ¹³ Fenn et al. 2009.
- ¹⁴ R.H. Brill, comm. pers. ; Robertshaw et al. 2009 ; Magnavita 2009.
- ¹⁵ Freestone 2006a ; voir aussi Robertshaw et al. 2009 ; Magnavita 2009.
- ¹⁶ Lankton et al. 2006 ; Freestone 2006b.
- ¹⁷ Mauny 1961 : 139 ; Grébénart 1993 ; Fenn 2006 ; Magnavita et al. 2007.
- ¹⁸ Fenn et al. 2009.
- ¹⁹ Pour une étude récente sur l'amazonite au Sahara, voir Zerboni & Vignola 2013.
- ²⁰ Magnavita, forthcoming.
- ²¹ Verità 2013.
- ²² Projet « Trans-SAHARA: State Formation, Migration and Trade in the Central Sahara, 1000 BC - AD 1500 », dirigé par D. Mattingly.
- ²³ Law 1967 : 187 ; Gliozzo et al. 2014 : 218.
- ²⁴ MacDonald 2011.
- ²⁵ Insoll et al. 2004.
- ²⁶ Gondonneau & Guerra 2002.
- ²⁷ Nixon et al. 2011.
- ²⁸ Magnavita in press.
- ²⁹ Herbert 1984 : 121.
- ³⁰ Cela voudrait confirmer l'hypothèse de Garrard 1982.
- ³¹ Cf. Insoll & Shaw 1997 ; Kuba 2009.

Le Sahara, terre de vie et d'osmose ethnoculturelle

Mhammed HASSINE FANTAR

Je dois reconnaître la complexité de toute enquête sur le Sahara et la séduction que cet immense espace aux aspects multiples n'a pas fini d'exercer sur l'homme quelles que soient ses origines. Au cours de l'élaboration de ce modeste travail dont je reconnais les limites et les lacunes, je me suis heurté à d'énormes obstacles d'ordre heuristique et d'ordre herméneutique. Je ne m'y attarderais guère ici. Il m'a fallu poser d'abord le problème des sources. Les écrits sur le Sahara et les problèmes que le Sahara a posés et continue de poser sont innombrables. Je passerais sous silence les questions relatives à la géologie, à la géomorphologie et à leurs annexes. Je m'attacherais plutôt à des problèmes d'histoire et d'anthropologie dont certains remonteraient aux âges de la pierre et dont d'autres occupent notre présent : les générations du futur auront à en débattre.

Mais pour un chercheur qui travaille dans l'un ou l'autre des pays de ce qu'on appelle le Sud, telle que la Tunisie, l'accès aux sources se heurte souvent à d'énormes obstacles. La documentation requise se fait le plus souvent absente. Le recours aux centres de recherche et aux universités du Nord s'avère une nécessité impérieuse. Pour ma part, j'ai dû réduire mon champ d'investigation aux époques antique et médiévale sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, compte tenu de la complexité et de l'étendue du champ euristique. Les bibliothèques disponibles en Tunisie ne sont pas en mesure de m'offrir toute la documentation requise pour mon enquête. Certes, le Web pourrait dans certains cas porter une aide relative. Dans tous les cas, le recours aux bibliothèques des universités et des centres de recherche d'Europe, d'Amérique sans exclure le monde asiatique reste primordial.

A quelles portes j'ai frappé pour quérir des informations sur le Sahara, terre de vie et d'osmose ethnoculturelle ? J'ai pris rendez-

vous avec des auteurs de l'Antiquité gréco-latine, notamment Hérodote, (1) Strabon, (2) Diodore de Sicile (3) Pline l'Ancien (4) et d'autres. Pour l'époque médiévale, j'ai consulté notamment des géographes comme El-Bekri (5) et des voyageurs comme Ibn Battûta, (6) originaire de Tanger.

A côté de la documentation écrite, j'ai cru nécessaire d'interroger les résultats des explorations et des fouilles archéologiques, notamment au Tassili n'Ajjer (7) et dans l'Akakus (8) pour les périodes préhistoriques et pour l'antiquité, les sites de Garama, (9) la capitale des Garamantes et de Bu Njem où un fort romain du troisième siècle, un chaînon avancé du Limes d'Afrique du Nord, a été reconnu et dûment exploré ainsi qu'une petite agglomération dont la fouille a permis de recueillir des données archéologiques et épigraphiques porteuses de précieuses informations sur la vie quotidienne dans cette région limitrophe du Sahara. (10)

Qu'est- ce que le Sahara ? Aujourd'hui, le Sahara constitue une réalité définie et reconnue. (11) Il s'étend sur neuf millions de km carrés. Dix pays se le partagent, conformément à un héritage colonial : ce sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Tchad et le Soudan. Il est délimité au Nord par l'Atlas et la mer Méditerranée, à l'Ouest par l'océan Atlantique, à l'Est par l'Egypte et la mer Rouge et au sud par le Soudan et la vallée du Niger. Mais ses frontières ne sont pas vraiment définies puisque ses dunes mouvantes se font génitrices de désert et, de ce fait, constituent une redoutable menace aux dépens des terres fertiles. (12) Il s'agit de très vastes espaces arides ou de multiples êtres vivants réalisent des miracles pour subsister : lutter contre l'aridité, les excès de température, les vents et la salinité. Si le mot désert signifie absence de vie, il faut en conclure que le Sahara avec sa flore, sa faune, et ses populations n'est pas un désert. En fait, ce qui caractérise avant tout la vie au Sahara, c'est moins l'absence que l'extrême irrégularité, l'impermanence, l'adaptabilité de la vie et sa mobilité.

Quelles que soient les perceptions et les sensibilités, le Sahara ne semble pas avoir été une barrière entre la présence et l'absence : il ne s'agit pas d'un désert inaccessible. Bien au contraire, dans

cet espace apparemment vide, et hostile à la vie, l'homme a constamment été présent pour un dialogue de fécondité, qu'il s'agisse du Saharien, nomade ou sédentaire ou qu'il s'agisse d'hôtes curieux et séduits comme par un tropisme saharien ou par cet irrésistible appel du Sud, pareil au chant des Sirènes. Parmi les baliseurs du Sahara, il y a des ambitieux qui s'y engagent volontiers pour assouvir une irrépressible passion : le savoir, la spiritualité (13) ou encore et surtout le lucre. Les gravures (14) et les peintures, (15) visibles sur les rochers et sur les parois des grottes documentent les traces de ceux qui avaient traversé le Sahara pour fuir la sécheresse et chercher des contrées plus humides où les hommes, tout comme les plantes et les animaux peuvent vivre malgré de multiples défis. Pour y être, la vie s'adapte en transformant ses structures anatomiques ; mais souvent, elle adopte des comportements. Comme la flore et la faune, l'homme a su maintenir le dialogue avec le Sahara.

Au troisième siècle avant l'ère chrétienne, Théophraste, dans son *Histoire des plantes*, IV, 3, 5 écrit : « La partie de la Libye où il ne pleut pas, avec des palmiers grands et beaux ».

Plus tard, au premier siècle avant J.C., voici comment Diodore de Sicile se représentait le Sahara, Diodore de Sicile, III, 50 : « Le territoire limitrophe de la Cyrénaïque est excellent, et produit quantité de fruits ; car il est non seulement fertile en blés, mais il produit aussi des vignes, des oliviers et toutes sortes d'arbres sauvages. Il est arrosé par des fleuves qui sont d'une grande utilité pour les habitants. La région qui s'étend vers le midi et où s'engendre le nitre, est stérile et manque d'eau. Dénuée de tout paysage accidenté, elle ressemble à une mer ; elle est limitée par le désert, où il est difficile de pénétrer. Aussi n'aperçoit-on jamais d'oiseaux dans l'air, et on n'y voit d'autre quadrupède que la gazelle et le bœuf ; aucun végétal, rien n'y repose la vue ; et, dans l'intérieur du pays, on ne voit la terre couverte que d'immenses amas de sable. Mais autant ce pays est dépourvu de toutes les choses nécessaires à la vie, autant il est rempli de serpents de toutes espèces et de toute grandeur, et surtout de cérastes, dont les morsures sont mortelles. Comme leur couleur

approche de celle du sol, il est très difficile de distinguer ces reptiles ; et la plupart des voyageurs, en marchant sur eux, s'attirent une mort imprévue. On raconte que l'Egypte fut jadis infestée par une si grande quantité de ces serpents, qu'elle en devint en partie inhabitable. »

Au terme du premier siècle avant J.-C., Strabon, XVII, 3, 23 écrit : « Toute la région intérieure au-dessus de la Grande Syrte et de la Cyrénaïque, région stérile et desséchée, est occupée par les différents peuples libyens, lesquels s'y succèdent dans l'ordre suivant : les Nasamons d'abord, les Psylles, une partie des Gétules, puis les Garamantes, et à l'est de ceux-ci les Marmarides, dont le territoire confine presque partout à la Cyrénaïque et se prolonge jusqu'à l'oasis d'Ammon. « D'Automala, » maintenant, autrement dit du fond de la Grande Syrte, en marchant pendant quatre journées toujours dans la direction du levant d'hiver, on atteint « Augila », pays qui, par son aspect, ses plantations de palmiers et l'abondance de ses eaux, ressemble tout à fait à l'oasis d'Ammon. Augila est situé au-dessus de la Cyrénaïque droit au midi. A l'entrée du pays, sur un espace de 100 stades, le sol produit jusqu'à des arbres et de très grands arbres, mais les 100 stades qui suivent n'offrent plus que des champs ensemencés, les racines des arbres ne trouvant plus apparemment dans le sol assez d'humidité. Juste au-dessus « d'Augila » est le pays du silphium, puis vient une contrée déserte, inhabitée, après laquelle commence le territoire des Garamantes. La région qui produit le silphium forme une zone étroite qui se déroule comme un ruban toute en longueur et qui n'est guère moins desséchée que le désert : sa longueur de l'ouest à l'est est d'environ 1000 stades ; quant à sa largeur, elle ne dépasse guère 300 stades, à en juger du moins par les parties connues, car il y a lieu de supposer que le reste du pays situé sous le même parallèle jouit de la même température et présente d'aussi favorables conditions pour la végétation du silphium. Malheureusement la nécessité de franchir plusieurs déserts intermédiaires a empêché jusqu'à ce jour d'explorer cette région dans toute son étendue. Ajoutons qu'on ne connaît pas davantage ce qui est au-dessus d'Ammon et des autres oasis jusqu'à l'Ethiopie, et que nous ne saurions dire non

plus quelles sont les vraies limites de l'Ethiopie et de la Libye même du côté le plus rapproché de l'Egypte, à plus forte raison du côté de l'Océan ».

Au début de l'ère chrétienne, Pliny l'Ancien, dans le livre V de son *Histoire Naturelle*, mentionne plus d'une fois les déserts de l'Afrique, tout en nommant les peuples et les nations qui les fréquentent ou y résident dans d'importantes agglomérations comme *Cidamuset* surtout « la ville célèbre de Garama, capitale des Garamantes », l'actuelle Germa orthographié parfois Djermaqui, sise au cœur du Fezzan, à 170 km à l'ouest de Sebha, dans le couloir d'oasis de « *l'oued el-Agial* » a fait l'objet d'importantes investigations archéologiques effectués en 1962 par l'archéologue soudanais Muhammad Souleiman Ayoub qui en a fait un ouvrage, paru à Tripoli en 1969. Or, entre 1968 et 1977 une équipe d'archéologues britanniques, dirigée par Ch. Daniels a repris les fouilles de Garama et publié les résultats dans *Libyan Studies* de 1970 et 1989.

Peut-être faut-il rappeler que les auteurs de l'Antiquité gréco-latine n'ont pas connu le terme Sahara qui a été introduits au Maghreb par les auteurs arabes : ils se servent d'une terminologie qui évoque l'absence ou plutôt l'étendue et la vacuité. Pliny utilise l'expression de « *Africae solitudines* ». Les Grecs, en l'occurrence Hérodote, dans *Histoire, IV, 181, 9*, mentionne « un bourrelet sablonneux. Sur ce bourrelet, à des intervalles d'environ dix journées de marche, on trouve, couvrant des tertres, des blocs de sel aggloméré en gros morceaux ; au sommet de chacun de ces tertres jaillit avec force, du milieu du sel, une eau fraîche et douce ; autour habitent des hommes, qui sont les derniers du côté du désert, au-delà de la région des bêtes sauvages. » Je mentionne ce texte pour montrer qu'au Ve siècle avant J.C., Hérodote, pour désigner ce que nous appelons Sahara, utilisa le terme ἐμῆρος qui désigne le désert. Il serait également instructif de connaître le nom dont les Carthaginois se servaient pour désigner cet espace que nous appelons Sahara qu'ils avaient connu pour l'avoir traversé. A ce propos, Stéphane Gsell, parlant des Garamantes (*Hist. anc., IV, p.139*) a écrit : « Il est permis de

supposer que leurs relations avec l'Afrique centrale dataient de plus loin et qu'ils servaient d'intermédiaires au commerce punique. Des Carthaginois ne craignaient pas d'accompagner les caravanes. Un certain Magon aurait franchi trois fois le désert. On ajoute, il est vrai, un détail qui est de nature à nous mettre en défiance : Magon auraient fait ces voyages en vivant d'aliments secs et sans boire. »

Il serait également instructif de connaître le nom dont Magon, à l'instar des Carthaginois, se servait pour désigner cet espace que nous appelons Sahara qu'il avait, au témoignage d'Athénée, connu et traversé. Mais, étant donné la parenté entre le phénicien et l'hébreu biblique, pourrait-on mettre dans la bouche de Magon le nom *Midbar* pour désigner le désert qu'il traversait ? J'avoue qu'une telle hypothèse me paraît plausible.

Il serait fort instructif de savoir comment les Berbères nommaient le Sahara aux différentes époques préislamiques. Aujourd'hui, le tamacheq se sert d'un mot qui, d'après les spécialistes, se prévaut d'un vaste champ sémantique : C'est le terme *esuf* qui exprime la situation d'un homme esseulé. Confronté à la solitude. Le nomade touareg semble avoir nommé l'espace qu'il occupe par intermittences « *esuf* » : il est ainsi nommé parce qu'il est, tantôt désert tantôt habité. Mais quand il s'agit d'une terre inculte comme dans la région d'Agadez, on utilise le terme « ténére ».

Quoi qu'il en soit, le terme Sahara que nous utilisons aujourd'hui ne remonte pas au-delà de la conquête arabe. Le mot arabe Sahara désigne non pas un lieu désert mais plutôt une terre inculte. Mais il faut reconnaître que d'ordinaire, une terre inculte est le plus souvent très peu habitée. Pour le désert à proprement parler les termes *khilâ* ou *bâdiyya* paraissent plus idoines. Le nom Sahara se rattacherait plutôt à une notion de couleur : il s'agirait de la couleur ocre avec ses différentes nuances jaunes et rouges. Certains linguistes considèrent que le nom Sahara serait plutôt un adjectif substantivé : c'est le féminin de l'adjectif « *ashar* » qui signifie ocre jaune, fauve. Peut-être faut-il ajouter que la racine connote les notions de vacuité, de vastitude et de chaleur.

Le nom du Sahara est attesté dans la poésie préislamique, appliqué à certaines parties du désert d'Arabie. Dans sa Mu'allaqa, Imrû' I-Qays l'utilise comme un nom commun identifié par un anthroponyme ou ethnonyme, Ghabît. D'après l'orientaliste Capot-Rey, la première attestation du mot « Sahara » comme toponyme pour désigner l'intérieur de la tripolitaine, est présente dans l'ouvrage que l'Égyptien Ibn Abd el Hakam (803-871) a consacré à la conquête de l'Ifriquiya où la locution *ard es Sahrâ'* « la terre du Sahara » désigne l'intérieur de la Tripolitaine. On le retrouve chez El Bekri, Idrisi, Ibn Khaldoun, sans qu'il soit possible de lui y assigner un sens géographique précis.

Le Sahara est multiple : ses paysages sont riches et variés. Il y a huit millions d'années, il était parsemé de lacs aujourd'hui asséchés. On y trouve trois types de déserts : de sable, de pierre, et de terre glaise et de gravier. Il recèle de nombreuses rivières souterraines provenant du massif de l'Atlas. Lorsqu'elles remontent, des oasis sont créées et la région devient fertile. La Sahara se présente comme une mer sans eaux, dit-on. Voilà une séduisante métaphore qui n'a pas échappé aux auteurs de l'Antiquité gréco-latine. Certains philologues ont cru trouver un rapport linguistique entre la mer et le désert : on a fait venir le nom latin « *mare* » du sanscrit « *marou* » qui désignerait le désert. Quant à la métaphore, Salluste, Pomponius Méla, Diodore de Sicile l'ont parfaitement adoptée. Parlant du désert, c'est-à-dire du Sahara, Salluste (Jug., LXXIX, 6) écrit : « Dans ces contrées, non moins qu'en pleine mer, la tempête empêche d'avancer. Lorsque le vent souffle sur cette plaine unie et sans végétation, il soulève des nuages de sable qui, chassés avec une grande force, emplissent la bouche et les yeux des voyageurs, masquent la vue, et retardent la marche. »

Pomponius Méla (I, 39) écrit : « Le vent violent du sud pousse les sables comme les vagues de la mer. Pour Diodore de Sicile, III, 50 « La région qui s'étend vers le midi et où s'engendre le nitre est stérile et manque d'eau. Dénuée de tout paysage accidenté, elle ressemble à une mer. »

De part et d'autre du Sahara, s'étendent, au Nord, les pays d'Afrique Blanche, et, au Sud ceux de l'Afrique Noire : des aires culturelles immenses, avec des ethnies, des langues, des religions, des us et des coutumes, des arts, des visions du monde. Malgré ses immenses solitudes et la sévérité des contraintes qu'il impose à la vie, le Sahara ne semble pas avoir constitué une barrière. La circulation y est active et remonte aux âges de la pierre. Les peintures et les gravures rupestres du Tassili, de l'Akakus et du Fezzan en sont un témoignage éloquent.

La traversée du Sahara séduisait les Anciens. Nous devons à Hérodote un récit qui atteste l'ancienneté de certains exploits suscités par le désir de connaître l'au-delà du Sahara : il s'agit d'une aventure conçue et réalisée par des jeunes qui appartiennent à la grande tribu des Nasamons qui vivaient sur la lisière du Sahara. Voici le récit d'Hérodote II, 32 : « J'ai appris, dit-il, de quelques Cyrénéens qui, ayant été consultés, à ce qu'ils me dirent, l'oracle de Jupiter Ammon, eurent un entretien avec Étéarque, roi du pays. Insensiblement la conversation tomba sur les sources du Nil, et l'on prétendit qu'elles étaient inconnues. Étéarque leur raconta qu'un jour des Nasamons arrivèrent à sa cour. Les Nasamons sont un peuple de Libye qui habite la Syrte, et un pays de peu d'étendue à l'orient de la Syrte. Leur ayant demandé s'ils avaient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de Libye, ils lui répondirent que, parmi les familles les plus puissantes du pays, des jeunes gens, parvenus à l'âge viril, et pleins d'emportement, imaginèrent, entre autres extravagances, de tirer au sort cinq d'entre eux pour reconnaître les déserts de la Libye, et tâcher d'y pénétrer plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Toute la côte de la Libye qui borde la mer septentrionale (la Méditerranée) depuis l'Égypte jusqu'au promontoire Soloëis, où se termine cette troisième partie du monde, est occupée par les Libyens et par diverses nations libyennes, à la réserve de ce qu'y possèdent les Grecs et les Phéniciens ; mais, dans l'intérieur des terres, au-dessus de la côte maritime et des peuples qui la bordent, est une contrée remplie de bêtes féroces. Au-delà de cette contrée, on ne trouve plus que du sable, qu'un pays prodigieusement aride et absolument désert.

Ces jeunes gens, envoyés par leurs compagnons avec de bonnes provisions d'eau et de vivres, parcoururent d'abord des pays habités ; ensuite ils arrivèrent dans un pays rempli de bêtes féroces ; de là, continuant leur route à l'ouest à travers les déserts, ils aperçurent, après avoir longtemps marché dans un pays très sablonneux, une plaine où il y avait des arbres. S'en étant approchés, ils mangèrent des fruits que ces arbres portaient. Tandis qu'ils en mangeaient, de petits hommes, d'une taille au - dessous de la moyenne, fondirent sûr eux, et les emmenèrent par force. Les Nasamons n'entendaient point leur langue, et ces petits hommes ne comprenaient rien à celle des Nasamons. On les mena par des lieux marécageux ; après les avoir traversés, ils arrivèrent à une ville dont tous les habitants étaient noirs, et de la même taille que ceux qui les y avaient conduits. Une grande rivière, dans laquelle il y avait des crocodiles, coulait le long de cette ville de l'ouest à l'est ». Dans ce récit, nous percevons l'attrait que l'au-delà du Sahara exerçait sur les populations qui vivaient autour des oasis qui verdoyaient au cœur du Sahara. Les jeunes Nasamons étaient donc animés par la curiosité et le désir de connaître.

Au début de notre ère, l'Empire romain était en pleine expansion et les riches colonies d'Afrique devaient être pacifiées et protégées. En 20 avant J.C., le proconsul d'Afrique L. Cornelius Balbus partit à la conquête du pays des Garamantes et s'empara de sa capitale Garama, (16) aujourd'hui Germaqui s'écrit également Djerma. Mais la domination romaine était précaire et quelques années plus tard, les Garamantes (17) aidèrent ouvertement l'ancien mercenaire numide Tacfarinas qui menait un grand mouvement de révolte contre Rome. La paix s'instaura pour quelques décennies, mais à la mort de l'empereur Vespasien, en 70 de notre ère, ils s'immiscèrent dans la vie politique de l'empire en répondant à l'appel des habitants d'Oea, l'actuelle Tripoli, qu'ils aidèrent à assiéger et piller l'opulente Leptis Magna. Il fallut attendre l'avènement de Septime Sévère pour que la Pax romana s'étende sur la région. Les routes, devenues plus sûres, permirent un nouveau développement du commerce et le pays des Garamantes connut alors son apogée. Nous pouvons avoir une

bonne idée de ce qu'était la vie quotidienne de la garnison d'un poste romain du Sahara libyen pacifié grâce aux *ostraca* (18) : il s'agit de tessons de poterie épigraphes trouvés à Bu Njem et déchiffrés par Robert Marichal, membre de L'Institut. (19) Nous devons à Stéphane Gsell de précieuses informations sur les Garamantes et sur le rôle d'intermédiaires qu'ils avaient joué depuis la très haute antiquité entre les peuples qui vivaient de part et d'autre du Sahara. Hérodote (IV, 183) disait que les Garamantes « donnent la chasse sur leurs chars à quatre chevaux aux Troglodytes Ethiopiens ; car les Troglodytes Ethiopiens sont les plus rapides à la course de tous les hommes sur qui nous entendons faire des récits ». A côté du commerce, les Garamantes pratiquaient l'agriculture oasisienne : Ils apportent de la terre sur le sel, et, cela fait, ensemencent. La route la plus directe aboutit chez les Lotophages. Or, il est communément admis que les Lotophages habitaient l'île tunisienne de Djerba qui se nommait Gerba dont l'un des évêques était présent à Carthage lors de la Conférence organisée en 411 sous les auspices de Saint Augustin pour la paix et la concorde. Parmi les participants, il y avait donc l'évêque Quodvultdeus Gerbitanus, c'est-à-dire le Djerbien : le toponyme Gerba serait un doublé de Garama, tous deux issus de la racine libyco - berbère GRM ou GRB dont le contenu sémantique reste à établir. Les Garamantes traversaient le Sahara, chargés de marchandises qu'ils entreposaient aux emporia : Ils y apportaient sans doute des produits périssables et des bijoux dont les historiens de l'Antiquité mentionnaient l'escarboucle et peut-être l'or du Soudan. C'étaient sans doute ces précieuses marchandises qui flattaient l'appétit de certains Carthaginois comme Magon dont l'exploit a été recueilli par Athénée, un compilateur grec du troisième siècle de l'ère chrétienne, auteur du banquet des sophistes. Il rapporta que Magon, le Carthaginois aurait traversé le désert trois fois sans boire. Pour se nourrir, il se serait contenté d'aliments secs. C'était à l'époque de la Grande Carthage. (19)

A l'époque romaine, les Garamantes jouèrent le rôle d'intermédiaires entre le Nord et le Sud du Sahara. Strabon et Pline l'Ancien signalent des pierres précieuses : escarboucles et grenats. (20) Plus tard, au Moyen-âge et jusqu'à l'aube de l'ère

coloniale, les Maghrébins eurent à jouer un rôle considérable au profit des caravanes qui sillonnaient des pistes agrémentées de points d'eau, si nécessaires à nos voyageurs intrépides : de Sigilmassa, de Ghadamès, et de bien d'autres stations maghrébines, on partait pour des pays lointains dont les populations, les mœurs, les richesses et les cultes étaient différents : Tombouctou n'a pas fini de séduire et de faire rêver. On y échangeait des marchandises et des cultures. L'Islam est reçu de l'autre côté du Sahara parce qu'il proposait des solutions pour le matériel et le spirituel : des techniques, un aménagement de l'espace, la cité d'Allah, etc.

Mais au-delà de sa fonction de pont entre le Maghreb et ce que les Arabes appelaient Soudan le Sahara constitue un pont qui avait favorisé les échanges socio-économiques et le dialogue entre les peuples et les cultures. Peut-on ne pas penser à Théodore Monod ? Mais le Sahara n'a pas fini de faire rêver non seulement les artistes et les créateurs (21) mais également ceux qui ont des ambitions légitimes ou illégitimes. Pour les lettres et les arts, le discours serait trop long et risque d'être répétitif. Aussi avons-nous choisi de nous en tenir aux projets lucratifs voire juteux conçus soit par des ingénieurs soit par des militaires sans exclure les trop généreuses utopies.

Le chemin de fer transsaharien

Il y a d'abord le projet du chemin de fer transsaharien, dont le principal promoteur fut le polytechnicien Adolphe Duponchel. (22) Le projet se heurta aux Touaregs du Hoggar : l'expédition militaire du colonel Paul Flatters en février 1881, chargée d'en étudier la faisabilité, eut une fin tragique. L'idée d'un chemin de fer transsaharien relevait d'un rêve saint-simonien pour une Méditerranée perçue comme « un vaste forum entouré d'or et de pourpre, orné de guirlandes et de fleurs, autour duquel communieraient des peuples jusque-là divisés, tandis que les bateaux à vapeur reliaient des golfes où le chemin de fer déverserait les produits de l'industrie. » Mais Duponchel était loin de partager l'idée de la Méditerranée généreuse et solidaire des saint-simoniens. Son souci était de fonder les bases d'un empire

colonial solide, riche et durable. Ce rêve est aujourd'hui caduc. Les 4x4 permettent de traverser le Sahara. Les trafiquants ; les terroristes et autres aventuriers en profitent non sans tirer parti de toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies.

Le canal des Chotts

Pour lutter contre le désert et étendre les surfaces des terres utiles, il y'eut le rêve du canal reliant les chotts du Nord-Est saharien au golfe de Gabès. C'est la résurrection du fameux Lac Triton dont parle Hérodote. Conçu par le capitaine Élie Roudaire, ce projet, bien qu'il bénéficiât de l'appui de Ferdinand de Lesseps s'avéra plus chimérique encore que celui du transsaharien. On a très tôt attiré l'attention sur les incidences catastrophiques de ce projet : la ruine des oasis. Aussi fut-il abandonné dès 1885. Peut-être faut-il signaler qu'à ce rêve Jean-Louis Marçot a consacré un livre important pour dire que le projet du canal continue de hanter l'imaginaire. (23)

Les puits artésiens

À défaut de pouvoir envoyer le Sahara, on songea également, dès le début de la conquête de l'Algérie, à faire jaillir au moyen de puits artésiens les eaux qui gisaient dans ses profondeurs à la manière, pensait-on, d'une gigantesque mer souterraine. (24) Les habitants du Sahara connaissaient depuis longtemps l'usage du puits artésien, mais il s'agissait désormais, fort de moyens techniques dont ils ne disposaient pas, d'en multiplier le nombre et d'attacher ainsi les populations locales à leurs nouveaux maîtres. On eut tôt fait de déchanter. La découverte ultérieure de la gigantesque nappe aquifère connue comme le « continental intercalaire » a cependant montré qu'on n'avait pas eu tout à fait tort de rêver d'une mer souterraine. Les États du Maghreb tentent aujourd'hui d'en tirer profit, au moyen de réalisations techniques dont l'ambition n'a rien à envier aux utopies de l'époque coloniale.

L'énergie solaire pour une électricité propre

Tous ces projets visaient plus ou moins à faire disparaître le désert, perçu comme un obstacle devant l'ambition de l'homme du Nord. Dans la perception d'aujourd'hui, le Sahara doit perdurer

avec son aridité et sa chaleur afin qu'il puisse alimenter les capteurs solaires appelés à fournir aux deux rives de la Méditerranée une électricité propre. (25)

Malgré leur diversité, ces rêves générés par le Sahara semblent ignorer les peuples qui habitent cet immense espace aux ethnies et cultures. Ceux qui aspirent à exploiter le soleil saharien doivent prendre en compte que le Sahara n'est pas un désert. La population saharienne constitue une réalité anthropologique dont la connaissance, la reconnaissance et la participation sont nécessaires pour garantir la réussite de tout projet saharien.

Notes

- ¹ **Hérodote, II, 32**, où nous lisons : « Voici néanmoins ce que j'ai appris de quelques un entretien avec Étéarque, roi du pays. Insensiblement la conversation tomba sur les sources Cyrénéens qui, ayant été consultés, à ce qu'ils me dirent, l'oracle de Jupiter Ammon, eurent du Nil, et l'on prétendit qu'elles étaient inconnues. Étéarque leur raconta qu'un jour des Nasamons arrivèrent à sa cour. Les Nasamons sont un peuple de Libye qui habite la Syrte, et un pays de peu d'étendue à l'orient de la Syrte. Leur ayant demandé s'ils avaient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de Libye, ils lui répondirent que, parmi les familles les plus puissantes du pays, des jeunes gens, parvenus à l'âge viril, et pleins d'emporment, imaginèrent, entre autres extravagances, de tirer au sort cinq d'entre eux pour reconnaître les déserts de la Libye, et tâcher d'y pénétrer plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Toute la côte de la Libye qui borde la mer septentrionale (la Méditerranée) depuis l'Égypte jusqu'au promontoire Soloëis, où se termine cette troisième partie du monde, est occupée par les Libyens et par diverses nations libyennes, à la réserve de ce qu'y possèdent les Grecs et les Phéniciens ; mais, dans l'intérieur des terres, au-dessus de la côte maritime et des peuples qui la bordent, est une contrée remplie de bêtes féroces. Au-delà de cette contrée, on ne trouve plus que du sable, qu'un pays prodigieusement aride et absolument désert. »
- ² **Strabon, XVII, 3,23**, où nous lisons : Juste au-dessus « d'Augila » est le pays du silphium, puis vient une contrée déserte, inhabitée, après laquelle commence le territoire des Garamantes. La région qui produit le silphium forme une zone étroite qui se déroule comme un ruban toute en longueur et qui n'est guère moins desséchée que le désert : sa longueur de l'ouest à l'est est d'environ 1000 stades ; quant à sa largeur, elle ne dépasse guère 300 stades, à en juger du moins par les parties connues, car il y a lieu de supposer que le reste du pays situé sous le même parallèle jouit de la même température et présente d'aussi favorables conditions pour la végétation du silphium. Malheureusement la nécessité de franchir plusieurs déserts intermédiaires a empêché jusqu'à ce jour d'explorer cette région dans toute son étendue. Ajoutons qu'on ne connaît pas davantage ce qui est au-dessus d'Ammon et des autres oasis jusqu'à l'Éthiopie, et que nous ne saurions dire non plus quelles sont les vraies limites de l'Éthiopie et de la Libye même du côté le plus rapproché de l'Égypte, à plus forte raison du côté de l'Océan.
- ³ **Diodore de Sicile, III, 50** : où nous lisons : « La région qui s'étend vers le midi et où s'engendre le nitre, est stérile et manque d'eau. Dénuée de tout paysage accidenté, elle ressemble à une mer ; elle est limitée par le désert, où il est difficile de pénétrer. Aussi n'aperçoit-on jamais d'oiseaux dans l'air, et on n'y voit d'autre quadrupède que la gazelle et le bœuf ; aucun végétal, rien n'y repose la vue ; et dans l'intérieur du pays, on ne voit la terre couverte que d'immenses amas de sable. Mais autant ce pays est dépourvu de toutes les choses nécessaires à la vie, autant il est rempli de serpents de toutes espèces et de toute grandeur, et surtout de cérestes, dont les morsures sont mortelles. »

- ⁴ **Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, v, 34** : « Après les Nasamons habitent les Asbystes et les Maces ; au-delà de ceux-ci, les Garamantes à onze journées de marche de la grande Syrte vers l'occident, et entourés eux-mêmes de sables dans tous les sens : toutefois, ils trouvent sans peine des sources à la profondeur d'environ deux coudées ; car c'est là que refluent et séjournent les eaux de la Mauritanie ; ils emploient en guise de pierre, pour construire leurs maisons, des blocs de sel qu'ils taillent dans leurs montagnes. De ces peuples il y a quatre journées de marche du côté du couchant d'hiver jusqu'aux Troglodytes, avec lesquels on ne fait d'autre commerce que celui de la pierre précieuse que nous appelons escarboucle et qui est apportée d'Éthiopie. »
- ⁵ **El-Bekri, Description de l'Afrique septentrionale**, Traduction de Mac Guckin de Slane, Alger, 1913, 24-44. L'auteur y signale des villes et des itinéraires séparés par d'immenses déserts. A la fin du paragraphe 26, nous lisons : « Pour se rendre de Nefouça à Zouila, l'on se dirige d'abord vers la ville de Djaddou. De là on marche à travers **un désert et au milieu des sables**. Au terme « désert » correspond le terme arabe صحراء . Voici encore un exemple entre autres où El-Bekri mentionne le Sahara. C'est à la fin du paragraphe 37 où nous lisons : « D'Aoudjela à Senteriya, il y a dix journées de marche, à travers une plaine de sable où l'eau est très rare. » Là aussi, le terme « désert » de la version française traduit le terme arabe صحراء.
- ⁶ Pour le Sahara chez Ibn Battûta, voir Alia Baccar Bournaz, « A la découverte du Sahara avec Ibn Battûta » dans Mh. Hassine Fantar (Dir) *Le Sahara et l'homme, un savoir pour un savoir-faire ; Actes du colloque organisé à Douz du 27 au 29 décembre 2003*, pp. 31-37. Aux pages 36-37, l'auteur présente le récit d'Ibn Battûta en ces termes : « L'ouvrage d'Ibn Battûta est une riche mosaïque offerte au lecteur qui découvre le Sahara, sa morphologie, son climat, ses richesses minières, sa faune et flore, ses cultures, sa grande diversité ethnologique, l'art culinaire ainsi que l'art de s'orienter et de se diriger, les étapes sahariennes, véritables îlots de vie dans cet océan de sable. »
- ⁷ **Henri Lhote, Dans les campements Touaregs**, Paris, 1947. Idem, Les gravures rupestres de l'Oued Djerat (Tassili n'Ajjer), Mémoire du Centre de recherche anthropologique, préhistorique et ethnographique (C.R.A.P.E.) XV, 1975 et 1976. M. C. Chamla, *Les populations anciennes du sahara et des régions limitrophes*, Mémoire du C.R.A.P.E., Paris 1868.
- ⁸ **F. Mori**, Tadrart Acacus. Arte rupestre del Sahara preistorico, Turin, Einaudi, 1965.
- ⁹ **Théodore Monod, L'Émeraude des Garamantes - souvenirs d'un Saharien**, Actes Sud, 1992. **Gabriel Camps**, « Garamantes » in Jean Leclant dir. *Dictionnaire de l'Antiquité*, PUF, Paris, 2005, pp. 954-955.
- ¹⁰ **R. Marichal, Ostraka de Bu Njem**, Tripoli, 1992. René Rebuffat « Ara cerei », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 1982, 94, p. 911-919. **Idem** « Les fermiers du désert », *L'Africa romana V*, Sassari, 1988.
- ¹¹ **Mhamed Hassine Fantar**, *Le Sahara et l'homme, un savoir pour un savoir-faire* (Préface) Actes du colloque organisé à Douz du 27 au 29 décembre 2003 où nous lisons « Les géographes situent sa frontière septentrionale du côté des oasis où les dattes mûrissent sur le palmier qui, mieux que toute autre chose, symbolise le désert. Pour en fixer la limite méridionale, on considère qu'elle se confond avec l'apparition d'une plante dite cram-cram qui annonce les steppes du Soudan et du Niger. »
- ¹² **Pierre Cornet**, *Sahara, terre de demain*, Editions latines, 1957, p.54 où nous lisons : « La transition est lente entre le désert et la steppe... le critère qu'il a adopté est lié au paysage végétal. Au sud la limite du désert correspond à la disparition des pâturages du had et à l'apparition d'une plante tropicale Initi, appelée vulgairement « cram-cram », plante aux graines si piquantes et si tenaces que dans certaines régions, les indigènes, pour éviter qu'elles ne s'accrochent à leur vêtement, circulent nus en portant leurs vêtements sur la tête. Au nord, la limite du désert est celle d'un climat assurant naturellement la maturation des fruits du palmier. »
- ¹³ **Jean-François Six**, *Itinéraire Spirituel de Charles de Foucauld*, éditions du seuil, Paris, 1957. **Nicole Vray**, *Monsieur Monod, scientifique, voyageur et protestant*, Actes Sud, Arles, 2000. **Edmond Blattchen**, *L'intégrale des entretiens Théodore Monod*, Alice Editions, Bruxelles, 2000. A la page 60, Théodore Monod, répondant à la question s'il parle du sable comme d'un être vivant, dit : « Ce n'est pas vivant, mais c'est très mystérieux. C'est plein de problèmes, le sable : son origine, son mode de déplacement et surtout les résultats de ses accumulations. Les dunes sont faites par des accumulations de sable, naturellement. Le problème des dunes est celui, par conséquent, d'une classification des dunes est un problème encore loin

d'être résolu. On a déjà tenté de faire des classifications de la forme des dunes. J'en ai fait une moi-même, elle n'est probablement ni meilleure ni pire qu'une autre, mais c'est extraordinairement complexe. »

- ¹⁴ **Jean-Dominique Lajoux**, *Tassili n'Ajjer, art rupestre du Sahara préhistorique*, Le Chêne, Paris, 1976. **Idem** *Murs d'images. Art rupestre de la Tassili-n-Ajjer*, Arles, Errance. **Jean-Loïc Le Quellec**, *Périodisation et chronologie des images rupestres du Sahara central* « archive », *Préhistoires Méditerranéennes*, 2013 (4). **H.J. Hugot et M. Bruggmann**, *Sahar. Art rupestre*, Paris, 1999 ;
- ¹⁵ **Henri Lhote**, *A la découverte des fresques du Tassili*, Arthaud, Paris, 1958. **M. Hachid**, *Le Tassili des Ajjers*. Aux sources de L'Afrique
- ¹⁶ **Pol Troussel**, « Garama », dans *Encyclopédie berbère*, XIX, 1997, pp.2964-2269. L'article est suivi d'une riche bibliographie.
- ¹⁷ **Jehan Desanges**, « Garamantes » dans *Encyclopédie berbère*, XIX, 1997 pp. 2969-2971. L'article est suivi d'une riche bibliographie.
- ¹⁸ **Robert Marichal**, *Les ostraca de Bu Njem*, Tripoli, 1982.
- ¹⁹ **René Rebuffat**, « Les Romains et les routes caravanières africaines », dans *Le Sahara lien entre les peuples et les cultures. Actes du colloque organisé à Douz du 19 au 22 Décembre 2002*, pp. 221-260. L'article est suivi d'une riche bibliographie.
- ²⁰ **Théodore Monod**, « Le mythe de l'émeraude des Garamantes », dans *Antiquités africaines*, VIII, 1974, pp. 51-66.
- ²¹ **Majid El Houssi**, « A propos d'un été dans le Sahara d'Eugène Fromentin », dans *Actes du colloque organisé à Douzdu 19 au 22 Décembre 2002*, pp. 59-84.
- ²² **Adolphe Duponchel**, *Le chemin de fer transsaharien. Jonction coloniale entre l'Algérie et le Soudan. Études préliminaires du projet et rapport de mission avec cartes générale et géologie*, Montpellier, Boehm & Fils, 1878. **Marcel Cassou**, *Le transsaharien. L'échec sanglant de la mission Flatters*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- ²³ **Jean-Louis Marçot**, *Une mer au Sahara. Mirages de la colonisation : Algérie et Tunisie (1869-1887)*, Éditions de la Différence Paris, 2003.
- ²⁴ Voici une fiche d'actualité scientifique qui présente les résultats de recherche de l'IRD où nous lisons. « Le Sahara regorge d'importantes quantités d'eau stockées en profondeur et héritées de périodes anciennes. Une étude récente de l'IRD et de ses partenaires vient de montrer que ces nappes ne sont pas totalement fossiles, mais sont réalimentées chaque année. Grâce à une méthode s'appuyant sur des données obtenues par satellite, les chercheurs ont estimé les variations du volume d'eau qui gît sous le désert du Sahara septentrional : la recharge actuelle se serait élevée en moyenne à 1,4 km3 par an, pour la période 2003-2010. Cela représente 40 % des prélèvements effectués, essentiellement pour l'irrigation qui soutient l'économie oasienne. Ces apports ne compensent donc pas les prélèvements effectués, mais leur existence permet d'envisager une gestion durable de ces aquifères transfrontaliers, principale ressource en eau des régions semi-arides de l'Algérie et de la Tunisie. »
- ²⁵ Le soleil est notre bonne étoile ! C'est notre grand, et presque unique, pourvoyeur d'énergie sur Terre.

« Une mer sans eau » : le Sahara et la Méditerranée en concepts

Achim LICHTENBERGER

La Méditerranée fut un temps simplement « la grande Mer » et le Sahara « le grand Désert ». ¹ Ces deux espaces étaient démesurément vastes pour des humains prémodernes: la Méditerranée couvrait quelque 2.5 million km², le Sahara plus de 9 million km² (**fig. 1**).



Fig. 1 : Image satellitaire de la Méditerranée et de l'Afrique (http://upload.wikimedia.org/wikipedia/en/2/21/Africa_satellite_orthographic.jpg)

Les deux zones bordaient des pays densément peuplés avec lesquels elles étaient en contact. Bien qu'inhabités, les espaces formés par le Sahara et la Méditerranée étaient utilisés à des fins de voyage et de commerce et offraient des oasis et des îles qui répondaient à des besoins urgents en eau fraîche et en vivres.

Ces deux espaces constituaient des barrières et des ponts entre des mondes qu'ils pouvaient éventuellement relier.² Mais ce n'est qu'une partie de l'histoire. La Méditerranée et le Sahara n'étaient pas seulement des espaces autour desquels s'assemblaient d'autres espaces ; c'étaient aussi deux larges espaces interconnectés et aucun des deux ne peut être vu et compris sans l'autre.

L'objectif de cet article est de discuter, du point de vue d'un archéologue classique, si des concepts qui ont été développés pour comprendre l'histoire et l'archéologie de la Méditerranée peuvent être appliqués au Sahara. Tels concepts propres à la Méditerranée, est-il possible de les transposer au Sahara? Dans quelle mesure le Sahara peut-il réellement être comparé à la Méditerranée, à la Mer du Milieu ? Parallèlement, je voudrais définir avec précision certains aspects des relations entre les deux espaces. Dans cette entreprise, j'apporterai une attention particulière à la comparaison structurelle entre les deux zones. Mais commençons par cette question de base, dans quelle mesure un désert peut être comparé à une mer.

Le Sahara, une « mer sans eau »

Baħr bilā mā', une mer sans eau, est l'une des désignations en arabe pour le Sahara.³ Le terme paraît absurde, parce qu'on compare généralement des choses similaires. En outre, le désert et la mer semblent être opposés, l'un ayant peu ou pas d'eau, l'autre étant constitué d'eau. Aussi doit-il y avoir un troisième paramètre – *tertia comparationis* – qui suggère une telle comparaison. Et en effet, il est tout à fait évident. La taille énorme, l'uniformité et la monotonie ressentis à *première vue*, qu'elle soit de sable ou d'eau, et l'inhospitalité face à un séjour et à un établissement permanent justifient la comparaison d'un désert avec une mer. Mais ce n'est qu'une impression superficielle, une impression qui est aussi partiellement vraie. Cependant nous verrons qu'il y a des éléments moins superficiels dans la comparaison entre le désert et la mer. Plus structurels, ces éléments prouvent que la comparaison entre les deux est vraiment fondamentale.

Dès l'antiquité, le Sahara fut comparé à la mer.⁴ Diodore de Sicile (1^{er} siècle avant JC) décrit le Sahara comme « non cultivé et manquant de sources d'eau, (...) en apparence tel qu'une mer ».⁵ Salluste (1^{er} siècle avant JC) use aussi de cette connotation marine, quand il écrit au sujet du Sahara : « dans ces pays, une tempête est souvent aussi imprévisible que sur la mer ; en effet, quand le vent s'élève sur ces plaines étales et dénudées, il soulève du sol le sable et le pousse avec une telle violence qu'il remplit la bouche et les yeux. »⁶

La terminologie marine appliquée au Sahara peut aussi être relevée par d'autres exemples. Le plus évident est le terme médiéval de « vaisseau du désert » pour signifier le chameau.⁷ En effet, les caravanes de commerce traversent le désert comme des navires et, après la domestication des chameaux au 1^{er} millénaire avant JC, ces animaux ont pu être utilisés sur des distances beaucoup plus longues entre les oasis que les ânes. De semblables innovations « techniques » ou « culturelles » dans la construction des bateaux a aussi facilité les voyages par la mer dans la Méditerranée. Mais, comme le souligne Peregrine Horden, la comparaison entre bateaux et chameaux a aussi ses limites, puisque les chameaux ne sont pas des objets et qu'ils apportent beaucoup plus que ne le peuvent ces bateaux : « les bateaux ne peuvent pas fournir du lait pour la subsistance quotidienne, pas plus qu'ils ne peuvent se reproduire ».⁸ D'un autre côté, les chameaux ont dû s'adapter à la nature environnante, ils ont été déplacés par groupes et leur plage d'opération était beaucoup plus réduite que celle des bateaux sur la mer. Pour le commerce transsaharien, différents types de chameaux étaient utilisés, par ex. ils devaient être changés entre la zone correspondant au Nord du Fezzan et au Sud du Fezzan, parce qu'ils étaient adaptés à différents types de terrain.⁹ En Méditerranée, on pratique aussi le commerce sur des courtes et moyennes distances, mais les bateaux, étant très flexibles, pouvaient aussi franchir de larges distances, et c'est là une différence importante entre les deux types de vaisseaux.¹⁰ La notion de navire du désert était si prégnante qu'un ingénieur allemand de la fin des années 1920 et du début des années 1930 fit des plans pour construire de vrais

bateaux pour le désert, mais cette idée – même s'il alla jusqu'à construire un modèle – ne fut bien sûr jamais réalisée (fig. 2-3).¹¹



Fig. 2 : Modèle miniature du « vaisseau du désert » construit par l'ingénieur allemand Bischoff (Archives fédérales allemandes, no. 102-12485)

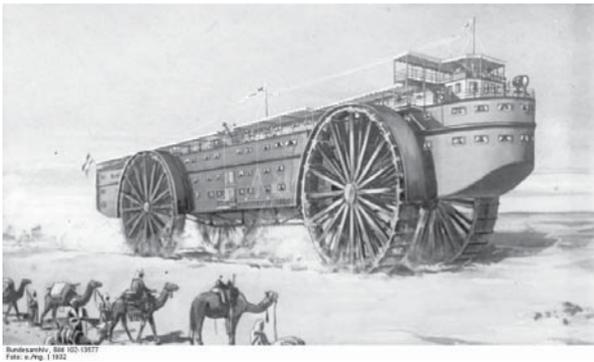


Fig. 3 : Schéma du « Vaisseau du désert » construit par l'ingénieur allemand Bischoff (Archives fédérales allemandes, no. 102.13577)

Un autre terme marin connecté au Sahara est le nom de Sahel, la zone bordant le Sud du Sahara. *Sāḥil* est le terme arabe pour « côte, rivage »,¹² et il tient son nom du paysage et de la végétation, qui diffèrent largement de ceux du Sahara. Du fait de son climat différent et de la disponibilité de l'eau, le Sahel disposait d'une riche végétation et, pour le voyageur venant du Nord, du Sahara aride, cette vue évoquait un rivage de la « mer

désertique », l'impression d'une côte séparant le sable du désert. Ainsi, nous trouvons à nouveau les preuves d'une terminologie marine.

Une telle terminologie marine appliquée au Sahara ne se rapportait pas nécessairement à la Méditerranée. Elle se référait à la mer en général, et nous ne savons pas quelle réelle expérience les gens qui usaient d'une telle terminologie avaient de la mer. Est-ce que des gens familiarisés avec la mer ont inventé ces termes, ou bien étaient-ils employés par des gens qui avaient seulement des liens distendus avec la mer. Nous ne savons pas non plus si ces gens avaient en tête une mer précise, et si oui, laquelle. Même si j'aurais tendance à supposer que c'était la Méditerranée, nous ne pouvons pas exclure qu'elle pouvait être comparée à la mer Rouge, voire à l'Atlantique.

Même si nous ne savons pas à quelle mer les gens faisaient allusion, nous savons au moins depuis l'antiquité que les observateurs extérieurs n'associaient pas le Sahara avec des notions romantiques sur la mer. Pour certains Romains, le Sahara était simplement *Libyae deserta*, la Libye inhabitée.¹³ C'est là une approche explicitement terrestre pour imaginer cet espace.¹⁴

La Méditerranée en concepts et en définitions

Dans la sphère académique des études de zones, la Méditerranée a fait l'objet d'une grande attention ces dernières décennies. Deux ouvrages fondamentaux ont considérablement stimulé l'étude de l'histoire de la Méditerranée associée à l'histoire culturelle, et ces ouvrages ont été à la base d'un nouveau domaine académique, « Les études méditerranéennes ». L'un des pères fondateurs de cette discipline était Fernand Braudel, qui a publié en 1949 la première édition de sa thèse de doctorat, plus tard traduite en plusieurs langues : « La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II ». ¹⁵ Dans son ouvrage, qui a été enrichi pour comprendre trois volumes, Braudel divise l'histoire en trois strates différentes et, ce faisant, il prend explicitement en compte l'environnement naturel et ses effets sur les processus historiques. Les strates historiques sont des couches de temps, caractérisées par le rythme des changements et du développement. Le niveau

qui change le plus vite est celui de l'« histoire événementielle ». C'est le niveau auquel les décisions sont prises et les événements politiques se produisent, une histoire axée sur le court terme qui, à l'évidence, est le fait des hommes. Le deuxième niveau est celui d'une « longue durée ». C'est le niveau auquel l'histoire se déroule, mais beaucoup plus lentement, tandis que des caractéristiques et des structures du passé perdurent. Les conditions sociales, économiques, religieuses et culturelles ont d'importantes répercussions sur les structures, ce qui conduit à un changement seulement graduel dans un contexte de forte continuité. Le dernier niveau d'histoire est l'« histoire quasi-immobile » ou « géohistoire ». C'est le niveau historique de conditions qui ne changent presque pas, comme le climat et la géographie, dans notre cas le caractère désertique du Sahara ou le caractère marin de la Méditerranée. A ce niveau, seuls des changements très lents peuvent être observés, mais ils se produisent pourtant ; ainsi, au Sahara, durant des périodes où le climat était plus humide, il a dû être possible pour des hommes préhistoriques de traverser le désert le long d'un corridor du Sud vers le Nord.¹⁶

Ce dernier niveau, celui de la « géohistoire », particulièrement pertinent pour les études méditerranéennes transdisciplinaires, pourrait servir de modèle pour conceptualiser le Sahara. Il nous fournit un modèle, ou au moins une description de ce qu'est la Méditerranée, et du type de cadre naturel qu'elle offre pour accueillir des processus historiques. Braudel militait fortement en faveur de l'unité de la Méditerranée, en faveur d'une zone qui offre des conditions naturelles similaires, une végétation et une agriculture similaires, et des stratégies économiques similaires. Il voyait aussi dans la mer un moyen idéal pour communiquer ou établir le contact, débouchant sur une certaine homogénéisation culturelle. Une caractéristique de la Méditerranée pré-moderne est, par exemple, la culture des olives et de la vigne. En même temps, ces produits démarquent pour Braudel les limites géographiques de la Méditerranée. On recourt à un critère similaire pour fixer les limites géographiques du Sahara : Braudel voit la culture du palmier dattier dans les oasis du Sahara comme un signe de

délimitation des frontières du désert et un moyen de définir le Sahara.¹⁷

Même si Braudel faisait des distinctions entre les régions méditerranéennes, il a brossé un tableau uniforme de la Méditerranée, démarche qui a stimulé un débat fructueux sur la Méditerranée. L'unité de la Méditerranée a rencontré une certaine opposition, parce qu'elle conceptualise une vaste zone qui est en fait beaucoup plus complexe et hétérogène. On observe une discussion similaire sur l'unité et la diversité dans la définition du Sahara. On observe parfois des tendances globalisantes quand on parle « du Sahara » comme d'une entité homogène, mais d'autres voix s'élèvent aussi, qui plaident avec véhémence pour une diversité complexe de sous-régions, voire de plusieurs Saharas.¹⁸ A l'évidence, il est impossible de revendiquer une unité géographique et climatique du Sahara, puisqu'il recèle une quantité de paysages et de régions différentes qui offrent des conditions distinctes, avec pour conséquences des structures sociales et des stratégies économiques différentes.

Un autre pas vers la conceptualisation de la Méditerranée a été franchi par Peregrine Horden et Nicholas Purcell dans « La mer corruptrice. Une étude de l'histoire de la Méditerranée » (« The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History »), ouvrage paru en 2000.¹⁹ Cette étude monumentale, qui a certes été stimulée par Braudel, ne plaide pas pour une unité de la Méditerranée, mais bien plutôt pour une complexité et une fragmentation. A leur opinion, la Méditerranée ancienne et médiévale était caractérisée par des « micro-régions ». Ces « micro-régions » étaient économiquement et culturellement spécialisées, avaient leurs propres approches distinctives quant à la gestion des risques, étaient donc très différentes les unes des autres. Cependant elles étaient aussi très reliées les unes aux autres et connectées entre elles par la mer. Ce phénomène est qualifié par Horden et Purcell de « connectivité ». La « connectivité » est fournie par la Méditerranée avec ses côtes, ses ports et ses îles. Bien sûr, cette connectivité n'est pas simplement donnée, mais plutôt modelée par l'homme, puisque

des gens doivent travailler activement à sa mise en œuvre. Ce nouveau modèle présenté par Horden et Purcell, avec différentes « micro-régions » est un pas important en avant, dans la mesure où il nous aide à comprendre à la fois l'homogénéité culturelle superficielle de la Méditerranée ancienne, mais aussi son caractère local et individuel. La connectivité est toujours potentielle et non obligatoire. Ce modèle aide à comprendre et à décrire comment, par exemple, l'*Imperium Romanum* a imposé une hégémonie culturelle sur les sociétés méditerranéennes locales. Mais cette hégémonie culturelle n'était pas absolue, et les communautés locales étaient en mesure de sélectionner quels éléments elles souhaitaient adopter ou qu'elles trouvaient attirants. Ce phénomène a façonné un espace méditerranéen dans lequel les choses et les idées étaient disponibles par le biais du commerce et de la communication et au sein duquel les communautés locales, notamment leurs élites, disposaient d'une liberté de choix considérable. Par ailleurs, la spécialisation en « micro-régions » a résulté dans des entités locales culturellement sûres d'elles-mêmes. Nous allons voir que même si un tel modèle peut partiellement être appliqué au Sahara, quelques différences subsistent quand même.

Considérer le Sahara avec des yeux de spécialiste de la Méditerranée

Bien sûr, Braudel, Horden, Purcell et d'autres reconnaissaient qu'on peut comparer le Sahara en tant qu'espace à la Méditerranée, et qu'on peut détecter un échange et des mécanismes commerciaux structurés de façon similaire : la mer et le désert peuvent tout aussi bien faciliter qu'entraver le contact.²⁰ Braudel mettait l'accent sur le vide du Sahara et sur sa fonction en tant que zone de transit.²¹ Cependant, il ne poussait pas trop loin la comparaison avec la Méditerranée. Horden et Purcell, dans leur « Mer corruptrice », ont aussi observé que certains éléments pouvaient être observés, en faisant référence en particulier à la notion d'insularité. Ils ont souligné la présence d'îles « virtuelles », en voyant en particulier la Cyrénaïque comme l'une de ces îles

entourées par le désert et la mer.²² Ce sujet a ensuite été développé par Brent D. Shaw (**fig. 4**).²³



Fig. 4 : L'Afrique du Nord en tant que suite d'environnements insulaires (Shaw 2005, 98 figure 3)

De telles îles virtuelles existent aussi à l'intérieur du Sahara, un sujet auquel nous reviendrons bientôt.

La comparaison la plus explicite entre la Méditerranée et le Sahara a été faite par David Abulafia ; il évoque les « voisins méditerranéens » et « le désert saharien méditerranéen ». ²⁴ Le principal point de comparaison d'Abulafia est le commerce juif médiéval autour du Sahara, qu'il compare aux réseaux commerciaux méditerranéens. Abulafia voit le Sahara comme une zone de contact : « Le Sahara était une véritable Méditerranée, dans ce sens qu'il mettait en contact des cultures très différentes, et à travers ces espaces ouverts, ils n'apportaient pas seulement des articles de commerce, mais aussi des idées, notamment religieuses, et des styles d'architecture propres à la culture musulmane qu'ils implantaient dans les extrémités septentrionales de l'Afrique noire. » ²⁵ Mais Abulafia souligne aussi les différences entre les deux Méditerranées quand il note que, par exemple, dans des zones dominées par les nomades touaregs, le Sahara n'était pas une « mer ouverte », puisque des connaissances très spécialisées étaient nécessaires pour naviguer dans un contexte sécuritaire fragile. Mais bien sûr la Méditerranée, elle aussi, connaissait la piraterie. ²⁶

Dans les pages qui suivent, je voudrais évoquer deux caractéristiques de la Méditerranée et du Sahara qui méritent une attention particulière : les îles et les rivières, ou oueds.

Les îles

Un aspect important quand on se penche sur les caractéristiques de la Méditerranée est le concept d'insularité.²⁷ Les îles ont un statut spécifique à l'intérieur de la Méditerranée. D'une part, ce sont des espaces éloignés, isolés, confinés, mais d'autre part leur emplacement au milieu de la mer et les ports qu'elles offraient en faisaient des points nodaux importants dans les réseaux commerciaux méditerranéens.

Les oasis sont parfois comparées à des îles,²⁸ puisqu'elles fournissent des conditions selon lesquelles il est possible de vivre dans le désert. Cependant, cette comparaison n'est pas exacte à 100 %, puisqu'il y a des différences importantes. Tandis que les îles ont été formées naturellement, les oasis sont fortement artificielles, elles exigent une gestion de l'eau et des techniques de culture.²⁹ Sans une telle maintenance, elles retourneraient au désert. Une autre différence flagrante entre les îles et les oasis est que les oasis ne sont jamais économiquement indépendantes. Elles ont toujours été dépendantes des importations et ont surtout cultivé les dattes pour leurs exportations. Les oasis offrent une faible variété de production agricole, et peuvent donc difficilement être comparées à des îles de la Méditerranée.

Pour trouver quelque chose de semblable, il nous faut considérer des espaces plus larges disposant d'une production et d'une organisation sociale plus complexes. De telles îles virtuelles dans l'espace saharien, qui ont aussi développé une civilisation caractéristique, peuvent être comparées à des îles méditerranéennes plus grandes, telles que la Sardaigne, la Sicile, Chypre ou la Crète, qui offrent des profils culturels bien distincts, qui diffèrent considérablement d'autres cultures méditerranéennes, même si elles en ont subi l'influence. Ces civilisations insulaires ne peuvent être comprises que dans un contexte méditerranéen spécifique. La Cyrénaïque a déjà été mentionnée comme une telle

île virtuelle, même si c'est un cas spécial, située à l'extrémité du Sahara et longeant la Méditerranée.

Une autre île saharienne comparable fait partie de la région du Fezzan au Sud-Ouest de la Libye, qui, ces dernières années, a fait l'objet d'un impressionnant champ de prospection ces dernières années par David Mattingly (**fig. 5**).³⁰



Fig. 5 : Routes commerciales sahariennes dans l'antiquité (Wilson 2012, 412 figure 1)

Dans l'antiquité, la civilisation dite des Garamantes a fleuri au Fezzan. Leur capitale, Garama, était située dans l'une des rares zones assez étendues du Sahara qui permettaient un établissement permanent. C'était l'une des régions à basse altitude qui disposaient de plusieurs oasis, un archipel, pourrait-on dire, si l'on veut s'en tenir à la terminologie insulaire. Ce royaume saharien, entouré de tous côtés par le désert, était cependant connecté via des routes commerciales à d'autres espaces ; il contrôlait non seulement une partie du commerce entre l'Afrique sub-saharienne et la Méditerranée, mais aussi des routes d'Est en Ouest.³¹ Cette civilisation, qui a fleuri dans les quatre premiers siècles de notre ère, était basée sur le système *foggara* d'approvisionnement en eau, soit des canaux d'irrigation souterrains qui utilisaient les ressources en eaux souterraines.³² Cet approvisionnement en eau permettait aux Garamantes de

constituer des établissements permanents sur la ceinture de l'oasis. Sur le plan économique, les Garamantes ne jouaient pas seulement un rôle d'intermédiaires en matière de commerce de produits de base passant à travers leur royaume ; ils se consacraient aussi à la production de sel et à la vente de produits agricoles. Ils faisaient pousser des dattes, mais aussi du coton, du raisin, des céréales entre autres fruits. Les Garamantes pratiquaient aussi l'art de la forge, produisaient des bijoux et exportaient de la cornaline.³³ Certains produits tels que le sel étaient exportés vers le Sud, d'autres, tels que les textiles, vers le Nord.

Fait remarquable, la route trans-saharienne dont Fezzan faisait partie, qui débouchait sur l'Afrique du Nord punique, était ainsi directement connectée à l'un des systèmes commerciaux les plus importants et les plus anciens de la Méditerranée, celui des Phéniciens.³⁴ Il est à noter que le système d'échanges commerciaux des Garamantes entre la Méditerranée de l'Afrique du Nord punique et l'Afrique sub-saharienne avait deux destinations sur le continent : le Lac Tchad et la boucle du Niger. Les deux routes semblent avoir été contrôlées par les Garamantes.

Des contacts commerciaux, mais aussi des conflits militaires ont marqué les relations entre la Méditerranée et les Garamantes : En 21/20 avant JC, les Romains sous L. Cornelius Balbus, proconsul de l'Africa Proconsularis, marcha sur le Fezzan et vainquit les Garamantes.³⁵ Mais de toute évidence le royaume des Garamantes ne fut pas occupé par les Romains ou réduit en province romaine.³⁶

Avec la civilisation des Garamantes, nous pouvons voir deux aspects caractéristiques de l'insularité. D'une part, nous observons un extrême isolement, avec une civilisation très spécifique et caractéristique qui peut être facilement distinguée d'autres cultures. Mais par ailleurs, nous constatons une forte connectivité avec d'autres régions. Cette connectivité, basée sur les routes commerciales à travers le Sahara, est facile à reconstituer, par exemple via le mouvement des biens en provenance de la Méditerranée. Ce phénomène peut être observé

à partir des tombes et des coutumes funéraires garamantes. Quand on observe les tombes, on constate que des coutumes très spécifiques aux Garamantes étaient observées, notamment avec des tables d'offrandes, des stèles comprenant des hanaps en corne et des sépultures contractées (**fig. 6**).³⁷



Fig. 6 : Modèle de tombe garamante avec cercle en pierre, sépulture contractée, table d'offrande et stèle à hanap en corne (Ruprechtsberger 1997, 45 fig. 66)

Ces éléments peuvent clairement être vus comme quelque chose de spécifique et de caractéristique de la culture garamante (même si des éléments individuels sont influencés par la Phénicie). Mais on peut aussi déceler des influences beaucoup plus fortes et directes de la Méditerranée. L'exemple le plus illustre est le tombeau dit « mausolée de Germa » ou *Gasr al-Watwat* au Sud-Ouest de Garama (**fig. 7-8**).³⁸

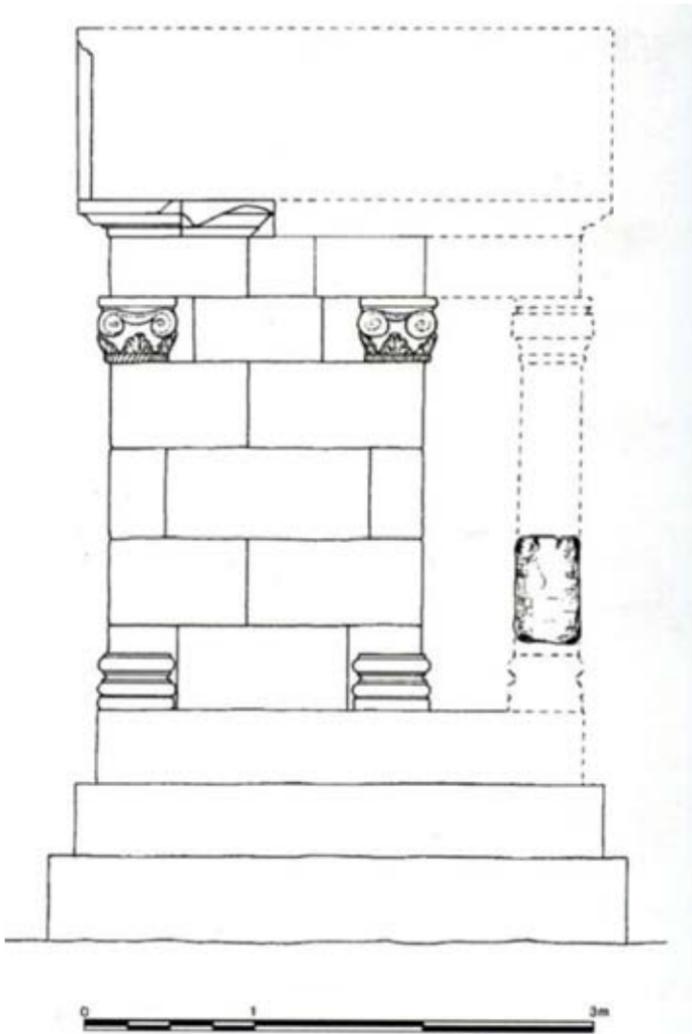


Fig. 7 : Mausolée al-Watwat : façade Est avant sa restauration (Photo : Charles Daniels, avec l'autorisation des archives de la Société d'Etudes libyennes, Université de Leicester. Mattingly (éd.) 2007, 106 Figure 10.2)



Fig. 8 : Mausolée al-Watwat : reconstruction, façade Nord (Dessin : Charles Daniels/Projet Fazzan, avec l'autorisation des archives de la Société d'Etudes libyennes, Université de Leicester. Mattingly (éd.) 2007, 106 Figure 10.4)

C'est une tombe de type niche, avec un mélange de colonnes ioniennes et corinthiennes, clairement influencée par le vocabulaire et les concepts architecturaux méditerranéens. De même, des objets funéraires étaient souvent importés et l'on trouve des lampes et de la poterie romaine, entre autres objets dans les tombes garamantes (**fig. 9**).³⁹

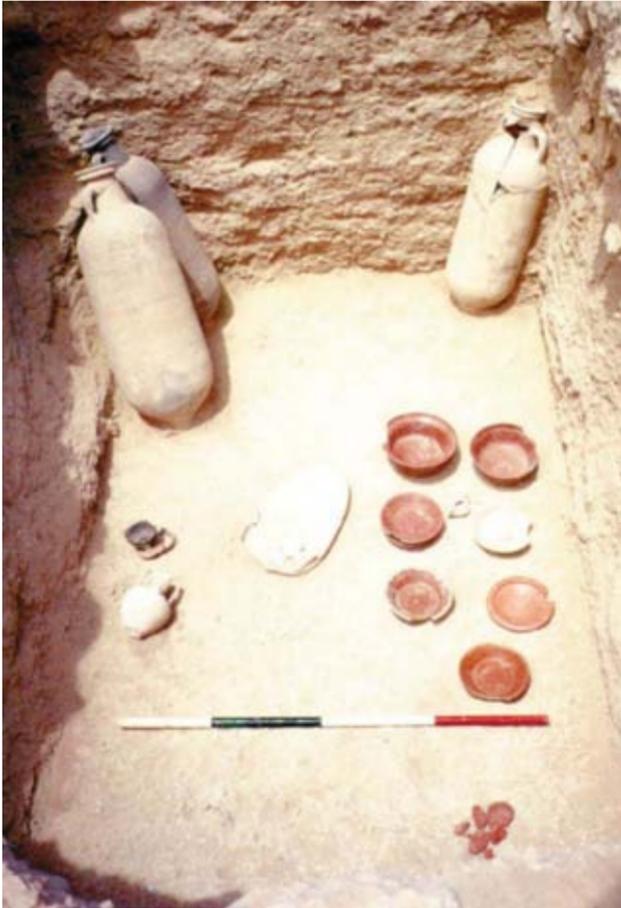


Fig. 9 : Garama : Tombe 15 avec poteries méditerranéennes importées (Photo : Charles Daniels, avec l'autorisation des archives de la Société d'Etudes libyennes, Université de Leicester. Mattingly (éd.) 2007, 125 Figure 11.24)

Ces objets, directement importés, n'influençaient que partiellement et, dans une certaine mesure, superficiellement la culture matérielle locale. Les poteries et les lampes romaines, par exemple, n'inspiraient pas les artisans locaux, mais la sculpture architecturale, comme les colonnes ioniques simplifiées, fut adoptée par l'artisanat local et les artisans venant de la Tripolitaine.⁴⁰ Des articles courants étaient importés de Tripolitaine, seule de la poterie était produite localement.⁴¹ Cette

poterie ne trahit pas d'influences méditerranéennes mais est au contraire fermement implantée dans la tradition ouest-africaine.⁴² Pourtant, on peut constater qu'une adoption sélective de la culture romaine (ou méditerranéenne) a été opérée ; la qualité de ce type d'influence culturelle dépendait probablement de la connectivité spécifique qu'offrait le paysage naturel du Sahara, une connectivité similaire à ce qu'offre la Méditerranée. Il est généralement admis que l'élite locale, en particulier, était le promoteur de ce type d'importations méditerranéennes, mais la quantité considérable d'objets et de matériaux romains ou méditerranéens découverts au Fezzan implique que d'autres strates de la société bénéficiaient de ces articles.⁴³ Il est remarquable que ces denrées d'origine romaine semblent n'avoir pas ou presque pas été importées en Afrique sub-saharienne, indiquant que la nature de ce commerce n'était pas le commerce sur de longues distances, mais des distances courtes et moyennes.⁴⁴

Les fleuves

Un aspect qui n'a pas encore retenu toute l'attention auquel il a droit dans les études méditerranéennes est constitué par les rivières et leur relation à la Méditerranée. Il est évident que certains grands fleuves méditerranéens tels que le Nil, le Tibre et le Rhône, étaient d'importantes routes de commerce qui favorisaient les échanges culturels. Marseille, à l'embouchure du Rhône, fut fondée dès le 7^{ème} siècle avant JC par Phocée, une importante cité d'Ionia, appartenant aujourd'hui à la Turquie.⁴⁵ Massalia (Marseille) servait de base pour le commerce de l'étain avec l'arrière-pays, et plus tard des cités romaines se développèrent le long du fleuve. Le fleuve servait de moyen de connexion viable avec la mer. Il en est de même pour le Nil, qui connectait même le Sahara avec la Méditerranée. A partir de ce fleuve, des routes commerciales conduisaient vers la Méditerranée au Nord et vers le Sahara au Sud. Dans le cas du Nil, le fleuve n'était pas seulement un moyen de transport, mais ses rives et son delta constituaient aussi des espaces de terre arable.

Le même phénomène s'applique au Sahara avec le fleuve du Niger sur la frange du Sud-Ouest du désert.⁴⁶ La Tombouctou médiévale, une cité située sur le grand coude du fleuve, était située à l'extrémité méridionale des routes de commerce transsaharien vers la Méditerranée. Là encore, on constate que le Sahara, tout comme la Méditerranée, était connecté aux régions avoisinantes par un autre système de communication géographique, soit un grand fleuve. Le contact entre les régions peut être retracé via le commerce d'esclaves noirs vers la Méditerranée.⁴⁷ Là encore, il est remarquable que la première preuve littéraire de cette route commerciale la relie à la Carthage punique au 4^{ème} siècle avant JC, laissant suggérer une connexion avec le réseau commercial phénicien en Méditerranée.⁴⁸ Cela vaudrait la peine de regarder plus en détails et dans une perspective comparative les rivières connectées à la mer ou le désert entre la Méditerranée et le Sahara.

Remarques finales

Quand on se penche sur le Sahara et la Méditerranée, il faut se placer dans la perspective suivante : d'une part on compare deux régions en tant que régions, en tant qu'espaces autonomes, et d'autre part on ne voit pas ces espaces comme isolés, mais en relation l'un avec l'autre. A l'évidence, les deux sont des systèmes à part entière, mais ce sont aussi des sous-systèmes au sein d'un système plus grand.⁴⁹ Appliquer des concepts et des modèles de la Méditerranée au Sahara, tels que ceux utilisés par Braudel, Horden et Purcell peut nous aider à mieux comprendre le désert.

La Méditerranée était une zone fragmentée avec de nombreuses « micro-régions ». C'est une raison pour laquelle, dans sa longue histoire, elle n'a été politiquement unifiée que pendant une courte période, sous l'*Imperium Romanum*. Rome eut toutes les rives de la Méditerranée sous son contrôle pendant près de 400 ans.⁵⁰

Cependant, dans l'histoire de la Méditerranée, ce fut l'exception. Les « rives » du Sahara, elles aussi, pouvaient être attribuées à la fragmentation du désert et à la qualité de la « connectivité » qui n'aboutit ni à une totale hégémonie, ni à une unité politique. Seul l'Islam fut en mesure de créer une zone culturellement homogène

au Sahara pendant un certain temps.⁵¹ Mais la fragmentation et la « connectivité » du Sahara, comme dans le cas de la Méditerranée, a eu pour conséquences des mouvements contraires et une hétérogénéité. L'unité des deux espaces a toujours été très fragile.

Le Sahara était une zone de passage jusqu'à un certain point, un passage entre des régions bien définies. Cela ne diminue pas l'importance de cette zone (il ne faut pas oublier non plus qu'il y avait beaucoup de mouvements de biens et de personnes vers le Sahara,⁵² et que des gens y vivaient), mais cela le rend comparable à la Méditerranée. La mer n'était pas non plus bien régulée, et même si les produits de la mer constituent un facteur important dans l'économie antique, la mer en elle-même n'était pas la zone clé, mais plutôt ce qui se trouvait au-delà, soit les côtes et l'arrière-pays. Les fleuves et les « îles » jouaient un rôle vital dans les deux systèmes, le Sahara et la Méditerranée, avec des fleuves qui reliaient les deux régions, soit directement, comme le Nil, soit indirectement, comme le Niger, constituant la fin (ou le départ) d'une route commerciale à travers le Sahara vers la Méditerranée.

Bibliographie

David Abulafia, *Mediterraneans (Les Méditerranéens)*, in : W. V. Harris (éd.), *Rethinking the Mediterranean (Repenser la Méditerranée)*, Oxford : Oxford University Press, 2005, 64-93.

David Abulafia, *The Great Sea. A Human History of the Mediterranean (La grande Mer. Une histoire humaine de la Méditerranée)*, London : Penguin, 2011.

Ralph A. Austen, *Sahara. Tausend Jahre Austausch von Ideen und Waren (Le Sahara. Mille ans d'échanges d'idées et de marchandises)*, Berlin : Wagenbach, 2012.

Jean Bisson, *Mythes et réalités d'un désert convoité. Le Sahara*, Paris : L'Harmattan, 2003.

Fernand Braudel, *Das Mittelmeer und die mediterrane Welt in der Epoche Philipps II. (La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II)*, I-III, Frankfurt : Suhrkamp, 1979.

Christy Constantakopoulou, *The Dance of the Islands. Insularity, Networks, the Athenian Empire and the Aegean World (La danse des îles. Insularité, réseaux, l'empire athénien et le monde égéen)*, Oxford : Oxford University Press, 2007.

Jehan Desanges, *Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.-C.)*, *Revue Africaine* 101, 1957, 5-43.

Jehan Desanges, Rom und das Innere Afrikas (Rome et l'Afrique de l'intérieur), in : Heinz Duchhardt, Jörg A. Schlumberger et Peter Segl (éd.), Afrika. Entdeckung und Erforschung eines Kontinents (L'Afrique. Découverte et exploration d'un continent), Cologne et Vienne : Böhlau, 1989, 31-50.

Sergio Fontana, I manufatti romani nei corredi funerari del Fezzan. Testimonianza dei commerci e della cultura dei Garamanti (I-III sec. d. C.), in : Pol Trousset (éd.), L'Afrique du Nord antique et médiévale, Productions et exportations africaines. Actualités archéologiques, Nancy : Éditions du CTHS, 1995, 405-420.

Maria C. Gatto, The Garamantes of the Fazzan : Imported Pottery and Local Productions (Les Garamantes du Fazzan : poteries importées et productions locales), in : Meetings between Cultures in the Ancient Mediterranean (Rencontre avec les cultures dans la Méditerranée antique), XVII Congresso Internazionale di Archeologia Classica, Roma 22-26 settembre 2008, Bollettino di Archeologia on line, volume speciale (http://www.bollettinodiarcheologiaonline.beniculturali.it/documenti/generale/3_GATTO.pdf).

Maria C. Gatto et Lucia Mori, The Garamantes of the Fezzan and the Trans-Saharan Trade in Roman Times (Les Garamantes du Fezzan et le commerce transsaharien aux temps des Romains), in : Stéphanie Guédon (éd.), Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au Sud de la Méditerranée à l'époque romaine, Paris : De Boccard, 2012, 220-235.

Noëlle Gérard, Le monde minéral africain dans l'histoire naturelle de Pline l'Ancien, in : Pol Trousset (éd.), L'Afrique du Nord antique et médiévale. Productions et exportations africaines. Actualités archéologiques, Nancy : Éditions du CTHS, 1995, 47-56.

Klaus Gießner, Sahara – Geographische Einführung in den Naturraum (Le Sahara : introduction géographique dans l'espace naturel), in : Gerhard Göttler (éd.), Die Sahara. Mensch und Natur in der größten Wüste der Erde (Le Sahara. Homme et nature dans le plus grand désert de la terre), Cologne : DuMont, 1984, 12-41.

Gerhard Göttler (éd.), Die Sahara. Mensch und Natur in der größten Wüste der Erde (Le Sahara. Homme et nature dans le plus grand désert de la terre), Cologne : DuMont, 1984.

Antoine Hermanry, Antoinette Hesnard et Henri Tréziny (éd.), Marseille Grecque. 600-49 av. J.-C. La cité phocéenne, Paris : Editions Errance, 1999.

Augustin F. C. Holl, Holocene Saharans. An Anthropological Perspective (Les Sahariens de l'Holocène. Une perspective anthropologique), Londres et New York : Continuum.

Peregrine Horden, Situations both alike ? Connectivity, the Mediterranean, the Sahara (Des situations comparables ? La connectivité, la Méditerranée, le Sahara), in : James McDougall et Judith Scheele (éds.), Saharan Frontiers. Space and Mobility in Northwest Africa (Frontières sahariennes. Espace et mobilité dans l'Afrique du Nord-Ouest), Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press, 2012, 25-38.

Peregrine Horden et Nicholas Purcell, The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History (La Mer corrompue. Une étude de l'histoire méditerranéenne), Malden : Blackwell, 2000.

Werner Huß, Die antike Mittelmeerwelt und Innerafrika bis zum Ende der Herrschaft der Karthager und der Ptolemaier (Le monde antique méditerranéen et l'Afrique de l'intérieur jusqu'à la fin de la suprématie carthaginoise et des ptolémées), in : Heinz Duchhardt, Jörg A.

- Schlumberger et Peter Segl (éd.), *Afrika. Entdeckung und Erforschung eines Kontinents (L'Afrique. Découverte et exploration d'un continent)*, Cologne et Vienne : Böhlau, 1989, 1-29.
- Nikolas Jaspert et Sebastian Kolditz (éds.), *Seeraub im Mittelmeerraum. Piraterie, Korsarentum und maritime Gewalt von der Antike bis zur Neuzeit (Pirates, corsaires et violence maritime dans l'espace méditerranéen de l'Antiquité à nos jours)*, Paderborn : Fink et Schöningh, 2013.
- Frauke Latsch, *Insularität und Gesellschaft in der Antike. Untersuchungen zur Auswirkung der Insellage auf die Gesellschaftsentwicklung (Insularité et société dans l'Antiquité. Recherches sur les répercussions de l'état d'insularité sur le développement sociétal)*. Stuttgart : Steiner, 2005.
- Edward Lipiński, *Itineraria Phoenicia (Itinéraires phéniciens)*, Leuven, Paris et Dudley : Peeters, 2004.
- Mario Liverani, *The Libyan Caravan Road (La route caravanière libyenne) in Hérodote IV. 181-185*, *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 43, 2000, 496-520.
- David Mattingly (éd.), *The Archaeology of Fazzān (L'archéologie du Fazzan)*. Volume 1, *Synthèse*, Londres : Society for Libyan Studies, 2003.
- David Mattingly (éd.), *The Archaeology of Fazzān (L'archéologie du Fazzan)*. Volume 2, *Site Gazetteer, Pottery and Other Survey Finds (Répertoire toponymique, poteries et autres trouvailles sur site)*, Londres : Society for Libyan Studies, 2007.
- David Mattingly (éd.), *The Archaeology of Fazzān (L'archéologie du Fazzan)*. Volume 3, *Excavations of C.M. Daniels (Travaux d'excavation de C.M. Daniels)*, Londres : Society for Libyan Studies, 2010.
- David Mattingly (éd.), *The Archaeology of Fazzān (L'archéologie du Fazzan)*. Volume 4, *Survey and Excavations at Old Jarma (Ancient Garama) (Fouilles et travaux d'excavation à Old Harma, Garama antique)*, Londres : Society for Libyan Studies, 2013.
- Peter Mitchell, *African Connections. Archaeological Perspectives on Africa and the Wider World (Connexions africaines. Perspectives archéologiques sur l'Afrique et le monde plus grand)*, Walnut Creek et al. : Alta Mira Press, 2005.
- Anne H. Osborne et al. *A Humid Corridor across the Sahara for the Migration of Early Modern Humans Out of Africa 120,000 Years Ago*, *Proceedings of the National Academy of Sciences (Un corridor humide à travers le Sahara pour la migration des premiers humains modernes issus d'Afrique il y a 120.000 ans, Travaux de l'Académie des Sciences nationale)* 105/43, 2008, 16444-16447.
- Erwin M. Ruprechtsberger, *Die Garamanten. Geschichte und Kultur eines libyschen Volkes in der Sahara (Les Garamantes. Histoire et culture d'un peuple libyen au Sahara)*, Mayence : Zabern, 1997.
- Judith Scheele et James McDougall, *Introduction. Time and Space in the Sahara (Introduction. Temps et espace au Sahara)*, in : James McDougall et Judith Scheele (éds.), *Saharan Frontiers. Space and Mobility in Northwest Africa (Frontières sahariennes. Espace et mobilité en Afrique du Nord-Ouest)*, Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press, 2012, 1-21.
- Katia Schörle, *Saharan Trade in Classical Antiquity (Le commerce saharien dans l'antiquité classique)*, in : James McDougall et Judith Scheele (éds.), *Saharan Frontiers. Space and Mobility in Northwest Africa (Frontières sahariennes. Espace et mobilité en Afrique du Nord-Ouest)*, Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press, 2012, 58-72.

Brent D. Shaw, *Challenging Braudel : a new vision of the Mediterranean (Défier Braudel : une nouvelle vision de la Méditerranée)*, *Journal of Roman Archaeology* 14, 2001, 419-453.

Brent D. Shaw, *Peculiar Island : Maghrib and Mediterranean (Une île particulière : Maghreb et Méditerranée)*, in : Irad Malkin (éd.), *Mediterranean Paradigms and Classical Antiquity (paradigmes méditerranéens et antiquité classique)*, Abingdon : Routledge, 2005, 93-125.

Gisela Völger, *Die südlichen Sahara-Randgebiete im Sahel (Les régions périphériques du Sud du Sahara au Sahel)*, in : Gerhard Göttler (éd.), *Die Sahara. Mensch und Natur in der größten Wüste der Erde (Le Sahara. Homme et nature dans le plus grand désert du monde)*, Cologne : DuMont, 1984, 254-280.

Andrew Wilson, *Saharan trade in the Roman period : short-, medium- and long-distance trade networks (Le commerce saharien à l'époque romaine : réseaux commerciaux sur des distances courtes, moyennes et longues)*, *Azania* 47, 2012, 409-449.

I. William Zartman, *The Sahara – bridge or barrier ? (Le Sahara – pont ou barrière ?)*, *International Conciliation*, 1963.

Notes

Remerciements à David Mattingly, Andrew Wilson, Erwin Ruprechtsberger, Brent D. Shaw et aux Archives fédérales allemandes pour les autorisations de reproduction des figures pour cet article.

- ¹ Sur la Méditerranée en tant que « la grande Mer » cf. Abulafia 2011, XXIII. Sur le Sahara en tant que « le grand Désert » cf. Gießner 1984, 23.
- ² Voir Zartman 1963, 10-13 ; Mitchell 2005, 135 ; Scheele and McDougall 2012, 4-7.
- ³ Braudel I 1979, 247 et suiv. Gießner 1984, 12.
- ⁴ Voir l'article de Mhammed Hassine Fantar dans ce volume.
- ⁵ Diod. III, 50,1 (traduction du grec vers l'anglais par C. H. Oldfather, puis de l'anglais vers le français par H. Nabih).
- ⁶ Salluste, *bell Jugh*. LXXIX, 6 (traduction du latin vers l'anglais par J. C. Rolfe, puis de l'anglais vers le français par H. Nabih).
- ⁷ Voir l'article de Rahal Boubrik dans ce volume.
- ⁸ Horden 2012, 30. Sur les limites de la comparaison entre bateaux et chameaux voir aussi Austen 2012, 59-61.
- ⁹ Voir Wilson 2012, 413 et suiv. Schörle 2012, 64.
- ¹⁰ Voir aussi Horden 2012, 30.
- ¹¹ Voir les illustrations des Archives fédérales allemandes (nos. 102-12485 et 102-13577) par un ingénieur allemand nommé Bischoff. Les images datent des années 1927 et 1932. Titre de la **fig. 2** : « Le modèle d'un vaisseau du désert à des fins de transport et de recherche dans les déserts et les steppes. Une invention de l'ingénieur allemand Bischoff. Le vaisseau du désert est propulsé par 2 moteurs Diesel et pourvu de tout le confort moderne. L'inventeur avec son modèle, le vaisseau du désert, dont la construction doit commencer prochainement. » Titre de la **fig. 3** : « Le monde de demain ! Le vaisseau du désert, projet d'un ingénieur allemand, peut emmener 300 passagers dans le plus grand confort à travers les déserts et les contrées les plus reculés. L'engin peut convoyer de l'eau, des vivres et du carburant pendant des mois. Avec cet appareil, un voyage à travers le désert du Gobi ou le Sahara deviendrait une bagatelle. »
- ¹² Voir Völger 1984, 254 ; Mitchell 2005, 135.
- ¹³ Verg. A. 1,384 ; Verg. G. 3,291 ; Front. Strat. 1, 7,7 ; Vulg. Isa 52,9.

- ¹⁴ Desanges 1989, 35-36. Sur le *topo* moderne de la Sahara en tant qu'espace vide voir Bisson 2003, 57-59 ; Scheele et McDougall 2012, 1-4.
- ¹⁵ Braudel I-III 1979 (édition allemande).
- ¹⁶ Osborne et al. 2008.
- ¹⁷ Braudel I 1979, 246 et suiv. Sur cette délimitation, Scheele et McDougall 2012, 13.
- ¹⁸ Gießner 1984, 12-15 surtout. 14. Voir aussi les chapitres sur les différentes sous-régions in Göttler (éd.) 1984, 132-280 ; Holl 2004, 1-3.
- ¹⁹ Horden et Purcell 2000. Voir aussi le réexamen substantiel par Shaw 2001.
- ²⁰ Horden 2012. Voir aussi la comparaison avec la Méditerranée : Scheele et McDougall 2012, 4-7 surtout 6 et 12 et suiv. ; Schörle 2012, 58-60. Sans comparaison explicite avec la Méditerranée cf. Austen 2012.
- ²¹ Braudel I 1979, 244-269.
- ²² Cf. Horden et Purcell 2000, 65-74.
- ²³ Shaw 2005.
- ²⁴ Abulafia 2005, 75 et suiv.
- ²⁵ Abulafia 2005, 75.
- ²⁶ Jaspert et Kolditz (éds.) 2013.
- ²⁷ Sur l'insularité méditerranéenne, cf. Shaw 2001, 425 et suiv. Lätsch 2005 ; Constantakopoulou 2007.
- ²⁸ Mitchell 2005, 135 ; Horden 2012, 25 ; Schörle 2012, 67.
- ²⁹ Dans ce contexte, voir Bisson 2003, 189-232 ; Horden 2012, 34 et suiv. Schörle 2012, 60.
- ³⁰ Pour les détails sur les Garamantes voir Mattingly (éd.) 2003; 2007 ; 2010 ; 2013. Voir aussi Ruprechtsberger 1997 ; Mitchell 2005, 140-146.
- ³¹ Pour le commerce, voir les excellent résumés et évaluations critiques de Wilson 2012, Gatto et Mori 2012, et Schörle 2012. Nous avons aussi des traces littéraires du voyage sur cette route, la plus ancienne Hdt 4,181-185 (à ce sujet, voir Liverani 2000, qui relate les notes d'Hérodote sur une route allant de la basse vallée du Nil vers la boucle du Niger). Au 1^{er} siècle après JC, on a des traces des Romains Septimius Flaccus et Iulius Maternus qui ont poussé plus loin au Sud de Garama vers le Lac Tchad. Voir à ce sujet Ptol. 1, 8,5 et suiv. Cf. Desanges 1989, 36-40.
- ³² Mattingly (éd.) 2003, 351-354 ; Wilson 2012, 420-423.
- ³³ Mattingly (éd.) 2003, 355-362. Sur la métallurgie, voir aussi Holl 2004, 110-137 ; Mattingly (éd.) 2007, 448-462, sur la fabrication de bijoux, p. 469-480.
- ³⁴ Sur l'intérêt des Phéniciens pour la Sahara et l'Afrique sub-saharienne, cf. Huß 1989, 2-9 ; Lipiński 2004, 204-217. Il est à noter que les pierres de coraline, qui, selon Pline le Jeune 5,25. 30 venaient des Garamantes étaient connues sous le nom de « pierres carthagoises », en référence à des commerçants puniques qui les commercialisaient vers la Méditerranée. Voir aussi Gérardet 1995 ; Wilson 2012, 423.
- ³⁵ Pline le Jeune 5,26 et suiv. Sur l'expédition de Balbus, cf. Desanges 1957.
- ³⁶ Mattingly (éd.) 2003, 355.
- ³⁷ Fontana 1995 ; Ruprechtsberger 1997, 61-65 ; Mattingly (éd.) 2003, 206-213. 224-232.
- ³⁸ Mattingly (éd.) 2007, 106-108 UAT 001.
- ³⁹ Sigillata: Mattingly (éd.) 2007, 331-335 ; amphores: Mattingly (éd.) 2007, 336-363 ; lampes : Mattingly (éd.) 2010, 167. 223. 228. 238. 249. 257. 263. 278. 289. 294. 327-331. Voir aussi la sculpture en bronze : Mattingly (éd.) 2013, 97 et suiv.
- ⁴⁰ Voir par ex. le mausolée d'al-Watwat et d'autres monuments présentant de tels ornements architecturaux : Mattingly (éd.) 2010, 158 ; Mattingly (éd.) 2013, 267-285. Voir aussi les thermes romains non clairement localisés à Garama : Mattingly (éd.) 2013, 285 et autres innovations technologiques venues de la Méditerranée : Wilson 2012, 427 et suiv.

- ⁴¹ Mattingly (éd.) 2007, 309.
- ⁴² Gatto 2010.
- ⁴³ Voir Wilson 2012, 417-419; Schörle 2012, 70.
- ⁴⁴ Wilson 2012, 419 ; Schörle 2012, 67 et suiv. Voir aussi l'article de Sonja Magnavita dans ce volume.
- ⁴⁵ Sur Massalia, voir Hermary, Hesnard et Thréziny 1999.
- ⁴⁶ Sur le rôle du Nil et du Niger au Sahara, voir Mitchell 2005, 6-8; Austen 2012, 17-19. 25.
- ⁴⁷ Sur le commerce d'esclaves antique, notamment venant d'Afrique, Wilson 2012, 432-435. Il est intéressant de noter que seules quelques pièces de monnaie romaines furent trouvées lors des fouilles menées à Garama (Mattingly (éd.) 2007, 463 et suiv.). Les pièces de monnaie étaient probablement seulement utilisées comme matériau pour la production de bijoux, et non mises en circulation.
- ⁴⁸ La première preuve fait référence au mage carthaginois, dont on dit qu'il traversa trois fois le Sahara. – Aristot. frg. 103 (=Athenaios 2,22). Voir à ce sujet, Huß 1989, 7.
- ⁴⁹ À ce sujet, voir aussi Mitchell 2005.
- ⁵⁰ Abulafia 2011, 208 et suiv.
- ⁵¹ Austen 2012, 119-172.
- ⁵² Notamment le commerce d'esclaves des Garamantes était aussi nécessaire pour faire fonctionner le système d'irrigation ; aussi, beaucoup de ces esclaves étaient conduits au Sahara et non vers la Méditerranée. À ce sujet, voir Wilson 2012, 434 et suiv. ainsi que Scheele et McDougall 2012, 10.

Le temps des chameaux

Rahal BOUBRIK

Le chameau n'est pas qu'un simple animal domestique, il est l'image d'Épinal du Sahara. Y. Charnot introduit son article sur les camélidés au Maroc, par une citation forte qui reflète l'importance du chameau dans le désert : « La nature après avoir créé le désert, a réparé son erreur en créant le chameau » (Charnot, 1959 : 29). Par son arrivée, le chameau a totalement bouleversé les conditions de la vie saharienne. En effet il est tout à la fois source de nourriture, animal de bât et de selle, instrument de conquête et de domination, moyen de nomadisme et de déplacement dans de vastes espaces et parcours désertiques, manifestation de richesse et symbole de noblesse. Des fonctions que résume ce proverbe recueilli dans l'Ouest saharien : « La vraie richesse est le chameau qui seul procure la félicité » (Ba, 1927 : 353). En outre, s'il est le pilier du pastoralisme sur le plan matériel, le retentissement de sa présence dépasse l'aspect proprement matériel. Il constitue en effet le support de représentations sociales, symboliques, cosmogoniques et d'émois poétiques qui renvoient au monde de l'imaginaire. Nous nous contenterons dans les pages qui suivent de retracer l'histoire de son introduction et de présenter sa fonction et son rôle primordial comme source de nourriture et de déplacement dans le désert.

L'introduction du chameau

De nombreuses questions ont été soulevées au sujet de la période exacte et du contexte de l'apparition du chameau en Afrique du Nord et au Sahara. Les recherches archéologiques menées par les spécialistes de la préhistoire de l'Afrique du nord n'ont pas pu établir l'existence de cet animal durant la période néolithique. Un constat qui conduit à conclure que l'introduction de chameau en Afrique du Nord et au Sahara est tardive par rapport à d'autres animaux tels que le cheval. Ce n'est qu'au début de la protohistoire, notamment à travers les gravures rupestres et les inscriptions libyco-berbères, que nous commençons à trouver des

preuves tangibles de la présence du chameau ; d'ailleurs cette ère de la protohistoire est nommée, par les spécialistes, période « cameline » pour la distinguer, voire l'opposer, à la période « pré-cameline » (Demougeot, 1960 : 211 et Lhote, 1953 : 1138). Elle se situe quelques siècles seulement avant le début de l'ère chrétienne. Les autres animaux domestiques comme chèvre, mouton, éléphant et cheval sont apparus bien avant le chameau dans cette aire, en suivant l'art rupestre, sans oublier d'autres espèces animales qui ont peuplé, au cours des derniers millénaires, le Nord-Ouest africain avant leur disparition progressive. Les plus représentatifs de cette faune éthiopienne sont : l'hippopotame, le rhinocéros, l'éléphant et la girafe (Raymond Mauny, 1956). Les représentations rupestres de ces espèces que nous pouvons contempler et constater dans les sites près de TanTan et le long de la Saguia al-Hamra, attestent de cette phase humide qu'a connue le Sahara. Ce livre d'histoire ancienne que représente l'art rupestre demeure notre seule source concernant cette période lointaine de l'histoire de l'humanité. L'un des grands spécialistes dans ce domaine écrit : « Les gravures et les peintures rupestres du Sahara, quels que soient leur âge et leur qualité, sont des archives fort précieuses pour l'histoire de ce pays. » (Lhote, 1953 : 1225).

Il est donc attesté que l'apparition de chameaux est liée au changement climatique en Afrique du Nord, notamment à la désertification qui a débuté vers 2500 avant J.C., dans la partie méridionale. Ce changement a poussé la population à employer le chameau, venu de l'Asie. Les spécialistes ont pu localiser le chameau dans différentes régions du Sahara central. En plus, il s'affiche sous différents états : chameau monté, chameau chargé, chamelle allaitant. Ces gravures rupestres représentent souvent des guerriers libyens à tête ronde, montant des chameaux avec des armes : javalot, lance ou épée. Ces chameaux sont aussi sellés. La présence de la selle dans ces gravures démontre la domestication du chameau par la population locale, déjà durant cette période historique. (Demougeot, 1960 : 213).

Si en Egypte l'apparition du chameau remonte au 5e siècle avant notre ère, sa présence n'est cependant signalée au Sahara que plus tard. Le premier texte latin qui mentionne le chameau en Afrique du Nord est celui de Jules César intitulé *Bellum Africum* (Guerre africaine). Il fait mention d'un troupeau de chameaux appartenant au roi numide, Juba 1er, dans la ville de Zeta (sud-est de Sousse, en Tunisie), à qui César en aurait enlevé vingt-deux. L'événement est daté de l'an 46 avant J.-C. La plus ancienne reproduction est une pièce de monnaie attribuée à L. Lollius, qui daterait de 68-67 av. J.-C. (Lhote, 1953 : 1212-1213). Nous avons le droit de nous demander si l'absence de documents historiques avant cette période, autorise à conclure à l'inexistence de cet animal à des périodes plus anciennes, ou simplement s'il n'a pas existé à l'état sauvage, n'étant pas utilisé par la population, vu l'existence d'autres animaux pour le transport et l'alimentation ?

De son côté, Gautier avance que dès le 4e siècle de notre ère, le chameau fait partie du cheptel en Tripolitaine. Il attribue même aux Zénètes de Tripolitaine l'introduction de chameau asiatique en Afrique du Nord (Gautier, 1952 : 201). Pour le Sahara, la nécessité de l'adoption du chameau ne se fait sentir qu'avec la désertification et suite aux difficultés de l'utilisation du cheval et du bœuf comme moyen de transport et d'élevage. Cependant, les renseignements à propos de la présence du chameau dans le désert, à ces époques, sont rares voire inexistantes : « Si les textes concernant la présence du Chameau en Afrique du Nord sont rares, on peut dire que pour le Sahara ils sont totalement absents, si l'on excepte celui d'Ammien Marcellin avec ses 4000 chameaux de Leptis. Il faut attendre les Byzantins et surtout les premiers voyageurs arabes pour qu'il y soit mentionné, mais alors il a conquis tout le pays. » (Lhote, 1953 : 1222).

A mesure que l'assèchement progresse au Sahara et que les espèces végétales se raréfient, les bovins, les buffles et les éléphants se réfugient dans des régions plus verdoyantes. C'est à ce moment que l'homme introduit le chameau, connu déjà dans le désert du Moyen Orient. Très vite acclimaté, il devint synonyme

de vie dans le désert. L'assimilation entre le chameau et le Sahara fut telle que nul ne peut imaginer un chameau sans le Sahara et un Sahara sans le chameau ; le Sahara devint dans l'imaginaire la patrie d'origine du chameau, comme le rappelle le proverbe maure : « La mère des chameaux est au Sahara ». D'ailleurs, des lieux dans le Sahara portent des noms de chameau, par référence à l'abondance des pâturages qui leur sont favorables. L'Oued Nûn portait, jadis, selon la tradition, le nom d'Oued Nouq, « Oued des chamelles ». De plus, des groupes tribaux ont tiré leur nom de leur mode de vie chamelier, comme les Ait Jmal (les gens de chameau).

Comme il est difficile de dater avec exactitude l'introduction du chameau, il est aussi difficile de savoir par quelle voie il est venu de l'Asie : Egypte ou Afrique orientale ? Selon Émilienne Demougeot, le chameau aurait pénétré au Sahara par le Tibesti septentrional et la généralisation de son utilisation au nord du Sahara central et oriental débiterait avec la domination des Garamantes et des Nasamons (Demougeot, 1960, 214), deux peuples libyques nomades. R. Walz, soutient la thèse de l'arrivée du chameau en Afrique par deux routes de migration : celle de l'Isthme de Suez et une autre, à travers la Mer Rouge et le Kordofan (Lhote, 1953 : 1213).

Quel que soit le débat historique et les divergences au sujet de l'apparition du chameau au Sahara, tous sont unanimes sur le fait que son introduction bouleversa l'histoire de la région. Certains chercheurs considèrent même que toute l'histoire du Sahara avant l'introduction du chameau est du domaine de l'hypothèse et que le premier évènement qu'il soit possible de dater avec quelque précision est l'introduction du chameau (De la Chapelle, 1930 : 40) et de conclure « Avec le chameau, les conditions de la vie saharienne ont été totalement bouleversées par les possibilités multiples qu'il a données aux hommes. Monture et animal de bât, c'est-à-dire instrument de guerre et de commerce » (De la Chapelle, 1930, 41). Le chameau a fait sortir le Sahara de son enclavement et a aidé à lever le blocus imposé par les conditions climatiques en permettant aux populations de circuler dans ce

vaste désert. Il libéra, en quelque sorte, les gens des géôles des oasis, des montagnes et des plaines. Un fait majeur dans l'histoire, que Gautier qualifia de révolution économique en la comparant aux autres révolutions de l'histoire de l'humanité comme celle du chemin de fer, de l'automobile, de l'aéroplane (Gautier, 1952 : 209). Et de préciser qu'il y a deux Maghrebs, celui d'avant et celui d'après le chameau.

Le chameau s'est acclimaté d'une manière parfaite au désert et cette acclimatation a changé l'histoire des hommes, ces hommes qui étaient incapables de vivre dans un milieu aride sans un animal qui pouvait leur fournir des ressources, sur le plan alimentaire en premier lieu.

Animal nourricier

Dans un désert pratiquement sans agriculture et non propice pour l'élevage des animaux tels que les bovins, seul le chameau a été capable de résister aux difficiles conditions climatiques et à la rareté de l'eau et des pâturages. Certes, avant la propagation du chameau, les gens traversaient le désert, pour les besoins du commerce ou pour la conquête mais jamais ils ne s'y installaient pour y vivre. Ils regagnaient vite les confins présahariens nord-africains ou soudanais.

Les premières populations entièrement nomades de l'Ouest saharien, que les textes historiques ont identifiées, sont des Berbères, notamment les Sanhâja. Et ces textes (à partir du 9^e siècle) précisent que leur seule nourriture était du lait et de la viande de chameau. Al-Ya'qubî (m. en 278/891), écrivait à propos des Sanhâja, qui vivaient dans le désert : « Leur nourriture est tirée des chameaux. Ils n'ont ni céréales ni blé » (M. Cuoq, 1985 : 48) et d'ajouter plus loin : « Ces gens ne connaissent ni le froment ni l'orge, ni la farine ; certains d'entre eux, cependant, n'en ont entendu que la description. Leur nourriture se compose de laitage et quelques fois de viande » (M. Cuoq, 1985 : 75). Au 11^e siècle, al-Bakrî rapporte les mêmes informations en parlant d'une fraction des Sanhâja, les Lamtûna : « Leurs troupeaux forment toute leur richesse, et leur nourriture consiste en chair et en lait. Plusieurs d'entre eux passeraient leur vie sans avoir

mangé du pain, si les marchands venus des contrées musulmanes ou de pays soudanais ne leur en faisaient goûter ou ne leur donnaient de la farine en cadeau » (al-Bakrî, 1965 : 311). Pour sa part, Al-Idrîsî (mort vers 1165), écrivait que les Sanhâja et les Lamta « furent refoulés jusque dans les déserts voisin de la mer Ténébreuse. Ils se fixèrent dans ces contrées, et c'est là que leurs descendants mènent une vie nomade jusqu'à nos jours, divisés en plusieurs peuplades. Ils possèdent des troupeaux de chameaux de race noble ; ils changent souvent de campement [...] ils se nourrissent de lait de chameau (chamelle) et de la chair de ces animaux séchée au soleil et pilée. Les marchands étrangers leur apportent du blé et surtout du raisin sec... » (Idrîssî, 1866 : 67-68). Des témoignages s'attardent sur le mode de préparation des repas, à base de viande et de lait, comme dans cette description du Kitâb al-Istibsâr, un ouvrage anonyme qui aurait été écrit vers 588/1192 : « ... dans le pays des Lamtûna, des Sanhâdja, la plupart sont nomades et ne se fixent nulle part ; ils ne savent ni labourer ni semer et ne connaissent pas le pain. Ils n'ont d'autre chose que d'immenses troupeaux, dont la viande leur fournit la nourriture nécessaire. Ils font sécher la viande et, après l'avoir broyée, ils l'arrosent de graisse fondue et de beurre. Après quoi, ils la mangent en buvant du lait par-dessus, celui-ci leur tenant lieu d'eau. » (Cuoq, 1985 : 177). Sédentaires et semi-nomades dans le Maroc présaharien, les Sanhâja changeaient de mode de vie suite à leur émigration vers le Sahara, comme l'a remarqué l'historien Ibn Khaldûn (m. 1406), lorsqu'il indique que les produits du chameau remplacent les produits de l'agriculture pour ces tribus : « Les mulaththamûn (porteurs de voile, comme il les nomme) habitaient la région stérile qui s'étend au midi du Désert sablonneux. De temps immémorial, [...] ils avaient continué à parcourir cette région où ils trouvaient tout ce qui suffisait à leurs besoins. Se tenant ainsi éloignés du Tell et du pays cultivé, ils en remplaçaient les produits par le lait et la chair de leur chameau » (Ibn Khaldûn, 1925, 64). Il ajoute que les Messoufa et les Lemtouna, deux groupes de Sanhâja de l'Ouest saharien, vivaient de l'élevage de chameau : « L'éducation des chameaux forme leur principale occupation, ces animaux

fournissant leur subsistance et servant aussi à les porter, eux et leurs bagages » (Ibn Khaldûn, 1854, 105).

La situation n'a pas beaucoup changé depuis ces témoignages. La description de Hassan al-Wazzan, Léon l'Africain (m. 1548), au début du 16e siècle et les textes des 18e et 19e siècles, ont continué à nous transmettre les mêmes données sur la nourriture des nomades. Léon l'Africain observe que : « Ils n'ont pas coutume de manger du pain, non plus qu'aucun mets préparé. Ils se nourrissent du lait de leurs chamelles. L'usage veut que le matin on boive une grande écuelle de lait chaud, tel qu'on vient de le traire. Puis le soir le dîner se compose de viande séchée, bouillie dans du lait avec du beurre. » (Hassan al-Wazzan, 1956 : 36). Au début du 19e siècle, le naufragé James Riley qui séjourna en 1815 au nord du Cap Bojador, dans le Sahara atlantique, décrit l'alimentation de la population : « Presque toutes les parties de ce vaste Désert sont habitées par différentes tribus d'Arabes, qui ne vivent absolument que du lait de leurs chameaux, et qui errent de vallée en vallée, voyageant presque tous les jours afin de trouver de quoi donner à manger à leur chameau. » (Riley, 1918 : 156-157).

Durant de longs siècles, le lait est resté l'aliment indispensable de la vie quotidienne des nomades qui ne mangent pas de la viande de chameau tout les jours. En réalité, la viande et en particulier celle de chameau, n'est mangée qu'à certaines occasions.¹ Lorsqu'un chameau est sacrifié, sa viande est séchée pour pouvoir être conservée et consommée durant une longue période. Certes des tribus versées dans le commerce transsaharien vendaient des chameaux de boucherie mais généralement c'étaient de vieux chameaux engraisés destinés aux marchés extérieurs. Malgré l'introduction plus tard d'autres produits alimentaires, tels la farine d'orge et les dattes, les repas des nomades du Sahara sont restés associé au lait de chamelle. Camille Douls dans son récit de voyage effectué au sein des tribus du Sahara occidental en 1886, écrit : « Pendant nos quinze jours de marche nous nous étions nourris exclusivement de lait de chamelle ou de pâte d'orge bouillie. » (1888 : 207). Le lait est présent dans le régime

alimentaire quotidien des bédouins, avec ou sans d'autres produits. Par ailleurs, le lait de chamelle n'est pas souvent consommé en l'état, il est fermenté, tâche qui relève des charges domestiques de la femme dans la société maure. « Sous la tente, en repos, l'occupation des femmes consiste à battre du lait de chamelle dans des outres au moyen d'un trépied. Pour hâter la fermentation, elles allument ordinairement du feu au-dessous de la peau de bouc. » (Douls, 1888 : 218).

Le rôle essentiel que jouent les produits provenant du chameau dans la nourriture des nomades, a conduit un auteur classique à concevoir une présentation qui instaure un parallèle physiologique entre l'animal et l'homme. Ibn khaldûn Khaldûn note que la consommation de la viande et du lait camelin par les nomades a influencé leurs mœurs et humeurs. Ils sont patients et résistant, dit-il, face à la dureté et capables de porter des poids lourds comme leurs chameaux. La ressemblance dépasse l'aspect extérieur, pour comprendre l'anatomie intérieure de l'être humain ; ainsi l'estomac du bédouin a la même nature et capacité de résistance que celle du chameau : « Leur caractère - les buveurs de lait et les mangeurs de viande de chameau- devient patient, tenace et robuste, comme celui du chameau. Leur estomac s'endurcit de même. Ils n'ont aucune faiblesse, et les aliments malsains ne leur font rien » (Ibn Khaldoun, 1854 : 179-180). Un autre auteur va plus loin dans le même sens à propos des Touareg et du chameau appelé méhari. Pour lui l'homme se confond avec l'animal, leurs caractères se ressemblent comme s'ils étaient « jetés dans le même moule » (Mauroy, 1825 : 315). Le chameau ne s'est pas adapté seulement au milieu naturel mais aussi à l'homme. Entre eux est née une complicité extraordinaire, une union à tel point que des représentations dans le discours de certains auteurs exagèrent cette relation en l'élevant à une ressemblance physique et morale ou à une confusion entre l'homme et la bête, dans une vision d'altérité souvent inspirée par des préjugés envers le nomade.

Cette importance du lait dans la vie des pasteurs nomades va conférer à la chamelle une place privilégiée. Plus que le chameau

c'est la chamelle (nâga) qui est appréciée par les nomades. Les chamelles laitières sont toujours plus estimées et plus chères que les mâles. Elles remplissent la double fonction de laitières et de bêtes de somme, sans négliger leur rôle important de reproductrices dans une société où la fortune et la richesse se comptent en nombre de chameaux. Les nomades entourent les femelles d'une grande attention et œuvrent pour les conserver dans leur propriété ; leurs troupeaux sont en majorité constitués de chamelles, de préférence laitières. D'ailleurs, les Maures emploient une panoplie de termes réservés uniquement aux chamelles, en fonction de la lactation, recensés par Leriche (1952 : 988). Nous en citons quelques-uns : nâga khandûd ou simplement khandûd pl. khnâdîd sont les mots qui servent à désigner une chamelle bonne laitière. Nâga mkherfa, pl. mkherfat : c'est une chamelle qui donne beaucoup de lait par opposition à nâga mwekhma, qui donne peu de lait. Il y a aussi des chamelles qui ne donnent plus de lait : nâga mjemla. Par ailleurs, des chamelles qui assurent le repas pour les invités grâce à une quantité suffisante de lait, sont appelés : nâga t'ashshî.

Car s'il est animal de nourriture pour la famille, il l'est aussi pour les hôtes. Léon l'Africain assiste à cette cérémonie d'hospitalité, organisée par un chef Sanhâja en l'honneur d'une caravane de passage. Le chef voulait égorger des chameaux pour ses hôtes mais ces derniers lui proposent de se contenter de moutons parce qu'ils n'ont pas l'habitude de manger de la viande de chameau, suggestion que le chef refusa catégoriquement, car pour lui l'hospitalité n'a de sens que si des chameaux sont sacrifiés (Léon l'Africain, 38). L'honneur et la tradition de l'hospitalité des nomades exigent que des chameaux soient sacrifiés. La question du nahr (mise à mort du chameau) et du dhabh (égorgement du petit bétail) peut intervenir ici dans l'interprétation de ce rituel lié à l'hospitalité, le nahr étant réservé au chameau suivant un rituel ancré dans la tradition du sacrifice préislamique et islamique (Hamès, 1998). Le chameau est un animal nourricier mais aussi de prestige même à l'occasion du sacrifice pour nourrir les hôtes. Si les nomades se privent de cette viande dans leur vie quotidienne, en présence des étrangers, le droit d'hospitalité et

l'honneur exigent que le sacrifice immédiat d'une bête intervienne pour remplir ce devoir sacré.

Animal nourricier, le chameau doit être nourri lui-même et sa nourriture est la principale préoccupation de nomade.

L'interdépendance entre l'animal et l'homme prend dans ce cas toute sa dimension. Les contraintes zootechniques liées au chameau et celles du milieu pastoral se conjuguent pour façonner la vie des nomades. Le chamelier doit acquérir la connaissance des pâturages et des points d'eau afin de garantir au chameau la meilleure alimentation. Aussi des connaissances empiriques zoologiques se transmettent dès le plus jeune âge. Le berger doit connaître les capacités, les besoins, le comportement de ses chameaux ainsi que les pâturages (végétations, lieux, parcours, saisons des pluies ...). Le cycle du nomadisme annuel est établi en fonction de la pousse de la végétation. Les pâturages se reconstituent vite mais disparaissent aussi vite et les nomades chameliers doivent adapter leurs déplacements en fonction de ce rythme mouvant et instable de la vie de la flore saharienne. Cette dernière est tributaire de la pluie. C'est ainsi que les gens du Sahara sont surnommés « fils des nuages » : awlâd naw. Ils sont sans cesse en mouvement suivant la pluie. Les contraintes naturelles du chameau, du sol et de la pluie définissent les zones de transhumance des pasteurs nomades. Ils sont amenés à se déplacer sur des vastes espaces au long de l'année suivant les alternances saisonnières, afin de subvenir au besoin de cet animal qui nécessite une grande variété d'espèces végétales. Les déplacements des nomades chameliers suivent un calendrier établi selon l'état des ressources naturelles pastorales et instaurent un cycle de transhumance qui varie en durée et en amplitude suivant les latitudes. De ce fait ils sont pliés et soumis aux contraintes de leur cheptel camelin.

Ce savoir traditionnel, nous l'observons également dans le mode de traite du lait. Cette opération est soumise à des règles bien précises, résultats d'un savoir ancestral et de techniques zoologiques acquises par le côtoiement de l'animal. Dans le texte du naufragé américain, James Riley (1815), on trouve pour la

première fois une description de grande valeur historique et ethnographique des techniques d'extraction du lait de chamelle et des moyens et pratiques d'élevage du chameau par les nomades du Sahara (voir encadré) : « [...] il met alors le lait dans un grande écuelle ou bassin de bois, qui quelques fois est dans la famille depuis des siècle. Quelques-unes de ces écuelles sont assez grandes pour contenir cinq gallons ou vingt bouteilles. Très – souvent elles sont fendues dans tous les sens, et les parties fondues, sont raccommodées et liés ensemble par de petites feuilles de fer clouées et rivées en fer l'une sur l'autre à chaque bout. Tout le lait est jeté dans la grande écuelle ; alors si le bon père juge qu'il y en a suffisamment pour que tout le monde puisse en boire un bon coup à la ronde, il prend une petite jatte (ils en ont ordinairement trois ou quatre de cette espèce), et après l'avoir lavée ou frotté avec du sable, il commence à distribuer le lait, en donnant une portion égale à chaque personne faite, et aux enfants à proportion de leur grandeur, le mesurant exactement, et ne prenant pour lui-même que sa portion. S'il en reste un peu (ce qui arrive rarement chez ceux parmi lesquels je vécus), il le fait mettre dans une outre pour être servi à boire le lendemain à midi. S'il n'ay a pas assez de lait pour que chacun en ait un bon coup à boire, le vieillard verse de l'eau dans le bassin jusqu'à la hauteur d'un marque faite exprès, et il partage et distribue alors ce breuvage à la ronde de la manière que je viens de rapporter.

On lâche les chameaux dès le grand matin et on ne les ramène qu'à la brune ; alors, on le fait coucher tout près de la tente de leur maître, la queue tournée vers l'entrée. Lorsqu'ils ont la jambe pliée en deux après s'être accroupis, on leur passe autour de la jointure du genou une corde doublée avec un grand nœud coulant à un des bouts ; et, comme on resserre ce nœud, il en résulte que le chameau est tenu par cette entrave de manière à ne pas pouvoir se lever pour s'en aller, n'ayant l'usage que de trois de ses jambes. On fixe aussi cette espèce d'attache au genou des vieux chameaux qui conduisent le troupeau ; et les autres restent tranquilles quand leurs chefs de file sont attachés. On les laisse accroupis de cette manière jusque vers minuit ; alors, ils ont eu le

temps de se reposer et le lait a eu celui de descendre dans les poches ou mamelles. On défait alors le nœud coulant et, aussitôt qu'ils se lèvent, on desserre le filet qui couvre les mamelles pour empêcher les petits de téter leurs mères et d'en consommer le lait. Ce filet est attaché à des cordes qu'on passe par-dessus le dos du chameau et que l'on noue ensemble. Dès que le chameau est traité, on remet le filet avec soin et l'on fait de nouveau coucher l'animal à la même place. Ils y dorment jusqu'au lendemain à la pointe du jour. Alors, on les fait tous lever ; on en tire encore un peu de lait ; on laisse les petits sucer le reste et l'on rattache ensuite le filet pour ne le détacher ou relâcher que la nuit suivante ». [...] Le matin, quand ils se lèvent, la première chose qu'ils font est de traire les chameaux et de faire téter les petits » James Riley, *Naufrage du brigantin américain. Le commerce*. Trad. Jean Gabriel Peltier, Le Normant, 1818, pp. 1918, 162-163-164-165).

En plus de son rôle d'animal d'élevage qui assure la viande et le laitage, le chameau fournit également d'autres produits comme les peaux qui servent, entre autre, à la fabrication des cordes pour tirer l'eau des puits et surtout le poil (wabar) qui entre dans le tissage des tentes noires (Boubrik, 2007), demeure et abri mobile du nomade. Notons aussi que les produits alimentaires tirés du chameau sont utilisés comme remèdes médicaux. Un traité de médecine rédigé au 19^e siècle par un lettré maure, expose les qualités des produits du chameau dans le traitement de certaines maladies.² Les recherches scientifiques modernes sur les vertus du lait de chamelle sont nombreuses. Elles lui prêtent des vertus bénéfiques pour les diabétiques ou par exemple pour son activité potentiellement anticancéreuse. Et avant de clore ce sujet nous précisons que de multiples études sur le lait et la viande de chameau existent, soit en termes purement scientifiques soit dans une optique de filière économique (Farah, Fischer (Eds), 2004, Narjisse, 1989).

Nous constatons donc que l'une des fonctions premières du chameau est de fournir de la nourriture dans un espace désertique et de permettre, ainsi, la continuation du peuplement du désert. Une anecdote rapportée par Ahmadou Ba montre

combien le nomade tient à ce légendaire animal : un nomade du Sahara atlantique se rendait dans l'Anti-Atlas, malade et au seuil de la mort, lorsque un guérisseur lui promit de le guérir contre la remise de sa monture ; alors le nomade-patient rassemblant toute ses forces « s'écria avec indignation : si je veux guérir c'est précisément pour la joie de conserver mon chameau. Et il rendit l'âme après ces derniers mots. » (Ba, 1927 : 353). Le nomade tient à son chameau, non seulement parce qu'il constitue pour lui sa source nourricière et son aide essentielle, mais parfois, sa raison d'être, le sens de son existence et de sa conscience nomade.

Vaisseau du désert

L'autre aspect utilitaire du chameau réside dans les possibilités de déplacement qu'il offre à l'homme. Le chameau est un moyen de transport parfait grâce à sa résistance au milieu aride : robuste, capable de porter de lourdes charges, il ne consomme au surplus que peu d'eau. Avec lui, les populations traversent le Sahara, cherchant des lieux de pâturage ou des territoires à conquérir. C'est dans le cadre du commerce caravanier transsaharien, que le chameau forgea sa légende de vaisseau de désert. Ce commerce a fait la renommée du Sahara, tant sur le plan économique que civilisationnel, comme trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique noire. La pratique caravanrière nécessitait l'existence d'importants troupeaux camelins. En fait, l'activité caravanrière va de pair avec le pastoralisme puisqu'elle nécessite un système de reproduction du bétail et de déplacement sur de longues distances. Dans le cadre de l'histoire du commerce transsaharien, nous nous contenterons de quelques repères pour situer le rôle de chameau dans le trafic caravanier.

Selon les études disponibles, aucun trafic transsaharien régulier n'existait avant le 8^e siècle, notamment entre la Méditerranée et les pays d'Afrique de l'ouest (pays du Soudan). Des voies existaient, certes, entre le Nil et le Niger mais pas dans le sens vertical (Nord-Sud). Ce n'est qu'à partir de ce siècle qu'un début de commerce naquit en réponse au besoin croissant d'or soudanais. Les échanges commerciaux étaient essentiellement basés sur le

sel d'Awlîl et l'or du Ghana. Cette période a vu le développement des axes routiers de l'ouest, mais, avec l'exploitation de la saline de Taghaza à partir de 1030, la route se déplaça vers l'Est sur l'axe Sijilmâssa-Taghaza-Walata-Ghana. Ce trafic commercial et ces échanges s'effectuaient par caravanes de chameaux. Nous relatons ci-dessous les conditions et le mode de déplacement de ces caravanes au Sahara, tels qu'ils étaient décrits au 12^e siècle par al-Idrîssî : « C'est en automne que les caravanes traversent ce désert. Voici la manière de voyage : on charge les chameaux de très bonne heure et on marche jusqu'au moment où le soleil s'est élevé sur l'horizon, au point de communiquer à l'air et à la terre une chaleur insupportable. Alors on s'arrête, on décharge les chameaux et on les entrave ; on déballe les marchandises et on dresse des tentes en tâchant de se procurer de l'ombre, afin d'éviter l'influence fâcheuse de la chaleur des rayons solaires. A trois heures et demie après (al-'ağr), c'est-à-dire lorsque le soleil commence à baisser, on repart et on marche jusqu'après la nuit close (al-'atma), époque à laquelle on s'arrête de nouveau, quelque part qu'on se trouve, et on se repose durant le reste de la nuit, jusqu'au crépuscule du matin, quand on reprend le voyage. Tel est l'usage constamment suivi par les voyageurs qui se rendent au Soudan, car les rayons du soleil seraient mortels pour quiconque s'exposerait à leur action lorsqu'ils tombent verticalement » (al-Idrîssî, 1866 : 38).

Les axes de commerce changent au gré de la disponibilité des matières premières, de la sécurité des parcours, des événements politiques et des rapports de force entre les puissances régionales. Toutefois, jamais un axe ne disparaît d'une façon définitive, il continue son activité, mais avec une cadence de trafic moins importante qu'auparavant. Le déclin de certaines routes pour ces raisons ou plus tard à cause de la colonisation, ne mettait pas fin aux pratiques commerciales. Au Sahara atlantique, par exemple, malgré le changement des axes de commerce à longue distance et une activité moins prospère, le trafic a continué à l'échelle locale et des caravanes n'ont pas cessé de circuler entre l'Oued Noun, Tindouf et les autres tribus nomades de la Saguia al-Hamra et du Tiris. Les tribus ont continué à

s'approvisionner dans les marchés de ces deux régions mais aussi dans les cités caravanières de la Mauritanie. Les Azalay (caravane du sel) ont toujours existé au Sahara, défiant les conditions d'insécurité et le déclin lent du commerce transsaharien. Même dans les régions qui ont connu une forte chute des activités caravanières après une époque florissante, un commerce caravanier résiduel demeurait.

Le Sahara n'est pas un monde clos, les nomades ne peuvent vivre enfermés dans le désert, leur vie dépend des échanges avec leur voisins. Et les caravanes étaient les seuls moyens de se déplacer et d'établir le lien avec l'extérieur. Le système d'échange caravanier faisait partie intégrante de l'économie pastorale, permettant un approvisionnement en marchandises indispensables. Et ces caravanes n'acheminaient pas que le sel et l'or mais également des denrées alimentaires, des objets manufacturés ou de luxe, plumes d'autruches, cauris des Maldives, corail, suc d'euphorbe, ébène, gomme, ivoire, indigo, tissus, toiles, soie, épices... Vecteur des marchandises, la caravane était aussi vecteur des produits de l'esprit : idées, savoirs, traditions et cultures des peuples impliqués dans ces échanges.

Dans cette grande aventure humaine, le chameau joua un rôle imminent, il constitua l'âme et le dynamisme des activités caravanières. Les caravanes étaient exclusivement constituées de chameaux comme animaux de somme. Dans des conditions d'environnement difficiles, des chameaux meurent en cours de route et les marchands n'entreprennent jamais leur expédition sans avoir un couple de chameaux en réserve. Le choix se porte sur le mâle plus que sur la femelle, à cause de sa capacité à porter des fardeaux pesante. Des chamelles laitières, sans charges, sont aussi sélectionnées pour accompagner les caravanes, leurs fonctions se limitant à fournir du lait. Certains commerçants veillaient à ce que le chameau soit châtré : azûzâl (pl. azwâzil).³

Les chameaux sont bien nourris et bien abreuvés avant le départ, car ils ne sont pas boire d'une manière régulière sauf lorsque la caravane arrive à un puits ; d'où cette réputation légendaire du

chameau à propos de sa capacité extraordinaire d'endurance et de sa faculté à résister à la soif. Les chameaux peuvent tenir dix jours, et même plus sans boire. Les distances entre les points d'eau au long des routes suivies par les caravanes, sont grandes. Des pertes de chameaux sont récurrentes. James Riley relate le récit de son maître Sidi Hamet à propos de sa participation à une caravane et des multiples difficultés que rencontrent les chameaux dans leur périple. La caravane qui quitta l'Oued Noun avec 800 chameaux perdit durant la traversée du désert aller-retour environ 500 chameaux et les hommes n'étaient pas épargnés car, au retour de la caravane, après un an et demi, 34 hommes et 80 esclaves ont péri (Riley, 1918 : 7-13). Il arrive que des caravanes soient anéanties entièrement en raison du manque d'eau et d'organisation. Le même Sid Hamet, raconte qu'une deuxième caravane qui comportait au départ de l'Oued Noun 1000 hommes et 4000 chameaux, fut réduite à son retour à 20 hommes et 12 chameaux. Le manque d'eau, le désespoir et les conflits sanglants entre les hommes ont conduit à « ce triste débris » (Riley, 1918 : 24).

La réussite de la mission d'une caravane dépend en grande partie des chameaux de somme qui la composent. Les caravanes qui traversent de grandes distances sont obligées en cours de route de changer leurs chameaux. Les commerçants procèdent ainsi à la vente des chameaux affaiblis, malades, blessés ou amaigris par l'épreuve du voyage, pour acquérir des chameaux vigoureux et en bon état, et par conséquent plus résistants afin de poursuivre leur périple. Soulignons que dans les villes caravanières telles que Goulimin, Tindouf, Araouan, Tombouctou, les marchés de chameaux sont florissants. Les nomades y amènent leurs chameaux, de selle ou de boucherie pour les vendre ou les échanger.

Souvent les marchands ont recours à la location des chameaux avec leurs propriétaires, ces derniers assurant eux-mêmes le trajet. C'était un moyen sûr de garantir la route et de ne pas subir d'attaques. Par exemple, les commerçants partant de Tindouf ou d'autres endroits vers le Soudan occidental et particulièrement

Tombouctou sont obligés de passer par Arawân. Une halte qui leur permet de se reposer après des jours voire des mois de marche. Cela permet aussi de changer de chameaux avant de continuer la route. Pour ce trajet certaines tribus considèrent la location des animaux de charge comme leur monopole, et sont toujours prêtes à voler les chameaux des voyageurs qui utilisaient les leurs propres, comme le note Lenz durant son séjour à Araouan (Lenz, 1887 : 103). Les caravanes se mettent donc sous la protection de ceux dont elles traversaient le territoire. Ce rapport de protection impliquait la location des animaux ou le versement d'une taxe de protection. D'ailleurs, dans le Sahara, la protection des caravanes est un métier rentable, pour ne pas dire une institution (zattâta). Dans un espace où la sécurité des routes n'est pas assurée et où la caravane transporte des objets et des produits de grande valeur convoités par tous, la fonction de protection des caravanes et des réseaux des axes de commerce est d'une importance vitale.

L'activité caravanrière permet ainsi d'exercer un contrôle sur l'espace. Et cette mission est le monopole principalement des groupes chameliers. Ce sont les possesseurs et les éleveurs de chameaux qui structurent l'activité caravanrière dans le Sahara, par le contrôle des routes, la garantie de la sécurité, la fonction de guide (kachchaf, araffâg), la location de bêtes, la taxation des marchandises et les droits de passage. La maîtrise des espaces caravaniers a été un enjeu majeur pour les nomades chameliers du Sahara, Zénètes et Sanhâja au départ, et par la suite tribus de différentes origines ethniques. Chacun essaie de maintenir sa suprématie sur ce commerce. Et le chameau était l'un des moyens mis en œuvre dans cette stratégie de contrôle du commerce.

Nous parachevons ce thème par deux récits historiques qui manifestent et reflètent une autre fonction du chameau dans la destinée de la caravane. Al-Kazwîni 674/1275, dans son livre « Athâr al-bilâd wa akhbâr al-'ibâd » écrit : « Les commerçants doivent traverser des déserts très secs, où soufflent des vents chauds ; on y trouve de l'eau putride, qui ne ressemble en rien à l'eau, sinon qu'elle est liquide. Les vents chauds assèchent les outres si bien qu'on ne peut conserver de l'eau que peu de jours.

Les voyageurs emploient à ce sujet le procédé (suivant). Ils prennent avec eux des chameaux, sans charges, ils les assoiffent, avant de les conduire à l'eau, à l'entrée de ces déserts. Ils les font boire une première fois (nahalan), puis une deuxième ('alalan), jusqu'à satiété. Alors ils ferment solidement la bouche des bêtes pour que l'eau ne coule pas et garde sa fraîcheur dans la panse de l'animal. Et ainsi si leurs outres s'assèchent et qu'ils aient besoin d'eau, ils égorgent leurs chameaux l'un après l'autre et se désaltèrent de l'eau qu'ils trouvent dans la panse des bêtes. Ils se hâtent alors dans leur marche jusqu'au prochain point d'eau pour y remplir leurs outres. Ainsi ces marchands, au prix d'une fatigue considérable, marchent jusqu'au lieu de rencontre avec les gens du pays de l'or » (Cuoq, 1985 : 198).

Une technique de conservation de l'eau qui sauve des vies, les histoires de chameaux sauveurs sont récurrentes dans les récits des voyageurs dans ce grand désert. L'histoire rapportée par ce texte, qui date du Moyen Age, a continué à circuler au Sahara jusqu'à la fin du 19e siècle puisque nous la trouvons sous la plume de l'Allemand Lenz, qui, médecin et philosophe de formation, ne croit pas à sa véracité : « Il me faut à ce propos rappeler une assertion encore répandue chez des gens d'ailleurs fort intelligents, et même dans beaucoup de livres à l'usage des écoles : les chameaux auraient dans l'estomac un réservoir d'eau, et, dans des cas désespérés, les Arabes les tueraient pour boire cette eau. D'abord tous les enseignements de la physiologie, tout ce que l'on sait sur la marche habituelle de la vie contredit l'existence d'un pareil réservoir » (Lenz, 1887 : 44). Le chameau est aussi un moyen de soin, d'après des pratiques médicales traditionnelles, pour ces voyageurs isolés dans le désert. Ibn Battûta, nous rapporte l'histoire de cet homme piqué par un serpent et qui n'aura la vie sauve que parce qu'il a laissé son doigt piqué toute la nuit dans l'estomac d'un chameau tué à cette occasion : « le matin, la chair de son doigt s'étant détachée, on le lui coupa à la base » (M. Cuoq, 1985 294). Nous ne pouvons citer ici toutes les anecdotes et les histoires circulant autour des vertus du chameau ; même sa crotte, desséchée, est utilisée pour alimenter le feu, vu la rareté du bois dans le désert (Lenz, 1887 :

46). De plus, quand des tempêtes de sable sévissent dans le désert, le caravanier peut faire accroupir son chameau pour lui servir d'abri à cause de sa grande taille. Dans la même position, le chameau constitue un retranchement militaire en cas d'attaque.

Source de nourriture, animal de monte, de bât, instrument de guerre et de commerce, le chameau remplit toutes sortes de fonctions pour les nomades. Il offre à l'homme plus que la nourriture, il symbolise la puissance, offre une remarquable source de richesse et un moyen parfait de déplacement ;⁴ il est, somme toute, une bête providentielle dans cet univers hostile. Cependant son poids économique, social et politique ne doit pas escamoter son poids symbolique fort. Il est un animal de prestige et de manifestation du statut social, il sert aussi pour sceller le mariage, en tant que compensation matrimoniale et possède une dimension économique (prêt, *mnîha*) ou politique ou souvent aussi charitable⁵ (Albert Leriche, 1953 : 1318). Il est présent dans la culture populaire qui lui reconnaît une certaine *baraka* (bénédiction divine). Il est aussi présent dans l'imaginaire topographique maure (A. Frérot, 1996). Par ailleurs, les multiples rôles et fonctions du chameau dans la société pastorale de l'Ouest saharien, a nécessité le développement des techniques liées à son élevage dans le but de le rendre plus efficace sur le plan de la production alimentaire mais également dans l'entreprise de domination et de contrôle de l'espace : savoir de l'orientation spatiale, science des traces, sélection des méharis, connaissances empiriques zoologiques, connaissance des pâturage et des cycles de nomadisme, lieux et parcours, saisons des pluies, points d'eau ... En somme des savoirs qui forment une tradition pastorale ancestrale et un patrimoine matériel et immatériel qui ont fait le socle de cette civilisation du désert animée par une « une âme nomade » qui demeure vivace au plus profond de chaque bédouin, malgré les changements rapides qu'a connues sa condition de vie durant ces dernières décennies.

Bibliographie

- Lhote, Henri, 1953, Le Cheval et le Chameau dans les peintures et gravures rupestres du Sahara, Bull. de l'IFAN, tome XV, n°3, pp. 138-1228, 19 fig.
- Charnot, Y., 1959, A propos de l'écologie des Camélidés (Bull. de la Soc. Des Sc. Nat. Et phus. Du Maroc), p. 29-39.
- La Chapelle, F. DE, 1930, « Esquisse d'une histoire du Sahara occidental », Hespéris, Vol. XI, pp. 35-95.
- Émilienne Demougeot, 1960, Le chameau et l'Afrique du Nord romaine, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, Volume 15, Numéro 2, pp. 209 - 247.
- Barbier, Maurice, 1985, (Introduction, choix de textes et notes par) - Voyages et explorations au Sahara Occidental au XIXème siècle, L'Harmattan, Paris.
- Al Idrissi, 1866, (trad. partielle par Reinhart Dozy et Michael Jean de Goeje), Description de l'Afrique et de l'Espagne, E.J. Brill, Leyde.
- Ibn Khaldoun, 1925, Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale. Trad. Le Baron de Slane. Paris, quatrième tome.
- Cuoq, Joseph, 1985, Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du 8e au 16e siècle : Bilad Al-Sudan, trad. et notes par Joseph M. Cuoq ; préf. de Raymond Mauny, CNRS Editions, Paris.
- Camille Douls, 1888, Cinq Mois chez les Maures du Sahara Occidental, par (Le Tour du Monde).
- Hamès, Constant, 1998, Le Sacrifice animal au regard des textes islamiques canoniques / The Sacrifice of Animal from the Point of View of the Canonical Islamic texts, Archives des sciences sociales des religions, Volume 101, Numéro 1, p. 5 - 25.
- Hassan al-Wazzan dit « Léon l'Africain ». Description de l'Afrique, Nouvelle édition traduite de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote et R. Mauny, 1956.
- Leriche, Albert, 1953, Coutumes maures relatives à l'Élevage, Bulletin de l'IFAN, Tome XV, pp. 1316-1320.
- Mauny, Raymond, 1956, Préhistoire et Zoologie la grande « faune éthiopienne » du Nord-Ouest africain du paléolithique à nos jours, Bulletin de l'IFAN, Tome XVIII, Série A - Sciences naturelles, pp.246-279.
- Gautier, (E.F), 1952, Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs, Payot, Paris.
- De Farah Z. et Fischer A (Eds), 2004, Milk and meat from the camel : handbook on products and processing, Publ. VDF Hochschulverlag AG et ETH Zurich, Suisse, 230 p.
- Narjisse, H., 1989, Nutrition et production laitière chez les dromadaires. Options Méditerranéennes -Série Séminaires- n° 2 : 163-166.
- Mahmadou Ahmadou Ba, 1927, Les Regueibat, In : Renseignement Coloniaux, No. 4/1927, S. 137-141, Paris.
- Lenz, Oscar, 1887, Timbouctou, voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan - Tome second. trad. Pierre Lehautcourt. Hachette, Paris.
- James, Riley, 1818, Naufrage du brigantin américain. Le commerce. Trad. Jean Gabriel Peltier, Le Normant. (Authentic Narrative of the Loss of the American Brig Commerce, publié en 1817).

Abou-Obeïd-El-Bekri, 1965, description de l'Afrique septentrionale, trad. Mac Guckin de Slane, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris.

Anne Marie Frerot, 1996, Les chameaux braqués ou la topographie d'une corps chez les maures, Le saharien, 137, pp. 29-35.

Boubrik, Rahal, 2007, Alkhayma. La tente noire du Sahara, (beau livre) (photos, S. Taazi), Marsam, Rabat.

Notes

- ¹ Les gazelles et d'autres animaux chassés fournissaient de temps en temps la viande.
- ² « Le lait de chamelle a la nature du feu, chaud-sec, avec un peu de son urine, il fait disparaître les maux de ventre. Quand il est aigre, il devient sec-froid ; si on le fait bouillir, il arrête la diarrhée ». Quand à la viande, il écrit : « La viande du chameau a la même nature que celle du bœuf, mais elle est plus saine » (Aoufa Ould Abou Bekrin, 1943 : 53-54). Il est intéressant de constater la diffusion des idées citées dans ce traité médical à l'ensemble des parties du Sahara. Alexander Scott (1821), durant sa captivité au Sahara, observe les pratiques médicales liées à l'urine du chameau : « Souvent, l'urine de chameau est employée comme médecine purgative ; on la donne ordinairement sur les intestins » (Barbier, 1985, 82).
- ³ La castration de chameau est due au fait qu'à l'époque du rut, le chameau jette le désordre dans un convoi.
- ⁴ Il peut être aussi employé pour effectuer des travaux agricoles.
- ⁵ La coutume de *mnihâ* est une mutualité entre pauvre et riche de la tribu. Les riches mettent des chamelles en cheptel chez les pauvres au titre d'un prêt.

Des confins et des perspectives dans les études régionales : La Méditerranée, un Plus Grand Sahara, et la traite négrière transsaharienne

Andreas ECKL

Résumé

Le présent article explore les façons et possibilités d'établir des interrelations et des liens entre la Méditerranée, le Sahara et l'Afrique de l'Ouest sur une base conceptuelle, et ce en se penchant sur les frontières et les perspectives dans les études régionales. L'argument est que la délimitation d'une région par le marquage de ses frontières est cruciale pour éviter toute situation arbitraire et ambiguë ; c'est donc une condition pour qu'une région soit à la fois un objet d'étude en soi et un cadre d'analyse raisonnable. Tandis que le marquage des frontières d'une région dépend fortement du sujet que nous étudions, la nomination d'une région est intrinsèquement corrélée à la perspective à laquelle nous adhérons, trahit notre façon de voir les choses, enfin divise le monde et la façon dont nous catégorisons et organisons nos connaissances sur ce monde. Au sujet de la traite négrière qui a perduré si longtemps, il est approprié de voir la Méditerranée (au sens géographique) comme une partie d'une région (au sens académique) appelée un « Plus Grand Sahara », plutôt que de considérer le Sahara et les territoires au Sud du Sahara comme seulement une annexe de la Méditerranée.¹

Les frontières des régions

La tradition institutionnelle des études régionales, en tant que « façon dont le monde est divisé et examiné » (Lewis et Wigen 1999 : 162) trouve son origine aux Etats-Unis, étroitement lié à des considérations militaires. L'entrée des Etats-Unis dans la Seconde Guerre mondiale a montré les insuffisances des connaissances inculquées dans les universités quant aux relations avec le monde extérieur ; en conséquence, un département

d'Études ethnographiques a été institué, développant un nouveau système de classification du monde en régions telles l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, la Russie, l'Europe de l'Est, l'Europe de l'Ouest et l'Océanie. Dès leur origine, les études régionales ont été censées apporter des connaissances scientifiques à des fins d'intérêts géopolitiques nationaux. Le morcellement du monde suivait bien une logique géopolitique ou nationale, mais pas forcément scientifique. Jusqu'à aujourd'hui, les études régionales sont le fruit de collaborations et de recherches inter- ou transdisciplinaires qui ne peuvent pas être lancées sans un programme de soutien financier. Aussi, les organisations gouvernementales et nationales de financement de la recherche jouent encore un rôle crucial dans la mise en place des institutions concernées par les études régionales. Le Centre d'Études méditerranéennes de l'Université de la Ruhr à Bochum, fondé en 2009 avec des moyens financiers du Ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche, en est un exemple parmi d'autres.²

Dans la mesure où l'établissement des études régionales doit être considéré dans le contexte des décisions politiques, la base scientifique et la délimitation de telle ou telle région est essentiellement une tâche à laquelle doivent s'adonner les universitaires *a posteriori*. C'est seulement après qu'une région (géographique) a été déterminée en tant que cadre de recherches et d'analyses universitaires, que cette région doit être fondée, d'un point de vue académique, en étant délimitée comme distincte d'autres régions ou zones. Pendant une longue période, de vastes zones continentales ont été choisies comme base géographique des régions. Le danger habituel de l'essentialisme, inhérent à une telle logique de répartition, a été rencontré en divisant de grandes régions en unités plus réduites. Le raisonnement était simple. Pour donner un seul exemple, à partir du moment où l'Afrique a été perçue comme non homogène du point de vue culturel, mais au contraire caractérisée par de grandes différences culturelles, l'existence de *diverses* régions culturelles en Afrique a été affirmée. L'introduction d'une publication de l'UNESCO sur une

rencontre d'experts datant de 1978 est rédigée comme suit :
 « Tout en reconnaissant l'unité culturelle de l'Afrique noire, les experts qui se sont réunis à Yamoussoukro ont déclaré qu'une attention particulière devrait être portée au mythe de l'uniformité de la culture africaine, reflétant une tendance à regarder ce continent comme un territoire culturel unique, et, en ce sens, méconnaissant la riche diversité de cultures qui ont un fondement historique commun. Par le fait même que nous rejetons ce mythe, nous affirmons l'existence de régions culturelles en Afrique. »
 (UNESCO 1985 : 10).³

Cet exemple devrait suffire à illustrer le fait que la recherche de l'unité dans la diversité est véritablement au cœur des études régionales. Tandis que l'unité –quelles qu'en soient les conditions– sert de base pour fonder une région, il est fait référence à la complexité phénoménologique de la région via le concept de diversité. Apparemment, les « experts » n'étaient pas conscients du fait qu'ils ne résolvaient pas le problème de l'essentialisme, mais qu'ils le transposaient seulement à une échelle plus réduite.⁴ Cependant, ils ont noté que les frontières entre de telles régions plus réduites étaient fluides : « Il est souvent difficile, dans le cas de telles régions, de déterminer où une région culturelle se termine et où une autre commence » (UNESCO 1985 : 11).

Et c'est là où les frontières entrent dans le débat, où la discussion sur les frontières devient pertinente. Tandis que toute une littérature spécialisée s'attache à chercher des éléments communs et les caractéristiques d'une unité, et donc un caractère distinctif de la Méditerranée, la plupart des livres et des études ne se sont guère souciés de discuter des frontières de la région objet de leur recherche. Néanmoins, les frontières sont essentielles et constituent en même temps un défi fondamental pour les études régionales, quelles que soient les disciplines académiques ou les intérêts de la recherche.

La délimitation d'une région, le marquage de ses frontières sont cruciales pour éviter l'arbitraire et l'ambiguïté, et constituent donc un pré-requis pour qu'une région soit à la fois un objet d'étude valable et un cadre raisonnable pour l'analyse académique. En

d'autres termes : si les régions sont basées sur des conceptualisations étayées par une base académique, il doit y avoir certains éléments définis, certaines caractéristiques définies qui constituent et marquent cette région comme différente d'autres régions ou zones avoisinantes, des éléments et des caractéristiques qui, au moins à certains égards, font référence à une unité. Si une région est davantage qu'une simple référence d'analyse (géographique) arbitraire, si c'est plus qu'un « groupement artificiel de pays et de peuples divers, projeté en tant que zone distincte » (Rafael 1994 : 99) – il doit y avoir des frontières à cette région. A cet égard, les frontières sont essentielles aux études régionales. S'il n'y a pas de frontières, il n'y a pas de caractère distinctif, et une région ne serait rien de plus qu'une grille d'analyse arbitraire ; ainsi, le résultat d'une telle analyse apparaîtrait simplement comme arbitraire.

Afin d'établir une région sur des bases scientifiques, les études régionales doivent faire face à un double défi : premièrement, elles doivent définir des éléments communs ou des parties constituantes ; deuxièmement, elles doivent délimiter la région par rapport à d'autres régions. Ce point a été souligné par Yaacov Shavit en ce qui concerne la Méditerranée en tant que région culturelle distincte « une région peut être décrite et définie comme une entité culturelle *quand elle a des frontières claires et définies*, quand elle est organisée et qu'elle agit comme un système [...]. Un système culturel présume un certain degré d'interdépendance entre ses *parties constituantes*, qui ont effectivement une relation forte et *reconnaissable*. L'unité, dans notre cas, existe, ou est atteinte, quand et où des schémas d'interdépendance *continus* et *stables* existent et que cette interdépendance s'étend à une gamme de composantes. Elle doit être plus intense, plus forte et plus effective que la dépendance mutuelle existant entre les parties constitutives de ce système particulier et d'autres systèmes culturels (ou régions culturelles). » (Shavit 1988 : 98, mise en évidence par moi-même).

Le défi n'est pas seulement ici de délimiter les frontières, mais aussi d'identifier et de qualifier les interrelations, les interdépendances et les « parties constituantes et les composantes » (Shavit 1988 : 98) d'une région. Quelles que soient les caractéristiques et composantes communes constitutive d'une région en tant que « tout intégral » (Bono 2004 : 583), leurs qualités et leur intensité peuvent seulement être argumentées en comparaison avec des observations provenant de l'extérieur de cette région. Une comparaison interne provenant de l'intérieur de la région ne peut pas servir cette cause. S'il y a interconnexion, il y a aussi disconnexion, comme le note William Harris : « Une signification plus forte de l'unité écologique méditerranéenne dépend de la question de savoir si les économies locales sont solidement *connectées* à la Méditerranée au sens plus large (et *déconnectées* d'autres parties du monde ? » (Harris 2005 : 23, premier mot en italique dans la version originale, second mot en italiques ajouté). Johann Arnason argumente de façon similaire : « Mais par contraste avec d'autres régions analysées par des historiens traditionnels, la Méditerranée ne peut pas être vue en tant qu'unité culturelle : les liens qui unissent ses différentes parties ont des analogies avec des schémas d'interaction à travers les frontières culturelles, et toute démarcation *de zones avoisinantes* – pas toujours le long des mêmes frontières – doit être basée sur des degrés de connectivité. » (Arnason 2001 : 119, mise en évidence par moi-même).

L'évaluation des interdépendances ou « liens » est un point crucial auquel il n'a pas encore été donné beaucoup d'attention jusqu'ici dans les études régionales. Le problème ici est de définir les critères selon lesquels une certaine évidence empirique peut être considérée comme suffisante pour la conceptualisation particulière d'une région. Quelles devraient être, par exemple, la qualité et la quantité de relations commerciales pour qu'on puisse qualifier de telles relations commerciales de caractéristiques d'une région ?

Les caractères distinctifs et la délimitation d'une région sont juste les deux faces d'une même pièce. Outre la définition de contenus

conceptuels – soit les éléments constituant d'une région en tant que tout distinct – c'est la délimitation spatiale d'une région qui est cruciale pour les études régionales, comme le concède aussi Nicholas Purcell, co-auteur de la monographie très remarquée *The Corrupting Sea* « si notre modèle – si n'importe quel modèle – du caractère distinctif de la Méditerranée doit pouvoir servir notre cause, les Méditerranéens doivent avoir une définition au sens spatial du terme – une lisière, ou au moins une zone de transition, entre les lieux pour lesquels les comparaisons et les déductions que nous proposons peuvent être justifiées, et les zones avoisinantes, pour lesquelles ces comparaisons et déductions seraient plus ardues. » (Purcell 2003 : 11).

La plupart des ouvrages consacrés aux études régionales ne reflètent pas grand-chose sur les frontières. Cependant, une notion communément partagée est que le marquage et le tracé des frontières sont fortement dépendants de la perspective adoptée et du sujet d'investigation. Le géographe allemand spécialiste de la Méditerranée Alfred Philippson notait déjà en 1904 : « Les frontières de la Méditerranée sont assez ouvertes et varient selon le point de vue adopté » (Philippson 1914³ : VII). Et, pourrait-on ajouter, selon la période objet de l'investigation, dans la mesure où la Méditerranée a différentes dimensions selon les périodes, comme le démontrent Horden et Purcell (2000 : 523) : « Comme nous l'avons démontré, la région, juste vaguement unifiée, se distingue des zones voisines par des degrés qui varient selon le temps, la direction géographique et la thématique ». Dans une veine similaire, Jacques Bethemont, géographe des fleuves et de la Méditerranée note « de toute évidence, la définition de l'espace méditerranéen implique souplesse et même subjectivité : telle région peut être totalement intégrée à l'espace méditerranéen, telle autre région ou tel pays ne le sera que dans telle ou telle perspective économique, sociale ou politique. » (Bethemont 2001 : 10, cité par Bono 2008 : 25).

Horden et Purcell (2000 : 487) ont raison de souligner que « l'unité et le caractère distinctif de la région doivent être conçus en des termes relatifs, et non absolus : il ne faut guère s'attendre

à des frontières nettes, regroupant des uniformités frappantes ». Citons une célèbre métaphore du grand maître de l'histoire de la Méditerranée, Fernand Braudel, dont la « Plus Grande Méditerranée » n'a pas de frontières fixes et coupées au cordeau. Braudel compare sa Méditerranée à un cône de lumière au centre, dont la lumière devient de plus en plus faible vers les bords, tandis qu'il est impossible d'indiquer une ligne de démarcation entre l'ombre et la lumière « or, selon les exigences de l'histoire, la Méditerranée ne peut être qu'une zone épaisse, prolongée régulièrement au delà de ses rivages et dans toutes les directions à la fois. Au gré de nos images, elle évoquera un champ de forces, ou magnétique ou électrique, ou plus simplement un foyer lumineux dont l'éclairage ne cesserait de se dégrader, sans que l'on puisse marquer sur une ligne dessinée une fois pour toutes le partage entre l'ombre et la lumière. Quelles frontières tracer, en effet, quand il s'agit non plus des plantes ou des animaux, du relief ou du climat, mais des hommes que n'arrête aucun bornage, qui franchissent toutes les barrières ? [...] Ces circulations d'hommes, de biens ou tangibles, ou immatériels, dessinent autour de la Méditerranée des frontières successives, des auréoles. C'est de cent frontières qu'il faut parler à la fois : celles-ci à la mesure de la politique, ces autres de l'économie ou de la civilisation. » (Braudel 1966, Tome 1, P. 155).

C'est une caractéristique commune aux études méditerranéennes contemporaines : il n'y a plus de frontières identifiables. En cette période de « post-isms », le discours académique n'est plus caractérisé par des images concrètes et des concepts figés. Au contraire, « tout semble être en mouvement » comme l'affirme Ian Morris (2003 : 39) dans son analyse critique des nouvelles méthodes et approches de la recherche sur la Méditerranée pré-moderne. La recherche contemporaine est dominée par des concepts tels que la « fluidité » (Morris 2003 : 31), « une liquidité impossible à contenir » (Giaccaria et Minca 2010 : 354), « une fluidité des figures culturelles » (Driessen 1999 : 58) ou « des ensembles flous », « un caractère vague », une « versatilité », comme la qualifie Horden et Purcell (2000 : 45 ; 523) dans *Corrupting Sea*, ouvrage dans lequel les auteurs, délibérément, ne

cherchent même pas à déterminer les frontières de ce qu'ils appellent la « Méditerranée ». ⁵

C'est dans ce contexte que l'historien Dieter Timpe (2004) rejette radicalement le concept de Méditerranée comme un instrument heuristique ou analytique : les frontières manquent, de même que l'unité interne et la force formatrice ; en outre, comme on traite toujours exclusivement avec des singularités, on peine à trouver des critères pour définir des aspects typiques. Cependant, Timpe semble prêcher dans le désert. Le caractère vague de la région n'est plus considéré comme un défi, mais plutôt comme un avantage « le manque de frontières nommables et non contestées de la région méditerranéenne la rend précisément attirante parce que les frontières géographiques, spatiales et disciplinaires apparaissent comme obsolètes » (Walter 2007 : 1049).

Tandis que Braudel, dans sa préface à l'édition de 1949 de ses travaux fondateurs, posait encore et toujours cette question – comment la Méditerranée peut être déterminée du point de vue de l'historien – en formulant sévèrement : « Malheur à l'historien qui pense que cette question préjudicielle ne se pose pas, que la Méditerranée est un personnage à ne pas définir, car défini depuis longtemps, clair, reconnaissable immédiatement et qu'on saisit en découpant l'histoire générale selon le pointillé de ses contours géographiques » (Braudel 1966, Tome 1, P. 14), Karl Kaser alléguait récemment que ce n'est pas la catégorie d'une région géographique qui est de nature heuristique et qui devrait guider la recherche, mais avant tout la question de la recherche en elle-même : « La pensée axée sur l'espace réduit la vision et conduit ainsi à des essentialisations problématiques » (Kaser 2007 : 95).

Et pourtant : tout universitaire qui se penche et qui écrit sur une région particulière a besoin *ipso facto* d'avoir un concept de cette région, caractérisé par certains traits et éléments en commun, qui marquent cette région comme distincte d'autres régions, et la rendent donc identifiable par des frontières. Dans le cas contraire, la région serait seulement un « artefact », comme le concède Nicholas Purcell « aussi, nous sommes amenés à nous intéresser

à la nature de cette frontière, car si la Méditerranée ne peut raisonnablement pas être considérée comme une entité séparable, si elle s'avère n'être rien d'autre qu'une vision de l'esprit pour qualifier tel lieu et tel temps, alors les cas de figure que nous avons fabriqués à des fins de comparaison à long terme vont perdre une part considérable de leur intérêt. » (Purcell 2003 : 11).

Sans nul doute, le fait que les frontières sont essentielles dans les études régionales n'implique pas qu'elles sont faciles à tracer ou à marquer sur une carte. L'identification et la délimitation d'une région, pourtant, ne constituent pas un défi conceptuel à la base, mais plutôt une tâche analytique. En effet, selon la thématique recherchée et la période étudiée, la construction d'une région en tant qu'« entité distinctive et viable comme objet de recherche » (Portugali 2004 : 18) est considérée ou non comme plausible. En termes conceptuels, il n'y a pas *une* seule Méditerranée, mais *plusieurs* Méditerranées.

Cependant, on serait tenté de répondre aux questions relatives aux signes distinctifs, et donc des frontières de ces régions : en fin de compte, il semble qu'on trouve une base de consensus sur le fait que la Méditerranée, comme formulé par Wolfgang Kaiser, « est une espace ouverte à des rencontres et à des actions offrant une variété d'orientations, caractérisée par la mobilité et la circulation de biens, de personnes, d'idées et de pratiques » (Kaiser 2008 : 250). C'est dans ce contexte que je vais brièvement évoquer la traite négrière transsaharienne.

La traite négrière transsaharienne

Le Sahara, indubitablement, représentait un obstacle majeur à tout contact humain. Néanmoins, le désert ne fut jamais une frontière fermée. Il y a toujours eu plusieurs moyens, difficiles certes, mais pas impossibles, pour que de petits groupes de commerçants, de lettrés itinérants, d'hommes de religion ou de guerriers conduisant des raids transportent des biens et des idées, fassent la guerre à travers le désert. Poussière d'or, peaux d'animaux, ivoire, ingrédients pour la fabrication de parfum : c'étaient là les denrées d'exportation à travers le Sahara. Dernier

point, mais non des moindres : le commerce d'esclaves d'Afrique noire.⁶

Même si les esclaves noirs africains faisaient aussi l'objet d'un commerce à travers le Sahara dans des temps anciens, la traite d'esclaves transsaharienne en tant qu'activité régulière ne commença qu'à l'arrivée des Arabes musulmans au VII^e siècle et dura jusqu'à son abolition officielle au XX^e siècle, soit sur une période de 1.250 ans environ. Le nombre d'esclaves noirs africains – hommes, femmes et enfants – déportés et vendus durant cette période à travers le Sahara fait l'objet d'estimations. Les chiffres varient de près de 14 millions (Raymond Mauny 1970, dans ses statistiques à caractère pionnier) à quelque 6 à 7 millions dans des études plus récentes (Austen 1979, Wright 2007). L'universitaire marocain Mohammed Ennaji estime le nombre d'esclaves qui arrivaient vers l'Afrique du Nord en moyenne annuelle à plus de 20.000, ce qui veut dire que plus de deux millions de personnes réduites en esclavage auraient traversé le désert vers l'Afrique du Nord tous les cent ans (Ennaji 1999 : 2). Quelle que soit la probabilité vers laquelle on penche, ces chiffres ne laissent aucun doute sur l'ampleur phénoménale de ce commerce – l'historien et anthropologue sénégalais Tidiane N'Diaye y fait référence sous le titre : *Le génocide voilé* (2008). Pour ramener ces chiffres à une moyenne annuelle, environ 5.000 esclaves furent importés chaque année vers l'Afrique du Nord, dont peut-être 1.000 furent réexportés à travers la Méditerranée, tandis que la plupart de ces esclaves restèrent probablement au Maroc, le pays du Maghreb le plus peuplé et celui qui avait le pouvoir d'achat le plus élevé (Wright 2007 : 169). Jusqu'à aujourd'hui, l'impact de la traite négrière transsaharienne est le plus visible au Maroc (Hamel 2013 ; Becker 2002).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de tous ceux qui n'atteignirent jamais les rives de la Méditerranée : Austen (1979) estime qu'environ 5 millions de gens périrent durant leur acheminement à travers le désert. En outre, il ne faut pas oublier ceux qui, pour des raisons diverses, furent victimes du trafic d'esclaves, comme le souligne Tidiane N'Diaye : ceux qui

périrent en défendant leur villages au cours des raids esclavagistes, ou furent grièvement blessés et laissés pour compte sans moyen de subsistance, et ces Africains qui moururent durant des famines consécutives aux razzias d'esclaves. N'Dianye cite un rapport de Henry Morton Stanley relatif à une campagne esclavagiste sur le cours supérieur du fleuve Congo, selon lequel furent capturés 10.000 esclaves, tandis qu'au moins 33.000 autres furent tués au cours des raids (N'Dianye 2010 : 212).

Lors des premiers siècles de l'expansion musulmane en Afrique du Nord, tout Musulman était en droit de réduire en esclavage quiconque résidait à l'extérieur de la sphère d'influence musulmane (*Dar al-Harb*, par contraste avec *Dar al-Islam*) sur lequel il mettait la main, que ce soit en faisant la guerre, lors de raids sur terre ou sur mer, ou par achat. Cependant, puisque seuls les non-musulmans pouvaient être asservis et parce que les peuples conquis avaient tôt fait d'adopter l'Islam, il devint vite nécessaire de chercher plus loin des sources d'esclaves. Aussi, les trafiquants d'esclaves musulmans commencèrent à acheter des esclaves auprès de chefs et de dirigeants africains sub-sahariens qui, au moins officiellement, étaient musulmans et qui avaient capturé les esclaves en opérant des razzias sur des peuplades africaines non musulmanes. Les victimes de ces raids étaient des populations qui vivaient dans le Soudan d'alors ou au Sud du Soudan, s'étendant d'Ouest en Est de la côte Atlantique jusqu'au Tchad actuel. Nombre de ces raids et de ces assauts furent uniquement entrepris dans le but de capturer des esclaves, en paiement de denrées qu'ils obtenaient des trafiquants d'esclaves nord-africains (Austen 1996 : 9 ; Hunwick 1993 : 294 et suiv.).

Les principales routes, allant des fleuves Sénégal et Niger et de la région du Lac Tchad à travers le Sahara vers le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et particulièrement la Libye, sont indiquées sur la carte. Parmi les principaux points de sortie des esclaves acheminés à travers le Sahara, à part Sijilmassa / Marrakech et Benghazi, il y a toujours eu Tripoli qui, via Fezzan à partir du Sud et via Ghadames à partir du Sud-Ouest, fut le terminus des principales

routes caravanières du centre du désert pendant plus d'un millénaire. L'abolition de l'esclavage à Tunis et à Alger dans les années 1840, et à Tripoli à la fin des années 1850, laissa Benghazi et quelques ports d'ancrage turcs en Afrique du Nord comme seuls débouchés restants sur la Méditerranée du commerce d'esclaves transsaharien. Peu inquiétés, ces lieux de passage continuèrent tranquillement à transporter des esclaves par voie maritime vers des marchés du Levant jusqu'au début du XX^e siècle (Wright 2007 : 114).

Les modes et les méthodes de ce commerce ne subirent guère de changements à travers les âges. La traite négrière transsaharienne était, pour une large part, une activité commerciale traditionnelle et inchangée, avec des sujétions si sévères du fait de ses contraintes physiques, économiques et autres limitations qu'elle ne changea probablement guère ses méthodes, son ampleur ou sa productivité, et ce sur une période de plus de mille ans (Wright 2007 : 169). L'une des principales raisons du succès florissant sur une longue période de la traite négrière transsaharienne était qu'il s'agissait largement d'un commerce de substitution. Nous entendons par là que les jeunes esclaves étaient censés remplacer ceux qui, pour différentes raisons, étaient morts ou avaient manqué de se reproduire, ou pallier à ceux qui avaient été émancipés. La durée de vie et de service moyenne d'un jeune esclave noir déporté vers la Méditerranée a été estimée à seulement sept ans (Wright 2007 : 169), ce qui signifie qu'il y avait une demande constante d'esclaves. Même si, à certaines époques, des armées entières étaient constituées d'esclaves noirs africains, comme celle que constitua le Sultan al-Mansur dans le Maroc du XVI^e siècle (Ennaji 1999 : 3-10),⁷ la principale demande en esclaves dans le monde musulman concernait des femmes et des jeunes filles plutôt que des hommes, en tant que servantes dans des foyers, nounous et/ou concubines, puisque le Sud et l'Est de la Méditerranée, en tant que principales destinations d'esclaves dont on faisait commerce à travers le Sahara, manquaient de grandes propriétés agricoles ou de plantations. Les deux-tiers environ des esclaves noirs africains acheminés à travers le Sahara étaient des femmes

et des jeunes filles (Hunwick 1993 : 299 et suiv ; Wright 2007 : 3).

Résumé

Que révèle la traite négrière transsaharienne du point de vue des études régionales méditerranéennes précédemment citées ? En premier lieu, cet exemple illustre le fait qu'il y a eu, en effet, des liens et des interrelations très forts, sur une base régulière, entre l'Afrique de l'Ouest et la Méditerranée à partir du VII^e siècle. La déportation de 6 à 7 millions d'esclaves noirs africains – pour la plupart des femmes, mais aussi des hommes et des enfants – à travers le Sahara vers les rives méridionales et orientales de la Méditerranée sur une période s'étirant sur quelque 1.250 ans indique clairement que le Sahara – le « second visage de la Méditerranée » comme l'a qualifié Fernand Braudel (1966, Tome 1, p. 156) – n'était pas une frontière fermée, mais, effectivement, une région tampon entre les territoires ouest-africains au Sud du Sahara et les rives méridionales et orientales de la Méditerranée.

En second lieu, la traite négrière transsaharienne est une thématique qui, à l'évidence, étend les frontières de la région méditerranéenne bien au-delà de sa dimension géographique, dans les profondeurs de l'Afrique tropicale. Ian Chambers notait récemment « dans la perspective de la longue durée de Braudel, l'unité de la Méditerranée pourrait aussi bien être considérée, de manière provocatrice, [...] selon les conditions historiques des réseaux hétérogènes qui s'étendaient de l'Afrique du Nord, du Sahara et du Sahel (y compris le Sénégal et le bassin du Niger) à travers le Moyen-Orient vers la vallée de l'Indus et l'Océan Indien, tout en s'éparpillant à travers les hauts plateaux désertiques et les steppes d'Asie centrale. » (Chambers 2008 : 69).

Cette citation vaut la peine d'être répétée « pourrait aussi bien être considérée, de manière provocatrice, [...] selon les conditions historiques des réseaux hétérogènes qui s'étendaient de l'Afrique du Nord, du Sahara et du Sahel » ? Assurément ! Mais en quoi cela pourrait-il être provocatrice ? Si l'on garde en tête que les frontières des régions académiques sont très largement ouvertes, flexibles et variables selon le sujet que nous étudions, il est

évident que la dénomination *géographique* d'une région – la Méditerranée – ne se recoupe pas nécessairement avec la région *académique-intellectuelle*. C'est seulement si l'on confond la région géographique et la région académique, que l'on est tenté de qualifier de « provocatrice » le fait de voir l'Afrique de l'Ouest comme une partie de la Méditerranée. Au moins, vu la problématique de la traite négrière transsaharienne, la région géographique en question, quand on l'observe attentivement, s'étend bien au-delà des frontières de la Méditerranée géographique et inclut effectivement de vastes territoires bien au Sud du Sahara.

Ce n'est pas tellement la délimitation de la région qui est provocatrice ici, mais plutôt la dénomination de cette région. La dénomination dépend fortement de la perspective à laquelle nous adhérons. La dénomination d'une région en révèle long sur la façon dont nous voyons et divisons le monde, et sur la façon dont nous catégorisons et organisons notre connaissance de ce monde. Ainsi, niveler une région aussi vaste, s'étendant des rives méridionales et orientales de la Méditerranée, bien au-delà du Sahara et du Sahel, vers l'Afrique de l'Ouest, pour la qualifier de « Méditerranée » est certainement une notion irritante et pourrait passer pour une forme de méditerranéisme, puisque, quelles que soient les frontières, c'est la Méditerranée qui est perçue comme étant le centre de la région. Au regard de la traite négrière transsaharienne, il semble pourtant plus approprié de voir la Méditerranée géographique comme une partie d'une région qui pourrait être appelée un « Plus Grand Sahara », plutôt que de considérer le Sahara et le Sahel comme juste une annexe d'une « Plus Grande Méditerranée », un terme qu'on trouve occasionnellement dans les études méditerranéennes.⁸ En effet, c'est le Sahara qui est au centre géographique de cette région académique.

Troisièmement, élargir la région signifie aussi prendre en considération un contexte plus large pour l'analyse de la traite négrière transsaharienne et de l'esclavage en Méditerranée, que cela n'a été le cas jusqu'ici dans le cadre des études

méditerranéennes. L'entreprise n'est rien moins que de prendre en considération le rôle historique essentiel des esclaves africains noirs dans les sociétés et les économies africaines et méditerranéennes. La contribution de 6 à 7 millions d'Africains noirs pour façonner la Méditerranée a été largement négligée jusqu'ici, comme le note Hunwick « les dimensions méditerranéennes et proche-orientales du problème ont été reléguées à une poignée d'articles et d'essais, dont la plupart traitent du commerce d'esclaves plutôt que de la question, plus intéressante – et à bien des égards plus pertinente – du sort réservé à ces esclaves dans les sociétés qui les recevaient. » (Hunwick 1993 : 289) ; à ce sujet, voir aussi Hunwick 1978, ainsi que Hunwick et Powell (2002).

Le manque d'attention porté au sort des Africains noirs vendus comme esclaves à travers le Sahara vers la Méditerranée méridionale et orientale peut partiellement s'expliquer du fait que ce phénomène n'avait aucun effet durable sur les sociétés bénéficiaires. Il est peut-être vrai que seuls quelques esclaves étaient économiquement productifs dans les sociétés musulmanes esclavagistes. Cependant, les esclaves noirs issus de l'Afrique sub-saharienne ont effectivement contribué pendant plus d'un millénaire au développement des économies fondées sur le jardinage, l'élevage et les tâches domestiques dans les oasis sahariennes, des plantations en Cyrénaïque et dans le Sud du Maroc, de même qu'ils ont participé à l'essor des sociétés urbaines sur la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord et au Levant, dans l'empire Ottoman qui s'étendait sur la mer Egée et dans les Balkans, et sur les îles méditerranéennes telles que la Sicile et les îles Baléares, en Crète, à Chypre et à Rhodes.⁹

Le caractère de la traite – principalement un commerce de substitution – peut permettre d'expliquer pourquoi des millions d'Africains noirs déportés vers la Méditerranée ont apparemment laissé seulement quelques traces faibles et sporadiques dans les archives hégémoniques de l'histoire. Les historiens se sont penchés sur le commerce d'esclaves transsaharien jusqu'à un certain point, en mettant l'accent sur les jeux de pouvoir

régionaux, nationaux ou impériaux, tandis que les vies et les destins des esclaves et leur contribution à la prospérité des sociétés bénéficiaires ont à peine été évoqués. Les esclaves africains, en tant que « subalternes », n'ont toujours pas leur place jusqu'ici dans les historiographies contemporaines des Etats-nations méditerranéens, l'histoire des Africains noirs en Méditerranée est encore à écrire. Des millions d'Africains noirs ont vécu et sont morts le long des rives de la Méditerranée. Inscrire leur histoire à l'ordre du jour de l'historiographie, rechercher et documenter leurs traces qui s'effacent est une façon de délimiter une région dénommée ici le « Plus Grand Sahara ».

Bibliographie

- Albera, Dionigi et Anton Blok, 2001. « Introduction : The Mediterranean as a field of ethnological study. A retrospective. » In : Dionigi Albera, Anton Blok et Christian Bromberger, (éds.), *L'anthropologie de la Méditerranée / Anthropology of the Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001 : 15-37.
- Arnason, Johann P., 2001. « Review : Furio Cerutti and Rodolfo Ragionieri (éds.), *Identities and Conflicts in the Mediterranean* (Palgrave, 2001) », *Thesis Eleven*, 67 : 119-122.
- Austen, Ralph A., 1979. « The Trans-Saharan Slave Trade : A Tentative Census ». In : Henry A. Gemery et Jan S. Hogendorn, (éds.), *The Uncommon Market. Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, New York, Academic Press : 23-76.
- Austen, Ralph A., 1996. « The Mediterranean Islamic slave trade out of Africa : A tentative census », in : Patrick Manning, (éd.), *Slave Trades, 1500-1800 : Globalization of Forced Labour*, Aldershot, Ashgate Publishing : 1-35.
- Becker, Cynthia, 2002. 'We are real slaves, real Ismkhan' : memories of the trans-Saharan slave trade in the Tafilalet of South-Eastern Morocco », *The Journal of North African Studies*, 7 (4) : 97-121.
- Bethemont, Jacques, 2001. *Le monde méditerranéen : thèmes et problèmes géographiques*, Paris, Sedes.
- Bernard, Carmen and Alessandro Stella, 2004. *D'esclaves à soldats : miliciens et soldats d'origine servile, XIII^e – XXI^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Bono, Salvatore, 2004. « The Mediterranean in the Early Modern Age ». In : History Museum of Catalunya and Maritime Museum of Barcelona, (éd.), *Mediterraneum. Splendour of the Medieval Mediterranean 13th-15th Centuries*, Barcelona, Lunweg Editores : 583-596.
- Bono, Salvatore, 2008. « Histoires et historiens de la région méditerranéenne ». In : Marta Petricoli, (éd.), *L'Europe méditerranéenne, Méditerranée Europe*, Bruxelles, Lang, 23-35.

- Braudel, Fernand, 1966. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, seconde édition, revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 1966.
- Chambers, Iain, 2008. *Mediterranean Crossings. The Politics of an Interrupted Modernity*, Durham, Duke University Press.
- Driessen, Henk, 1999. « Pre- and post-Braudelian Conceptions of the Mediterranean. The Puzzle of Boundaries », *Nar.Umjet.* 36 (1) : 53-63.
- Ennaji, Mohammed, 1999. *Serving the Master : Slavery and Society in Nineteenth-Century Morocco*, New York, St. Martin's Press.
- Giaccaria, Paolo et Claudio Minca, 2010. « The Mediterranean Alternative », *Progress in Human Geography*, 35 (3) : 345-365.
- Hamel, Chouki el, 2013. *Black Morocco. A History of Slavery, Race, and Islam*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Horden, Peregrine et Nicholas Purcell, 2000. *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Oxford, Blackwell.
- Hunwick, John, 1978. « Black Africans in the Islamic World : an understudied dimension of the Black diaspora », *Tarikh*, 5 : 20-40.
- Hunwick, John, 1993. « Black slaves in the Mediterranean world : A neglected aspect of the African Diaspora », in : Joseph E. Harris, (éd.), *Global Dimensions of the African Diaspora*, Washington, Howard University Press, 2^{ème} éd. : 289-323.
- Hunwick, John et Eve Trout Powell, 2002. *The African Diaspora in the Mediterranean Lands of Islam*, Princeton, Markus Wiener Publishers.
- Kaiser, Wolfgang, 2008. « Mediterrane Welt ». In : Friedrich Jaeger, (éd.), *Enzyklopädie der Neuzeit, Bd. 8 : Manufaktur – Naturgeschichte*, Stuttgart, Metzler : 249-260.
- Kaser, Karl, 2007. « Fernand Braudels Mittelmeerwelten : Eine historisch-anthropologische Perspektive ». In : Frithjof Benjamin Schenk et Martina Winkler, (éds.) : *Der Süden. Neue Perspektiven auf eine europäische Geschichtsregion*. Frankfurt, Campus : 75-97.
- Lewis, Martin N. et Kären Wigen, 1999. « A maritime response to the crisis in regional studies », *The Geographical Review*, 89 (2) : 161-168.
- Mauny, Raymond, 1970. *Les siècles obscurs de l'Afrique noire. Histoire et archéologie*, Paris, Fayard.
- Morris, Ian, 2003. « Mediterraneanization », *Mediterranean Historical Review*, 18 (2) : 30-55.
- N'Diaye, Tidiane, 2008. *Le génocide voilé. Enquête historique*, Paris, Gallimard (German edition : 2010, *Der verschleierte Völkermord. Die Geschichte des muslimischen Sklavenhandels in Afrika*, Reinbek, Rowohlt).
- Pétre-Grenouilleau, Olivier, 2004. *Les Traités négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard.
- Philippson, Alfred, 1914³ [1904]. *Das Mittelmeergebiet. Seine geographische und kulturelle Eigenart*, Leipzig, Teubner.
- Portugali, Juval, 2004. « The Mediterranean as a Cognitive Map », *Mediterranean Historical Review*, 19 (2) : 16-24.
- Renault, François, 1994. « Essai de synthèse sur la traite transsaharienne et orientale des esclaves en Afrique ». In : Hubert Gerbeau et Eric Saugera, (éds.), *La dernière traite : fragments d'histoire en hommage à Serge Daget* Paris, Société française d'histoire d'outre-mer : 23-44.
- Piña-Cabral, João de, 1989. « The Mediterranean as a Category of Regional Comparison : A Critical View », *Current Anthropology*, 30 (3) : 399-406.

- Purcell, Nicholas, 2003. « The Boundless Sea of Unlikeness ? On Defining the Mediterranean », *Mediterranean Historical Review*, 18 : 9-29.
- Rafael, Vincente L., 1994. « The cultures of Regional Studies in the United States », *Social Text*, 41 : 91-111.
- Shavit, Yaacov, 1988. « The Mediterranean world and 'Mediterraneanism' : The origins, meaning, and application of a geo-cultural notion in Israel », *Mediterranean Historical Review*, 3 (2) : 96-117.
- Tabak, Faruk. 2008. *The Waning of the Mediterranean, 1550-1870. A Geohistorical Approach*, Baltimore Md., Johns Hopkins University Press.
- Timpe, Dieter, 2004. « Der Mythos vom Mittelmeerraum : Über die Grenzen der alten Welt », *Chiron. Mitteilungen der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik*, 34 : 3-23.
- UNESCO, 1985. *Distinctive characteristics and common features of African cultural regions south of the Sahara*, Paris, Unesco.
- Walter, Uwe, 2007. « Review of Irad Malkin (éd.), *Mediterranean Paradigms and Classical Antiquity* », *Göttinger Forum für Altertumswissenschaft*, 10 : 1047-1053.
- Wright, John, 2007. *The Trans-Saharan Slave Trade*, London, Routledge.

Notes

- ¹ Le terme communément utilisé de « commerce d'esclaves » prête un peu à confusion, car il suggère que les victimes de ce commerce étaient déjà esclaves auparavant, alors que la plupart étaient nés libres et furent réduits en esclavage pour faire l'objet d'un commerce.
- ² Il va sans dire que l'établissement de Centres d'Études régionales n'est pas une démarche délibérée de bailleurs de fonds selon une logique arbitraire, top-down, dans la mesure où ces centres fonctionnent souvent sur la base de demandes émanant d'universitaires. Cependant, l'approbation ou le refus de telles demandes reflète plus ou moins les intérêts géopolitiques motivés par des nations.
- ³ Le même type d'arguments a été suivi par l'anthropologue Piña-Cabral (1989 :404) en ce qui concerne la Méditerranée. Il remet en question l'unité culturelle de la Méditerranée et plaide au contraire pour des unités d'analyse plus réduites : « Ma suggestion est que nous commençons par nous baser sur le niveau des comparaisons subrégionales pour orienter ensuite nos recherches vers des niveaux de comparaison de plus en plus larges. »
- ⁴ Comme l'ont noté Dionigi Albera et Anton Blok (2001:22) : « Le problème – comme nous le suggérons – n'est pas seulement avec la Méditerranée'. Le problème est aussi avec le mot 'place'. Quelle que soit l'échelle qu'on adopte, on risque d'avoir une perspective biaisée, que ce soit sur le plan métaphysique, atomistique, ethnocentrique, essentialiste, tautologique, idéologique, académique ou politique. »
- ⁵ Horden et Purcell justifient implicitement l'absence de discussion en profondeur sur les frontières par leur approche 'de l'intérieur vers l'extérieur' qui fait paraître mineure la question de ladélimitation :« Le Volume 1 glisse de l'intérieur de l'espace méditerranéen vers l'extérieur, en commençant par les plus petits constituants et leurs interactions et en ne touchant qu'occasionnellement des liens plus distendus. » (Horden et Purcell 2000:4). Au contraire, ils soutiennent qu'« un certain flou devrait caractériser l'essence de cette conception. » (ibid : 45).
- ⁶ La traite négrière à travers le Sahara vers l'Afrique du Nord n'est que l'une des quatre principales formes de trafic d'esclaves en Afrique ; les autres étant le commerce transatlantique des côtes d'Afrique de l'Ouest vers les Amériques et les Caraïbes, le commerce de la côte est-africaine à travers l'Océan Indien vers la Mer Rouge, le Golfe Persique et vers l'Inde occidentale. Et le trafic d'esclaves le long de la vallée du Nil, de l'Est du Soudan jusqu'à l'Égypte.

- ⁷ Pour d'autres exemples d'esclaves noirs africains qui servaient comme soldats, voir aussi Austen (1979:51 et suiv.) ainsi que Bernard et Stella (2004), notamment le chapitre esp 1, « Esclaves et soldats en Méditerranée ».
- ⁸ Par ex. : par Fernand Braudel (1966) ou par Faruk Tabak, qui utilise le terme « Plus Grand Sahara » dans sa monographie *The Waning of the Mediterranean (La Régression de la Méditerranée)* (2008) en traitant des liens entre la Méditerranée et l'océan Atlantique, la Mer du Nord et la Mer Baltique.
- ⁹ Afin d'avoir une vue d'ensemble plus complète de la façon dont les Africains noirs ont contribué à façonner la Méditerranée, la traite d'esclaves vers les rives occidentales et septentrionales de la Méditerranée organisée par le Portugal, l'Espagne et la France durant une certaine période doit bien sûr être aussi prise en considération.

Sahara et Méditerranée: Héritage de sociétés esclavagistes en mutation vers la démocratie : Quel apport des enseignants ?

Kadir Abdelkader GALY

Résumé

Depuis l'antiquité, les bordures de la méditerranée et du Sahara ont constitué des réservoirs pour la traite des esclaves. Comme chacun le sait, on a souvent parlé de la traite triangulaire (Europe, Afrique, Amériques), mais comme un tabou, la traite autour du Sahara et de la Méditerranée n'occupe qu'une place infime dans l'histoire. Or cette dernière est plus ancienne et n'a pas encore été abolie de manière formelle à cause de différentes raisons historiques. Le Sahara a constitué la mer qui a servi de lien et qu'il faut traverser avec la marchandise pour fournir les marchés du pourtour méditerranéen et au-delà.

Tous les pays du Maghreb, tout le Moyen Orient et l'Arabie ont eu recours à l'esclavage comme forme productive avec des conséquences socioculturelles communes.

L'histoire contemporaine de tous les états modernes est centrée autour d'une quête pour la démocratie. Cette volonté affirmée et très souvent actée sur des plans constitutionnels ou juridiques n'efface pas les pratiques ancestrales, les coutumes et les valeurs qu'elles véhiculent.

Les nouvelles sociétés veulent avoir des citoyens instruits et égaux devant la loi. Tous les pays se réclament de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le passage par l'école, lieu de brassage des milieux sociaux différents devient aussi le lieu où se joue le changement de valeurs. Au centre de ce changement se trouve l'enseignant. Nous tentons de voir en nous basant sur l'expérience du Niger si les enseignants sont à même de jouer un rôle positif dans le changement social.

Le Niger est un vaste territoire dont les 2/3 sont constitués par le désert du Sahara. Le Sahara était une mer. Asséché, il demeure quand même une « vraie mer sans eau ». D'ailleurs voyager à travers le Sahara se dénomme une traversée. Depuis l'antiquité, les moyens de transport utilisés sur tous ses bords sont dénommés des vaisseaux. Ainsi en est-il des chars et même du dromadaire considéré comme le vrai vaisseau adapté au Sahara.

Les pays qui l'entourent sont appelés des riverains. L'histoire les a rapprochés à travers les pistes. C'est à ce niveau seulement que l'on considère qu'on est sur terre. Les pistes du Sahara relient de grands ensembles dont les plus connus sont le bassin tchadien, la Tripolitaine, le Maghreb, et le Soudan qui comprend l'ensemble des pays habités par des populations noires. L'objectif de tous les rois du pourtour saharien est de contrôler les pistes car elles sont le moyen par lequel toutes les richesses passent. Ces richesses, objet du commerce transsaharien, sont constituées par de l'or, des métaux, des esclaves, du sel, des étoffes, des armes etc.

Les valeurs de civilisation de tout le pourtour saharien ont été marquées par certains points communs. Par exemple la consommation du blé sous ses différentes formes marque un point commun entre les pays qui bordent le Sahara. Les populations noires qui sont éloignées géographiquement du Sahara n'ont connu certaines techniques de transformation du blé qu'avec la pénétration coloniale.

Un autre trait marquant commun aux États et royaumes qui bordent le Sahara est le commerce et l'utilisation des esclaves comme une marchandise et comme un moyen de production.

Les États soudanais font un double usage des esclaves. Ils sont marchandises et outils. Les comptoirs installés le long des pistes ont vu les commerçants souvent originaires de l'Afrique du Nord, servir de « hub » d'achats massifs d'esclaves qui une fois transférés à travers le Sahara constituent un produit d'enrichissement aussi bien pour les commerçants que pour les rois qui ont capturé et revendu la marchandise. Ce commerce de l'humain a marqué le commerce transsaharien et a perduré

jusqu'à l'installation définitive de la colonisation qui a formellement mis fin à la traite.

Mettre fin à l'esclavage paraissait aisé sur le plan réglementaire. Ainsi pour toute l'Afrique Occidentale française (AOF), le Gouverneur Général signa un décret le 12 décembre 1905 réprimant le délit d'esclavage. Par la suite d'autres instructions et mesures furent prises qui finalement aboutirent à la fermeture des marchés d'esclaves et à la fin de la traite proprement dite. Le commerce transsaharien sur ce point connut un coup rude.

Néanmoins, la pratique de l'esclavage a ceci de particulier qu'elle crée des valeurs de civilisation. Ces valeurs communes se fondent sur la division du travail et dans tout le bassin saharien et aussi méditerranéen, on retrouve les mêmes valeurs autour de l'existence de *nobles, d'esclaves, de castes, d'hommes libres*.

La pratique de l'esclavage au Niger a donné des situations différentes qu'on peut classer de la manière suivante :

l'esclavage chez les sédentaires : ces derniers peuplent la bande sud d'Ouest à l'Est correspondant à un habitat sédentaire.

L'esclavage a pratiquement disparu dans la partie est qui correspond à une zone dans laquelle la division du travail et le commerce sont assez poussés.

L'esclavage demeure largement dans la partie Ouest. Dans cette partie, les valeurs autour du travail ont créé une suprématie des autres classes sociales sur toutes celles qui pratiquent le travail manuel. Ce dernier est réservé à des castes jugées inférieures sur le plan social mais sont aussi considérées comme supérieures aux esclaves. La particularité de la forme d'esclavage pratiquée se trouve dans l'impossibilité d'une évolution du statut d'esclave vers un autre statut. A l'origine, la condition d'esclave dépendait de deux situations principalement. Soit la capture, soit l'achat. Une fois capturé ou acheté, l'esclave considéré comme une marchandise et un objet pouvait être gardé pour soi-même, vendu, ou offert. Cet esclave de la première génération, pouvait redevenir libre lorsque son maître décide de l'affranchir, ou bien lorsqu'il s'échappe, ou bien lorsque sa liberté est rachetée. Par contre lorsqu'il procréé dans les liens de l'esclavage, sa

descendance ne plus voir son statut évoluer. L'esclave va demeurer à vie dans ce statut et toute sa descendance aussi. Sur le plan des valeurs on considérera cette personne incomplète pour prétendre égaler les autres. La plupart des personnes soumises à cette condition vivent libres en apparence, mais sont dans les champs au service de leurs maîtres qui veillent à leur refuser l'accès à la propriété terrienne.

L'esclavage chez les nomades s'apparente à une forme classique dans laquelle l'esclave vit avec le maître et s'occupe de tous les travaux domestiques et autres. Contrairement à la situation des esclaves chez les sédentaires de l'Ouest du Niger, l'esclave peut être affranchi par le maître qui peut aussi accepter que l'esclave rachète sa liberté. Par exemple, lorsqu'un homme libre veut épouser une esclave, il peut racheter sa liberté afin de s'assurer que sa descendance n'appartiendra pas aux maîtres de la femme.

La pratique de l'esclavage a créé dans la partie sédentaire en contact étroit avec les nomades touareg, une forme d'esclavage connu sous le nom de *wahaya*. Il s'agit d'un esclavage proprement féminin. Tout homme libre peut acheter une esclave et en faire sa *wahaya*. A ce titre, elle est destinée à faire les corvées pour la ou les épouse(s) du maître. Celui-ci, lorsqu'il le souhaite, peut avoir des relations sexuelles avec sa *wahaya*. Elle demeure dans la condition d'esclavage mais ses enfants sont considérés comme enfants légitimes du maître et ils peuvent hériter de lui. Cette forme spécifique d'esclavage sexuel n'a aucun fondement religieux. Cette pratique s'apparente à la *at-tassarî* que décrit Muhammad Diakho.¹

L'une des valeurs les plus importantes qu'instaure la pratique de l'esclavage consiste à mettre en place partout où il se pratique un « système complexe mais efficace (...) pour justifier la « supériorité » des uns et « l'infériorité » des autres ».²

L'un des moyens utilisés c'est l'éducation spéciale des enfants d'esclaves laquelle consiste à jouer sur la malléabilité de l'enfant esclave.

Cette malléabilité des enfants a permis que se développe le rapt comme forme d'appropriation des esclaves. Cette préférence n'est

pas sans rapport avec la coupure que l'on opère dans l'histoire de l'esclave : l'esclave, c'est celui qui n'a pas d'histoire, qui n'a pas d'ancêtres. En effet, dans la plupart des sociétés sahéennes et toutes les sociétés du monde, chacun se réfère à une histoire, celle de ses ancêtres, pour justifier sa place dans le monde et expliquer le monde et ses valeurs. D'ailleurs la colonisation française en voulant opérer une coupure entre les peuples colonisés et leur histoire ne s'est-elle pas acharnée à leur apprendre que leurs ancêtres étaient les Gaulois ? L'esclave lui n'a plus d'histoire. Elle s'arrête à la défaite pour l'adulte qui a été capturé et cette défaite il la partage seul. Il ne peut la transmettre à personne car on prend la précaution de lui ôter la possibilité d'avoir des enfants. En effet alors que toutes les sociétés étaient patrilinéaires, on impose à l'esclave une règle en vertu de laquelle l'enfant dont il est le « père » est celui de la femme qui elle-même appartient à un maître. Pas d'enfants donc pas de transmission d'héritage historique. L'histoire d'un esclave s'arrête à une génération. « L'homme ne doit pas oublier son héritage, ce qu'il a reçu de ses ancêtres et qui lui appartient en propre (...) Si quelqu'un n'a pas de famille qui l'ai précédé et qu'il se trouve suivre autrui, on l'appellera « captif ». La noblesse consiste à garder le dépôt de ses aïeux » (De sardan 1984).³

Les dispositions idéologiques prises inculquent à l'esclave certaines valeurs :

- il n'a pas de père, donc il n'a pas d'héritage, et dans les sociétés patriarcales, le « batard » qu'il est doit en toutes circonstances plier face aux autres ;
- il n'a pas de terres et par conséquent il ne peut produire pour lui-même ;
- il doit tout subir et l'idéologie lui attribue tous les comportements déviants qui sont aux antipodes des valeurs positives de la société.

L'idéologie de la reproduction des valeurs a ainsi permis la mise en place d'un système très efficace qui, comme un réflexe, se réveille chaque fois qu'il est question d'un mariage. A cette occasion, de manière discrète, une investigation est menée par

chaque famille pour rechercher l'origine du ou de la prétendante. Si l'investigation révèle une origine servile dans l'ascendance du ou de la concerné(e), alors tout le processus s'arrête. Sous divers prétextes, on annule le mariage. Dans ce système tout fonctionne comme s'il est exclu de donner une chance à ceux qui ont perdu le fil du « bon » héritage.

Avec l'accession des États aux indépendances, la plupart des constitutions font référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Tous les pays ont adhéré à l'Organisation des Nations Unies ou à des regroupements politiques régionaux qui tous sont unanimes pour s'appuyer sur de nouvelles valeurs. Ces valeurs, à minima, tournent autour de l'égalité des citoyens devant la loi, donnent droit à l'instruction, condamnent l'esclavage et toute forme d'asservissement de la personne humaine. La personne humaine est considérée comme un citoyen vivant dans un État qui garantit des libertés en contreparties de devoirs.

Dans ces nouveaux systèmes, l'école est partout considérée comme la porteuse des nouvelles valeurs, d'autant plus que toutes les élites au pouvoir se sont hissées au sommet des États en condamnant les abus de la colonisation. Ces abus, contenus dans le code de l'indigénat consacrent que l'indigène n'a pas de droits, il n'a que des devoirs. Cette situation n'a aucune différence avec l'esclavage d'autant plus que le travail forcé était le vécu quotidien des *indigènes*.

Malheureusement, le bilan de gestion des Républiques indépendantes, montre que l'égalité des citoyens est loin d'être atteinte et mieux, l'esclavage persiste et ce en dépit des dénégations officielles.

Dans un pays comme le Niger, la question de l'esclavage a été posée dès que le vent du discours de la Baule⁴ a remis en cause la prédominance des partis uniques et des dictatures militaires. Un certain nombre d'associations de défense des droits humains, de lutte contre l'esclavage ont permis non seulement la prise en compte de l'existence de l'esclavage, mais ont permis de faire des avancées dans le cadre de la résolution du problème. C'est ainsi qu'une loi a été prise criminalisant l'esclavage. Depuis le 5 mai

2003 suite au vote à l'unanimité par l'Assemblée Nationale d'un nouveau code pénal, le délit d'esclavage est assimilé à un crime. Ce nouveau code pénal, stipule en son article 270-2 « le fait de réduire en esclavage ou d'inciter autrui à aliéner sa liberté ou sa dignité ou celle d'une personne à sa charge, pour être réduit en esclavage, est puni d'une peine d'emprisonnement de dix à trente ans et d'une amende de 1 000 000 à 5 000 000 de francs ».

Depuis lors, les associations de lutte contre l'esclavage ont trouvé un point d'appui. Cependant, la moisson, est très en deçà de l'espoir suscité.⁵

Les études des relations entre l'école et la société devraient chercher les inégalités à corriger en cherchant le lien entre couches sociales et chances de réussite ou d'échec à l'école. En effet, « *l'essentiel de la sociologie de l'éducation a longtemps été consacré à la question de savoir ce que la société faisait à l'école en montrant les effets des inégalités sociales sur la formation des inégalités scolaires* » (Dubet, Duru-Bellat, Vérétoit, 2010). Si cela n'est pas fait, la gouvernance du système se fait au hasard. Il nous semble que c'est qui caractérise le système éducatif du Niger et si on s'y intéresse il y a de fortes probabilités de trouver que dans l'espace qui nous concerne, les finalités éducatives héritées de la colonisation n'ont pas été redéfinies. Il y a de fortes chances de trouver la situation dans laquelle, le retard dans la scolarisation constaté à l'indépendance ait été assimilé à un simple retard qui a tenté d'être rattrapé après l'indépendance en investissant sérieusement dans le développement d'une école dont les finalités ont été définies pour d'autres objectifs.

Nous avons alors décidé de mener une investigation sur les valeurs dont les enseignants sont porteurs. Afin de ne pas aborder le sujet de manière directe, nous avons essayé de diluer notre préoccupation dans un questionnaire anodin, centré sur une simple demande d'informations à propos d'un sujet presque banal mais qui porte sur l'une des valeurs les plus importantes et commune à tous les groupes ethnoculturels composant le Niger.

Cette valeur c'est le mariage. Se marier, ou marier sa fille, sa sœur etc., constitue l'une des préoccupations majeures des

familles nigériennes. Chacun veut voir sa fille mariée selon certaines règles sociales héritées et qu'on veut transmettre telles quelles. Le but final de la vie sociale se résume à cela. Celui ou celle qui n'y arrive pas, vit cela comme un malheur, une catastrophe, un déshonneur qu'on va traîner toute sa vie durant et qu'on partage avec les autres membres de la famille. Malheur donc sur celui par qui arrive les problèmes liés au mariage.

Sur un plan méthodologique, les interviewés ont été invités à décrire d'une manière détournée les valeurs dominantes de la société et de leur groupe culturel autour de la pratique du mariage. Ils ont été placés volontairement en situation d'informateurs sur la question. En réalité, nous estimons que c'est une manière subtile de recueillir leurs propres valeurs.

Ensuite de manière plus directe, ils ont été invités à décrire des valeurs concernant un type d'homme et de femme. Ce qu'ils et elles ont décrit ce sont les valeurs dont ils et elles sont porteurs. Il s'agit de mettre ensuite en relief les valeurs de la société et les leurs. Nous avons ainsi trois situations possibles. Si les valeurs de la société concordent avec celles des enseignants, ces derniers ne peuvent prétendre à être agents du changement de valeur. Par contre si les valeurs de la société s'opposent à celles des enseignants, ces derniers sont postulants à être des agents de changements. Le changement pourra alors passer par l'école à condition que le choix soit conscient au niveau des finalités.

L'échantillon est composé d'un millier d'enseignants venus passer le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Ces enseignants ont tous le grade d'instituteurs et ils sont venus passer le concours qui permet de devenir conseiller pédagogique. En 2003, on dénombrait 2 659 enseignants ayant le grade d'instituteur sur un total de 24 091 enseignants toutes qualifications confondues. Ces instituteurs sont considérés comme les plus expérimentés et occupent dans la plupart des cas les fonctions de directeurs d'écoles ou même de conseillers pédagogiques. Nous avons ainsi touché la moitié de l'ensemble de la population parent. Certes le tirage n'a pas été aléatoire, mais méthodologiquement il serait difficile de contester une validité à

cet échantillon. De plus nous n'avons pas encore eu connaissances d'informations sur des questions liées aux valeurs dont les enseignants sont porteurs. La plupart des études en éducation s'intéressent aux performances ou aux chances de réussite des catégories sociales, héritage des méthodes des pères fondateurs comme Bourdieu.

Sur le millier de questionnaires distribués, 993 questionnaires ont été rendus complétés. Moins d'une dizaine de questionnaire peut être considérée comme perdue.

Le mariage est l'occasion de la rencontre des valeurs. C'est à cette occasion que des recherches sont effectuées sur les ascendants des époux. Aussi bien du côté du futur jeune marié que du côté de la future jeune mariée, on ébranle les réseaux familiaux et les connaissances, ou les amitiés afin de récolter « l'information déterminante » à savoir qui est qui ?

Le dépouillement a consisté à mettre en valeur les réponses en fonction des valeurs mises en avant.

A la question de savoir sur quelles questions les parents du jeune marié enquêtent-ils concernant la jeune mariée? Les réponses ont donné la première place à la qualité de l'ascendance (34,5%), suivie par la bonne moralité (32,6%). Si on considère que la qualité de l'ascendance va de pair avec la bonne moralité, en a en réalité 67% des préoccupations qui sont centrées autour de la qualité de l'ascendance. (Tableau n°1)

| Info | Fréquence | Pour cent |
|--|--------------|--------------|
| Qualité ascendance sociale | 470 | 34,5 |
| Bonne moralité-Bonne éducation-Sagesse | 444 | 32,6 |
| Religion | 202 | 14,8 |
| Absence de sorcellerie | 23 | 1,7 |
| Situation économique--Activité professionnelle | 128 | 9,4 |
| Coutumes | 18 | 1,3 |
| Ethnie | 79 | 5,8 |
| Total | 1 364 | 100,0 |

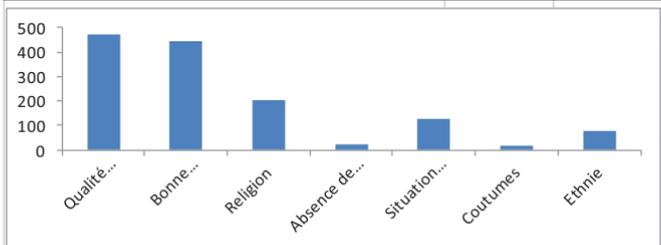


Tableau n°1 : Informations que demandent les parents du jeune marié concernant la jeune mariée (Kadir Abdelkader Galy)

De leurs côtés les parents de la jeune mariée à propos de leur futur gendre cherchent les informations où la qualité de l'ascendance vient en premier (30,7%) et en second la bonne moralité (26,9%). En cumulant les deux, on obtient 57,6% de préoccupations autour de l'ascendance.

| Info | Fréquence | Pour cent |
|--|--------------|--------------|
| Qualité ascendance sociale | 415 | 30,7 |
| Bonne moralité-Bonne éducation-Sagesse | 363 | 26,9 |
| Religion | 185 | 13,7 |
| Absence de sorcellerie | 10 | 0,7 |
| Situation économique--Activité professionnelle | 305 | 22,6 |
| Coutumes | 12 | 0,9 |
| Ethnie | 60 | 4,4 |
| Total | 1 350 | 100,0 |

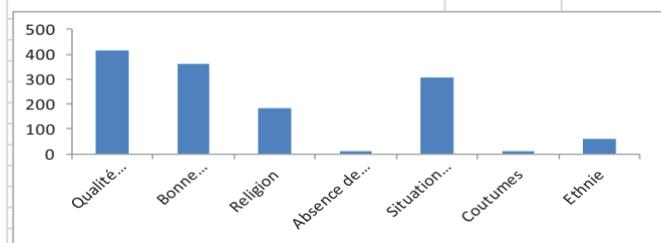


Tableau n°2 : Informations que demandent les parents de la jeune mariée concernant le jeune marié (Kadir Abdelkader Galy)

On remarquera que contrairement aux opinions répandues, ce n'est ni l'ethnie, ni la religion qui sont les facteurs déterminants de la préoccupation, et donc des valeurs, que l'on cherche à conserver. D'ailleurs dans tous les cas, coutumes et ethnie sont reléguées au dernier rang de ce qui est recherché.

Ces informations, recherchées de part et d'autre permettent de statuer sur la suite à savoir les valeurs sont-elles compatibles ? Autorisent-elles que l'union se réalisent ?

Chaque groupe va donc se déterminer en fonction de l'ascendance de l'autre.

On a voulu savoir sur quelles informations les familles peuvent-elles être amenées à refuser un mariage.

Comme l'indique le tableau n°3, c'est la mauvaise ascendance sociale qui est citée en premier (37,5%) suivie par la mauvaise moralité (29%). Les deux cumulées donnent 66%.

Lorsqu'on jette un regard sur les réponses données par les hommes (39%) et les femmes (31%), on peut déduire que les hommes sont le plus attachés à respecter les valeurs héritées.

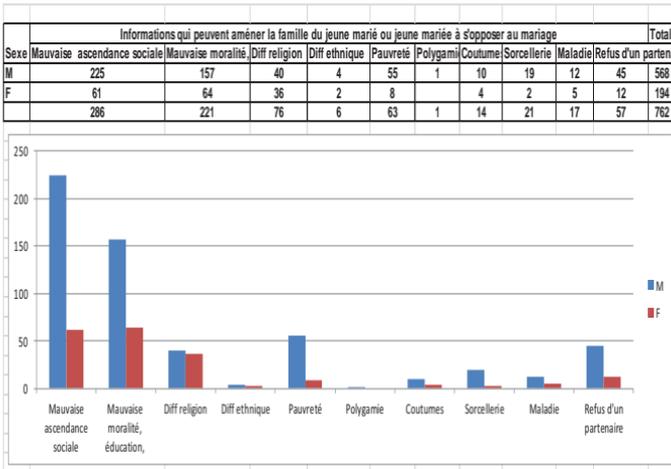


Tableau n°3 : Informations qui peuvent entraîner l'annulation d'un mariage (Kadir Abdelkader Galy)

Si les informations sont en règle générales demandées en amont du mariage, c'est à titre préventif. Souvent on découvre l'origine

des ascendants plus tard. Si on découvre une « mauvaise ascendance », quelles sont alors les décisions qui sont prises.

Dans les valeurs en vigueur, il faut distinguer les castes des esclaves.

Concernant les castes, l'alternative c'est l'annulation ou l'acceptation. On obtient 60% de cas d'annulations contre 17% d'acceptation du « fait accompli ». Il faut noter 22% de non réponses sur lesquelles nous n'avons pas de raisons à donner.

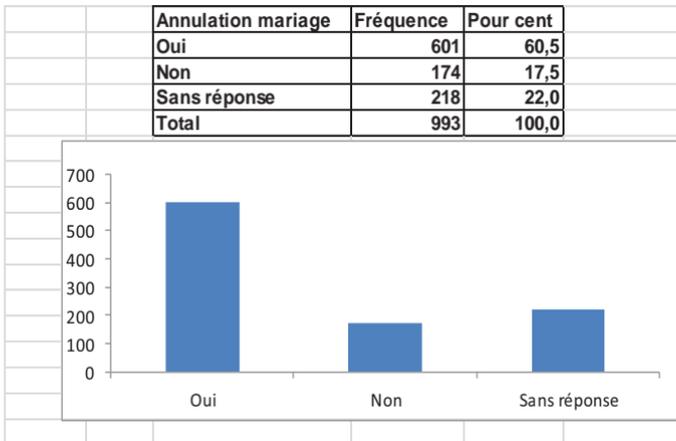


Tableau n°4 : Décisions prises en cas de découverte d'appartenance à une caste (Kadir Abdelkader Galy)

Nous avons voulu savoir s'ils ont eu connaissance de mariage annulés du fait de l'appartenance servile d'un des conjoints. Les réponses sont les suivantes :

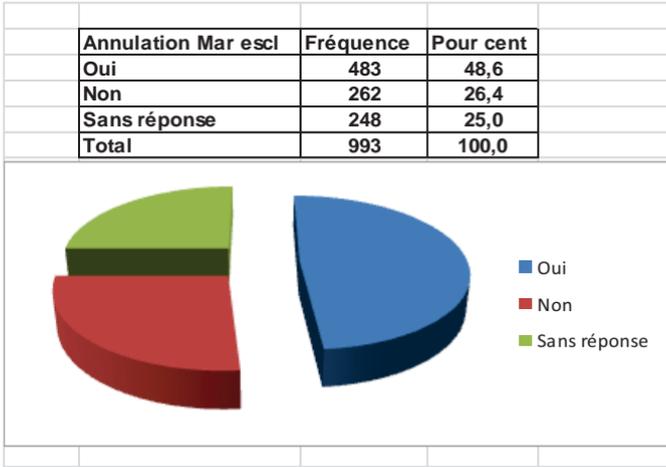


Tableau n°5 : Annulation d'un mariage du fait de l'origine servile d'un des conjoints (Kadir Abdelkader Galy)

Les interrogés, à 48% sont en fait témoins de l'annulation de mariages parce qu'il a été découvert que l'un des conjoint était considéré comme esclave. Il s'agit quand même de 483 témoignages ce qui est considérable. De même, cette question connaît un nombre élevé de non réponses (25%), presque autant que ceux qui ont répondu n'avoir pas été témoins. Ceci nous semble révélateur du caractère délicat de la question liée à l'esclavage.

Nous avons une certaine photographie des valeurs de la société, telles qu'elles existent et fonctionnent. Ces valeurs sont celles de la société et c'est autour de ces valeurs que sont construites les notions de ce qui est bien, ce qui est tolérable, ce qui est banni. Ce sont ces valeurs que la société veut voir transmises aux générations futures.

Or notre société comme toutes les sociétés en bordure du Sahara et de la Méditerranée, ont opté pour la notion de citoyen, de démocratie, qui véhicule des valeurs différentes de celles que nous venons de voir comme étant celles de la société.

Les enseignants ne peuvent pas être neutres dans ce contexte. Soit ils sont acquis aux valeurs de la société et dans ce cas ils ne

participent pas au changement, soit ils sont opposés aux valeurs de la société et dans ce cas ils participent d'une certaine mesure au changement.

C'est pourquoi, pour mesurer leur position, ils ont été invités à décrire ce qui est attendu d'une femme et ce qui est attendu d'un homme en termes de qualités, de valeurs.

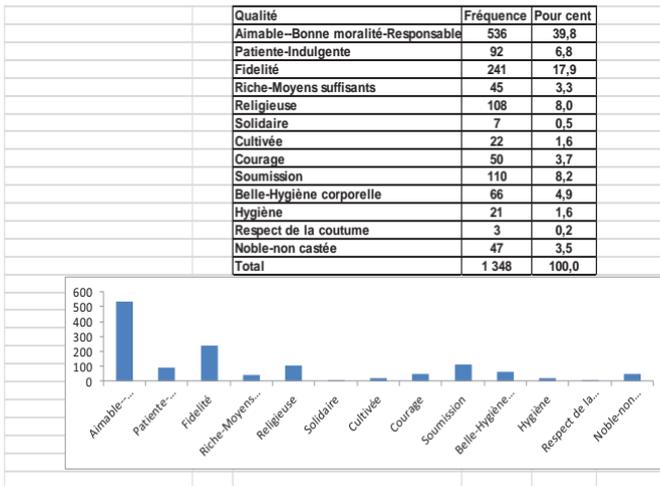


Tableau n°6 : Valeurs attendues d'une femme (Kadir Abdelkader Galy)

Ce qui est attendu d'une femme, ce sont d'abord des qualités personnelles comme l'amabilité, la fidélité totalisant 57,7% de ce qui est recherché, laissant marginales les valeurs comme l'appartenance à la noblesse (3,5%) et même la religion qui n'a que 8% des fréquences.

Il apparaît que sur ce plan, les enseignants sont plus ouverts à la modernité que la société.

Au niveau des contrevaleurs qu'on ne souhaite pas voir chez une femme, les réponses sont les suivantes :

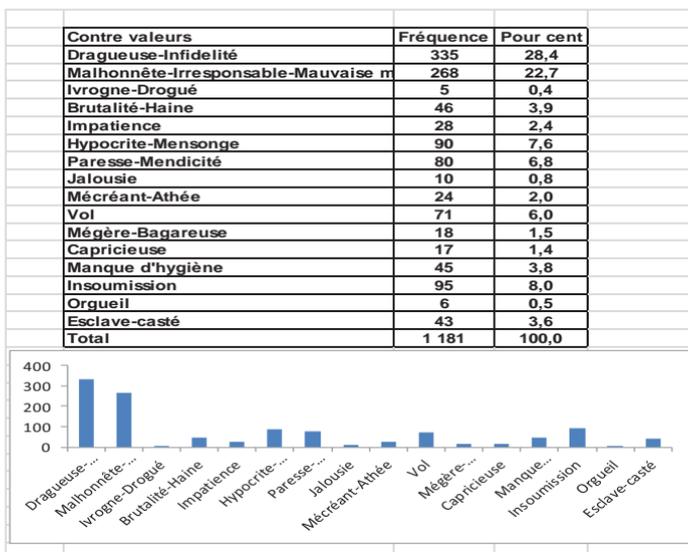


Tableau n°7 : Contrevaleurs non souhaitées chez une femme (Kadir Abdelkader Galy)

Il n'est pas souhaitable qu'une femme ait des défauts comme l'infidélité ou la malhonnêteté (51%). Ici aussi, il est à noter que ce qui est marginal, c'est l'ascendance qui revêt un caractère primordial dans les valeurs de la société.

Chez l'homme, les valeurs souhaitées sont là aussi des qualités individuelles comme l'amabilité qui a elle seule recouvre 41% des réponses laissant marginales les qualités liées à l'ascendance et à l'appartenance sociale.

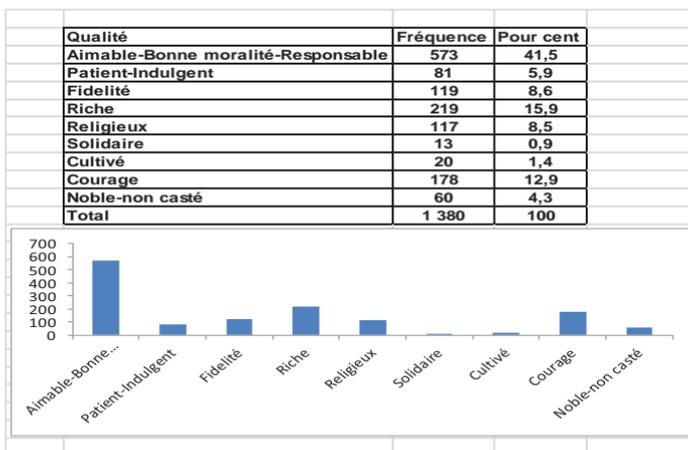


Tableau n°8 : Valeurs attendues d'un homme (Kadir Abdelkader Galy)

Les contres valeurs qu'on ne souhaite pas chez un homme donnent la malhonnêteté comme principal défaut à éviter laissant totalement marginale la question de l'ascendance sociale qui n'a que 3,9% des fréquences.

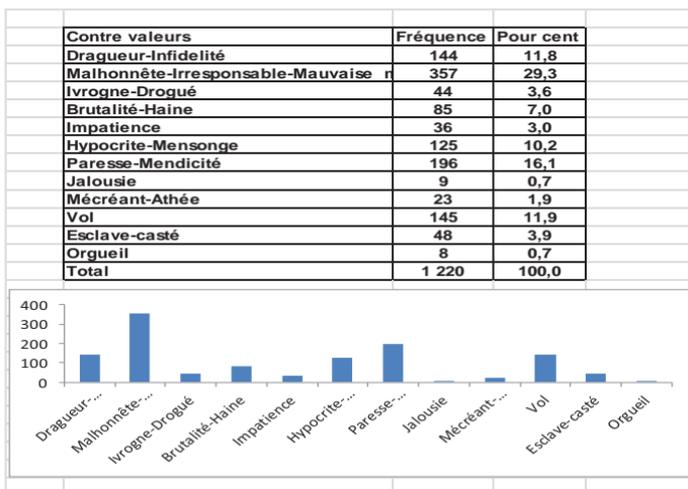


Tableau n°9 : Défauts à éviter chez un homme (Kadir Abdelkader Galy)

Si on récapitule, on se trouve face à deux valeurs antinomiques. En effet, la société ou les sociétés sont attachées aux valeurs anciennes qui reflètent la cohésion et la rigidité des groupes

d'appartenance tandis que les enseignants sont attachés à des valeurs qui privilégient les qualités individuelles.

Les points qui sont cités comme bons et ceux qui sont cités comme mauvais, permettent de classer les sociétés en fonctions des valeurs et ce indépendamment des valeurs des frontières, des religions, des ethnies.

Tous les points cités comme positifs posent des fondamentaux pour aller vers une morale universelle minimale qui raffermirait la base de la compréhension entre les peuples de l'espace saharo méditerranéen. Cette morale minimale peut être considérée comme une contribution à la coexistence pacifique à une échelle universelle, ce qui constitue un gage pour une paix durable.

Il devient nécessaire de s'atteler à la mise en place de programmes communs d'instruction civique sur la base d'éléments de citoyenneté universelle. L'expérience de la lutte contre l'esclavage au Niger a démontré que la vraie libération a été une auto libération de citoyens instruits qui ont compris qu'en décidant d'être libres, rien ne leur empêchait. Ceci est un moyen plus rapide que les procès judiciaires. Cette attitude est le produit de l'école.

On s'appuierait ainsi sur la volonté déjà exprimée par certains pays qui ont inclus l'éducation civique dans leurs programmes. Dans son Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous, l'UNESCO a fait le constat que « plus de la moitié des pays incorporent les compétences civiques, la collaboration, la réflexion critique et l'entrepreneuriat dans leur cadres de programmes et documents de politique » (Unesco, 2014).

Il est donc intéressant dans la recherche des voies et moyens de créer une unité au sein des peuples de voir la possibilité de privilégier ces valeurs-là, celles qui convergent entre les valeurs portées par les enseignants et les valeurs portées par les constitutions des pays.

Il serait intéressant d'envisager des études pour approfondir ce que nous avons initié pour aboutir à des politiques communes tendant à confier aux enseignants des rôles plus accrus pour

modeler dans un sens d'ouverture les millions de jeunes qui, autour du Sahara et de la Méditerranée, ne demandent que des points de rencontre et de convergence car la vie en commun depuis des siècles est inévitable. L'une des voies pourrait être l'instauration de l'éducation civique dans les écoles afin qu'elles deviennent écoles citoyennes, lieux d'apprentissage de la citoyenneté. Il urge de la faciliter par des valeurs communes consciemment installées et renouvelées. En effet un enseignant ne travaille pas a dit A. Jacquard... il participe à une société et ne doit pas oublier que les valeurs ne sont jamais désincarnées : il transmet d'abord les valeurs à travers ses attitudes et ses actes (même si certains s'en défendent et refusent d'endosser le rôle d'éducateur) et en tout premier lieu à travers les relations qu'il noue avec les jeunes.

Bibliographie

Galy kadir Abdelkader, Moussa Zangao, *La wahaya, l'esclavage domestique et sexuel eu Niger, 10 récits de vie*, Antislavery International, DFID, Association Timidria, Niamey, 2012.

Jean-Pierre Olivier de Sardan , *Les sociétés SONGHAY-ZARMA (Niger-Mali) , Chefs, guerriers, esclaves, paysans...* , Karthala, Paris, 1984.

Kadir Abdelkader Galy, *L'esclavage au Niger, aspects historiques et juridiques*, Agence Universitaire de la Francophonie, Karthala, Paris, 2010.

Kadir Abdelkader Galy, *Cadres associatifs et production de connaissances en éducation au Niger*, document de synthèse en vue de l'habilitation a diriger des recherches, (HDR) sous la direction du Pr Pierre-Philippe Rey, Niamey, 2012.

Mahaman Tidjani Alou, *Démocratie, exclusion sociale et quête de la citoyenneté : cas de l'association Timidria au Niger*, Journal des Africanistes, n0 70, 2000, 173-195.

Mahaman Tidjani Alou, *Courtiers malgré eux Trajectoires de reconversion dans l'association Timidria au Niger, Courtiers en développement, les villages Africains en quête de projets*, APAD-Karthala, sous la Direction de Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan

Moustapha Kadi Oumani, *Un tabou brisé, l'esclavage en Afrique, cas du Niger*, L'Harmattan, Paris, 2004.

UNESCO, *Rapport mondial suivi EPT, enseigner et apprendre, atteindre la qualité pourtant*, UNESCO, Paris, 2014.

Notes

¹ Muhammad Diakho, *L'esclavage en Islâm, Entre traditions arabes et les principes de l'Islâm*, Albouraq, Beyrouth-Liban, 1424-2004. On lira en particulier sur le

concubinage dit justifié par l'Islam que « ...des concepts tels que celui de « *at-tassarri* » (*concubinage*), n'ont leur origine que dans la jurisprudence récupératrice de traditions anciennes et ancestrales et des coutumes et qu'ils sont jusqu'à leurs noms ignorés du *Qurân* et de la *Sunna* » p 18.

- ² Kadir Galy Abdelkader, *l'esclavage au Niger, aspects historiques et juridiques*, Agence universitaire de la Francophonie-Karthala, Paris, 2010, p 57.
- ³ Kadir Galy Abdelkader, *op cit*, p 58.
- ⁴ Discours prononcé par M. François Mitterrand Président de la République française lors du 16^{ème} Sommet France Afrique à la Baule, le 20 juin 1990
- ⁵ En 2008 Khadijatou Mani Koroa a gagné un procès contre l'État du Niger traduit devant la Cour de justice de la CDEAO.
En 2014 une autre femme wahaya a gagné un procès devant un tribunal du Niger, et obtenu la condamnation de son maître pour fait d'esclavage. Ces cas ont été bien médiatisés et illustrent que quelque chose se passe et il semble que le bon bout pour obtenir les libérations soit la question de la wahaya car toutes les deux sont des wahaya. Dans la cadre de la journée nationale de mobilisation contre la traite des personnes. Cette année, le cas de la Wahaya a été mis au centre des débats. Les autorités s'impliquent même si souvent il paraît plus aisé de mettre en avant la lutte contre le travail des enfants et le trafic d'êtres humains, moins gênant pour l'image que l'esclavage proprement dit.

De la Méditerranée à la zone subsaharienne, des humains et des gnons : la spiritualité comme ressource pour la détermination des *aires* *culturelles*

Dieter HALLER

Dans les années 1793/94 fut instauré dans la France révolutionnaire d'abord le *Culte de la Raison*, puis le *Culte de l'Être Suprême*, pour déchristianiser la société française et rationaliser la spiritualité. Les églises furent converties en *Temples de la Raison*.

Plusieurs lieux-dits en Allemagne, notamment le long des fleuves, près des lacs ou des étangs, abritent des ondines, des nixes et des sirènes – la plus connue étant évidemment la *Loreley* sur le Rhin, mais aussi les *Esprits au Lac de Mummel* et *La Belle Lau* de Blautopf dans le Blaubeuren souabe. Ces lieux sont dangereux : les jeunes hommes y sont attirés par les ondines vers les profondeurs. La science moderne a chassé ces esprits et apprivoisé le danger par des termes techniques : roches sous la surface, bas-fonds et courants dangereux. Mais les esprits survivent en tant qu'icônes un peu drôles qui alimentent l'industrie touristique sous la forme de salerons, de porte-clés ou d'aimants pour réfrigérateurs.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'Italie du Sud n'était pas seulement un pays imprégné du culte des saints, mais aussi de pratiques magiques et d'esprits de toutes sortes, comme l'esprit de la Tarentelle. Avec l'influence du modernisme italien dans les régions de la Basilicate, des Pouilles et en particulier dans le Salento, ces cultes ont disparu ; les films tournés par Ernesto de Martino et par Gianfranco Mingozzi, qui ont conservé ces pratiques en images, sont désormais présentés comme des témoignages d'un monde

pré-moderne révolu, comme s'ils sortaient du cabinet des monstruosité de la kermesse.

En 2008, dans le cadre d'un processus de transformation urbanistique, des bulldozers détruisent une falaise magique à Tanger, un endroit où se rencontraient les jeunes filles et les femmes pour vouer un culte à l'esprit local, *Lalla Jamila*. Aujourd'hui, à la place de la côte peuplée de sirènes, se trouve un boulevard périphérique utilitaire.

En 2012, des rebelles islamistes attaquent la mosquée *Ansar Dine* de Tombouctou et profanent des tombes de saints au Mali – pour les rebelles, qui veulent faire triompher le pur Islam du Livre saint, l'Islam populaire de cette région (à l'instar d'autres contrées sahariennes musulmanes) est considéré comme non-musulman, puisqu'il est imprégné de pratiques magiques, de cultes des saints et des esprits.

Ces petits instantanés sont l'expression de la transformation de paysages et de lieux-dits spirituels au nom de la pureté, de la raison ou de la vraie foi, et en même temps, de la destruction et de l'expulsion des esprits.

Dans cet article, je me consacre aux *Cultural Areas*, en particulier aux fondements sur lesquels porte la discussion académique pour définir ces aires culturelles. Mon argument est que ces lieux-dits, dans la mesure où ils se réfèrent à un certain point géographique et topographique, font appel à une conception de la nature et de l'environnement qui les considère comme des objets du savoir et de l'action humains. Il est rare que des classifications autochtones de lieux s'immiscent dans les discussions académiques, lieux que je voudrais qualifier, avec Crumley (1994 : 6), de paysages. Crumley comprend sous le terme de paysages la manifestation matérielle de la relation entre l'homme et son environnement. Ceci implique – contrairement à la conception usuelle de l'environnement – non seulement que l'homme fait de l'environnement un objet, mais aussi que l'environnement fait de l'homme un objet, en agissant sur lui, en y accédant. Récemment, Botero et al (2014) ont démontré le lien entre les facteurs environnementaux et les formes de croyance ; selon eux, la

croissance en des divinités moralisantes est liée à des conditions écologiques difficiles. Ainsi, les paysages ne peuvent pas être seulement compris comme de simples conteneurs de ressources naturelles telles que l'énergie, les ressources minières et les produits agricoles, et pas non plus uniquement comme des espaces qui sont exploités sur les plans social et politique – en matière de migration, de construction des Etats ou de conduite des guerres – mais tout aussi bien comme des tableaux qui abritent des êtres et des forces surnaturels, qui, à leur tour, peuvent transformer les hommes en objets. Quand on englobe cet aspect dans la question de la définition des *Cultural Areas*, on en arrive à des conceptions spirituelles et affectives de la nature et de l'environnement, à une interaction étroite entre l'homme et son environnement. Dans de nombreuses régions, la qualité émotionnelle des liens entre les hommes et les divinités et autres esprits est actualisée lors de rituels de possession et de transes, de façon non seulement temporelle, mais aussi spatiale. La transformation de paysages en nature et en environnement trahit ainsi toujours la transformation de la croyance dans les esprits – et, à partir de là, indique la place de l'homme dans le cosmos.

Mon texte porte sur les relations entre l'Europe, l'espace méditerranéen et la zone subsaharienne à l'égard de tels paysages. C'est via l'espace méditerranéen que l'Europe et l'Afrique sont en contact – et c'est particulièrement flagrant au Maghreb, relié de multiples façons à l'Europe de l'Ouest depuis l'époque préhistorique. Il y a une nette corrélation « entre l'aménagement paysager en Cantabrie et dans le Sud de l'Espagne et les styles d'agencement des paysages du Maroc et du Fezzan, au point que Frobenius parle d'une province culturelle de l'Occident ». ¹ Si l'on se penche sur les cultes de la possession comme ceux des Bori des Haoussas et sur les cultes des confréries soufies marocaines des Hamadcha et des Gnawa, de même que sur les pratiques de guérison, sur d'autres cultes religieux et sur la croyance dans les esprits en général, on prend conscience que les rives méditerranéennes sont depuis longtemps reliées à l'Afrique subsaharienne. Ainsi, De Martino a corrélié le culte de la Tarentelle dans les Pouilles avec des influences « which

we may generically call, 'Afro-Mediterranean', especially with the rapid expansion of Islam (...), »² Colazzo (2008 : 27) argumente de façon similaire, et même Crapanzano (2005 : xii) fait référence à des parallèles frappants » entre le tarentisme et le culte des jnouns pratiqué par les confréries soufies marocaines.

Dans de nombreuses régions du Maroc et de l'Afrique subsaharienne ont perduré des conceptions de l'homme en tant qu'objet, en profonde contradiction avec l'image exclusivement anthropocentriste de l'homme que renvoie l'*Aufklärung* (Siècle des Lumières) ; ces conceptions ont toujours été ressenties comme à l'opposé de l'instruction, l'enjeu était de les exorciser par des rites de purification modernes en les plongeant dans les sciences de la politique et de la religion : il s'agissait d'expulser les esprits. A ce sujet, je précise que – lorsque je parle de l' « Europe » et des Européens » – que je me réfère aux conceptions idéales et aux représentations de soi, ancrées en premier lieu dans l'instruction, de l'individu rationnel ; pourtant en Europe, dans des temps révolus, historiques tout comme dans le monde contemporain, certaines traditions comprennent l'humain comme l'objet de forces spirituelles localisées à l'extérieur de lui. Bien sûr, ces mêmes traditions, précisément, sont combattues le plus âprement aussi bien par l'Eglise que par l'*Aufklärung*, et ont été, au mieux, discréditées, ou le sont encore, comme l'expression de la superstition.

Non seulement l'Eglise et l'*Aufklärung* se sont acharnées à repousser les esprits, mais aussi d'autres formes de modernisation, telles que la modernisation technologique et la modernisation wahhabite/salafiste, comme je vais m'y consacrer dans cet article.³ Je voudrais illustrer ces processus en particulier à l'exemple de deux êtres spirituels avec lesquels j'ai été en contact auprès des Hamadcha au cours de mes recherches ethnologiques sur le terrain pendant une année (2013/2014) à Tanger/Maroc : *Aïcha Qandicha* et *Lalla Jamila*. Tandis qu'*Aïcha Qandicha* est connue dans la croyance populaire au Maroc et dans la littérature ethnologique comme la plus puissante des démons femelles (*ǧinnīya*, soit *djinn* femelle), il s'agit, dans le cas de *Lalla*

Jamila, d'un être féminin limité géographiquement.

Indépendamment des caractéristiques et des origines différentes attribuées aux deux esprits, les deux démons femelles se confondent pour une grande partie de mes informateurs tangérois.

Paysages spirituels et aires culturelles rationnelles

Ceci me conduit à mon premier postulat : les concepts de culture et d'aires culturelles sont le plus souvent des vues de l'esprit proposées par des scientifiques, historiens et autres hommes politiques – bien souvent, ces concepts ne se recoupent pas avec les représentations des gens que nous recherchons généralement, nous les ethnologues – au contraire, ils se contredisent fréquemment. Ainsi, par exemple, le débat autour de l'espace méditerranéen comme espace culturel est souvent lié aux intérêts des acteurs scientifiques et politiques, par exemple, au XIX^e siècle, aux saint-simoniens français, tout récemment aux initiatives de l'UE autour d'une *Union pour la Méditerranée*. Dans la tradition scientifique allemande, l'ethnologue Adolf Bastian a, le premier, essayé d'identifier ces régions géographiques à l'intérieur desquelles un échange particulièrement intense de biens culturels a eu lieu. En écho aux provinces géographiques de Bastian, Frobenius a imposé le concept d'aires culturelles.

Même auprès des diffusionnistes de Cologne, les relations à l'espace jouent un rôle central : par exemple, chez Graebner, une idée centrale est que l'inventivité humaine est réduite. Si des similitudes apparaissent dans des cultures différentes, cela est dû à une diffusion, donc à un emprunt à d'autres cultures ou à d'autres régions. Dans ce sens, les éléments culturels ne se diffusent pas individuellement, mais toujours avec une série d'autres éléments (complexe culturel) ; si cet élément est « caractéristique d'une certaine zone et principalement limité à celle-ci » (Graebner 1911, 133), on pourrait parler d'une aire culturelle (...).⁴

Le développement du concept d'espace a évolué un peu différemment dans la *Cultural Anthropology* américaine, aujourd'hui la branche ethnologique la plus influente – même si l'idée d'une corrélation entre espace et culture a été implantée via l'un des disciples les plus connus de Bastian et père fondateur de

l'ethnologie américaine, Franz Boas. (...) Pour Clark Wissler, le principal représentant des *Culture-Area Studies*, l'idée de base repose sur le postulat selon lequel tous les processus spécifiques seraient d'ordre régional dans les cultures primitives, et se ramifieraient à partir d'un groupe de tribus »⁵ : « Taken up, one by one, these procedures for any such group will be found to coincide in distribution, within the variations peculiar to the phenomenon. » (Wissler 1927, 886). Pour Wissler, une *Culture-Area* a pu s'imposer de trois façons, et à ce sujet j'en réfère à l'assignation *géo-/topographique* : ici, le postulat de base est que les différentes tribus de la région doivent s'adapter aux mêmes conditions naturelles, et développent donc les mêmes stratégies pour maîtriser la situation, ou des stratégies similaires, par exemple des modes de subsistance analogues ou des pratiques religieuses identiques. De cette façon, pour la classification des tribus indiennes nord-américaines, a été élaborée une carte des *Cultural Areas* qui ne se superposent pas, comme chez Frobenius (1933), mais au contraire se juxtaposent et s'ajoutent les unes aux autres.

En ce qui concerne l'espace méditerranéen en tant que *Cultural Area*, règne souvent dans le débat académique une négation grossière et irréfléchie du concept d'orientalisme d'Edward Said ; cette négation domine aussi le discours concernant les paysages méditerranéens. Pour donner un exemple parmi tant d'autres, je voudrais citer l'archéologue crétois Christos Hadziiosif (2011), qui décrit « the history of the landscape as a modern way of viewing, experiencing, and representing the environment, and the history of the 'Mediterranean' as a concept and as an object of science, art, and ideology in modern times » (L'histoire du paysage en tant que façon moderne de visualiser, d'expérimenter et de représenter l'environnement, et l'histoire de la 'Méditerranée' en tant que concept et objet de science, d'art et d'idéologie à l'époque actuelle). Pour Hadziiosif, It is almost a common place, that the Mediterranean has been invented by the 'North' (...) as an object of desire. (C'est presque un lieu commun de dire que la Méditerranée a été inventée par le 'Nord' (...) comme un objet de désir.) Pourquoi, dans ce cas, ne pas qualifier la Méditerranée de

construction du désir du Nord, qu'il soit de nature académique, artistique ou sensuelle. De même, ce serait un prolongement de la dés-habilitation des acteurs du Sud de considérer uniquement le Nord comme générateur du Sud : des versions et des visions du Sud, de l'espace Méditerranéen et de ses paysages, sont elles aussi esquissées par des philosophes, artistes, littérateurs, scientifiques et hommes politiques du Sud. Citons seulement quelques exemples : le phénicianisme libanais des années 1930 ; le pharaonisme égyptien, tel qu'il a été esquissé par Taha Hussein ; la Mare Nostrum du fascisme italien : la théorie d'Ortega y Gasset sur l'Andalousie ; la vision d'Albert Camus de l'humanisme méditerranéen et, actuellement, la vision de Recep Tayeb Erdogan du néo-osmanisme.

Du point de vue ethnologique, ce serait une grave faute de se pencher uniquement sur les essais des scientifiques, artistes et hommes politiques issus du Nord tout comme du Sud, si l'on voulait déterminer les *aires culturelles* : même l'homme de la rue se fait une idée de ce qui est méditerranéen et ce qui ne l'est pas. Les populations locales disposent de théories vernaculaires sur la Méditerranée et de pratiques liées à la Méditerranée. Si nous nous référons à la thématique de la session dans le contexte de laquelle ce texte a été rédigé – c'est-à-dire la transposition de catégories développées dans le domaine maritime à des contrées désertiques – nous devrions davantage nous baser sur les conceptions de ceux qui vivent de façon durable dans ces espaces, ou encore de ceux qui connaissant les deux espaces à partir de leur propre expérience. Pourtant, parmi les critères d'évaluation des moments géographiques, il s'agit en général de catégories analytiques des chercheurs ; la question de savoir comment les personnes consultées évaluent elles-mêmes la topographie, quelle importance elles lui accordent, de quelles forces spirituelles elles l'estiment habitée – bref *thenatives point of view* (le point de vue des autochtones) sur la nature et l'environnement, tout cela a été pris en considération par l'ethnologie seulement à partir de la transition herméneutique et phénoménologique des années 1960. Mais disons-le d'emblée : au sujet des espaces culturels, cette question n'a pratiquement pas été abordée jusqu'à maintenant.

Toutefois, les concepts de nature et d'environnement ont été interpellés – comme cela a déjà été indiqué avec l'exemple de Hadziiossif – en particulier via le concept de paysage.

Le paysage se réfère à la manifestation matérielle de la relation entre l'homme et son environnement. Il représente ce tableau topographique et géographique qui est utilisé et lu par l'homme, auquel l'homme attribue une signification, dont il se souvient et avec lequel il interagit. Les Européens appelleraient ce tableau la nature ou l'environnement – Crumley lui-même préconise une approche écologique. Mais de nombreuses autres cultures du monde ne font pas une séparation aussi nette entre sujet connaissable et objet discernable – raison pour laquelle le concept de paysage est plus approprié ici – car il englobe, par ailleurs, la conception (ou l'existence) de forces et d'êtres qui demeurent dans des lieux précis, tels que les arbres, les cours d'eau ou les rochers (ou qui sont abrités dans des reliques) et qui font de l'homme un objet – des entités spirituelles telles que les *jnouns*.

La raison, l'ethnologie et les esprits

Ceci m'amène à mon deuxième point : le défi ontologique de l'image de l'homme anthropologique par les esprits – et par l'ethnologie.

Les Européens font une distinction entre culture et nature, ils sont intimement persuadés que l'homme est un sujet connaissant et l'environnement un objet reconnu – une conception ancrée dans le Christianisme qui a été transposée dans le sécularisme moderne.⁶

L'Encyclopédie de Hegel énonce : « L'Européen s'intéresse au monde ; il veut le découvrir, s'approprier cet Autre qui lui fait face, se représenter lui-même dans les particularités du monde des espèces, la loi, la généralité, les pensées, la sagesse intérieure. Que ce soit dans la sphère théorique ou pratique, l'esprit européen aspire à une unité à faire ressortir entre lui et le monde extérieur ; il soumet le monde extérieur à ses desseins avec une énergie qui lui a assuré la maîtrise du monde. »⁷ Frobenius (1933 : 186) transpose cette séparation entre l'homme agissant et l'environnement transformé en objet, qu'il nomme hyperboréal,

dans la préhistoire. Ce phénomène se rapporte aussi aux rapports avec le monde spirituel : même quand la croyance dans les esprits est considérée comme un objet de recherche acceptable, on reste persuadé que les esprits ne peuvent pas être des sujets et ne peuvent pas exister en tant qu'êtres réels. On n'est pas loin des explications psychologiques qui réduisent la croyance dans les esprits à des émotions d'ordre problématique ou à des maladies mentales ou nerveuses,⁸ ou des explications fonctionnelles, de type : à partir des morts sont générés les fantômes, de la nature proviennent les esprits dont l'homme fait ses auxiliaires. »⁹ Ce centrage sur les actions et les acteurs n'est pas seulement poussé à l'extrême dans les sciences humaines, qui raisonnent en termes d'agencement, d'ingénierie sociale, de politique et de choix rationnel (*agency, social engineering, politics of, rational choice*), mais dans la conception de l'homme spécifiquement étasunienne, dans laquelle la faisabilité est au centre : *the universe is mechanistically conceived, man is its master*» (Du Bois 1955 : 1234).

En Europe, après 300 ans de modernisation, d'Aufklärung et de sécularisation, l'homme figure au centre de l'image qu'il se fait du monde. Ces courants ont conduit soit à chasser toute croyance dans les esprits et une nature habitée, soit à la reléguer – dans le monde capitaliste – dans la sphère de l'art (par ex. *Les filles du Rhin* de Wagner), du divertissement (comme la *Loreley*, les *Esprits au Lac de Mummel* et *La Belle Lau*) ou des visions d'angoisse (les films d'horreur), tandis que cette même croyance était considérée en Allemagne de l'Est comme un instrument de la manipulation impérialiste, qui cachait la véritable situation « et qui servait les intérêts des capitalistes ».¹⁰



Attraction touristique : Les esprits au Lac de Mummel, 1964 (Photo : Dieter Haller)

Le monde a été désenchanté, comme l'a formulé Max Weber, et comme ce désenchantement est profondément à la base de notre culture, beaucoup de gens s'ingénient, individuellement, à s'approprier le spirituel via des jeux de rôle, l'ésotérique New Age, des visites au chamane du dimanche ou la conversion à des mouvements religieux ou charismatiques. Mais quiconque croit sérieusement à ces forces et se sent déterminé par elles, est prié de s'en remettre à la psychothérapie. L'image de l'homme exclusivement anthropocentriste n'est pratiquement pas remise en question à l'échelle de la société.

Dans des cultures aussi différentes que chez les indiens d'Amazonie du Brésil ou les Tuvins sibériens, dans le shintoïsme japonais ou même dans l'Islam populaire marocain, l'homme figure lui aussi au centre de la vision du monde – mais, à la différence de l'Europe, il ne figure pas seul, mais il est entouré de toute une faune et une flore, phénomènes naturels, esprits et autres divinités. Dans ces cultures, on ne fait pas de distinction radicale – comme en Occident – entre nature et culture, de sorte que la conception selon laquelle les esprits et les divinités seraient des êtres surnaturels ne pouvait prendre sa source qu'en Occident. Dans ce sens, à propos des indiens d'Amazonie, des esquimaux Tuvins et des autres, en se démarquant, et de la conception du monde du christianisme, et de la conception du monde de

l'anthropologie et de la modernité, on pourrait parler d'une conception du monde phéno-centriste. Seulement du point de vue européen, c'est là une caractéristique des sociétés pré-modernes, puisque celles-ci ne parviennent pas faire cette distinction nette, moderne entre sujet connaissable et objet discernable.

Principalement dans la conception de l'homme africaine et musulmane, si l'on suit Kramer, qui en réfère à Lienhardt¹¹ – l'homme subit la passion (*passio*) : il devient (aussi) l'objet d'esprits et de divinités ; Frobenius, qui a formulé cela auparavant (et, de fait, pour tous les humains), évoque la faculté d'être saisi par l'essence des apparitions. »¹²

Dans les sciences, l'anthropologie place l'humain – et uniquement lui – au centre de son intérêt. Selon cette conception du monde, il n'est pas prévu d'envisager ne serait-ce que la possibilité de l'existence des esprits, car cela contredirait la croyance dans la sagesse humaine, dans l'autonomie de décision et d'action. La vérité est cachée au plus profond de l'homme, raison pour laquelle, dans le christianisme – grâce aux méthodes de la confession – et dans la plupart des sciences – en mettant l'accent sur les témoignages – elle doit être mise en lumière. L'idée d'endurer et de souffrir est profondément étrangère à cette conception, et plus fondamentalement encore, l'idée de subir, l'idée d'être exposé ; au contraire, ce qui domine, c'est l'impératif de l'accomplissement de soi, de la réalisation de soi. Lienhardt a imposé le concept de *passio*, pour caractériser l'état d'objet que connaît l'homme dans la conception africaine (et musulmane aussi, via le concept de *baraka*). Ici intervient l'ethnologie, prenant au sérieux toutes les caractéristiques pré-modernes « qui contredisent l'image de soi en Occident depuis le début de l'Aufklärung : *passio*, spiritualité, sorcellerie, magie, modèles d'explication non rationnels, modes de vie non modernes. Elle ne fait pas cela par rébellion contre une conception de la réalité dominante, mais sur la base de l'expérience de formes de la domination des êtres humains par des cultures étrangères, non occidentales. C'est l'aiguillon de l'ethnologie », comme l'exprime Rottenburg (2006 : 119) en référence à Waldenfels (1998), qui écrit : Le paradoxe du foncièrement étranger (...). La mission particulière de l'ethnologie

consiste à fournir les représentations les plus fidèles possibles de l'étranger. Mais si elle entreprend cette tâche, il arrive qu'un doute abyssal la submerge : elle craint de manquer systématiquement le but visé. En effet, il paraît extrêmement discutable de parvenir à atteindre – sans parler de comprendre – ce qui est absolument étranger ou strictement hétéronome (...) : l'aliénation.

Il semble pourtant que l'ethnologie, en se préoccupant de ces éléments si étranges d'un point de vue occidental, court le risque de perdre tout crédit en tant que discipline réputée scientifique. A ce sujet, il semble approprié d'indiquer que même le précurseur de l'ethnologie actuelle, l'ethnographie allemande, plus particulièrement la morphologie culturelle, qui met l'accent sur l'essentialité, l'émotion et l'intuition, a été qualifiée par ses disciplines jumelles anglo-saxonnes, la *Social Anthropology* britannique et la *Cultural Anthropology* américaine, de même que par l'ethno-sociologie, comme largement non scientifique et purement spéculative – parce qu'elle s'est tournée vers ces réalités. Pourtant, la recherche de l'être, qui caractérise l'ethnologie, n'est pas si différente de la recherche des esprits par les peuples indigènes. Même dans l'ethnologie, les individus ont longtemps été considérés comme des marionnettes de leur culture, ils sont chevauchés par le Paideuma exactement comme les possédés sont chevauchés par leurs esprits, les Tarantati par les tarentules ou les membres de la confrérie soufie des Hamadcha par les *jnouns*. La modernisation de l'ethnologie a exorcisé la recherche de l'être essentiel – en particulier après 1945, quand ces centres d'intérêt, considérés comme l'expression du particularisme allemand, étaient surtout associés à cette époque terrible. Ou bien, comme l'avait déjà formulé Frobenius (1933 : 26), « [L]es hommes forts de leurs concepts étaient tout, ceux conditionnés par leurs émotions quasiment inutilisables... ».

Avec l'expansion de l'Europe au-delà des mers, les mondes locaux de la *passio* sont eux aussi passés sous le rouleau compresseur de la modernisation. Sous le terme de modernisation, j'entends, avec Rottenburg (2006), ce travail de purification qui fait disparaître la

pratique de la confusion – qui ne concerne pas seulement les tentatives occidentales pour diffuser leurs versions de la fonctionnalité, de la rationalité, du progrès et de l'autonomie d'action des individus, mais qui peut aussi s'utiliser d'autres façons. Ainsi, le contact des Hamadcha et des Gnawa avec le monde des *jnouns* n'est pas seulement problématique pour des modernisateurs occidentaux, mais aussi pour les modernisateurs salafistes/wahhabites – même si c'est pour des raisons différentes ; ils « condamnent le rapport mystique à la religion comme hérétique et non-islamique et essaient de le réprimer. »¹³ Pour eux, les soufis qui se tournent vers le monde des *jnouns* sont des concurrents politiques, mais aussi spirituels, avec une corrélation évidente entre la politique et la spiritualité. Cette corrélation éclaire sous un nouveau jour à la fois la spiritualisation du paysage et les concepts académiques d'*aires culturelles* : tandis que la politique étrangère marocaine contemporaine essaie de renforcer les formes traditionnelles de l'islam en Afrique du Nord et de l'Ouest avec leurs confréries soufies, leurs tombeaux de saints et leurs traditions mystiques, s'en référant ainsi à l'idée d'une zone culturelle méditerranéenne et sub-saharienne, les modernisateurs salafistes/wahhabites d'Afrique du Nord et de l'Ouest s'attachent à dénoncer les confréries soufies comme mécréantes et à détruire ou profaner les lieux de culte des formes traditionnelles de l'islam, comme par exemple les tombeaux de saints. Ainsi, des mouvements tels que *Ansar Dine* au Mali, en passant par *Boko Haram* au Nigéria, qui répriment la culture *bori* au Nord du pays, jusqu'à *Ansar-Al Sharia* qui détruit des sanctuaires soufis en Libye, les Frères musulmans en Egypte, *Al-Shabaab* en Somalie et *ISIS* en Syrie n'établissent pas, comme ils le prétendent, un espace culturel musulman traditionnel, mais moderne, libéré des esprits, des sanctuaires et du mysticisme.

Les jnouns du Maghreb

De nombreuses versions de l'islam marocain se différencient des courants musulmans dans la plupart des autres pays arabes par une forte croyance populaire dans laquelle le culte des saints et des sanctuaires, les confréries soufies, les pratiques magiques et

la croyance dans les *jnouns* (esprits) sont largement répandus. Ces caractéristiques, le Maroc les partage avec l'Islam subsaharien et ouest-africain. En particulier *Aïcha Qandicha*, la plus puissante *jinnīya* du Maghreb (et connue presque seulement au Maghreb), joue un rôle central.

Dans le Coran,¹⁴ l'existence des *jnouns* est attestée – là sont les créatures créées de la flamme d'un feu sans fumée avant la création des hommes (issus de la terre). L'ethno-psychologue Nathan caractérise les *jnouns* de démons pré-islamiques, ou encore de démons des peuplades pré-islamiques, qui ont été intégrés dans la nouvelle religion après l'islamisation.



Ermitage de la Tarentelle à Galatina/Salento, 2009 (Photo : Dieter Haller)

Il y a des *jnouns* musulmans, chrétiens, juifs et païens, incubes et succubes, ils s'engendrent et se reproduisent entre eux, voire avec des familles humaines, et ils peuvent mourir. Au Jour du Jugement dernier, les hommes, mais aussi les *jnouns* seront jugés indifféremment. Les *jnouns* ne sont ni bons, ni méchants, mais égoïstes et facilement irritables, ils sont gouvernés par leurs propres désirs. En cela, ils sont semblables, si l'on en croit Mauss (1980 : 9-10), aux *Iskoki* (esprits bori) du pays Haoussa, mais aussi aux *tricksters* des indiens d'Amérique du Nord ainsi qu'aux *Daimones* grecs. Mais en cela, ils se différencient des esprits zâr d'Égypte et du Soudan, qui sont foncièrement méchants. Dans de

nombreuses cultures africaines, le pays habité et construit est tenu pour hanté par des esprits respectueux de la morale et de l'ordre, tandis que la nature sauvage est considérée comme une contrée où l'on peut faire l'expérience de l'altérité. Les *jnouns* se différencient de ces esprits du fait qu'ils vivent dans des contrées cultivées aussi bien que sauvages, mais de préférence dans l'espace frontalier entre les deux mondes. Aussi, ils vivent à proximité des hommes et pas obligatoirement dans la nature sauvage. Avec les esprits *zâr*, ils partagent une préférence pour le séjour dans les espaces aquatiques.

Comme les esprits *zâr*, on peut les qualifier de demi-frères illégitimes des humains, qui ne craignent pas le contact avec les gens, voire parfois le recherchent – mais ce contact est dangereux pour les deux, les humains comme les *jnouns* : les premiers ne peuvent pas voir les *jnouns*, alors que pour les seconds les humains sont visibles. Raison pour laquelle les *jnouns* peuvent rendre visite aux humains chez eux et les frapper (*madroub*), voire en prendre possession (*majnoun*) et les chevaucher (*markoub*) ; les humains, à l'inverse, peuvent nuire aux *jnouns* sans le vouloir, et même les tuer. Comme le contact est dangereux pour les deux parties, il doit être interrompu ou exclu d'une façon ou d'une autre. Dans la plupart des courants de l'Islam, les gens touchés ou possédés par un *djinn* sont adressés à des *fqihs* (spécialistes du Coran), qui, par la lecture de l'Écriture sainte, tentent de chasser les esprits du corps de la victime en l'exorcisant. On pourrait donc comparer les *fqihs* aux prêtres catholiques et aux érudits, qui essaient de chasser les superstitions par le biais de la dogmatique, ou en ayant recours à la logique et au rationalisme. Aussi, les spécialistes qui cultivent d'autres modes de communication avec les esprits courent toujours le risque d'être pourchassés et par les puristes, et par les rationalistes. Les Hamadcha, contrairement à la plupart des autres traditions musulmanes, n'essaient pas de chasser les *jnouns*, mais au contraire de se réconcilier avec eux, les intégrer, minimiser leurs agissements dévastateurs, « [to] transform the afflicting spirit into a protective one ».¹⁵ Et ce par le biais de trances et de rituels de possession. Cette proximité est comparable à la

démarche des Tarantisti dans les Pouilles, qui eux aussi essaient d'intégrer la morsure nocive de l'araignée ; elle est aussi comparable à l'attitude des ethnologues, qui ne contestent pas d'emblée l'éventualité de l'existence d'autres réalités, mais se tournent vers elles et tentent de les exorciser par des raisonnements.

La plupart des *Jnouns* ne sont pas connus sous des noms particuliers, en règle générale on en parle de manière impersonnelle. Il y a cependant quelques exceptions, comme *Sidi Hammou* et *Lalla Mira*. En tout cas, la *djinnīya* la plus connue est *Aïcha Qandicha*, et à Tanger aussi *Lalla Jamila*.



Sanctuaire d'Aïcha Qandicha dans la Zaouia des Hamadcha de Tanger, 2013
(Photo : Dieter Haller)

Déjà Crapanzano constatait que la position d'*Aïcha Qandicha* dans l'univers démoniaque marocain n'a jamais été clairement fixée.

Aïcha Qandicha est le plus souvent qualifiée de *jinnīya* qui peut apparaître aux humains sous différentes formes.

Selon certaines versions du mythe d'Aïcha, elle aurait été à l'origine une esclave de Sidi Ali (1720 env.), fondateur de la confrérie soufie des Hamadcha. Mais la plupart du temps, elle passe pour une *jinnīya*. Certains informateurs de Tanger racontent

qu'*Aïcha Qandicha* fut introduite au Maroc par les Gnawa, une autre confrérie soufie. Le nom de Gnawa proviendrait des noms de pays, Guinée ou Ghana. Mon ami Ba Bilal, fabricant d'instruments et Gnawi, est reconnu par les Gnawi et par les Hamadcha de Tanger comme un véritable Gnawi, parce qu'il a la peau noire et descend de vrais esclaves. Sa maison est connue partout sous le nom de Dar Bambara. Sa relation aux esprits du Sud est ressentie comme plus vraie que celle des autres Gnawi. *Aïcha Qandicha* elle-même est parfois qualifiée d'*Aïsa Sudaniya* ou d'*Aïsa Gnawiya*.¹⁶ D'autres informateurs étaient persuadés qu'*Aïcha Qandicha* – qu'elle ait uniquement été un esprit ou qu'elle ait aussi été une esclave – fut amenée du « Soudan » (qualification qui ne désigne pas l'Etat du Soudan, mais très globalement, l'espace subsaharien, l'Afrique noire) vers le Maroc, plus précisément par le fondateur des Hamadcha, Sidi Ali.

Tandis que mes informateurs et la plupart des scientifiques estiment que les origines d'*Aïcha Qandicha* et des Gnawa sont situées au « Soudan », une localisation concurrente est représentée par Westermarck. Pour lui, *Aïcha Qandicha* se confond avec la déesse antique et méditerranéenne Astarte. Westermarck est d'avis qu'elle fut introduite au Maroc par les Phéniciens.

La figure d'*Aïcha Qandicha* synthétise probablement des influences soudanaises et méditerranéennes qui s'associent au Maroc avec la croyance populaire dans les *jnouns*, laquelle croyance se nourrit elle aussi de sources coraniques, pré-islamiques-berbères et sub-sahariennes telles que le *rab* sénégalais.

Dans la croyance en *Aïcha Qandicha* et, au Maroc, dans les *jnouns* en général, les groupes porteurs de ce culte, les confréries soufies, relient l'espace méditerranéen à l'Afrique sub-saharienne. Ainsi, par exemple, l'ordre de la Tijanniyya, fondé au XVIII^e siècle, « est dès son origine étroitement lié à la maison impériale marocaine et (...) [a pu] s'étendre à partir du Maroc, via tout le Sahara occidental, dans toute l'Afrique de l'Ouest. Le tombeau d'Ahmed al-Tijanni à Fez est aujourd'hui encore un lieu de pèlerinage

majeur pour les adeptes de la Tijanniyya, en particulier pour les pèlerins venant du Sénégal. »¹⁷

Actuellement le soufisme connaît une renaissance spirituelle, mais aussi un regain d'importance politique, après avoir joué un rôle mineur depuis la décolonisation. Ce phénomène reflète aussi bien les tendances au sein des pays d'Afrique du Nord eux-mêmes que les relations entre les Etats et les processus d'échanges d'idées transsahariens. « In this arena, regime efforts at authoritarian upgrading merged with political realism and have been expressed in a soft power approach in which Sufism and Sufi actors have been attributed an important role. Maghrebi leaders have turned to transnational Sufi actors to expand their states' economic and political networks in Africa, to bolster power plays with their neighbours, to mediate and mend fences during and after conflicts, to influence diaspora communities in the West, and to export a particular brand of Islam. » (« Dans cette arène, les efforts de normalisation des régimes en matière d'autoritarisme ont fusionné avec le réalisme politique et ont été exprimés selon une approche du pouvoir souple, dans laquelle un rôle important a été attribué au soufisme et aux acteurs soufis. Les leaders maghrébins se sont convertis en acteurs transnationaux du soufisme pour étendre leurs réseaux économiques et sociaux en Afrique, pour renforcer les rouages du pouvoir avec leurs voisins, pour agir en médiateurs et réparer les dégâts pendant et après les conflits, pour influencer les diasporas en Occident et pour exporter une certaine vision de l'Islam. ») (Werenfels 2013 : 6) Ainsi, lors de la visite d'Etat du Roi Mohamed VI au Mali en septembre 2013, il a été convenu « d'assurer la formation de 500 imams malien au Maroc. »¹⁸

Les mondes où vivent les humains et ceux des *jnouns* sont séparé les uns des autres, mais ils se chevauchent et se frôlent à certaines heures (juste avant le crépuscule, et au cœur de la nuit) et à certains endroits : les *jnouns* vivent dans la mer ou sous la terre, coulent dans les eaux et à la lisière du pays cultivé, dans les ruines et dans les endroits délaissés par l'homme. Les jardins – *jenena* (égypt.) ou *gharsa* (maroc.) – passent pour des paradis pour les *jnouns*.

Comme ils vivent de préférence à la lisière du monde des humains, certains lieux sont particulièrement adéquats pour le contact entre les deux genres : détritrus, hammams, toilettes, évier, moulins, ruisseaux – eaux courantes.

Au cours de ma recherche à Tanger, je n'ai rencontré personne qui affirmait que les *jnouns* pouvaient vivre dans le désert en soi, au Sahara. C'est d'autant plus étonnant que les habitants du désert tels que les Touaregs croient en l'ubiquité des *jnouns* et caractérisent même le désert comme le « pays des *jnouns* » (*Kal tenere* – ceux du *Ténééré*). Apparemment, les *jnouns* des Touaregs ont une prédilection pour les sources et les oasis plutôt que pour les déserts de pierres et de sable, aussi les Touaregs appellent-ils souvent les esprits *kɛɛsuf* (ceux qui séjournent dans les buissons). En tout cas, les esprits des Touaregs se distinguent des *jnouns* des Marocains dans ce sens que les premiers sont des mânes des ancêtres, et les seconds, non. En outre, on peut supposer qu'une région du monde qui se caractérisait géographiquement, jusqu'à 1.500 avant JC environ, par sa végétation et par son peuplement, n'était précisément pas une *bahr bila ma* (mer sans eau), mais une *bahr maa ma* (mer avec de l'eau), une *gharsa ou jenena* (jardin) ; à l'époque où ce territoire était parsemé d'oueds, il a pu être associé aux *jnouns*. Je dois avouer que mes connaissances du Sahara en tant que paysage spirituel ne sont pas encore suffisantes pour émettre des avis fiables sur les esprits dans le désert. Une étude approfondie des gravures rupestres pourrait apporter des éclaircissements sur une éventuelle continuité culturelle entre le Sahara, autrefois vert et désormais sablonneux, et un lieu de vie pour les *jnouns*.¹⁹

Du point de vue de mes informateurs tangérois, et donc intéressant sur le plan ethnologique, il faut noter l'observation selon laquelle les *jnouns* résident à la lisière du monde où vivent les humains – pas au-delà, dans le désert. Pour la plupart des Marocains, en tout cas, le désert ne joue aucun rôle dans ce sens : pour les Marocains de l'intérieur du pays, *Aïcha Qandicha* est plutôt associée à la terre, aux eaux courantes, aux marais ou aux jardins, tandis que les Marocains du littoral se la représentent

plutôt comme une sirène. Ainsi, *Aïcha Qandicha* – qui peut donc apparaître sous différentes formes – se confond parfois à Tanger avec des esprits femelles de la mer, et très concrètement avec *Lalla Jamila*.



Rocher de Lalla Jamila, Tanger, avant 2008
(Photo:http://auto.img.v4.skyrock.net/1686/13271686/pics/2431565503_s_mall_1.jpg)

Lalla Jamila n'est pas seulement le nom d'un repère géographique, un rocher bien concret sur la côte de Mershan, mais le nom d'un esprit, d'une personne et d'un culte qui fut pratiqué indifféremment par les femmes musulmanes et juives. Comme pour *Aïcha Qandicha*, il existe sur *Lalla Jamila* diverses histoires qui se contredisent. Pour Westermarck (1968 : 293, 392), *Lalla Jamila* est sans aucun doute une forme sous laquelle apparaît *Aïcha Qandicha*. Certains de mes informateurs, comme le muezzin des Hamadcha, caractérise *Lalla Jamila* plus généralement d'être invisible qui, en tant que *jinnīya*, prend possession des femmes, mais parfois aussi des hommes. Si le rocher est le seul endroit où on lui voue un culte, son existence n'est pas liée à l'existence du rocher, et comme d'autres *jinnīyat* elle peut apparaître sous

diverses formes, prendre par exemple forme humaine ou apparaître sous la forme d'un chat.

D'autres tiennent *Lalla Jamila* pour une sirène blanche et magnifiquement belle, qui attire par sa beauté les jeunes hommes de Tanger vers une tombe aussi aquatique que prématurée – comme la *Loreley* et la *Belle Lau* en Allemagne. Dans cette version, la *jinnīya* est essentiellement liée à la nature environnante : la côte de Mershan est peuplée de sirènes, en particulier à l'embouchure du fleuve des Juifs (*Oued Lihoud*), sur la partie de la côte surplombée par le quartier de Bouknadel niché dans la falaise et dans des rochers isolés comme précisément celui de *Lalla Jamila*. Certains disent que la disparition de ces rochers a chassé les sirènes, d'autres disent que les sirènes sont encore là.

Pour les écrivains Choukri/Boraki (2010) et pour mon informatrice Ferdaouss, *Lalla Jamila* n'est en tout cas ni un esprit, ni un démon femelle, mais une femme qui s'était éprise d'un homme et qui se donna à lui sans demander la permission à ses sept frères.

Elle fut ensuite maudite et elle disparut au pied de ce rocher qui porte aujourd'hui son nom.

D'après les dires de mes informateurs, les femmes – en particulier les jeunes filles non mariées – se rendaient sur ces lieux, elles pénétraient dans la caverne sous le rocher, battue par les flots, et demandaient à *Lalla Jamila* sa bénédiction pour la réalisation de leurs vœux en matière d'amour ou de fertilité. Beaucoup disent avoir vu là des filles se dévêtir et s'asperger d'eau de mer. De nombreuses filles se rendraient au rocher sur les conseils de leurs proches, d'autres sur l'ordre d'un *fqih* ; quand par exemple une jeune fille s'est laissée aller à des rapports sexuels avec un garçon qui ne recherchait que son plaisir sans avoir d'intentions sérieuses, elle est traitée par un *fqih* de façon à reprendre l'aspect d'une vierge (*t'9af*), pour ne pas mettre en péril ses chances d'avoir un mari. Ensuite, le *fqih* l'envoie au rocher avec des herbes qu'elle doit brûler sur les lieux ; les informations concordent sur le fait que les femmes et les jeunes filles présentent des offrandes telles que des bougies, du henné et des fumigènes, parfois un coq, ou

encore de la lingerie. Ensuite, les femmes doivent tourner sept fois autour du rocher.



Le rocher de Lalla Jamila peu avant sa destruction (Photo : google earth, panoramio 108045223)

Le rocher au pied duquel on demandait la bénédiction de *Lalla Jamila* jusqu'en 2008 n'existe plus aujourd'hui. Il a été pulvérisé dans le cadre des projets de modernisation initiés par le Roi Mohammed VI, qui visent à conduire la ville et le Nord du Maroc en général vers un avenir économique radieux, et a été sacrifié à la construction d'une voie de contournement reliant la vieille ville avec l'*Oued Lihoud*.



Rocher de Ghanam, Tanger, 2014 (Photo : Dieter Haller)

La côte de Mershan et de Bouknadel a été transformée ensuite, et seules quelques roches votives telles que les rochers de Ghanam

(7ajra d Ghanam) dans le jardin du même nom (gharsa d'Ghanam) ou le rocher de *Sidi Hammou*, l'époux d'*Aïcha Qandicha*, se trouvent encore en place aujourd'hui.

La plupart des autres ont été sacrifiés au progrès sans pratiquement rencontrer d'opposition médiatique, et éliminés, comme le rocher de *Lalla Jamila*, sans que soient invoqués des spécialistes (*ndepkat* ou messagers des esprits) – comme par exemple à Dakar/Sénégal ou à Reykjavik/Island – avant les travaux de construction à tel ou tel endroit, pour déterminer si ces lieux sont hantés.

Ironiquement, la bande littorale le long de la nouvelle voie de contournement va bientôt abriter les discothèques et les night-clubs qui se trouvent encore à l'état de plans dans la grande baie de sable de Tanger ; c'est de là que ces bâtisses doivent émerger, puisque la plage est censée être transformée en une destination touristique de luxe après les mesures de modernisation de *Tanger-Ville* et *Tanger-Métropole*. Peut-être *Lalla Jamila* rencontrera-t-elle par ce biais, de façon inattendue, l'un ou l'autre de ces jeunes Tanjawi à la recherche d'ivresse, de sexe et de loisirs.

Conclusion

Le monde des esprits à Tanger est attaqué sur deux fronts : par les projets de modernisation technocratiques de Mohammed VI et par des versions wahhabites/salafistes de l'Islam, pour lesquelles ce n'est pas la croyance dans les esprits qui représente le diable, mais une relation syncrétique avec eux par les confréries soufies et la croyance populaire marocaine. Non seulement les zones côtières de Tanger, mais aussi des pans entiers de la vieille ville et des quartiers adjacents de la Ville nouvelle sont exposés de deux côtés à la modernisation urbanistique et architecturale. Ainsi, de larges portions de la côte, telles que Ghandouri, Bellavista et l'Avenue Mohamed VI, prennent un aspect arabe du Golfe, de même que d'autres zones du vieux quartier de villas de La Montagne. Même sur le plan acoustique, les Arabes du Golfe sont déjà présents dans la ville, par le biais des prédications salafistes, qui se déversent des haut-parleurs poussés sur des charrettes à

CD à travers les ruelles de la vieille ville. Le style de vie ouvert des Tanjawiis, imprégné de liberté (y compris dans les domaines des rapports entre les sexes, de la sexualité et de l'alcool), la tolérance et la Convivencia des formes les plus diverses de l'Islam se teinte lentement de puritanisme sous l'effet des missionnaires salafistes.

Qu'ils soient mandatés par le Roi ou par les pays arabes, les modernisateurs transforment ainsi le caractère méditerranéen de la ville. Les militants locaux, qui se sont fixé pour but de protéger l'héritage culturel de Tanger, craignent que l'esprit de la ville soit chassé et exorcisé au même titre que les esprits de *Lalla Jamila* et les autres esprits des eaux des côtes de Mershan.

Je ne voudrais pas finir sur une note trop pessimiste, puisqu'en tant qu'ethnologue, je crois à la *longue durée* des vieilles structures et des vieux modèles culturels, indépendamment des diverses tentatives pour les moderniser et les standardiser. La théorie des réserves de Hauschild (2008) a indiqué une voie possible : le plus souvent, les vieilles formes de croyances ne disparaissent pas irrémédiablement, mais continuent à sommeiller en marge du monde officiel et moderne, jusqu'à ce qu'elles puissent être redécouvertes et revitalisées dans des temps difficiles ou en cas de nécessité absolue. Comme le Tarantisme des Pouilles, disparu avec la modernisation de l'Italie dans les années 1950 et longtemps considéré comme complètement éteint, mais qui a été redécouvert dans les années 1990 par des artistes et des thérapeutes, de sorte qu'il peut aujourd'hui à nouveau exister sous une forme culturelle, *Lalla Jamila*, elle aussi, pourrait être redécouverte, peut-être par des artistes locaux. La pièce de théâtre *Lalla Jamila*, par le dramaturge Zoubir Ben Bouchta (2004), pourrait être un premier pas dans ce sens.

Mais qu'est-ce que tout cela a à faire avec la question des aires culturelles ? Avec les relations entre l'Europe et la Méditerranée, le Sahara et l'espace sub-saharien ? Que peuvent nous enseigner les paysages spirituels ?

Tandis qu'en Europe, surtout depuis l'Aufklärung et le Siècle de la Raison, la croyance dans les esprits a durablement et largement

perdu pied – et cela s’illustre entre autres dans la déspiritualisation, l’utilitarisation et la commodification du paysage – elle s’est maintenue jusqu’ici au Maroc et dans les cultures subsahariennes. Mais là aussi, en présence de la spiritualité des paysages en tant que base possible d’un espace d’identification commun au Nord et au Sud, on est interpellé, et ce dans deux sens : modernisme technocrate ou Islam wahhabite/salafiste. Les deux courants transforment les modes de vie locaux, formes de maîtrise de l’existence, de vie en commun et de croyance, tout en les naturalisant et en exprimant leurs versions épurées de la réalité dans le façonnement du paysage.

Le bannissement de la foi par l’*Aufklärung* et le triomphe de la raison ; la transformation de la *Loreley*, des *esprits au lac de Mummel* et de la *BelleLau* dans des emblèmes touristiques un peu comiques ; la relégation du culte de la Tarentelle dans un passé pré-moderne ; les attaques d’*Ansar Dine* contre l’Islam populaire au Mali et la destruction des tombeaux de saints par les milices salafistes d’*Asawad* ; la destruction du rocher de *Lalla Jamila* – tous ces phénomènes sont dus à des causes diverses et variées. Mais ils ont tous pour objectif de détruire les esprits et la spiritualité, anéantissant ainsi leurs connexions et leurs ramifications au nom de la raison, de la faisabilité technique ou de la vérité. Ainsi, des aires culturelles différentes, non connectées entre elles, sont tirées du néant ; des aires culturelles qui séparent un Nord rationnel d’un Sud superstitieux ; le monde technocratique de l’Occident du monde religieux de l’Islam ; le monde européen d’un monde panarabe, qui s’étend de Tanger aux pays du Golfe, et, à partir de là, tire vers la Somalie et jusqu’à Dakar. La transition connective qui, avec hésitation, a trouvé sa voie avec le nouveau millénaire dans les *Etudes régionales*²⁰ paraît bien établie et les aires culturelles peuvent être à nouveau reliées entre elles, tandis que nous nous fondons sur les relations qu’elles entretiennent les unes avec les autres. Un regard sur les mondes spirituels pourrait marquer un pas significatif dans ce sens, un regard sur les esprits que nous avons en partage. Et qui nous divisent et nous mordent comme les tarentules, ou qui nous chevauchent comme les *jnouns*.

Bibliographie

- Allerton, Catherine 2009 Introduction : spiritual landscapes of Southeast Asia. In : *Anthropological forum*, 19 (3) : 235-251.
- Botero, Carlos A. ; Beth Gardner ; Kathryn R. Kirby ; Joseph Bulbulia ; Michael C. Gavin ; Russell D. Gray 2014 The ecology of religious beliefs. In : *Proceedings of the National Academy of Sciences*, November 25, 2014, Vol. 111 (47) : 16784-16789.
- Braudel, F. 1994 *A history of civilizations*. New York : Allan Lane.
- Choukri, Mohamed/ Boraki, Chamsddoha 1990 Tanger, nervures secrètes de mes racines. In : *Autrement Série Monde*, n°48, septembre, 1990 : 25-37 <http://flagger.over-blog.com/article-319157.html>[dernier accès 16.07.2014].
- Colazzo, Salvatore 2008 Ricordando Lapassade. In : *Amaltea*, anno III, settembre 2008 : 26-30.
- Crapanzano, Vincent 2005 Forword. In : De Martino, Ernesto 1961 (2005) *The land of Remorse*, London/Free Association Books : vii-xiv.
- Crumley CL. 1994. Historical ecology : a multidimensional ecological orientation. In : *Historical Ecology : Cultural Knowledge and Changing Landscapes*, ed. CL Crumley. Santa Fe, NM : Sch. Am. Res. : 1-16.
- Du Bois, Cora 1955 The Dominant Value Profile of American Culture. In : *American Anthropologist*, Vol 57 (6) : 1232-1239 ;
- Frobenius, Leo 1933 *Kulturgeschichte Afrikas – Prolegomena zu einer historischen Gestaltlehre*. Frankfurt/Main : Phaidon-Verlag
- Füßler, Claudia 2014 DDR-Bürger machten Nahtoderfahrungen, hatten Geistererscheinungen. In : *ZEIT-Online* vom 20.11.2014, <http://www.zeit.de/wissen/2014-11/ddr-okkultismus-paranormales>[dernier accès : 25.11.2014]
- Graebner, Fritz 1911 *Methode der Ethnologie*, Heidelberg : C.Winter.
- Hadziiossif, Christos 2011 The role of the landscape in the construction of the Mediterranean. Paper presented at Second Meeting of the Research Network on the Mediterranean, Nice, 30 June – 2 July 2011
- Haller Dieter 2008 *Ethnologie/Sozialanthropologie*. In : Stephan Güntzel (Hg.). *Raumwissenschaften*. Berlin : Suhrkamp : 109-125.
- Haller, Dieter 2004 The Cosmopolitan Mediterranean : Myth and Reality. In : *Zeitschrift für Ethnologie*, 129(1) : 29-47
- Haller, Dieter 2012 Die Suche nach dem Fremden. Geschichte der Ethnologie in der Bundesrepublik 1945-1990. Frankfurt/Main : Campus Verlag
- Hauschild, Thomas 2008 Politik, Passion, Reserven. In : T. Hauschild Hrsg. : *Ritual und Gewalt*. Frankfurt a. M. : Suhrkamp : 205-222.
- Jindra, Michael 2003 Natural/supernatural conceptions in Western cultural contexts. In : *Anthropological Forum*, 13 (2) : 159 - 16
- Kramer Fritz /Tobias Rees 2005 Formen der Fremderfahrung : Begegnungen mit Besessenheit. In : Kramer, Fritz W. *Schriften zur Ethnologie*, suhrkamp : 196-207
- Lienhardt, Godfrey 1961 *Divinity and Experience. The Religion of the Dinka*. Oxford
 Mauss, Marcel 1980 *Marokkanische Reise*. Qumran : Frankfurt/Main. Orig 1930
- Nathan, Tobie 2000 Corps d'humains, corps de djinns ", Prétentaine, N°12/13, Dans « Corps » : 71-90.

- <http://www.ethnopsychiatrie.net/actu/djinn.htm> [dernier accès : 25.11.2014]
- Rees, Tobias 2005 Nachwort. In : Kramer, Fritz W. *Schriften zur Ethnologie*, suhrkamp : 379-415
- Rottenburg, Richard 2006. Von der Bewahrung des Rätsels im Fremden. In : Tänzler, Dirk, Hubert Knoblauch and Hans-Georg Soeffner (Hg.) *Neue Perspektiven der Wissenssoziologie*. Konstanz : Universitätsverlag Konstanz : 119-136.
- Saler, B. 1977 Supernatural as a Western category. In : *Ethos* 5(1):31-52.
- Schielke, Samuli 2008 Policing ambiguity : Muslim saints-day festivals and the moral geography of public space in Egypt. In : *AMERICAN ETHNOLOGIST*, Vol.35, No.4 : 539-552
- Smith, Andrew B. 2005 African herders : Emergence of pastoral traditions. Walnut Creek : Altamira
- Smith, Andrew B. 2006 ROCK ART OF THE SAHARA. In : *The digging stick*, VoI.23(J) April 2006 : 5-8
- Stewart, C. 2001 Secularism as an impediment to anthropological research. In : *Social Anthropology* 9 (3) : 325-328.
- Waldenfels, Bernhard 1998 *Der Stachel des Fremden*. Frankfurt a.M
- Werenfels, Isabelle 2013 Beyond authoritarian upgrading : the re-emergence of Sufi orders in Maghrebi politics. In : *The Journal of North African Studies*, 19 (3) : 275-295
- Westermarck, Edward 1968 *Ritual and Belief in Morocco*. University Books, New Hyde Park, New York
- Winkle, Stefan 2000a Über das epidemieartige Auftreten von Nachahmungssyndromen (Teil I) – Die Tanzwurt – Echte und scheinbare Enzephalitien. In : *Hamburger Ärzteblatt* 6-7 : 240-245
- Winkle, Stefan 2000b Über das epidemieartige Auftreten von Nachahmungssyndromen (Teil II) – Die Tanzwurt – Echte und scheinbare Enzephalitien. In : *Hamburger Ärzteblatt* 8 : 319-325
- Winkle, Stefan 2000c Über das epidemieartige Auftreten von Nachahmungssyndromen (letzter Teil) – Die Tanzwurt – Echte und scheinbare Enzephalitien. In : *Hamburger Ärzteblatt* 9 : 374-380
- Wissler, Clark 1927 The Culture-Area Concept in Social Anthropology. In : *The American Journal of Sociology* 32/6 : 881-891
- Zeiho-Mahmalat, Ellinor 2014 Die Macht der Bruderschaften. In : *Zenith* März/April 2014.
<http://www.zenithonline.de/deutsch/gesellschaft/a/artikel/die-macht-der-bruderschaften-004094/> [dernier accès : 25.11.2014]

Notes

- ¹ Frobenius 1933 : 114.
- ² DeMartino 2005 : 178 « Des influences que nous pouvons qualifier de façon générique d'« afro-méditerranéennes », notamment du fait de la rapide expansion de l'Islam ».
- ³ La purification des paysages spirituels par des agents technocrates ou missionnaires de la modernisation n'est pas limitée à l'espace de l'Afrique du Nord-Ouest. Voir Allerton 2009 pour l'Asie du Sud-Est et Schielke (2008 : 540) sur l'Égypte : « The aim of « civilizing » mulids is not specific to the state, nor is it shared by all state actors. Especially among the urban middle classes, a determined opposition to mulids, articulated in terms of both modernity and Islamic authenticity, is widespread (for

middle-class modernism and piety). » (Le but de « civiliser » les mûlid-s n'est pas spécifique à l'Etat, pas plus qu'il n'est partagé par tous les acteurs de l'Etat. En particulier dans les classes moyennes supérieures urbanisées, une opposition aux mûlid-s, articulée en termes de modernité et d'authenticité musulmane à la fois, est très répandue (pour le modernisme et la piété des classes moyennes supérieures).

⁴ Haller 2008 : 110-111.

⁵ Haller 2008 : 113.

⁶ « In early Christianity, as Benson Saler (1977) has argued, there is a basis for making the distinction, given assumptions about the creator and creation. Natural law, as distinct from revelation, posits that God created a world with universal rules, though God is also capable of intervening-and one cannot often be sure which is happening, since even the Catholic Church takes a long time to certify miracles and saints. One thus has the basis for conceptions of a law - like natural and supernatural. This conception was important for the early scientists, and to a large extent led to the scientific revolution in the West (Braudel 1994). The premise of God was largely dropped by many later scholars, and we now find Western academia, though not the public as a whole, dominated by a secularist framework that had its roots in theistic conceptions of the universe (Stewart 2001 : 325). Thus, secularists largely hold this distinction, but often end up discounting the supernatural, thinking it implausible.» Jindra 2003 : 160 (Le début du Christianisme, comme l'a soutenu Benson Saler (1977), offre une base pour faire la distinction, étant donné les hypothèses sur le créateur et la création. La loi naturelle, distincte de la révélation, présuppose que Dieu a créé un monde avec des règles universelles, bien que Dieu soit aussi en mesure d'intervenir – et on ne peut pas toujours savoir ce qui arrive, puisque même l'Eglise catholique prend beaucoup de temps pour certifier les miracles et les saints. On a donc la base pour les conceptions d'une loi – naturelle et surnaturelle. Cette conception était importante pour les premiers scientifiques, et, dans une large mesure, a conduit à la révolution scientifique de l'Occident (Braudel, 1994). Le postulat de Dieu a été ensuite abandonné par de nombreux érudits, et le monde académique occidental, même s'il n'englobe pas la totalité du public, est dominé par un sécularisme qui prend ses origines dans des conceptions théistes de l'univers (Stewart 2001 : 325). Cependant, les laïques sont largement tenants de cette distinction, mais finissent souvent par décréditer le surnaturel, le tenant pour non plausible. » (Jindra 2003 : 160).

⁷ cité in Kramer / Rees 2005: 202. Voir aussi http://www.hegel.de/werke_frei/startfree.html [dernier accès: 20.11.2014].

⁸ Voir Winkle 2000 a, b, c.

⁹ Frobenius 1933: 186.

¹⁰ Fùßler 2014.

¹¹ Lienhardt, Godfrey 1961 : 151, cit, Rees 2005: 403.

¹² Frobenius 1933 : 25.

¹³ Zeino-Mahmalat 2014 : 35.

¹⁴ Par ex. Voir Sourate 72 (Sûrat al-Jinn), de même que Sourate 114 (Sûrat al-Nās).

¹⁵ Crapanzano 2005 : xii : « transformer l'esprit néfaste en un esprit protecteur ».

¹⁶ Dans ce domaine, la dynastie maghrébine des Saâdiens fut décisive : ils conquièrent le royaume du Songhaï sur la boucle du Niger avec les villes de Tombouctou et de Gao au milieu du XVI^e siècle. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les sultans marocains furent reconnus formellement comme les Seigneurs du Songhaï.

¹⁷ Zeino-Mahmalat 2014 : 35.

¹⁸ Zeino-Mahmalat 2014.

¹⁹ J'ai trouvé une première piste dans ce sens chez Smith (2005, cit. in Smith 2006 : 7), qui interprète des représentations de bovins « 'Fire ritual' (Rituel du feu), Jan Derbaouen, Tassili n'Ajjer, tiré de Colombel » en tant que *jnoûn*.

²⁰ Ainsi, un certain nombre de centres et de réseaux, soutenus dès 2010 par le Ministère fédéral allemand de la Culture et de la Recherche pour la poursuite de l'axe prioritaire « Renforcement et poursuite des Etudes régionales (area studies) », se basent explicitement sur l'aspect de la connectivité, en particulier le 'Centre d'Etudes méditerranéennes' ('Zentrum für Mittelmeerstudien' - Bochum), le 'Centre d'Etudes régionales' ('Centre for Area Studies' - Leipzig) et les 'Carrefours de Réseaux de Recherche sur l'Asie' (' Research Network Crossroads Asia').

Etudes régionales et études des régions : La revitalisation des relations économiques transsahariennes et ses dimensions conceptuelles

Steffen WIPPEL

L'attention médiatique pour la présence économique marocaine au Sud du Sahara

En 2010, Saad Benabdallah, le directeur général de l'agence marocaine pour la promotion des exportations, « MarocExport », annonçait qu'à la fin de la même année 8% des exportations du Royaume iraient vers de pays africains (au lieu de 5% deux ans auparavant) et qu'on visait à atteindre 20% en 2018.¹

Parallèlement, ces dernières années, on pouvait voir des journaux nationaux et revues spécialisées titrer, par exemple, « Cap au Sud »,² parler des « Ambitions panafricaines »³ et de « L'avenir africain »⁴ du Maroc, vanter le « potentiel du marché africain gigantesque »⁵ et souligner les « appétits continentaux »⁶ et même « la conquête africaine »⁷ de la part des entrepreneurs du Royaume. En 2014 encore, le roi Mohamed VI a fait une autre tournée multi-pays en Afrique subsaharienne, visitant la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Gabon et le Mali, accompagné à nouveau d'une grande délégation d'entrepreneurs.⁸ La tournée s'est terminée avec la signature d'environ 80 accords, économiques en particulier, avec et dans les pays visités.

Cependant, la recherche scientifique ignore plutôt l'essor récent de ces relations économiques contemporaines à travers le Sahara. Les médias publics, mais surtout des publications académiques sur les relations économiques extérieurs du Maroc traitent, dans une perspective régionale, toujours presque exclusivement ses relations euro-méditerranéennes, avec ses besoins et entraves,⁹ et les efforts urgentes, mais éternellement vaines d'établir un espace intégré maghrébin.¹⁰ Plus généralement encore, le public – politique, littéraire et académique – a longtemps conçu le Sahara

d'abord comme une barrière aux contacts humains économiques, sociales et culturelles.

Les raisons de la négligence de telles « régionalisations » transsahariennes en général sont conceptuelles et épistémologiques. C'est pour cela que cet article va revenir dans ce qui suit sur les conceptions de l'espace et en particulier des grandes régions mondiales. Partant du problème des « méta-géographies » bien établies il va aborder aussi bien l'organisation de certaines disciplines (notamment de l'économie) et leurs présuppositions scientifiques que la construction de deux mondes différents et séparés au Nord et au Sud du Sahara, en particulier suite aux géopolitiques occidentales. Après, il entrera plus dans les détails des interrelations économiques transsahariennes dans une perspective marocaine, avec un intérêt particulier pour les engagements directs des entreprises marocaines.

Cependant, l'idée de traiter le Sahara non primordialement comme barrière n'est pas entièrement nouvelle comme le montre de manière exemplaire la citation suivante de Théodore Monod, à l'époque directeur de l'Institut français d'Afrique noire à Dakar, malgré sa perspective unilatérale qui privilège les apports Nord-Sud.

« Le Sahara n'est pas de ces déserts qui ne mènent à rien, comme il en existe ailleurs, il a facilité de tous temps les échanges de toute nature entre la Berberie et le Soudan ; c'est par là que tant d'influences économiques, raciales, culturelles ont atteint l'Afrique noire. A la question que nous nous étions posé « barrière ou trait d'union ? » l'historien ne peut donc faire qu'une réponse : indiscutable « trait d'union. »¹¹

De manière similaire, concernant l'enracinement régionale du Maroc et ses liens étroits avec l'Afrique subsaharienne, déjà le père du souverain actuel, feu roi Hassan II, avait insisté dans les années 1980 sur le fait que « Le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans les terres

d’Afrique, et qui respire grâce à un feuillage bruissant aux vents de l’Europe. »¹²

La problématique des « méta-géographies » établies

Les « régionalisations », au sens large, sont des processus de formation de régions, du « region building ». Cependant, le terme de « région » est complexe et polysémique, une définition consensuelle difficile à trouver.¹³ Très souvent il est pensé aujourd’hui en relation avec les Etats territoriaux, soit à petite échelle, au niveau infranational ; soit à très grande échelle, en tant que régions mondiales qui comprennent plusieurs Etats-nations.

Avec les « tournants culturels » dans les sciences sociales et les explications socioconstructivistes du monde humain, des perspectives critiques sur la conception des espaces sociaux se sont également développées.¹⁴ Avec un tel regard critique, ce sont par exemple Lewis et Wigen qui, vers la fin des années 1990, ont scruté les grandes régions mondiales.¹⁵ Conventionnellement, celles-ci sont délimitées selon les masses continentales physiques apparemment évidentes qui offrent des contours facilement reconnaissables et médiatisés sans cesse. Il s’agit ici de « méta-géographies » mentalement fixées et consolidées, dont le bien-fondé n’est plus remis en cause. Elles forment la base sous-jacente de toute interprétation spatiale du monde humain, si elles ne sont même pas chargées symboliquement de caractéristiques idéales évaluantes.

Similairement, des critiques adressent les efforts pour construire des « continents culturels » – du géographe allemand Albert Kolb¹⁶ jusqu’au géopoliticien américain Samuel Huntington¹⁷ – qui se basent sur des définitions exclusives et tendent à essentialiser et à homogénéiser des parties apparemment bien distinctes du monde. Le débat sur la « mondialisation » a donné une poussée supplémentaire à ce type de réflexions, puisque contrairement à l’idée répandue de la déterritorialisation du monde humain, cela a encore plus attiré l’attention aux espaces « alternatives » aux idées prévalentes en ce qui concerne leurs contours

géographiques aussi bien que leurs modes de construction / d'émergence.

La « conteneurisation » du monde dans les études régionales

Ce fractionnement de la surface du globe en zones contigües, clairement définies et bien circonscrites correspond à une « conteneurisation » mentale et conceptuelle du monde et inclut des implications politiques et scientifiques considérables. En particulier cela se reflète dans les études régionales (les « area studies » en anglais).¹⁸ Souvent conçues sur le fond de scénarios géopolitiques et des visées expansionnistes des pouvoirs occidentaux – de l'époque coloniale jusqu'à la Guerre Froide – elles ont également tendance à homogénéiser et à « conteneuriser » le monde (malgré une sensibilité croissante à l'essentialisation culturelle). Elles limitent souvent leurs analyses des évènements, des interdépendances et des mouvements à l'intérieur de leurs régions mondiales respectives ; si tant est qu'elles considèrent des liens transrégionaux à travers leurs limites, c'est au mieux avec l'Occident/l'Europe ou, dernièrement, en relation avec le niveau global. Cependant, les études régionales tendent à négliger tout autre contact qui transgresse leurs sous-ensembles prédéfinis ou de concevoir d'autres entités régionales transversales. Cela risque de dissimuler des contextes socio-économiques importants, qui ne se déploient pas dans les régions mondiales préconçues.

En conséquence, certains ont initié des débats sur la réconceptualisation des études régionales établies. Afin d'éviter le « piège méta-géographique »,¹⁹ ils demandent une recherche pluridisciplinaire et plurirégionale qui va au-delà d'une simple approche comparatiste. Cette approche ne prend pas seulement en considération des contacts et flux transrégionaux ni conçoit des régions que comme « intermédiaires » ou des « interstices », mais signifie l'ouverture vers l'étude des régions anciennes et nouvelles émergentes qui ne respectent pas les délimitations fixées, mais disposent d'une importance et d'une légitimité propres.

Sur le plan institutionnel, ces débats ont montré quelques résultats timides. Ici il n'est lieu que de présenter un aperçu limité de l'expérience allemande. Ainsi, le *Zentrum Moderner Orient* (ZMO) à Berlin²⁰ s'est investi autour de l'année 2000 dans la recherche sur des régions telles que l'Océan Indien et les espaces sahariens et transsahariens. Il a développé des approches spécifiques qui prennent en considération la création, la sédimentation et l'altération continues des espaces et des relations au-delà des découpages régionaux et territoriaux établis. Ces approches portent notamment sur la « translocalité » des flux et des lieux et sur des perspectives spatiales subjectivistes qui font émerger des « seascapes » et des « sandscapes », des paysages aquatiques et sablonneux, à travers les espaces étudiés.²¹ On peut citer comme autres groupements le *Centre des Etudes Méditerranéennes* à Bochum qui a organisé cette publication collective sur les contacts transsahariens,²² aussi bien que le projet interinstitutionnel « Crossroads Asia » qui prend en considération des jonctions, des intersections, des croisements dans une zone-carrefour qui passe de l'Asie centrale par le Golfe Persique jusque dans le sous-continent indien.²³

Les études économiques comme sciences sociales généralistes et abstraites

En revanche il existe une forte tension entre les sciences économiques qui se veulent une discipline « systématique » à orientation nomothétique, universaliste et l'orientation régionale des *area studies*. Les sciences économiques traditionnelles s'occupent déjà rarement des économies hors des pôles occidentaux et asiatiques.²⁴ Travailler sur les régions comme l'Afrique et le Moyen-Orient est plutôt considéré comme « périphérique » et « exotique ». Depuis leur séparation de la géographie commerciale, les sciences économiques conventionnelles font largement abstraction de l'espace.²⁵ Comme la plupart des sciences sociales, elles ont pendant longtemps privilégié le temps à l'espace, en raison de leurs fondements modernisateurs.²⁶ Mais de manière sous-tendue, les sciences sociales, qui sont nées à l'apogée de l'Etat-nation moderne,

montrent en fait un soubassement spatio-culturel occidental, européocentrique en même temps qu'elles partent d'un imaginaire territorialisé du monde.

C'était tout d'abord la géographie humaine qui a remis en question la compréhension conventionnelle de l'espace, et en particulier ses qualités de conteneur. La sociologie de l'espace, en particulier, mais aussi l'histoire, et partiellement les sciences politiques l'ont suivi dans ce débat. Par contre, la « Nouvelle Géographie Economique » des années 1990 s'est contentée à modeler des paysages économiques abstraits, mais néglige toujours l'espace physique et humain concret.²⁷ Nonobstant quand ils analysent des processus de régionalisation, la plupart des économistes présument implicitement des entités spatiales données et demandent, par exemple, à l'ensemble du monde arabe de s'intégrer malgré ses fortes divergences et incohérences économiques, politiques et culturelles et sans considérer d'éventuelles orientations régionales alternatives.

Vice versa, à l'intersection des sciences politiques et économiques, une nouvelle approche au phénomène du régionalisme, le « New Regionalism Approach », s'est développée qui comprend la régionalisation comme un processus multidimensionnel qui couvre des espaces multiples et produit une multitude de formes sur de nombreuses échelles et dans des constellations spatiales interpénétrantes et chevauchantes.²⁸ De telles régionalisations ne constituent pas nécessairement des zones continues, mais souvent ressemblent plutôt à des réseaux fluides, des archipels espacés et des translocalités ponctuelles. Des régions peuvent résulter aussi bien des différents types d'institutionnalisation « par le haut », des interrelations et de flux multiples matériaux et humains « par le bas » que des identifications et positionnements géographiques des acteurs eux-mêmes.

La création de deux mondes africains distincts suite aux géopolitiques occidentales

Ainsi, dans une perspective critique, on se rend compte que les définitions et désignations de ce qu'on appelle le « monde arabe »

ou « arabo-islamique », « le Proche » ou le « Moyen-Orient » ou encore – d’une manière plus techniciste – « le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord » (MENA en anglais) montrent des grandes variations selon les temps, les lieux et les langues.²⁹ Au-delà d’une tradition séculaire de définir « l’Autre » culturel et religieux en opposant fondamentalement Occident et Orient, ces termes sont issus des chancelleries européennes depuis la fin du XIXe siècle qui les ont définis et redéfinis selon leurs intérêts géopolitiques coloniaux et postcoloniaux, les ont institutionnalisés dans des départements gouvernementaux et ont cherché des légitimations scientifiques à leur époque.

Parallèlement, le continent africain a subi, à l’époque coloniale aussi, une scission en deux, avec une distinction progressive entre populations « blanches » (arabes, maures, ...) et « noires » et, en conséquence, entre une « Afrique noire » et « blanche » séparées par le grand désert. La rupture des grands échanges et la séparation politique et administrative ont également perpétué l’imaginaire du Sahara comme barrière presque infranchissable.³⁰ Cela s’est aussi répercuté sur la recherche académique en faisant en sorte que les études africaines et moyen-orientales se divisent le travail sur les deux parties du continent.

En fait, le Sahara n’a jamais constitué une barrière naturelle absolue pour les mouvements des hommes, des biens et des idées, comme il a été imaginé pendant longtemps. Cependant, ce n’est qu’à la fin des années 1990 que ces contacts ont obtenu une considération scientifique plus considérable. Les raisons passent par le renouvellement conceptuel décrit jusqu’aux débats politiques sur les flux migratoires dits « clandestins » qui atteignent aussi les côtes européennes. De plus en plus, les mouvements « islamistes » et « terroristes » dans et à travers les régions sahariennes ont également attiré l’attention des chercheurs.

L’évolution historique des relations économiques transsahariennes

Mais l’économie et le commerce sont d’autres champs séculaires qui valent l’attention scientifique. A l’époque précoloniale, le

Sahara constituait une importante zone de contact, de transit et d'échange. Plusieurs routes caravanières le traversaient et formaient un réseau de transport très étendu.³¹ D'est en ouest on distingue plusieurs grands axes de circulation nord-sud. Des nœuds importants se trouvaient à l'intérieur et aux marges du Sahara et liaient les routes transsahariennes à d'autres réseaux commerciaux qui continuaient du Maghreb vers la Méditerranée et l'Europe, d'un côté, et du Sahel au Soudan jusqu'aux côtes guinéennes, de l'autre. Ainsi, le commerce à longue distance intégrait plusieurs espaces économiques – ouest-africains, transsahariens et transméditerranéens – qui s'enchevêtraient et offraient des potentialités divergentes, mais complémentaires. Les échanges se faisaient en plusieurs étapes et intégraient plusieurs échelles spatiales, du commerce local jusqu'à l'échange intercontinental.

C'était seulement après le XV^e siècle que des nouvelles techniques de transport aussi bien que l'expansion européenne ont ouvert la route maritime atlantique comme alternative au commerce transsaharien, mais pendant longtemps sans vraiment l'arrêter. Des frontières territoriales n'avaient un impact réel sur les flux à travers le Sahara qu'au cours de la période coloniale. Mais en fin de compte, c'était une multitude de raisons d'ordre économique et technique qui ont provoqué leur déclin entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930. L'insécurité croissante sur les grandes routes sahariennes qui était due aux conflits locaux aussi bien qu'à la résistance contre l'intrusion coloniale y a joué un rôle central.³² Depuis, la plupart des échanges entre l'Afrique occidentale et septentrionale passe par la mer (et aujourd'hui par l'air), en évitant la longue et dangereuse traversée du désert.³³

Avec la fixation de frontières bien de mouvements traditionnels sont devenus « trans-étatiques »³⁴ et ont été considérés comme « informels » ou « clandestins ». Les pouvoirs coloniaux essayaient de les contrôler, mais sans vraiment être en mesure de surveiller leurs hinterlands étendus transformés en larges zones de contrebande. Le trafic des armes a profité des conflits répétés, la circulation des biens de consommation des différentiels

transfrontaliers des prix, des taxes et des droits, mais aussi des infrastructures nouvellement établies.

Souvenir du commerce transsaharien d'antan

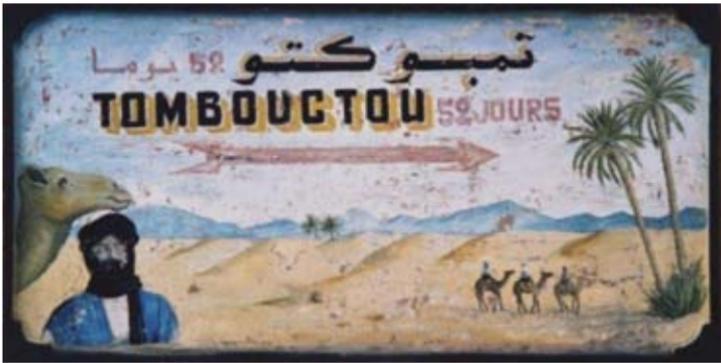


Photo : Steffen Wippel, Zagora 2003.

Finalement, l'établissement des Etats-nations indépendants, la division d'une zone économique et monétaire commune en marchés nationaux, leurs conflits territoriaux, notamment dans les zones sahariennes, et la fermeture, voire la fortification des frontières arrêterent les derniers résidus du commerce transsaharien. Economiquement, le Sahara s'est ainsi développé de plus en plus en fracture, séparant ses deux rives plutôt que les reliant, avec tous les effets matériels et mentaux mentionnés en haut. Cela n'a cependant pas empêché entièrement la continuation des relations commerciales et sociales à plus petite échelle aux niveaux tribal et familial.

L'essor récent des échanges transsahariens du Maroc

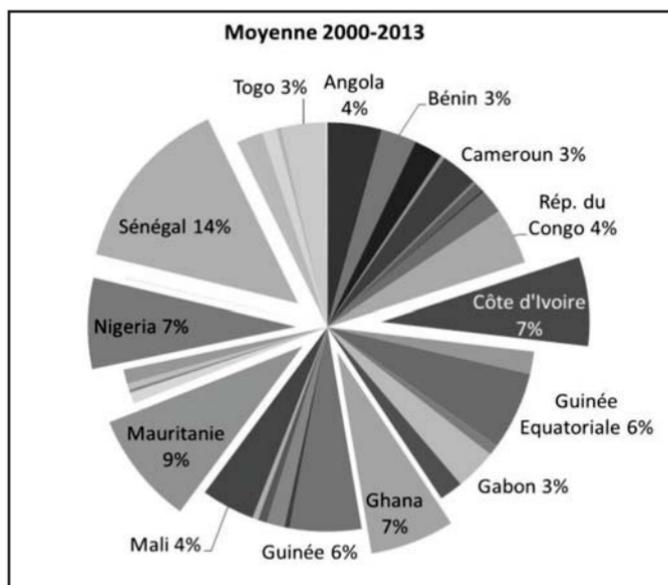
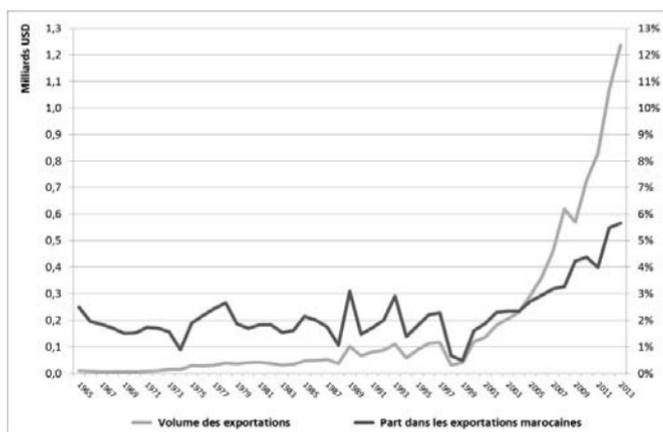
Après son indépendance, le Maroc montrait un fort engagement politique en Afrique subsaharienne, mais économiquement il a maintenu sa dépendance extrême des marchés européens. L'« intégration » territoriale du Sahara Occidental dans les années 1970 avait une importante emprise sur ses relations avec l'ensemble des pays africains, cependant il a su maintenir de bonnes relations avec de nombreux régimes.³⁵

Mais c'est seulement à partir des années 1990 que les relations transsahariennes ont connu un nouvel essor.³⁶ La politique africaine du Maroc ne cherchait plus seulement à trouver du soutien politique pour sa cause saharienne, mais aussi à dénicher de nouveaux marchés et partenaires économiques. L'échange intense de visites officielles, notamment les nombreuses tournées de l'actuel roi en Afrique subsaharienne, accompagnées de grandes délégations économiques, est allé de pair avec l'établissement de maintes commissions mixtes et la conclusion d'innombrables accords bilatéraux.³⁷ A cela s'ajoute une amélioration des infrastructures de transport, notamment l'ouverture de la première route goudronnée transsaharienne en 2006,³⁸ mais aussi l'expansion actuelle des liens maritimes concurremment avec des projets portuaires ambitieux (comme « Tanger Méditerranée » et « Dakhla Atlantique »).³⁹ De même, le Maroc alloue extensivement de l'aide au développement aux pays africains, en particulier dans le domaine de la formation supérieure.⁴⁰

Avec tout cela, les échanges économiques se sont aussi renforcés. Ils ont connus un premier essor aux cours des années 1990 ; mais pendant les dix dernières années son volume a plus que triplé pour atteindre 1,6 milliards USD en 2013.⁴¹ Toutefois la part des pays subsahariens dans le commerce extérieur total du Maroc crouplit autour de 2%, tandis qu'elle avait atteint presque 4% dans la deuxième moitié des années 1990. La raison majeure est le faible développement des importations qui ont largement stagné. Par contre, le volume des exportations vers l'Afrique subsaharienne a plus que quintuplé depuis 2004 et, avec cela, le traditionnel déficit commercial avec la région s'est inversé en surplus net. Leur part dans les exportations marocaines, qui longtemps oscillait autour de 2%, vient d'atteindre presque 6%. Ces dernières années, la plupart des produits marocains est allée vers le Sénégal, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire. Mais même si toujours plus de 80% de ces exportations va vers les pays ouest-africains et environ trois quart vers les anciennes colonies françaises, un part croissant se fait désormais avec d'autres parties du continent et des pays anglo- et lusophones. L'éventail

des biens exportés comprend des produits de consommations aussi bien que des produits semi-finis et d'équipement.⁴²

Développement et distribution des exportations marocaines vers l'Afrique subsaharienne

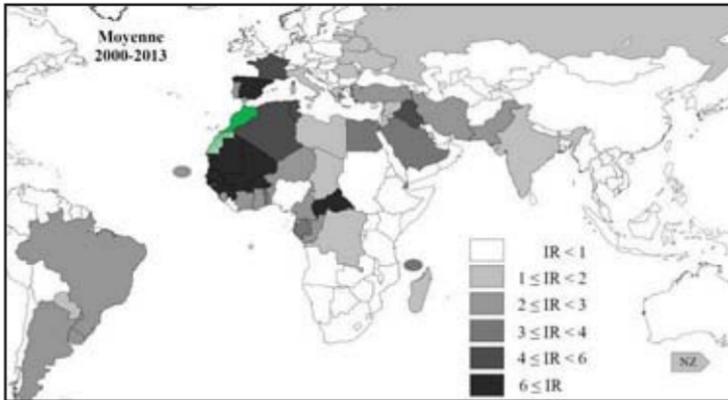


Source : Selon IMF eLibrary.

L'importance de certaines parties du continent africain pour le commerce marocain est encore plus accentuée si l'on regarde les

« intensités relatives » (IR) du commerce qui prennent en considération le faible part de partenaires africains dans le commerce mondial. Ainsi, un bloc de relations commerciales intensives se dessine depuis les années 1990 autour du Maroc, entre la Méditerranée occidentale et le Sahel. Un cercle plus large s'étend, entre autres, jusqu'en Afrique centrale.⁴³ Mais en même temps on peut observer une certaine réplication des rapports de force connus des relations Nord-Sud (comme en Méditerranée) : ainsi, il y a la crainte du côté subsaharien qu'avec la libéralisation approfondie du commerce qui est en cours de négociation, la concurrence marocaine ne devienne trop forte pour ses entreprises.⁴⁴

Les intensités relatives du commerce marocain



Source : Selon IMF eLibrary.

A côté des chiffres officiels, on peut toujours ajouter un important commerce informel des petit(e)s commerçant(e)s, des voyageurs et pèlerins et des trafiquants professionnels. Les conflits persistants vont de pair avec la contrebande des marchandises, souvent intégrée dans des circuits transcontinentaux au-delà de tout contrôle étatique, comme l'aide urgente aux réfugiés, les cigarettes et les drogues, les armes, ...⁴⁵ Avec cela, et plus particulièrement avec les flux migratoires à travers le Sahara depuis les années 1990, d'anciens centres commerciaux sahariens, longtemps perdus dans les périphéries des Etats

postcoloniaux, ont (au moins temporairement) regagné une partie de leur importance passée.⁴⁶

La présence directe des entreprises marocaines au Sud du Sahara

Plus impressionnant encore que l'essor des exportations est la croissance des engagements directs des entreprises marocaines au sud du Sahara.⁴⁷ Tels engagements avaient déjà lieu avant 2000, souvent de la part des Marocains avec des liens familiales au Sénégal et au Mali ou émigrés en Côte d'Ivoire,⁴⁸ ou sur une base interétatique, comme pour soutenir l'allié mauritanien dans la première phase du conflit ouest-saharien. Mais au cours de la dernière décennie, des firmes marocaines investissent de plus grande envergure en Afrique. Si l'on considère seulement les transferts de capitaux, les investissements directs marocains à l'étranger atteignaient un maximum de 622 millions USD en 2007, pour arriver à 331 millions en 2013.⁴⁹ Avec cela le stock des IDE s'élève à 2,5 milliards USD (2,4% du BIP). Environ 50% de ces sorties reviennent aux pays subsahariens, pour la plupart aux pays francophones.⁵⁰ Mais à côté de l'Afrique occidentale et centrale, l'intérêt s'étend désormais aussi aux parties orientales. Même si certains projets ont échoués, ces filiales contribuent considérablement aux résultats des sociétés-mères et en même temps couvrent des parties importantes des marchés ciblés. On y trouve un nombre rapidement croissant d'investissements dans le secteur minier, l'alimentation en eau et l'énergie, l'agriculture, les infrastructures et notamment des projets immobiliers, y compris le logement social. Cependant, des secteurs stratégiques comme les banques et les assurances, le transport aérien et les télécommunications sont d'une importance particulière.

Transports aériens

Même si à l'époque coloniale, le Maroc a servi comme importante escale pour les vols intercontinentaux de l'Europe vers l'Afrique et l'Amérique du Sud, c'est seulement depuis le milieu des années 2000 que la ligne nationale *Royal Air Maroc* (RAM) a commencé à étendre rapidement son réseau dans l'Afrique occidentale francophone.⁵¹ Au fur et à mesure celui-ci inclut également des

villes en Afrique centrale et dans des pays anglo- et lusophone. Aujourd'hui la RAM sert 28 destinations dans 24 pays subsahariens. Avec cela, elle a réussi à établir Casablanca comme deuxième aéroport de transit entre Afrique et l'Europe derrière Paris. En fin de compte, la compagnie aérienne a profité de l'effondrement des plusieurs lignes régionales. Actuellement, ses relations transsahariennes seules apportent 30% à son chiffre d'affaires. Des propos actuels visent d'ouvrir aussi des connexions avec l'Afrique orientale, du Soudan jusqu'au Mozambique. Cependant, l'association de la RAM depuis 2001 à *Air Sénégal International* qui a établi un réseau dense de liaisons en Afrique occidentale, s'est terminée en 2009 en raison des problèmes financiers et managériaux. D'autres tentatives de reprendre des compagnies sud-sahariennes ont également porté peu de fruits.

Publicités des entreprises marocaines en Afrique subsaharienne



Source : Les Cahiers du Canard libéré 337, 4-4-2014 (27-1-2015).

Secteur financier

Dans le secteur financier, ce sont en particulier les trois plus grands groupes bancaires du Maroc qui sont présents en Afrique subsaharienne. Déjà autour de 1990, la *Banque Marocaine du Commerce Extérieur* (BMCE) et la *Banque Centrale Populaire* (BCP) avaient acquis leurs premières participations au capital de quelques banques nationales. Mais depuis plus d'une décennie, cette présence est particulièrement marquée par la reprise de

groupes entiers, qui s'étendent sur plusieurs pays africains.⁵² Ainsi, la BMCE a acheté la *Bank of Africa* en 2007, suivie par *Attijariwafa*, la plus grande banque marocaine, en 2008, qui a repris la *Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale*, et en 2012, la BCP acquit la moitié du capital de la *Banque Atlantique*. Avec cela la dernière est aujourd'hui bien implantée en Afrique de l'Ouest francophone, tandis qu'*Attijariwafa* entretient 400 succursales dans 12 pays ouest- et centrafricains ; la BMCE est la banque régionalement la plus largement établie, avec 460 agences dans 17 pays subsahariens, y inclus des marchés est-africains. Des firmes marocaines sont aussi en train de prendre pied dans le secteur des assurances au-delà du Sahara. Ainsi, en 2010, le groupe *Saham*, qui détient le troisième assureur marocain, acquit le groupe panafricain *Colina* et est maintenant présent dans 18 pays ouest, est et centrafricaines.⁵³ Dans ces quatre institutions financières, les activités subsahariennes contribuent respectivement entre 13 et 46% à leur chiffre d'affaires.

Télécommunications

Enfin, *Maroc Télécom* a étendu ses activités en Afrique subsaharienne.⁵⁴ Entre 2001 et 2009, elle a acquis les opérateurs nationaux de la Mauritanie, du Burkina Faso, du Mali et du Gabon. Ceux-ci servent environ 17 million de clients (comparé aux 20 millions d'abonnés de la société sur le marché domestique). En 2012 seul, ils ont réalisé en moyenne des taux de croissance de 30% et ont tenu des parts des marchés du mobile de 45%. Ses activités africaines ont contribué quelques 40% au chiffre d'affaires de *Maroc Télécom*. Pour raccorder les différents aires de service ouest-africaines, il construit actuellement un câble à fibre optique d'environ 5.000 km. Actuellement la compagnie est en train de reprendre dans six pays les filiales de la marque de téléphone mobile africaine *Moov* qui appartient à l'opérateur émirati *Etisalat*.⁵⁵ En 2014, celui-ci a acquis la participation majoritaire du groupe français *Vivendi* dans *Maroc Télécom*. Avec quelques 10 millions de clients supplémentaires, *Maroc Télécom* deviendra le troisième opérateur du continent.⁵⁶

Conclusion

L'objectif de cet article est au moins double. Partant du constat de l'intérêt accru que des médias nationaux et internationaux portent à la résurgence des contacts économiques du Maroc à travers le Sahara, il se demande pourquoi ceux-ci n'ont pas attiré plus d'attention notamment de la part de la recherche scientifique (les exceptions confirmant plutôt la règle). C'est ainsi que le présent chapitre pointe la conteneurisation spatiale prépondérante du monde dans l'imagination publique en général et les études régionales en particulier, tandis que les sciences économiques se limitent plutôt aux économies-clés au plan mondial. L'auteur donc propose à ouvrir la recherche aux études de régions émergentes des multiples activités, flux et liens actuels qui souvent se déploient à travers les délimitations établies. Conséquemment, l'article se met à étudier les relations économiques transsahariennes qui déjà connaissent une longue et importante histoire. Malgré les références faites à ces liens du passé, le fait qu'elles renaissent aujourd'hui (y inclus les importantes coopérations entre entreprises) ne constitue pas une perpétuation d'antan, mais se base tout d'abord sur les actuels intérêts et objectifs géoéconomiques d'une multitude d'acteurs étatiques et entrepreneuriaux, marocains et internationaux. En même temps, ces stratégies font partie d'une « régionalisation multidirectionnelle » de l'économie marocaine qui vise à la fois des marchés et partenaires euro-méditerranéens, arabo-maghrébins, subsahariens et, plus récemment, sud-américains et asiatiques.

Bibliographie

Abou El Farah, Yahia, Lauréats de l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI) : Un effort du Maroc en matière de formation des cadres étrangers, étude non publiée pour l'AMCI, [Rabat] 2004.

Abou El Farah, Yahia/Abdelouahed Akmir/Abdelmalek Beni Azza, La présence marocaine en Afrique de l'Ouest : Cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire, Rabat : Institut des Etudes Africaines 1997.

Abou El Farah, Yahia/Said Dkhissi/Mustapha Machrafi/Khadija Boutkhili (éds.), La coopération maroco-africaine, Rabat : Institut des Etudes Africaines 2010.

- Agnew, John, « The territorial trap : the geographical assumptions of international relations theory », *Review of International Political Economy* 1(1994)1, p. 53-80.
- Antil, Alain, *Le Maroc et sa « nouvelle Frontière » : Lecture critique du versant économique de la stratégie africaine du Maroc*, Paris/Bruxelles : Ifri 2010.
- Aouad-Badoual, Rita, *Les Incidences de la Colonisation Française sur les Relations entre le Maroc et l'Afrique Noire (c. 1875-1935)*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence : Université de Provence (Aix-Marseille I) 1994.
- Appadurai, Arjun : *Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy*, in Meenakshi Gigi Durham/Douglas M. Kellner (ed.), *Media and Cultural Studies : KeyWorks*, édition révisée, Malden/Oxford/Victoria : Blackwell 2006, p. 584-603.
- Bach, Daniel C. (éd.), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris : Karthala 1998.
- Bachmann-Medick, Doris, *Cultural Turns : Neuorientierungen in den Kulturwissenschaften*, Reinbek : Rowohlt 2006.
- Barre, Abdelaziz, *Les relations entre le Maroc et les pays de l'Afrique subsaharienne*, in Marfaing/Wippel (éds.) 2004, p. 61-88.
- Barthel, Pierre-Arnaud/Sabine Planel, *Tanger-Med and Casa-Marina, Prestige Projects in Morocco : New Capitalist Frameworks and Local Context*, *Built Environment* 36(2010)2, p. 176-191.
- Ben Attou, Mohamed, *Dakhla, ville charnière ou frontière de son territoire ?*, in Daniel Labaronne (éd.), *Villes portuaires au Maghreb, Acteurs du développement durable*, Paris : Presse des Mines 2014, p. 159-176.
- Bennani, Aziza, *La liaison fixe du Détroit de Gibraltar : Du rêve à la réalité*, Casablanca : Wallada 1989.
- Bøås, Morten/Marianne H. Marchand/Timothy M. Shaw (éds.), *The Political Economy of Regions and Regionalisms*, Basingstoke/New York : Palgrave Macmillan 2005.
- Bredeloup, Sylvie/Olivier Pliez, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart* 36, 2005, p. 3-20.
- Bromber, Katrin, *Working with 'Translocality' : Conceptual Implications and Analytical Consequences*, in Steffen Wippel (éd.), *Regionalizing Oman : Political, Economic and Social Dynamics*, Dordrecht/Heidelberg/New York et al. : Springer 2013, p. 63-72.
- Chabar, Hamid, *Passé et présent des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne des origines à l'éclatement du conflit saharien*, in *ibid.* /Habib El Malki, *Le Maroc dans l'Environnement international et régional*, Cahier 25, Louvain-la-Neuve : CERMAC, 1984, p. 41-106.
- Chikh, Slimane (éd.), *Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne*, Paris : CNRS 1980.
- DEPF (Direction des Etudes et des Prévisions Financières), *Relations Maroc-Afrique l'ambition d'une « nouvelle frontière »*, [Rabat] : Ministère de l'Economie et des Finances 2014.
- Devisse, Jean, « Routes de commerce et échanges en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée : Un essai sur le commerce africain médiéval du XIe au XVIe siècle », *Revue d'Histoire économique et sociale* 50(1972)1, p. 42-73 et 50(1972)3, p. 357-397.
- Ducruet, César/Fatima Zohra Mohamed-Chérif/Najib Cherfaoui, *Maghreb Port Cities in Transition : The case of Tangier*, *PortusPlus* 2(2011), p. 60-67.

- Faath, Sigrid, Regionale Kooperation im Maghreb : Nach wie vor eine Fata Morgana, DGAPanalyse 13, Berlin : DGAP 2013.
- Freitag, Ulrike/Achim von Oppen (éds.), Translocality : The Study of Globalising Processes from a Southern Perspective, Leiden : Brill 2010.
- Huntington, Samuel P., « The Clash of Civilizations ? », Foreign Politics 72(1993)3, p. 22-49.
- IMF eLibrary (<http://elibrary-data.imf.org/DataExplorer.aspx>, 9-7-2014 ; accès limité).
- Institut Amadeus, Etude Partenariat Maroc-Afrique : 15 recommandations pour un co-développement responsable et durable, Rabat 2014.
- Khalidi, Rashid, « The "Middle East" as a Framework of Analysis : Re-mapping a Region in the Era of Globalization », Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East 18(1998)1, p. 74-80.
- Krause Rolf F. : « Orient, Naher und Mittlerer Osten : Die Begriffe im Wandel der Zeit », Geographische Rundschau 45(1993)1, S. 4-9.
- Lamrani, El Mehdi, L'Union du Maghreb ou l'invincible espoir, in L'Année du Maghreb IX, Paris : CNRS 2013, p. 263-276.
- Lewis, Martin W./Kären E. Wigen, The Myth of Continents : A Critique of Metageography, Berkeley/Los Angeles/London : University of California Press 1997.
- Marfaing, Laurence/Steffen Wippel (éds.), Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine : Un espace en constante mutation, Paris/Berlin : Karthala/ZMO 2004a.
- Marfaing, Laurence/Steffen Wippel, Die Öffnung der Landverbindung Dakar-Tanger und die Wiederbelebung transsaharischer Bewegungen, Comparativ 15(2005)4, p. 109-140.
- Marfaing, Laurence/Steffen Wippel, Espace transsaharien, espace en mouvement : Quelques réflexions pour une approche conceptuelle – une introduction, in *ibid.* (éds.) 2004b, p. 7-26.
- Martin, Ron, « The new 'geographical turn' in economics : some critical reflections », Cambridge Journal of Economics 23(1999)1, p. 65-91.
- Meagher, Kate, Le commerce parallèle en Afrique de l'Ouest : Intégration informelle ou subversion économique?, in Real Lavergne (éd.), Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest, Paris/Ottawa : Karthala/CRDI 1996, p. 197-222.
- Mielke, Katja/Anna-Katharina Hornidge, Crossroads Studies : From Spatial Containers to Interactions in Differentiated Spatialities, Working Paper 15, Bonn : Competence Network Crossroads Asia 2014.
- Miggelbrink, Judith, Der gezähmte Blick : Zum Wandel des Diskurses über Raum» und « Region » in humangeographischen Forschungsansätzen des ausgehenden 20. Jahrhunderts, Leipzig : Institut für Länderkunde 2002.
- Newig, Jürgen, « Drei Welten oder eine Welt : Die Kulturerdteile », Geographische Rundschau 38(1986)5, p. 262-266.
- Nugent, Paul/Anthony I. Asiwaju (éds.), African Boundaries : Barriers, Conduits and Opportunities, London/New York : Pinter 1996.
- Office des Changes, Balance des paiements 2013 : Données préliminaires, [Rabat 2014] (<http://www.oc.gov.ma/portal/sites/default/files/accueil%20-%20BdP/BP%202013%20Donn%C3%A9es%20pr%C3%A9liminaires.pdf>, 17-1-2015).

- Reinwald, Brigitte, Espace(s) en mouvement ? Quelques réflexions comparatives sur des processus translocaux, in Marfaing/Wippel (éds.) 2004, p. 443-455.
- Ritter, Wigand, Welthandel : Geographische Strukturen und Umbrüche im internationalen Warenaustausch, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1994.
- Roux, Michel : Le désert de sable : Le Sahara dans l'imaginaire des Français (1900-1994), Paris : L'Harmattan 1996.
- Scheffler, Thomas, « 'Fertile Crescent', 'Orient', 'Middle East' : The Changing Maps of Southwest Asia », European Review of History/Revue européenne d'Histoire 10(2003)2, p. 253-272.
- Schroer, Markus, Räume, Orte, Grenzen : Auf dem Weg zu einer Soziologie des Raums, Frankfurt am Main : Suhrkamp 2006.
- Schulz, Michael/Fredrik Söderbaum/Joakim Öjendal (éds.), Regionalization in a Globalising World : A Comparative Perspective on Forms, Actors and Processes, London/New York : Zed 2001.
- van Schendel, Willem, Geographies of Knowing, Geographies of Ignorance : Jumping Scale in Southeast Asia, in Paul H. Kratoska/Remco Raben/Henk Schulte Nordholt (éds.), Locating South East Asia : Geographies of Knowledge and Politics of Space, Singapore/Athens : Singapore University Press/Ohio University Press 2005, p. 275-307.
- Wippel, Steffen, Wirtschaft, Politik und Raum : Territoriale und regionale Prozesse in der westlichen Sahara, Berlin/Tübingen : Schiler 2012.
- Wurzel, Ulrich G., Middle East-Related Economic Research in Germany : Scientific Community, Institutional Framework, Subject Choice and Methodological Selectivity, Berlin : Schwarz 2009.
- Zorob, Anja, Die Mittelmeerforschung in den Wirtschaftswissenschaften, Dabag, Mihran/Dieter Haller/Nikolas Jaspert/Achim Lichtenberger (éds.), Handbuch der Mediterranistik : Systematische Mittelmeerforschung und disziplinäre Zugänge, Paderborn : Fink & Schöningh, à paraître.
- Journaux
- Aujourd'hui Le Maroc (<http://www.aujourdhui.ma>).
- Jeune Afrique (<http://www.jeuneafrique.com> ou <http://economie.jeuneafrique.com>).
- Le Matin (sous <http://www.lematin.ma>).
- Le Point Afrique (<http://afrique.lepoint.fr>).
- Le Reporter (<http://www.lereporter.ma>).
- Les Cahiers du Canard libéré (<http://lecanardlibere.com>).
- Maghreb Emergent (<http://www.maghrebemergent.info>).

Note : Les informations se basent sur des enquêtes de terrain répétées et des analyses intensives d'innombrables articles de presse, qui par manque de place ne peuvent pas être citées que de manière très exemplaire ici.

Notes

¹ « Maroc. Exportations : un business plan africain », Jeune Afrique 21-12-2010 (consulté le 7-9-2014). Cependant, ces chiffres incluent les parties subsaharienne et nord-africaine du continent. Mais l'Afrique du Nord absorbe moins de 2% des exportations marocaines. Pour les données relatives aux pays subsahariens voir en bas.

- ² « Maroc : Cap au sud ! », *Jeune Afrique* 16-6-2014 (17-1-2015) ; « Cap au sud : le Maroc persiste et signe », *Le Point Afrique* 1-5-2014 (17-01-2015).
- ³ « Attijariwafa Bank : Ambitions panafricaines... », *Le Matin* 18-4-2010 (19-4-2010).
- ⁴ « Fi de l'Algérie ! l'avenir du Maroc est avec le Sud », *Le Matin* 23-4-2008 (24-4-2008).
- ⁵ « Anas Sefrioui : "Le potentiel du marché africain est gigantesque" », *Jeune Afrique* 26-12-2012 (21-08-2014).
- ⁶ « Un marocain aux appétits continentaux », *Jeune Afrique* 1-6-2012 (21-08-2014).
- ⁷ « Saham reprend Colina et part à la conquête du Sud », *Jeune Afrique* 23-11-2010 (21-08-2014) ; « Ces Marocains qui vont à la conquête de l'Afrique », *Le Matin* 14-3-2012 (11-09-2014) ; Dossier « Le Maroc à la conquête de l'Afrique », *Jeune Afrique* 3-11-2009 (23-1-2015) ; « Mohamed VI en conquête des marchés africains pour le compte des firmes marocaines », *Maghreb Emergent* 1-3-2014 (22-8-2014) ; « Maroc Telecom poursuit sa conquête africaine », *Aujourd'hui Le Maroc* 7-5-2014 (7-5-2014).
- ⁸ Voir aussi p.ex. « Le Roi en Afrique Les sens d'une visite », *Le Reporter* 24-2-2014 (28-2-2014) ; « Maroc : Mohammed VI, l'appel du Sud », *Jeune Afrique* 24-2-2014 (24-2-2014) ; Spécial Afrique « Mohammed VI l'africain », *Les Cahiers du Canard libéré* 337, 4-4-2014 (27-1-2015).
- ⁹ Pour une vue d'ensemble voir Zorob, à paraître.
- ¹⁰ Voir p.ex. Lamrani 2013 ; Faath 2013.
- ¹¹ Théodore Monod : *Causerie au Rotary Club de Dakar le 20 février 1937*, cité par Marfaing/Wippel 2004a, p. 7. La citation servait comme entrée dans cet ouvrage collectif auquel plusieurs contributeurs à la présente publication ont collaboré.
- ¹² Cité d'après Bennani 1989, p. 127.
- ¹³ Voir p.ex. Miggelbrink 2002, p. 95. Pour le débat voir dans ce qui suit avec plus de détails Wippel 2012, notamment p. 29 sqq.
- ¹⁴ Cf. Bachmann-Medick 2006, pour le « tournant spatial » voir notamment p. 284 sqq.
- ¹⁵ Cf. Lewis/Wigen 1997.
- ¹⁶ Voir dans son sillage Newig 1986.
- ¹⁷ Cf. Huntington 1993.
- ¹⁸ Pour ce débat voir p.ex. van Schendel 2005 ; Mielke/Hornidge 2014.
- ¹⁹ Terme assimilé au « piège territoriale » d'Agnew 1994.
- ²⁰ Voir aussi note 11 ; l'auteur y a passé plusieurs périodes de sa vie professionnelle. Pour le centre, voir <http://www.zmo.de>.
- ²¹ Voir Freitag/von Oppen 2010 ; Bromber 2013 ; Reinwald 2004. Ces termes suivent la terminologie employée par Appadurai 2006.
- ²² Pour plus d'informations, voir <http://www.zms.ruhr-uni-bochum.de>.
- ²³ Pour le programme qui inclut plusieurs universités et instituts de recherche en Allemagne, voir <http://crossroads-asia.de>.
- ²⁴ Pour les études économiques allemandes sur les pays du Moyen-Orient voir exemplairement Wurzel 2009.
- ²⁵ Voir aussi Ritter 1994, p. 10 sqq. Dans ce qui suit cf. également Wippel 2012, p. 30 sqq.
- ²⁶ Voir Schroer 2006, p. 18 sqq., 47 ; Bachmann-Medick 2006, p. 286.
- ²⁷ Pour une position critique Martin 1999.
- ²⁸ Comme représentants de cette approche voir p.ex. Schulz/Söderbaum/Öjendal 2001 ; Bøås/Marchand/Shaw 2005.
- ²⁹ Pour les problèmes de définir la région voir Krause 1993 ; Scheffler 2003 ; Khalidi 1998.
- ³⁰ Cf. Roux 1996.

- ³¹ Voir Wippel 2012, notamment p. 372 sqq. Voir aussi, entre autres, Devisse 1972 ; Chabar 1984.
- ³² Voir Aouad-Badoual 1994.
- ³³ Cf. Marfaing/Wippel 2004b, p. 12.
- ³⁴ Selon le terme employé par Bach 1998. Voir aussi Meagher 1996 ; Nugent/Asiwaju 1996.
- ³⁵ Cf. Barre 2004 ; Chikh 1980. Dans le contexte des relations maroco-mauritaniennes voir aussi Wippel 2012, p. 497 sqq.
- ³⁶ Pour plus de détails sur les relations économiques à travers le Sahara voir dans ce qui suit Abou El Farah et al. 2010; Antil 2010; Wippel 2012, p. 997 sqq.; Institut Amadeus 2014; DEPF 2014.
- ³⁷ Au total, l'Institut Amadeus 2014, p. 12 a repéré cinq grandes tournées et un total de 29 visites-pays. Pour les accords commerciaux voir les sites <http://www.iccmaroc.ma>, <http://www.douane.gov.ma> et <http://www.mce.gov.ma> (1-9-2014).
- ³⁸ Cf. Marfaing/Wippel 2005.
- ³⁹ Voir p.ex. Barthel/Planel 2010 ; Ducruet/Mohamed-Chérif/Cherfaoui 2011 ; Ben Attou 2014 ; « Stratégie portuaire Projet d'étude pour la conception du port de Dakhla Atlantique », *Le Matin* 30-9-2014 (24-1-2015).
- ⁴⁰ Cf. Wippel 2012, p. 1197 sqq. ; Abou El Farah 2004.
- ⁴¹ Analyse basée sur des données extraites d'IMF eLibrary.
- ⁴² Voir p.ex. DEPF 2014, p. 9.
- ⁴³ Les intensités sont particulièrement élevées avec certains pays comme la Mauritanie et le Sénégal dont le poids dans le commerce marocain surmonte plus de dix fois leurs parts dans les échanges mondiaux. Les intensités des exportations seules atteindront des valeurs encore plus marquées : pour les exportations vers ces deux pays, elles surmontent largement des valeurs de 20 !
- ⁴⁴ Cela concerne notamment les négociations en cours depuis environ 2000 d'un accord de libre-échange et d'investissements avec l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine.
- ⁴⁵ Cf. Wippel 2012, p. 1046 sqq.
- ⁴⁶ Cf. Bredeloup/Pliez 2005.
- ⁴⁷ Voir, entre autres, Institut Amadeus 2014, p. 90 sqq. ; Dossier Spécial « Comment le Maroc est devenu une puissance régionale », *Les Afriques* 254, 1-8 au 18-9-2013 ; Spécial Afrique « Mohammed VI l'africain », *Les Cahiers du Canard libéré* 337, 4-4-2014 (27-1-2015) ; jusqu'en 2008, Wippel 2012, p. 1094 sqq.
- ⁴⁸ Voir Abou El Farah/Akmir/Beni Azza 1997.
- ⁴⁹ Analyse basée sur les statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (<http://unctad.org>, 17-1-2015).
- ⁵⁰ Selon les données de l'Office des Changes 2014.
- ⁵¹ Pour des détails voir aussi <http://www.royalairmaroc.com> (25-8-2014). Pour une compilation des destinations cf. http://en.wikipedia.org/wiki/Royal_Air_Maroc_destinations et http://fr.wikipedia.org/wiki/Royal_Air_Maroc (25-8-2014).
- ⁵² Pour des détails voir aussi <http://www.attijariwafabank.com>, <http://www.gbp.ma>, <http://www.bmcebank.ma> (22-8-2014) ; <http://www.bank-of-africa.net> (1-9-2014).
- ⁵³ Voir aussi <http://www.saham.com>, <http://www.sahamassurance.com> (2-9-2014).
- ⁵⁴ Pour des détails voir <http://www.iam.ma>, <http://www.mauritel.mr>, <http://www.malitel.ml>, <http://www.onatel.bf> (25-8-2014).
- ⁵⁵ Pour ce dernier voir aussi <http://www.atlantiquetelecom.net> et <http://www.moov.bj> (25-8-2014).

⁵⁶ « Maroc Telecom-Etisalat : un nouveau géant en images », Jeune Afrique 5-11-2013 (18-1-2015) ; « Maroc Télécom-Etisalat : un deal gagnant-gagnant », Jeune Afrique 21-5-2014 (24-1-2015).

La Coopération Transfrontalière et Internationale : Une Stratégie Efficace de Développement Socio-Economique des Territoires du Sahara

Djénéba TRAORE

Introduction



Source : http://voyagesphotosmanu.com/Complett/images/carte_sahara.gif



Source :

<http://energie.lexpansion.com/partners/expansion/cacheDirectory/HTMLcontributions/img/desert%20%20sylvaine%20thomas%20%20Fotolia2.jpg>

Le Sahara (en arabe : As-Sahara al-Kobra) est le plus grand et le plus chaud désert au monde. S'étendant de l'Atlantique au-delà de la mer Rouge sur 7 500 kilomètres et une superficie de 12 millions km², il couvre une partie plus ou moins importante du territoire de dix États : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, l'Égypte, le Soudan, le Tchad, le Niger, le Mali et la Mauritanie.

Le désert de sable représente 20% de la superficie totale du Sahara qui est peuplé par une population estimée à environ 6 millions d'habitants de différentes origines ethniques, principalement, les Toubous, les Touaregs et les Maures.

Les recherches archéologiques qui ont été menées, ont permis de mettre à jour de nombreuses traces d'une activité humaine préhistorique et de reconstituer le passé étonnant et riche de cette partie du monde restée jusqu'à présent encore largement méconnue. En effet, il y a environ 100 millions d'années, des mers couvraient le Sahara et l'aridité est survenue il y a 18 000 ans. Suite au radoucissement du climat, vers 8500 avant notre ère, le Sahara reverdit durant une période de 2000 ans grâce à une pluviométrie abondante. Le territoire du Sahara redevient aride vers 3900 avant notre ère, occasionnant la migration des

populations du centre de l'Afrique du Nord à la vallée du Nil, et conduisant à l'émergence des premières sociétés organisées.

Depuis 1900, le Sahara a progressé vers le sud de 250 kilomètres et ce, sur un front qui fait plus de 6 000 km. La grande sécheresse des années 1970, qui a atteint un pic en 1974, a durement éprouvé certains pays des zones saharo-sahéliennes. La catastrophe naturelle a fait l'objet d'une large médiatisation, donnant ainsi lieu à l'époque, à une solidarité internationale sans précédent. La jeunesse du monde entier, sensible au drame qui touchait des millions de personnes, est venue spontanément apporter son aide au reboisement du Sahel. La sécheresse, due au changement climatique, avait entraîné la mort de milliers d'êtres humains, la famine, la désolation et la décimation de la quasi-totalité du cheptel ovin, bovin et caprin. Ce phénomène a contribué à l'appauvrissement, à l'exode et au bouleversement des modes de vie des populations de la région.

La steppe du Sahel, tout particulièrement, a connu un dessèchement assez important jusqu'à la décennie qui suivit l'année 2000 où la région reverdit grâce à une abondante pluviométrie.

Le Sahara est un espace doté d'importantes ressources naturelles comme le pétrole, le manganèse, le cuivre, le fer, le phosphate et l'uranium. Cependant, en raison de l'hostilité du climat et de l'existence, voire la persistance de conflits sécuritaires et identitaires, les extraordinaires potentialités du Sahara restent largement inexploitées.

L'objectif du présent article est de montrer que le Sahara, loin d'être un obstacle, représente une réelle opportunité pour le développement socio-économique de la région. Cependant, les efforts à déployer sont si importants que seule une coopération transfrontalière et internationale permettra de relever les nombreux défis qui y sont présents et de mettre en œuvre les projets suivants :

- L'implémentation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pouvant bénéficier à toute la planète ;

- L'instauration durable d'une dynamique de paix et de sécurité dans la bande sahélo-saharienne ;
- La transformation du Sahara en une zone agricole fertile.

Brève Présentation de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO)

L'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO) a vu le jour le 28 juin 2010, sur l'initiative de l'UNESCO, de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), du Gouvernement de la République de Cabo Verde et du Groupe Ecobank.

L'Institut se veut un « think tank » dédié à l'intégration régionale et aux transformations sociales. Son siège social est domicilié à Praia, la capitale de la République de Cabo Verde. L'idée de sa création a germé en 2005 au cours de la tenue du séminaire du Programme MOST (Management of Social Transformations) de l'UNESCO sur la thématique : « Les Etats-nations face aux défis de l'intégration régionale en Afrique Occidentale ». La création de l'IAO a été entérinée par le Sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO tenu en Décembre 2008 à Ouagadougou (Burkina Faso) et le Conseil des Ministres de l'UEMOA en date du 26 juin 2009 à Dakar (Sénégal).

La vision de l'IAO est de participer activement, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, au processus de fonctionnement des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest, en facilitant la prise de décision répondant aux réels besoins des populations.

Les missions de l'IAO se déclinent en quatre différentes activités :

1. Promouvoir le savoir sur l'intégration régionale par une recherche innovante.
2. Animer une plateforme de dialogue, de rencontres et d'échanges sur l'intégration régionale.
3. Former une nouvelle génération d'élites sur l'intégration régionale.

4. Négocier et mettre en place un partenariat stratégique avec les institutions similaires.

En comparaison avec d'autres institutions analogues, la valeur ajoutée de l'IAO repose sur trois piliers :

(i) L'IAO est l'unique institution de recherche en Afrique de l'Ouest exclusivement dédiée à l'intégration régionale et aux transformations sociales.

(ii) Il est la seule institution à bénéficier d'une indépendance (liberté de pensée et d'action) totale vis-à-vis de ses promoteurs.

(iii) L'IAO est la seule structure à œuvrer dans une démarche participative avec d'une part le décloisonnement d'un débat monopolisé par les décideurs politiques, et d'autre part, la mise en place d'un espace ouvert de dialogue et d'échanges avec tous les acteurs de la société concernés par les questions d'intégration régionale.

Dans le cadre de la promotion du savoir sur l'intégration régionale, l'IAO mène des recherches multidisciplinaires et sectorielles innovantes sur l'intégration régionale et les transformations sociales en Afrique de l'Ouest. L'Institut promeut le partage de la connaissance sur l'intégration régionale à travers les publications scientifiques de ses experts et membres, ainsi que les autres résultats existants des recherches déjà effectuées dans le domaine. Le processus de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, officiellement mis en œuvre avec la création de la CEDEAO en 1975, est marqué par un contexte politique, économique, social et culturel spécifique. Les activités de recherche de l'IAO sont axées sur les politiques relatives aux questions complexes soulevées par l'intégration régionale et les transformations sociales en Afrique de l'Ouest et dans le monde. Les recherches menées se concentrent sur l'élaboration de politiques, à partir de solides études en sciences sociales et ont pour objectif principal d'appuyer les commissions de la CEDEAO, de l'UEMOA et l'Union du Fleuve Mano dans leurs efforts en matière d'intégration régionale. C'est sur la base des résultats de recherche que l'IAO formule des recommandations stratégiques publiées en anglais, en français et en portugais et largement

diffusées auprès des acteurs politiques, économiques, culturels, de la société civile de la région ouest-africaine et du monde entier.

L'animation d'une plateforme de dialogue scientifique et social s'effectue par l'organisation de conférences nationales et régionales au cours desquelles sont les différents enjeux du processus d'intégration régionale sont débattus. Ces discussions réunissent autour d'une même table décideurs politiques, acteurs économiques et chercheurs. Dans ce cadre, l'institut joue un rôle déterminant dans le franchissement des décalages qui existent depuis longtemps entre l'élaboration de politiques et leur mise en œuvre. En outre, ces rencontres constituent un cadre idéal pour évaluer les différentes décisions prises et la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale au niveau national (pays) et régional (Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA).

En ce qui concerne la formation d'une nouvelle génération d'élites sur l'intégration régionale, les interventions visent le renforcement des capacités des cadres chargés de l'intégration régionale. A cet effet, l'IAO dispense des formations de haut niveau à des fonctionnaires de rang élevé provenant à la fois des administrations nationales, des institutions d'intégration régionale et des entreprises de la région. L'objectif visé est de former de futurs administrateurs et décideurs hautement qualifiés dans le domaine de l'intégration régionale. L'Institut prévoit d'étendre cette activité de renforcement des capacités à des parlementaires et membres d'organisations de la société civile en se basant sur les documents de recommandations stratégiques. Les actions de formation tireront particulièrement profit des échanges organisés dans le cadre de partenariats sud-sud que l'institut instaure dans ses différents projets de recherche. Enfin, l'IAO organise un programme de Master en Intégration Régionale Africaine, en partenariat avec les Centres de recherche des pays européens comme le Center for European Integration Studies (ZEI) de l'Université de Bonn en Allemagne et le United Nations University Institute for comparative Integration (UNU-CRIS) à Bruges (Belgique).

Les domaines de recherches prioritaires de l'IAO sont motivés par la recherche de solutions aux obstacles institutionnels, politiques, économiques, sociaux et culturels observés dans le processus d'intégration régionale. Il s'agit notamment de mener des réflexions sur les questions de citoyenneté, de gouvernance à travers la qualité des institutions et le processus de prises de décision, de sécurité civile, alimentaire, économique et financière dans la régionale, les problématiques de l'environnement, des ressources naturelles partagées, des technologies de l'information et de la communication (TIC), des nouveaux enjeux économiques, etc.

Les structures de gestion et d'encadrement de l'IAO sont au nombre de quatre :

- (i) le Comité Exécutif composé des Membres Fondateurs de l'Institut, également appelés « Promoteurs » que sont : l'UNESCO la CEDEAO, l'UEMOA, le Gouvernement de la République de Cabo Verde et le Groupe Ecobank ;
- (ii) le Conseil d'Administration composé de 20 membres qui répond à plusieurs préoccupations : être représentatif des membres fondateurs de tous les Etats de la CEDEAO, inclure les décideurs politiques la communauté des chercheurs et les acteurs privés de la région et tenir grandement compte de la question du genre ;
- (iii) le Conseil Scientifique composé de 13 membres dont le rôle est d'élaborer le programme d'activités de l'IAO et de veiller à la qualité de ses activités scientifiques ; (iv) le Secrétariat Exécutif de l'Institut, responsable de la mise en œuvre du programme d'activités.

L'IAO fait partie du réseau mondial des politiques d'intégration régionale créé en 2006 à Montevideo en Uruguay. Dans cette perspective, il entretient principalement des relations de partenariat avec :

- Le Center for European Integration Studies (ZEI) de l'Université de Bonn (Allemagne).
- L'Université de Coimbra.

- United Nations University Institute for comparative Integration (UNU-CRIS) à Bruges (Belgique).
- Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE à Paris (France).
- Le Centre de Recherche de Développement International (CRDI) à Dakar (Sénégal).
- La Direction de l'Intégration Régionale de la Banque Africaine de Développement.
- Le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) à Dakar (Sénégal).
- L'Institut Africain de Développement et de Planification (IDEP), Dakar, Sénégal.
- Le Nouveau Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire (NPTCI) à Ouagadougou, (Burkina Faso).
- Le Réseau de Plateformes des ONG d'Afrique de l'Ouest (REPAO).
- Le Réseau des Fondations et des Instituts pour la Promotion de la Culture de la Paix en Afrique (UNESCO et Fondation Félix Houphouët Boigny).

L'IAO ambitionne de travailler à l'élaboration d'un nouveau paradigme portant sur les expériences d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et dans le monde. Pour ce faire, l'Institut prône l'autonomie vis-à-vis de ses promoteurs et de toutes les institutions d'intégration qui existent dans la région. Cette indépendance intellectuelle peut être considérée comme la première valeur ajoutée de l'IAO. En effet, celle-ci lui offre l'occasion de se défaire de toutes les contraintes politiques pour parler et agir de façon directe et franche. L'Institut peut ainsi s'intéresser à tous les problèmes de façon juste et équitable et ceci dans l'intérêt des institutions concernées. L'IAO se veut donc une institution qui a pour objectif de décloisonner le débat sur la construction régionale toujours monopolisé par les décideurs politiques. Dès lors, il faudra nécessairement briser ce monopole afin que tous les acteurs sociaux puissent être associés. Cette nécessité de décloisonner le débat sur l'intégration régionale vient

à point nommé au regard de la « Vision 2020 » exprimée par la CEDEAO d'aller des institutions des Chefs d'Etat à celle des peuples. Elle se justifie aussi en raison des mutations qui affectent le monde et singulièrement l'Afrique de l'Ouest, suite aux conséquences de la mondialisation. Ainsi, l'IAO s'est doté d'un programme quinquennal s'étendant sur la période 2012 - 2016 pour réaliser ces objectifs à court et moyen termes. Les objectifs recherchés à travers ce programme sont les suivants :

- doter l'IAO d'un plan stratégique pour la réalisation de ses activités avec une vision à moyen terme (2015-2020) ;
- réaliser un total de 20 études qui seront publiées dans 5 ouvrages sur l'ensemble de la période ;
- organiser 9 réunions de dialogues scientifiques et politiques autour des résultats des études réalisées ;
- organiser 9 séminaires de formation de renforcement des capacités sur des thématiques d'actualité de l'intégration régionale ;
- créer un cadre propice de dissémination des résultats de la recherche et de vulgarisation des projets et activités chaque année ;
- publier en moyenne 2 bulletins par an sur les problèmes rencontrés par l'intégration régionale et les solutions envisagées ;
- renforcer les partenariats existants et nouer de nouveaux partenariats stratégiques avec des organisations et institutions ayant des objectifs similaires ;
- réaffirmer le rôle de l'IAO en tant qu'instrument de réflexion du processus de consolidation de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Contribution de l'IAO à la Dynamique de la Coopération Transfrontalière et Internationale comme Elément Clef du Développement Socio-Economique des Territoires du Sahara

Au regard des prérogatives que s'est assigné l'Institut de l'Afrique de l'Ouest, les trois initiatives proposées par rapport à la délicate

question de la gestion du Sahara revêtent un caractère unique et novateur. En effet, jamais auparavant une dimension transfrontalière et internationale n'avait été donnée à la mise en valeur du Sahara, tant sur le plan humain et social que géostratégique.

L'IAO part du principe universellement reconnu qu'aucune nation au monde, aussi puissante fût-elle, ne saurait évoluer indépendamment des autres. C'est partant de ce fondement que les premiers grands ensembles régionaux se sont formés au lendemain de la fin de la seconde guerre mondiale. La constitution de ces ensembles régionaux était également une réponse à l'entrée en force du concept de mondialisation, qui selon le glossaire international, désigne « un processus par lequel les échanges de biens et services, capitaux, hommes et cultures se développent à l'échelle de la planète et créent des interactions de plus en plus fortes entre différentes parties du monde. »¹

Plus loin, le glossaire indique qu'« Il est maintenant admis que le terme désigne le développement de l'interdépendance au niveau mondial. »² Cette interdépendance, peut être selon les courants académiques qui la définissent, sociale, économique, politique ou culturelle.

S'il est vrai que ce sont les quinze Etats membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal, Togo) qui constituent l'axe principal de réflexion et de recherche de l'IAO, il n'en demeure pas moins que l'Institut souhaite tisser des liens de partenariat stratégique avec d'autres organisations régionales et mondiales pour relever les importants défis de l'heure.

En effet, face à la multitude de crises auxquelles l'humanité toute entière fait face actuellement, l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (CEE), la Southern African Development Community (SADC), l'Union Européenne (UE), les Etats Unis d'Amérique, l'Amérique Latine, l'Asie et les BRICS constituent les partenaires avec lesquels l'Institut souhaite tisser/renforcer une forme coopération mutuellement bénéfique.

Les questionnements qui pourraient logiquement émerger quant à la pertinence d'une coopération transfrontalière et internationale comme élément clef du développement socio-économique des territoires du Sahara sont les suivantes :

pourquoi proposer une telle initiative ? ce projet est-il réalisable ?
 Quelle est la place de l'IAO dans le processus ?

Les réponses sont les suivantes :

Premièrement, la crise énergétique et l'urgente nécessité d'intensifier le recours aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique qui constituent actuellement des alternatives sûres pour la sauvegarde de l'environnement. De plus, les énergies qui proviennent de sources non polluantes comme entre autres, le soleil, le vent, la mer ne représentent actuellement que 16% des énergies consommées dans le monde. Selon les spécialistes, le désert du Sahara renferme, à lui seul, assez de soleil pour produire de l'électricité pour l'ensemble de la planète. Deux pays membres de la CEDEAO, notamment le Mali et le Niger sont partiellement couverts par le Sahara. Face aux dangers que court la terre, suite à la surexploitation des ressources énergétiques fossiles (pétrole, charbon, gaz de schiste), les pays ayant en commun le Sahara devraient considérer l'enjeu majeur qui est la survie de l'humanité, et permettre la mise en œuvre d'un projet d'envergure transfrontalière et internationale visant l'utilisation de panneaux solaires pour la production de l'énergie solaire destinée à une utilisation mondiale. De tout temps, l'humanité a été en quête des libertés fondamentales et de justice sociale. C'est pourquoi, l'exploitation et le partage de ces ressources doivent être abordés en mettant en avant l'association des populations concernées dans la prise de décision et le respect des principes d'équité.

Deuxièmement, l'instauration d'une paix durable au Sahara et au Sahel représente un enjeu crucial pour le monde entier. De nos jours, aucun pays, aucun individu n'est à l'abri des conséquences du terrorisme djihadiste et des conflits armés qui connaissent à l'heure actuelle un regain de violence. Or, le Sahara constitue une des régions les plus dangereuses de la planète en raison de la

présence de groupes armés qui s'y sont constitués et représentent une menace pour l'humanité toute entière.

Les immenses richesses du Sahara en matières premières, ont depuis qu'elles sont connues, attiré de nombreuses convoitises. La contrebande organisée, le trafic de drogue, la constitution de réseaux djihadistes et les rébellions armées prennent leur source au Sahara. Indubitablement, c'est dans le désert que les trafiquants et les différents groupes armés se sont constitués. La guerre « éclair » que l'Occident a menée en 2012 en Lybie contre le régime de Mouammar Kadhafi a accentué le phénomène en favorisant l'arrivée et la concentration au Sahara de soldats Touaregs lourdement armés, ayant combattu aux côtés de l'armée libyenne.

Au Mali par exemple, c'est suite à la défaite et à la mort de Kadhafi que les soldats de l'armée libyenne se sont convertis en djihadistes ou rebelles du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Awazad) et autres groupes sécessionnistes, et ont conquis en quelques jours les régions de Kidal, Tombouctou et Gao), défaisant ainsi une armée régulière malienne affaiblie et sans réels équipements.

Région désertique, considérée comme pauvre, malgré son immense potentiel, le Sahara a besoin de paix et de sécurité pour permettre à ses populations de mettre en œuvre des stratégies de développement socio-économiques durables. La crise qui continue d'affecter cruellement le septentrion malien et touche actuellement les pays frontaliers et au-delà, malgré l'intervention militaire française et la présence des forces onusiennes, ne pourra être jugulée qu'avec la coopération de l'ensemble des pays transfrontaliers du Sahara. De plus, il est essentiel qu'un dialogue direct et franc soit établi entre les différents protagonistes en associant des représentants de la société civile, afin que chaque acteur puisse s'exprimer librement sur les questions relatives à la paix et à la sécurité dans la bande sahélo-saharienne.

Troisièmement, enfin, la promotion de l'agriculture dans la bande sahélo-saharienne. A titre d'exemple, actuellement, 70% du de la superficie du Mali et 80% de celle du Niger sont des zones

désertiques. L'avancée du désert est atténuée par l'immensité des territoires et la faible densité de la population de ces deux pays. Toutefois, la désertification est un phénomène réel qu'il convient de prendre « à bras-le-corps », afin d'assurer la sécurité alimentaire à une population sans cesse croissante. Les statisticiens prévoient qu'à l'horizon 2050, la population de l'Afrique passera à 2 milliards d'habitants et que 70% de personnes vivront dans les zones urbaines. Dans ces conditions, il est indispensable d'agir dès maintenant afin d'assurer la sécurité alimentaire aux générations futures.

Comme ce qui suit le montre, l'IAO a, en collaboration avec ses partenaires, élaboré des projets liés : i) à la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ii) aux questions de paix et de sécurité et iii) posé le problème de la politique agricole en Afrique de l'Ouest.

2.1. Promotion des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique

Selon les termes d'une étude réalisée par Abdoukarim Ahmoudet intitulée « Le Sahara, gigantesque ferme solaire : une utopie? »³, il serait tout à fait envisageable que « Des capteurs solaires sur un vingtième de la surface du Sahara fourniraient assez d'électricité pour approvisionner le monde entier. » L'auteur ajoute cependant que : « Le problème est d'exporter cette énergie à un coût raisonnable. »⁴

La recherche de nouvelles sources d'énergie durables et renouvelables entreprise depuis plusieurs décennies en vue de satisfaire la demande mondiale, a conduit à l'exploration de potentialités énergétiques présentes sur terre, en mer, dans l'air et dans l'espace.

L'implantation de centrales solaires en plein désert semble un projet prometteur, car les déserts, en général très faiblement peuplés, présentent l'avantage certain de la disponibilité de l'espace. Le désert du Sahara particulièrement est un véritable oasis d'énergie du fait d'un ensoleillement direct fort et quasi-permanent (3000-3500 heures d'ensoleillement par an).

Toujours selon Ahmoud, « ... les technologies solaires, photovoltaïques et solaires à concentration ont atteint aujourd'hui une maturité suffisante pour envisager le déploiement de grandes fermes solaires sur les sites répertoriés comme étant les plus favorables. »⁵



Source :
<http://energie.lexpansion.com/partners/expansion/cacheDirectory/HTMLcontributions/img/graph1.jpg>

Zones les plus favorables à l'utilisation de l'énergie solaire concentrée (solaire thermodynamique) (Stine et Geyer, 2001)

Des relevés effectués par la NASA entre 1983 et 2005 placent la région d'Agadem (Niger) au second rang des zones recevant le plus d'ensoleillement au cours de l'année avec en moyenne 6.78Kwh/m²/jour.

Il ajoute que : « Des champs de capteurs solaires cylindro-paraboliques implantés sur 1/20 de la surface du Sahara suffiraient pour couvrir la consommation mondiale d'électricité qui est d'environ 18.000 TWh/an. »⁶

Le réseau TREC (Trans-Mediterranean Renewable Energy Cooperation), en collaboration avec le Centre Aérospatiale Allemand (DLR) dans le cadre du Projet DESERTEC, a effectué des études en vue de mettre au point une technologie capable de produire de l'électricité et de l'eau douce via des centrales solaires à concentration implantées dans le Sahara. Le procédé consiste à fournir de l'eau potable par le dessalement de l'eau de mer en

utilisant une part de l'électricité ou de la chaleur produite par l'installation solaire.

Seul problème : le coût d'un tel projet est le principal frein à sa réalisation. Le transport de l'électricité sur de longues distances devra se faire en courant continu haute tension mais le coût de cette technologie reste très élevé (environ 500M€/1000km pour une ligne CCHT de 2GW).

Néanmoins, les contraintes liées au coût n'empêchent pas que d'autres initiatives européennes prévoient le même type de valorisation du solaire. Ainsi, le Plan Solaire Méditerranéen envisage jusqu'à 20 GW de production solaire sur le pourtour méditerranéen d'ici 2020.

2.1.1 Énergies Renouvelables & Efficacité Énergétique : Projet de Recherche IAO-CEREEC

Introduction

L'IAO, en collaboration avec ZEI et le CEREEC (Centre Régional pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO) ou ECREEE (ECOWAS Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency), a initié un projet de recherche innovant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest.

Le Projet de recherche IAO-CEREEC sur les Énergies Renouvelables (ER) et l'Efficacité Énergétique (EE), est une collaboration interinstitutionnelle entre l'IAO et le CEREEC, tous deux sis à Praia, et vise à porter la réflexion sur les obstacles juridiques et économiques à l'utilisation de l'énergie et à l'efficacité énergétique dans le cadre d'une politique de changement climatique régional en Afrique de l'Ouest. Alors que CEREEC a pour mandat d'élaborer et d'implémenter des politiques relatives aux ER et à l'EE en Afrique de l'Ouest, l'IAO offre une plateforme de recherche et mène des recherches scientifiques dans l'ensemble des domaines ayant une incidence sur l'intégration régionale et la société en Afrique de l'Ouest. Les deux institutions se sont fixées comme objectif de travailler en synergie en vue d'appuyer le processus d'intégration des Etats membres et

des Peuples de la CEDEAO. A cet effet, l'IAO et le CEREEC utilisent les infrastructures existantes de manière complémentaire pour identifier le fossé existant entre les ER/l'EE et les politiques sur le changement climatique. Ce faisant, des recommandations fondées sur des études scientifiques seront formulées par l'IAO et CEREEC et adressées à la CEDEAO pour l'aider à formuler et implémenter ses politiques en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Contexte et Justification

La région de la CEDEAO est confrontée entre autres aux défis liés à l'accès à l'énergie, à la sécurité énergétique et au changement climatique. Paradoxalement, l'abondance des ressources en énergie renouvelable de la région demeure sous-exploitée. Le cadre politique de la Commission de la CEDEAO relatif aux ER et à l'EE montre des obstacles juridiques, politiques, économiques et d'autres contraintes au niveau local. Le projet de recherche ainsi proposé portera sur une enquête approfondie pour éclairer les politiques d'ER et d'EE régionales de la CEDEAO.

Objectif Général

Promouvoir les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique en Afrique de l'Ouest à travers la dynamique partenariale en vue de lutter contre la pauvreté d'une part et de limiter le réchauffement climatique de la planète d'autre part.

Objectifs Spécifiques

Créer une initiative à partir de laquelle l'IAO fournira au CEREEC les résultats des recherches scientifiques pour faciliter la planification et la mise en œuvre des projets d'ER ;

Permettre à l'IAO de profiter de l'immense expérience du CEREEC pour promouvoir le partenariat avec d'autres organisations bilatérales et multilatérales ;

Permettre à l'IAO de jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation et la promotion des entreprises initiées par le CEREEC.

Méthode

La recherche sera effectuée en utilisant les moteurs de recherche et les travaux scientifiques menés par les universités et les chercheurs d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique sub-saharienne et d'autres continents ;

Un atelier d'Experts dans les domaines du changement climatique, le financement des énergies renouvelables, le développement de projets d'énergie renouvelable, l'élaboration des politiques, les chercheurs et les praticiens de l'énergie de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe ;

Problématique

- La région de la CEDEAO ne s'est pas encore dotée de politiques sur le changement climatique. Seules, les stratégies d'adaptation au climat ont été formulées jusqu'à présent ;
- La promotion et la fourniture d'électricité elle-même ne suffit pas pour éradiquer la pauvreté. Elles doivent être liées à des utilisations productives par les populations ;
- La nécessité d'identifier les bonnes sources d'énergie qui sont utiles aux populations locales ;
- Les besoins liés au genre ne sont pas correctement traités et pris en compte dans les décisions touchant à des services énergétiques pour une région ou d'une localité ;
- Les agences de financement des technologies d'énergies renouvelables (TER) n'ont pas une connaissance suffisante du domaine ;
- Les mécanismes financiers et les options de financement des ER qui sont applicables à d'autres régions ne sont pas toujours idéaux pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Les politiques et les cadres juridiques formulés en Afrique de l'Ouest sont peu appliqués ou respectés, voire pas du tout mis en œuvre ;
- L'exploitation et l'entretien des infrastructures de production d'énergie sont mal effectués dans la sous-région. Ainsi, la

culture de la maintenance est quasi inexistante, si bien que l'efficacité dans l'exploitation continue de diminuer ;

- Les politiques portant sur les ER et l'EE ayant été adoptées par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEDEAO, n'ont pas encore été mises en œuvre.
- Les groupes de femmes et les questions de genre doivent être pris en compte dans la prise de décision concernant l'énergie.

Thèmes proposés pour la recherche scientifique

Options Novatrices de Financement : Rentabilité du projet :

- Analyser le coût moyen actualisé de l'électricité à partir des technologies d'énergies renouvelables par rapport aux options classiques, dans des scénarios sur réseau et hors-réseau dans les Etats membres de la CEDEAO.
- Examiner comment les mécanismes innovants issus des politiques et des régimes tarifaires peuvent accroître la rentabilité des projets de production d'énergie renouvelable de la CEDEAO.
- Analyser les difficultés d'accès au financement auxquelles font face les fournisseurs d'électricité et d'énergie renouvelable, en mettant spécifiquement l'accent sur le rôle des agences de prêt opérant en Afrique de l'Ouest
- Examiner les orientations politiques sur l'utilisation productive de l'énergie pour la réduction de la pauvreté et l'atténuation du changement climatique dans la région de la CEDEAO.

Renforcement des Capacités :

- Créer de nouveaux centres de recherche le renforcement de ceux existant : le développement de la recherche appliquée sur les RE et l'EE ; la conception et le développement de systèmes d'énergies renouvelables et d'EE innovants répondant aux besoins locaux de l'Afrique de l'Ouest ; la promotion de la collecte de données dans le domaine thématique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ; la modification des programmes d'enseignement en vue d'intégrer les ER dans l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire ; le

- renforcement des capacités des élèves dans l'enseignement supérieur par exemple les écoles polytechniques ;
- Intégration du Genre dans la promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et la diffusion des savoirs dans la région CEDEAO - La recherche scientifique sur le genre et l'énergie en se focalisant sur la région la CEDEAO pourrait engendrer les activités suivantes : comment promouvoir la sensibilisation à l'égalité des TER ? ; évaluation des besoins de services énergétiques de la femme ; renforcement des capacités des femmes dans l'utilisation productive de l'énergie et la participation des groupes et associations féminines dans la formulation des politiques pour les projets énergétiques.

Conclusion

- La politique de changement climatique innovante pour la région CEDEAO doit être formulée par les instances concernées à savoir le Ministère de l'Environnement, la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec le CERECC, les ONG dans le secteur de l'énergie et tous les acteurs du changement climatique dans la région ;
- Les mécanismes de financement innovants adaptés aux besoins spécifiques de la sous-région Afrique de l'Ouest doivent être mis au point par la recherche scientifique ;
- Le renforcement des capacités sur les TER pour les agences de financement, les décideurs politiques, les praticiens, les consommateurs doivent être utilisés comme une force motrice pour les ER et la diffusion de l'EE ;
- La recherche scientifique sur les modèles de la chaîne d'approvisionnement innovantes dans les énergies renouvelables et la diffusion de l'efficacité énergétique dans la sous-région Afrique de l'Ouest doit être encouragée.
- Les Institutions Régionales doivent être fortes pour assurer la mise en œuvre des objectifs des ER et des politiques d'EE adoptée.

2.2 Instauration de la Paix et de la Sécurité dans la Région Sahélo-Saharienne

Colloque - Les dynamiques régionales de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest

En partenariat avec le Center for European Integration Studies (ZEI) de l'Université de Bonn (Allemagne), l'Université de Portsmouth (Royaume Uni) et l'Université de Québec à Montréal (UQAM), l'IAO organisera du 26 au 28 avril 2015 à Accra (Ghana) un Colloque intitulé : « Dynamiques régionales de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest ».

Le but du Colloque est de constituer un «Réseau de production de connaissances» des chercheurs et des praticiens travaillant sur les questions de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Les objectifs du réseau ont été formulés comme suit :

- 1) Rassembler des expériences de recherche universitaire et des praticiens globalement du « Nord » et de l'Afrique de l'Ouest ;
- 2) Promouvoir la participation et encourager les échanges d'étudiants et la collaboration transnationale entre les programmes d'études supérieures ;
- 3) Mener des recherches qui peuvent encourager la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest ;
- 4) Conduire des recherches susceptibles d'étayer la réflexion politique et la formulation des politiques ;
- 5) Explorer les questions émergentes dans le maintien de la paix, la prévention des conflits, la consolidation de la paix, et les pratiques de sécurité en Afrique de l'Ouest, y compris mais non limité aux questions de genre, les femmes et le maintien de la paix, de la sécurité maritime, et l'implication du secteur privé dans la paix et la sécurité.

Les propositions qui traitent les questions nouvelles ou émergentes et/ou qui proposent des contributions théoriques originales ont été sélectionnées et se rapportent aux thématiques définies comme suit :

- Contributions théoriques sur la compréhension des dynamiques de l'intégration régionale, la coopération et les conflits, et les dynamiques des relations et des processus internationaux et régionaux (par exemple, la légitimité, l'efficacité et/ou l'aspect pratique du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies).
- Afrique de l'Ouest comme une région à sécurité complexe : acteurs, institutions, et processus dans leurs dimensions internes et externes.
- Coopération UE / ONU avec la CEDEAO dans le domaine de la paix et de la sécurité.
- Analyses d'études de cas d'intervention de la paix et de la sécurité dans leurs dynamiques régionales.
- Dimension d'intégration régionale de la paix et de la sécurité (y compris l'économie politique de la paix et de la sécurité et/ou l'économie politique de conflit).
- Disjonction entre les analyses et la compréhension de conflit et les analyses de l'intervention de la paix, tant dans les termes de la recherche et de la politique.
- Les questions de légitimité des organisations régionales dans l'intervention pour la paix et la sécurité / gestion / Résolution du conflit.
- Prévention des conflits et systèmes d'alerte précoce : les procédures, financement et mécanismes de prévenir les conflits civils, le terrorisme et les guerres en Afrique sub-saharienne.
- Les femmes et les gardiens de la paix en Afrique de l'Ouest.
- Les dimensions du genre de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest.
- Sécurité maritime (Golfe de Guinée, son lien à la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire (pêche)).
- La privatisation de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest.
- Les dimensions post-coloniales des interventions pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest (par exemple, des questions de la division du travail, des dynamiques francophone - anglophone lusophone dans les processus de la paix).

- Des dynamiques d'âge? Les enfants soldats, Changement générationnel dans le leadership, augmentation du nombre des jeunes chômeurs, etc.

Par ce colloque, l'IAO et ses partenaires souhaitent apporter une contribution de qualité au règlement des conflits armés et à l'instauration de la coexistence pacifique en Afrique de l'Ouest.

2.3 Développement de l'Agriculture au Sahara

Selon la politique Science, Technologie et Innovation de la CEDEAO (ECOPOST), le développement de la science et de la technologie et l'innovation doit s'accompagner d'un défi à prendre en compte sans délai, à savoir un développement humain durable, équitable et intégral qui implique de respecter l'égalité des chances entre les sexes et de reconnaître la diversité culturelle et ethnique.

ECOPOST représente par conséquent, un cadre propice pour atteindre les progrès technologiques nécessaires au développement agricole dans les zones sahariennes. La démographie galopante des pays du Sud exige d'assurer la sécurité alimentaire pour les quelques dix milliards de personnes qui peupleront la planète d'ici l'an 2050, selon les estimations. L'Afrique à elle seule comptera deux milliards d'habitants. Ainsi, assurer l'autosuffisance alimentaire ne peut plus relever de la responsabilité d'un seul Etat, ni même d'un seul continent, mais devient une responsabilité planétaire.

Le Sahara représente une réelle opportunité pour innover et appliquer des technologies de fertilisation et d'irrigation des sols arides et semi-arides et créer par la même occasion la création d'une multitude d'emplois.

La politique agricole régionale de la CEDEAO, appelée PDDAA (Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine), adoptée en 2005 est un document d'orientation sectoriel qui vient renforcer le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et apparaît aussi comme la réponse à deux engagements majeurs :

La mise en œuvre des décisions issues de la révision du Traité de la CEDEAO en 1993, et qui recommandent la promotion du marché régional, la dotation de la région de politiques sectorielles.

Le respect des deux premiers engagements de Maputo pris en 2003 à savoir :

- i. *Redynamiser le secteur agricole*, en créant les conditions propices à la participation du secteur privé.
- ii. *Mettre en œuvre le PDDAA*, les projets pilotes et les Plans d'action évolutifs pour le développement agricole aux niveaux national, régional et continental.

La CEDEAO recommande aux Etats membres d'adopter des politiques saines de développement agricole et rural et d'allouer chaque année au moins 10% des budgets nationaux à leur mise en œuvre.

La vision stratégique de l'Afrique de l'Ouest en matière de développement agricole est basée sur l'essor d'un secteur agricole reposant sur une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, l'agriculture ouest africaine devrait permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses différents acteurs.

Conclusion

Nous le voyons, la région CEDEAO possède les instruments législatifs et opérationnels pour apporter sa contribution à la réalisation des trois projets présentés à savoir :

- L'implémentation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pouvant bénéficier à toute la planète ;
- L'instauration durable d'une dynamique de paix et de sécurité dans la bande sahélo-saharienne ;
- La transformation du Sahara en une zone agricole fertile.

Toutefois, l'ampleur de la tâche implique l'intervention d'autres acteurs régionaux et internationaux en vue de tracer les contours de la coopération.

Le succès de cette titanesque entreprise ne sera possible que si le Sahara (re)devient un espace apaisé et réceptif aux enjeux. Finalement, la tâche la plus urgente à accomplir actuellement, consiste à insuffler une réelle dynamique de paix et de sécurité dans la région saharo-sahélienne, condition sine qua none pour la mise en place de projets qui pourraient bénéficier à toute la planète.

Références

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/01_ANG-ComCEDEAO.pdf

<http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/mondialisation.html#pJd1JUFiuGOS1ujU.99>

<http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/mondialisation.html#pJd1JUFiuGOS1ujU.99>

http://www.gouv.bj/sites/default/files/Traite-revise_CEDEAO.pdf

<http://www.euractiv.fr/sections/aide-au-developpement/les-energies-renouvelables-colonisent-le-sahara-occidental-268036>

Le Sahara, gigantesque ferme solaire : une utopie?

http://energie.lexpansion.com/energies-renouvelables/le-sahara-gigantesque-ferme-solaire-une-utopie-_a-33-1399.html

Site web CEDEAO : <http://www.ecowas.int/ethhttp://studiowp.ecowas.int/>

Site web IAO : www.westafricainstitute.org

Site web UEMOA : www.uemoa.int/

Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA)

<http://www.ecowapp.org>

Tavares Carla : «La Politique Agricole Commune de la CEDEAO – Le Cas du Cabo Verde», Contribution présentée à la Conférence IAO-ZEI, Praia, 8 Septembre 2013.

Unité de Coordination des Ressources en Eau (UCRE)

<http://www.wrcu.ecowas.int>

<http://www.abcburkina.net/documents-essentiels/lecowap-en-francais-facile>

Notes

¹ Source : <http://www.glossaire>

² Idem

³ Source : <http://energie.lexpansion.com> Le Sahara, gigantesque ferme solaire : une utopie ?

⁴ Idem

⁵ Idem

⁶ Source : <http://energie.lexpansion.com> Le Sahara, gigantesque ferme solaire : une utopie ?

Une entrée vers le Nord ? La migration de, à travers et vers le Maroc

Helmut REIFELD

Différentes formes de manifestation de la migration appartiennent depuis des centaines d'années, au Maroc aussi, à la normalité socio-historique. Elles reflètent, sur le plan primaire, une volonté de survie bien humaine, par laquelle l'homo migrans s'est avéré dynamique, apte à s'adapter et créatif. Jusqu'à aujourd'hui, la migration peut être la conséquence aussi bien que la cause de changements de conditions de vie. Elle est donc aussi, toujours, un indicateur de mutations politiques, économiques, sociales ou environnementales qui incitent les gens à chercher ailleurs des possibilités de vie ou simplement de survie.

Le Maroc fait partie des pays fortement marqués, et depuis longtemps, à la fois par l'afflux, le transit et le départ de personnes. Les principaux axes des mouvements de populations vont à la fois du Nord vers le Sud et du Sud vers le Nord. Elles prennent leur source et s'étendent jusqu'à une multitude de localités, que ce soit en Afrique ou en Europe. Des mouvements de migration ont eu lieu, par phases, exclusivement vers le Nord ; mais ils ont toujours été suivis de vagues dans le sens inverse. Aux côtés des Espagnols et des Français, des représentants de nombreux autres pays européens sont présents au Maroc depuis des centaines d'années. Bien avant l'ère coloniale, la proportion de résidents de souche européenne au Maghreb était estimée à 15%. La constante immigration de dizaines de milliers d'Européens du Sud, la plupart du temps paupérisés, faisait partie de la vie quotidienne en Afrique du Nord.¹ En ce qui concerne l'Allemagne, probablement plus d'Allemands vivaient au Maroc au début du XX^e siècle qu'inversement.²

Pour ces mouvements migratoires, ni la Mer Méditerranée, ni le Sahara n'ont jamais constitué d'obstacles insurmontables. Pour

les personnes issues de la zone sahélienne, mais aussi plus au Sud, il y a toujours eu des quantités de voies de passage à travers le Sahara, vers le Nord, le long des côtes méditerranéennes, voire, à partir de là, plus loin, vers les côtes européennes qui leur font face. Aujourd'hui, certaines routes sont devenues plus dangereuses ou mieux contrôlées, ce qui n'en rend que plus attractives certaines autres. Des routes autrefois familières des nomades ou des marchands d'esclaves sont redécouvertes par des bandes de passeurs et des trafiquants d'êtres humains. Plus la Libye, le Sinaï et le Proche-Orient deviennent dangereux, plus les regards se tournent vers le Maghreb. En tant que pont entre l'Afrique du Nord et l'Europe, le Maroc a toujours été et demeure un centre de flux migratoires multiples.

Les Marocains en Europe

Durant tout le XX^e siècle, le Maroc a été l'un des principaux pays d'où partaient des migrants vers l'Europe. La plupart d'entre eux se rendaient en France et dans les pays francophones du Benelux, mais aussi en Espagne ; certains, hautement qualifiés, ont même migré vers les Etats-Unis ou le Canada.³ Environ un dixième de la population marocaine a ainsi travaillé par phases ou de façon circulaire à l'étranger. L'envoi de devises vers le Maroc était et reste jusqu'à aujourd'hui d'une importance majeure pour l'économie marocaine. A travers les siècles, les juifs marocains se sont distingués par leur mobilité : souvent intermédiaires dans le commerce transsaharien, ils avaient parfois leurs propres établissements à Gibraltar, Marseille et Londres. Ce commerce a toujours impliqué de grandes vagues de migration qui n'ont cessé que du fait de la deuxième guerre mondiale. Après la création de l'Etat d'Israël en 1948, la presque totalité des 250.000 juifs qui avaient jusque-là vécu au Maroc ont migré vers Israël.

Une poussée migratoire particulière a accompagné la colonisation française en Algérie à partir de 1830, indissociable d'une augmentation significative de la demande en main d'œuvre, avec pour conséquence une migration pendulaire continue jusqu'à la guerre d'Algérie (de 1954 à 1962). Durant les deux guerres

mondiales, la France manquait grandement de main d'œuvre ; celle-ci fut recrutée principalement en Algérie et au Maroc. Sur les Marocains qui restèrent en France, 100.000 environ combattirent pendant la guerre d'Indochine aux côtés des Français.⁴ Un tournant marquant dans cette tendance a été opéré par la crise du pétrole de 1973, qui a réduit considérablement l'afflux d'autres Marocains, mais surtout qui a incité ceux qui avaient déjà pris pied à rester du côté le plus sûr : en Europe. Parallèlement, la suspension du recrutement a certes conduit à une interruption de la migration circulaire, mais a aussi eu pour conséquence une émigration continue, car à partir de cette date, les demandes de regroupement familial et de naturalisation ont nettement augmenté.

Il est à noter que cette évolution se produit en parallèle dans plusieurs pays d'Europe ; on ne peut désormais plus parler de fixation sur la France. Les possibilités de trouver du travail en Europe, pour une période déterminée ou à long terme, ont continué à se réduire, particulièrement pour les Marocains, surtout du fait de l'introduction de l'obligation de visa pour l'Italie en 1990 et l'Espagne en 1991. Depuis, l'émigration irrégulière est devenue, pour les Marocains aussi, une alternative qui semblait incontournable. La demande constante en main d'œuvre non qualifiée sur le marché du travail irrégulier en Europe du Sud a conduit dans les années 1990, particulièrement en Italie et en Espagne, à une forte hausse de la migration illégale. Après la fermeture unilatérale par l'Algérie de ses frontières avec le Maroc, une fois encore, en 1994, la migration du Maroc vers l'Europe a été en constante augmentation, et même l'Allemagne a focalisé l'intérêt grandissant des Marocains comme pays de destination.

Depuis des décennies, le Maroc attache un intérêt particulier à ses ressortissants vivant à l'étranger. Estimés aujourd'hui à quelque cinq millions, ils sont communément appelés en jargon administratif les Marocains résidents à l'étranger (MRE), mais depuis peu ils sont plutôt qualifiés de Marocains du Monde. Qu'ils soient Marocains et le demeurent, cela appartient de façon élémentaire à la représentation de soi marocaine, tout comme à

l'identité du royaume chérifien vieux de plus de mille ans. En 1990, un ministère a même été instauré spécialement pour eux, et dans la nouvelle constitution de 2011, selon l'article 163, ces attributions sont conférées au Conseil de la communauté marocaine à l'étranger. Fait remarquable, ce conseil fait partie du groupe d'institutions chargées de veiller au respect des droits de l'homme. Il est censé tenir les MRE au courant des changements politiques au Maroc, mais surtout les renforcer dans leur sentiment d'identité nationale.

Il y a avant tout deux raisons pour lesquelles le Maroc refuse l'option de pouvoir renoncer à la nationalité marocaine : d'une part, l'afflux de devises des MRE vers le Maroc a toujours eu une fonction économique clé. Durant des décennies, les devises des MRE ont dépassé les recettes du tourisme et elles dépassent encore largement les investissements directs étrangers ou les recettes de la coopération au développement. Par ailleurs, les dirigeants espèrent ainsi pouvoir assurer plus tard un retour des MRE. Aussi, non seulement des informations leur sont adressées régulièrement et des contrôles sont effectués, mais aussi des enseignants d'arabe et de Coran sont envoyés dans les pays d'accueil. Les MRE ne sont censés adhérer ni à un syndicat, ni à un parti en Europe, ou s'intégrer sous une autre forme. On veut éviter par ce biais qu'ils développent une sphère d'influence externe sur la scène politique marocaine et, ainsi, constituent une sorte d'opposition de l'extérieur.

Depuis longtemps, de nombreux pays de l'UE expriment des critiques à l'égard de cette politique, dans la mesure où elle contrecarre leurs efforts d'intégration. Les Pays-Bas, en particulier, se sont opposés assez tôt à l'intégration dans leur système scolaire de professeurs détachés du Maroc, et, dans l'absolu, à l'admission d'imams dans leurs frontières. Une demande du gouvernement néerlandais en date de 2005, pour permettre aux MRE vivant aux Pays-Bas au moins depuis la troisième génération de renoncer à leur nationalité marocaine, a été refusée à Rabat.⁵ Pour la vision de soi marocaine en matière de légitimité de l'Etat, cette mainmise stricte et illégale sur la nationalité, basée sur le

droit du sang, revêt une signification centrale. Que ce soit avec ou sans double nationalité, le Maroc passe pour plusieurs Etats de l'UE pour un des principaux pays d'origine d'immigrés. Parmi les migrants africains, les Marocains constituent le groupe national le plus grand, mais aussi le plus dispersé sur le sol européen. Ils sont en deuxième position après les Turcs parmi les pays non membres de l'UE.

Ceuta, Melilla et la migration de transit

C'est seulement depuis la fin des années 1990 que le Maroc, qui passait jusque là pour un pays classique d'émigration, est devenu l'un des principaux pays de transit. Durant ce processus, le caractère de la migration a constamment changé. Les guerres civiles et l'instabilité politique dans plusieurs pays d'Afrique centrale ont provoqué une impulsion. La politique hostile aux migrants en Libye n'a pas peu contribué à rediriger de nombreux migrants vers le Maroc. L'une des routes les plus fréquentées conduit aujourd'hui du Niger et du Mali par Tamanrasset, une des principales oasis du Sud algérien, vers la ville de Maghnia au Nord de l'Algérie, et à partir de là, illégalement, par la frontière fermée vers Oujda du côté marocain. Dans la mesure où ils n'essaient pas directement de traverser la Méditerranée par bateau, ce sont les deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla qui apparaissent comme une base avancée pour l'entrée vers l'Europe.

Les motifs de ces migrants sont multiples. La plupart sont jeunes, de sexe masculin et non mariés. Ils sont issus de familles nombreuses, disposent d'une bonne formation, voire d'une formation universitaire, et ont souvent une vision idéalisée de l'Europe. Sylvie Bredeloup, qui enquête depuis plusieurs années sur les motivations des migrants francophones issus d'Afrique sub-saharienne, les caractérise en premier lieu d'aventuriers.⁶ Ils veulent échapper à un quotidien misérable qui ne leur laisse entrevoir aucune amélioration de leurs conditions de vie, que ce soit pour des raisons purement économiques ou politiques. En revanche, l'option, certes hasardeuse, mais au moins ouverte, de migrer, leur offre plusieurs opportunités de nouveaux projets de vie. Face à ces perspectives de nouveau départ, les risques liés à

l'entreprise font partie du défi consistant à devoir et à pouvoir s'affirmer chaque jour. Gagner de l'argent n'est pas l'objectif premier, mais plutôt un moyen d'arriver à ses fins. Au regard du peu qu'on a à perdre, la migration est temporairement associée à un nouvel espace de liberté, reliée à un nouveau sentiment d'appartenance à une communauté et au rêve d'un Eldorado personnel – une illusion biographique.⁷

Face à ce contexte, une vision réelle de ce que représentent Ceuta ou Melilla mobilise beaucoup d'énergie. Depuis que l'UE a créé un espace Schengen dispensé de visa et tente de contrôler de plus en plus sévèrement ses frontières extérieures, ces deux enclaves espagnoles sur la façade marocaine de la côte méditerranéenne sont devenues des pôles d'attraction pour les réfugiés et les migrants. Dans une certaine mesure, elles constituent la seule frontière terrestre qu'un Etat nord-africain partage avec l'Europe. Comme l'afflux vers Melilla est deux fois plus important que vers Ceuta, la frontière est constituée à cet endroit de deux, partiellement trois barrières éloignées d'au moins un mètre. Les deux barrières extérieures ont chacune une hauteur de six mètres, tandis que la barrière intermédiaire fait jusqu'à trois mètres de hauteur. La construction d'une quatrième barrière extérieure, précédée d'un fossé de trois mètres de profondeur, a été validée par le Maroc et a déjà débuté. Depuis 2005, cet édifice de clôture est devenu le symbole de la « Citadelle Europe ».⁸ Pour atteindre quand même Melilla, les migrants ou les réfugiés ont trois possibilités : soit ils traversent la barrière, soit ils la contournent par la mer, soit ils optent pour le passage officiel de la frontière. Pour ce qui est de la première de ces options, des groupes de migrants essaient depuis des années de traverser les trois barrières, de façon irrégulière, imprévue et si possible en grand nombre à la fois. Ceux qui y parviennent sont hébergés à Melilla, voire au camp d'accueil CETI.⁹ Ceux qui n'y arrivent pas s'occupent tout d'abord de guérir leurs plaies pour se préparer à un nouvel assaut, parfois dès le jour suivant. Plus ils sont nombreux à tenter le coup en même temps, plus les perspectives sont prometteuses pour quelques uns. Plus ils sont jeunes, forts

et habiles, plus grandes sont leurs chances.¹⁰ Ils sont relativement nombreux à avoir déjà perdu la vie.¹¹ Lors des assauts de masse des deux dernières années, 200 à 500 migrants par mois, en moyenne, ont réussi de cette manière leur entrée illégale.

La deuxième possibilité d'atteindre Ceuta et Melilla est à la nage ou par bateau. Du fait de la coopération entre la Guardia et la Marine marocaine, cette option est souvent vouée à l'échec, les bateaux ou les nageurs étant interceptés avant même d'atteindre les eaux territoriales espagnoles, puis refoulés sur le sol marocain.

La troisième option pour franchir illégalement la frontière est finalement constituée par le principal point de passage de Beni-Enzar. Les tentatives pour le franchir directement ont redoublé ces derniers temps. Après que de nombreux migrants sont parvenus à se cacher dans des autos ou des véhicules légers, la Guardia Civil s'est dotée de détecteurs de battements de cœur qui identifient les « passagers aveugles » avec une grande certitude, mais qui ne peuvent être actionnés qu'en cas de doute.

Intérêts sécuritaires contre droits de l'homme

Depuis l'année 2000 environ, l'afflux de transmigrants issus de l'Afrique sub-saharienne vers Ceuta et Melilla a constamment augmenté. En 2013, le nombre d'entrées illégales était de tout juste 5.000 ; au premier semestre de 2014, il s'élevait déjà à 4.176. Selon les sources du Ministère de l'Intérieur marocain, entre 35.000 et 40.000 transmigrants irréguliers se trouvent actuellement au Maroc et cherchent un moyen de passer en Europe.¹²

Les efforts des Etats de l'UE pour sécuriser leurs frontières face à la migration illégale font peser un lourd fardeau sur des pays tiers tels que le Maroc. Une série d'études réalisées par « Brot für die Welt » (« Du pain pour le monde »), « medico international » et « Pro Asyl » font état des conditions à bien des égards inhumaines dans lesquelles les migrants et les réfugiés s'efforcent de survivre dans les pays du Sud de la Méditerranée. En particulier sur la situation autour de Melilla, l'organisation humanitaire « Médecins Sans Frontières » (MSF) a présenté une étude basée sur des recherches solides et bien documentées.¹³ Les médecins de MSF

de s'appuient sur leur expérience étendue, basée sur une assistance médicale dispensée aux migrants pendant des années, ainsi que sur des enquêtes complémentaires. Selon la principale conclusion, plus cela fait de temps que les migrants vivent illégalement au Maroc, plus leurs plaies et leurs traumatismes sont profonds, plus grande est leur exclusion et leur discrimination. Plus de la moitié de toutes les maladies étaient conditionnées par ces conditions de vie précaires.

L'ampleur du conflit entre, d'une part, les normes de sécurité, et d'autre part les droits de l'homme, est pour le Maroc un nouveau phénomène. Face aux frontières terrestres des deux enclaves, les intérêts sécuritaires de l'UE et les aspirations de nombreux migrants se font face, visiblement en toute incompatibilité. Jusqu'ici, les intérêts sécuritaires n'ont pas clairement prouvé qu'ils étaient les plus forts. De nombreuses « améliorations » apportées aux équipements et aux barrières n'ont pas répondu aux attentes. L'effet dissuasif sur lequel se basent l'imposante infrastructure et les moyens humains mobilisés apparaît souvent comme inefficace.

Le Maroc, nouveau pays d'accueil

Accueillir non seulement des marchands et des investisseurs, mais aussi des migrants et des réfugiés n'est pas une nouveauté pour le Maroc. Dès son indépendance, le pays a encouragé l'émigration de travailleurs et d'étudiants. A la différence des autres Etats d'Afrique du Nord, le Maroc peut se targuer de sa stabilité politique et du bilan positif de son développement économique. Le taux de natalité a reculé de façon spectaculaire. La croissance économique et la demande en main d'œuvre sont stables. Des progrès sont visibles quant au développement de zones de libre-échange. Pour la plupart des migrants venant de l'espace subsaharien, le Maroc est, indubitablement, déjà un pays riche.

Aujourd'hui, 74.000 étrangers vivent au Maroc en tant que résidents légaux, et disposent parfois d'un permis de travail. Parmi eux on compte 32.000 Européens (dont 21.000 Français à eux seuls), dont un nombre relativement élevé d'industriels aisés et d'hommes politiques de renom, de même qu'une proportion

importante de retraités pour qui les conditions de vie – encore – favorables font pencher la balance. En deuxième position arrivent 28.000 Africains (dont environ 11.000 Algériens), suivis de 9.000 Asiatiques et de personnes venues d'autres régions du monde.¹⁴

Face à ce groupe de résidents légaux, on trouve 35.000 à 40.000 étrangers vivant illégalement, presque exclusivement dans les grandes villes. Le Maroc n'était pas leur objectif premier. Peu d'entre eux sont contrôlés, certains sont tolérés, la plupart ignorés. Font aussi partie de ce groupe ceux qui ont déjà réussi à dépasser les frontières autour des deux enclaves, mais qui ont été aussitôt refoulés vers le Maroc « sin impresos » (sans procédure administrative).¹⁵ Le Maroc rejette officiellement ces réadmissions, au motif qu'il n'y a aucune preuve que ces personnes proviennent du Maroc. Bien que le Maroc ait ratifié les accords de réadmission, les demandes dans ce sens restent, en principe, sans réponse.

Enfin, pour apaiser cette situation précaire et pour donner une image positive de son pays sur la scène internationale, le Roi annoncé en septembre 2013 une nouvelle politique d'asile et d'immigration, dont le but est censé être en priorité la légalisation d'un nombre conséquent de migrants en situation illégale issus de pays sub-sahariens. Les motivations et les objectifs de cette mesure étaient multiples. D'une part, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) venait de publier un rapport sur la situation précaire des droits de l'homme, en formulant une série de recommandations.¹⁶ D'autre part, le gouvernement voulait réduire la pression sur les deux enclaves, le pays s'étant engagé vis-à-vis de l'UE à assurer les frontières européennes. En outre, le Maroc, qui bénéficie du soutien de l'Organisation internationale pour les Migrations (IOM), entre autres organisations internationales, a là une opportunité d'améliorer encore son image sur la scène internationale.

Pour la réalisation de ce projet, le CNDH avait formulé une série de recommandations de grande envergure : elles vont de l'assistance juridique lors de conflits sur le lieu de travail à la formation des employés administratifs concernés, en passant par une interdiction différenciée de tout usage de la force. En outre,

ces recommandations ont été spécifiées pour les employeurs, les syndicats, les médias et les institutions gouvernementales. Depuis le début de 2014, on trouve partout dans le pays des bureaux des étrangers qui ont une fonction de conseil, mais reçoivent aussi des demandes de permis de séjour. Selon ces sources non-officielles datant de 2014, 27.000 demandes ont déjà été acceptées, sur lesquelles 10.000 réponses positives ont été apportées. Vu le caractère sélectif des exigences requises (un conjoint marocain, des contrats de travail les deux dernières années consécutives, un séjour au Maroc depuis au moins cinq ans, ou encore certains problèmes de santé) la proportion de décisions positive paraît étonnamment élevée.

Bien sûr, une évaluation critique de la réalisation de ce projet est encore à faire, mais à première vue, en ce qui concerne les demandeurs d'asile, il semble que les conditions d'admission soient globalement très généreuses. Dès le début de 2014, les autorités marocaines avaient délivré des permis de séjour à 850 personnes auxquelles le Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) avait reconnu ce statut. Lors des négociations entre le Maroc et l'UE, à la mi-décembre 2014, sur les questions migratoires, Rabat a procédé à un octroi accéléré de permis de séjour et Bruxelles a donné son aval pour un soutien financier correspondant.

Les responsables marocains savent pourtant très bien qu'il ne suffit pas de prendre simplement les gens comme main d'œuvre. S'ils restent, ils doivent être intégrés. Dans ce contexte, plusieurs questions ne figurent toujours pas à l'ordre du jour, si tant est qu'il y ait une esquisse de réponse : quel statut ont les migrants que le Maroc – bon an, mal an – reprend ? Quelles conséquences tirer de tous les violents assauts qui ont eu lieu ? Quelle responsabilité portent les autorités locales qui, jusqu'ici, se sont avérées dépassées par les événements et peu coopératives ? Quel rôle spécifique ont les réfugiés politiques et quel rôle tiennent finalement les observateurs internationaux, toujours plus nombreux ? Avant tout, les questions de fond sont toujours sans réponse : une légalisation, qu'est-ce que cela implique finalement ?

Quelles libertés ont ces migrants ? Quels droits et devoirs politiques doivent leur être conférés ?

Y a-t-il une solution ?

Depuis que le Maroc a signé avec l'UE en 1996 l'accord d'association UE-Sud de la Méditerranée, qui prévoyait notamment l'établissement d'une zone de libre-échange, le pays tire un avantage croissant de la coopération avec l'UE et, en conséquence, de son rapprochement de la zone UE. En particulier le programme MEDA, qui régit la coopération financière et qui, à la base, est axé sur l'accroissement de la compétitivité, se voit comme un moyen en vue de mesures pour la limitation de l'immigration.

Du point de vue européen, le Maroc joue indubitablement un rôle clé pour le traitement du problème migratoire. En ce qui concerne la situation à et autour de Ceuta et Melilla, les Etats européens dépendent de façon déterminante de la volonté de coopération marocaine. Des compensations monétaires sont compréhensibles, mais ne sont pas une fin en soi. Ce qui est nettement plus important pour le Maroc, c'est la reconnaissance en termes de politique étrangère et les possibilités de mise en œuvre en politique intérieure. En politique étrangère, le pays ne souhaiterait pas, à terme, se contenter du statut avancé obtenu auprès de l'UE. Il voudrait être accepté comme un partenaire fiable et incontournable, avec lequel traiter d'égal à égal. Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, pour laquelle le pays s'est engagé ces dernières années comme aucun autre pays d'Afrique du Nord, le traitement des problèmes migratoires joue un rôle important pour l'Europe.

Face à cette position, il manque du côté européen un traitement de la migration axé sur le long terme et une politique cohérente à l'égard des réfugiés dans laquelle le Maroc puisse s'inscrire. L'ampleur nouvelle de migration irrégulière au Maroc et à travers le Maroc exige des solutions nouvelles, communes, durables, en termes de politique migratoire entre le Maroc et l'Espagne, et plus globalement l'Europe. Dans ce contexte, il faut rappeler que l'Espagne, qui a été le premier pays de l'UE à être massivement

confronté aux défis de la migration irrégulière, a été contrainte de jouer un rôle précurseur dans la nouvelle politique européenne des frontières. Le principal problème qui s'est alors posé a été le refoulement illégal de ressortissants de pays tiers vers le Maroc, sans recours à une procédure équitable.¹⁷ L'UE ne peut et ne devrait pas se limiter à repousser simplement les réfugiés et les migrants. Dans la mesure où elle veut demeurer un « espace de liberté, de sécurité et de droit », sa politique migratoire doit être légitimée sur des bases démocratiques et satisfaire à des normes éthiques adaptées aux droits de l'homme et à ceux des réfugiés. Avant tout, elle a l'obligation morale de recourir à une procédure équitable en matière de refoulement. En définitive, il s'agit d'assumer ce problème de crédibilité dans des pays partenaires tels que le Maroc.

Plus il est fréquent que des cas litigieux fassent l'objet d'une décision par la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) ou par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), plus la marge de manœuvre des Etats membres est limitée. Cela concerne avant tout l'interdiction de refoulement. Cependant, compte tenu de la politique de voisinage européenne ambitionnée, les deux parties devraient chercher ensemble des solutions afin de mettre un terme à cette situation humanitaire précaire autour des deux enclaves ; en effet, au-delà de toute justification rationnelle, la barrière a quelque chose de surréaliste qui n'est pas compatible avec les références éthiques des deux parties. Et, pour raisonner en termes de « Realpolitik », il ne faut pas oublier non plus que le Maroc pratique essentiellement cette politique dans l'intérêt et sur pression de l'Europe. Le pays défend une frontière que la plupart des Marocains ne reconnaissent nullement.

Plus que jamais auparavant, le Maroc est aujourd'hui à la fois un pays d'émigration, de transit et d'accueil. Il règne une telle mobilité transnationale que ces états de fait sont indissociables les uns des autres. L'Etat marocain fait de grands efforts pour réguler cette mobilité, afin de mieux la contrôler, voire, peut-être, de la guider. L'enjeu n'est pas seulement la nationalité, mais, plus que jamais, le contrôle du terrorisme ; il y va aussi de l'essence et de

la cohésion du Maroc tout à la fois. D'une part, l'aspiration à l'intégration sociale est toujours prioritaire dans l'ordre du jour politique ; d'autre part, le changement de « migration » et de « migrants » oblige à repenser totalement les discours sur l'identité et la religion, sur l'Etat de droit et l'économie sociale de marché.

Dans la mesure où le pays est disposé à accueillir lui-même toujours plus de migrants, le Maroc se voit exposé à une pression migratoire peut-être comparable à la Turquie ou le Mexique. L'option consistant à persuader les migrants qu'il serait préférable pour eux de retourner d'où ils viennent est tout aussi surréaliste que la barrière frontalière qui prend des proportions étonnantes. Un porte-parole des migrants a témoigné plus de réalisme quand il a exprimé ce constat lors d'une discussion avec des invités venus d'Europe : « Vous savez, Melilla, c'est votre problème – pour nous c'est la solution ».¹⁸

Notes

- ¹ A ce sujet, voir : Julia A. Clany-Smith, *Mediterraneans. North-Africa and Europe in the Age of Migration 1800 – 1900*, (Les Méditerranéens : l'Afrique du Nord et l'Europe à l'âge de la migration – 1800 – 1900) Berkeley, 2012. Sur la « normalité » historique de la migration en Europe, en Asie et en Afrique, voir : Michael H. Fisher, *Migration: A World History* (La migration : une histoire mondiale), Oxford, 2014.
- ² Concernant la présence d'Allemands au Maroc, cf. Gunter Mai, *Die Marokko-Deutschen 1873-1918*, Göttingen, 2014.
- ³ A ce sujet, comparer: Hein de Haas, « Focus Migration. Länderprofil Marokko » (Focus sur la migration : informations générales sur le Maroc), HWWI Hamburg, 2009, http://www.hwwi.org/uploads/tx_wilpubdb/LP_16_Marokko_01.pdf [14.01.2015].
- ⁴ Idem., p. 5 et suiv.
- ⁵ Idem., p. 9.
- ⁶ Sylvie Bredeloup, *Migrations d'Aventures. Terrains Africains*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2014.
- ⁷ Pierre Bourdieu, *L'illusion biographique*, Actes de la recherche en sciences sociales, Paris, 1986.
- ⁸ A ce sujet, voir les publications de medico international: Medico international, « Im Schatten der Zitadelle. Der Einfluss des europäischen Migrationsregimes auf 'Drittstaaten' », (Dans l'ombre de la citadelle. L'influence du régime migratoire européen sur les pays tiers) <http://www.medico.de/themen/menschenrechte/migration/dokumente/eu-migrationsregime-im-schatten-der-zitadelle/4567> [14.01.2015].
- ⁹ Au CETI (« Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes »), primitivement conçu pour accueillir 480 personnes, peut aujourd'hui, suite à des réaménagements, en héberger jusqu'à 2.400.

- ¹⁰ Comme le commandant de la Guardia Civil à Melilla l'a évoqué dans un entretien, le record jamais filmé de traversée des trois barrières s'est élevé à une minute.
- ¹¹ Le nombre de victimes, de 2.109 en 2012, est passé en 2013 à 2.360 personnes.
- ¹² Voir à ce sujet : Immigration. C'est maintenant ou jamais, *Telquel*, 12.-18. Sept. 2014, pp. 23-29.
- ¹³ Cf. Médecins sans Frontières, *Violence, Vulnerability and Migration: Trapped at the Gates of Europe. A report on the situation of sub-Saharan migrants in an irregular situation in Morocco, (Violence, vulnérabilité et migration : coincés aux portes de l'Europe. Rapport sur la situation des migrants sub-sahariens en situation irrégulière au Maroc) 3/2013*, <https://aerzte-ohne-grenzen.de/sites/germany/files/attachments/2013-03-trapped-at-the-gates-of-europe.pdf> [14.01.2015].
- ¹⁴ Cf. Consortium for Applied Research on International Migration, *Report 2010 (Groupe de travail de recherche appliquée sur la migration internationale, Rapport, 2010)*.
- ¹⁵ La presse marocaine a par exemple fait état de l'assaut du 15.10.2014 avec huit refoulements, tandis que le grand assaut d'environ 400 migrants, le 17.11.2014, ne s'est officiellement soldé par aucun succès.
- ¹⁶ Cf. CNDH, *Conclusions et recommandations du rapport : « Etrangers et Droits de l'Homme au Maroc : Pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle »*, Rabat, 2013. Voir aussi : Matthias Kaspers, « Marokko – neuer Vorreiter in der Migrationspolitik » (*Le Maroc – Nouveau précurseur en politique migratoire*), *KAS-Länderbericht*, 01/2014, <http://kas.de/marokko/de/publications/36735> [14.01.2015].
- ¹⁷ A ce sujet, voir : Stefan Luft, « Grenzsicherung der Europäischen Union – ein neuer 'Eiserner Vorhang' im 21. Jahrhundert ? » (*La sécurité des frontières de l'Union européenne – un nouveau 'rideau de fer' au XXI^e s. ?*), in : Stefan Luft / Peter Schimany (éd.), *20 Jahre Asylkompromiss. Bilanz und Perspektiven (20 ans de compromis en termes de droit d'asile. Bilan et perspectives)*, Bielefeld, 2014, pp. 276-305.
- ¹⁸ Table ronde avec l'auteur le 27.11.2014 à Nador.

L'émigration sénégalaise vers le Maroc ou les trajectoires d'un champ migratoire par défaut

Papa Demba FALL

Introduction

À la faveur de relations historiques pluriséculaires et plus particulièrement des mesures protectionnistes adoptées par l'Union européenne au début des années 90, le Maroc est progressivement devenu un champ migratoire sénégalais de premier plan.

Outre l'étude de l'affirmation progressive d'une destination migratoire, cet article tente de cerner le statut particulier du royaume chérifien dans l'espace migratoire sénégalais avant de s'interroger, à la faveur d'enquêtes menées sur les deux versants du champ migratoire, sur son avenir.

La première partie du texte met l'accent sur les fondements des relations particulières qu'entretiennent deux pays qui appartiennent à des aires culturelles différentes : le monde arabophone et l'espace négro-africain. Elle soutient la thèse selon laquelle l'islam a toujours été le moteur principal des échanges entre le *Machrek* et le *Bilal es Sudan* en l'occurrence entre le Sénégal et la Maroc.

Le second volet du texte convoque le caractère privilégié des relations sénégal-marocaines qui s'inscrivent dans une proximité plutôt supposée que réelle. Son ambition est de montrer qu'une telle situation n'en est pas moins un gage d'exceptionnelles relations humaines et économiques animées par différentes catégories d'acteurs.

Enfin, la troisième et dernière partie de l'article traite, sur la base de l'examen des conditions de vie des migrants sénégalais en territoire marocain et de leurs relations avec les populations hôtes,

de l'avenir d'une destination qui tend à s'affirmer comme une alternative à l'exode vers le Nord.

I. Les fondements de l'émigration sénégalaise récente vers le Maroc

Autant les relations historiques entre le Maroc et le Sénégal sont largement documentées (Kane 1993 et 1995 ; Marty 1917 ; Abou el Farah 1997), autant le renouveau spectaculaire qui est noté dans les échanges avec le royaume chérifien depuis le début des années quatre-vingt-dix (Marfaing et Wippel 2004) fait l'objet de peu d'attention. Quelles sont les principales raisons qui fondent la relance des relations sénégal-marocaines ? Comment ont-elles influencé les relations qu'entretiennent aujourd'hui les deux pays ?

1. La religion comme levier historique des échanges

L'islam a gagné les rives du fleuve Sénégal par le Sahara avec les Almoravides qui ont atteint le Takrur - premier État musulman du Sénégal - sous War Diabi au XI^e siècle, avant de toucher les grands empires comme le Walo, le Fouta Toro, le Djolof, le Gadjaga, le Kayor, etc. La nouvelle religion a connu un essor remarqué avec El Hadji Omar Foutiyou Tall (1794-1864). Fort de son titre de Khalife des Tidjanes pour le Soudan, ce dernier a participé de manière décisive à l'affirmation de la *tariqa* (voie), dont le fondateur est Sidi Ahmed Al Tidjani, né en Algérie en 1737 et décédé en 1815 à Fès où se trouve son mausolée.¹

C'est l'islamisation progressive et le besoin de formation religieuse qui ont ouvert la voie à des échanges entre l'Afrique « noire » et l'Afrique « blanche ». Ainsi, à l'image de la Mauritanie voisine, le Maroc a toujours reçu des vagues d'étudiants provenant des grandes familles maraboutiques sénégalaises notamment à Sousse, à Fès, à Marrakech, etc. En dépit des différences notées au niveau des pratiques rituelles, les communautés tidjanes² du Sénégal ont en commun la recherche d'une filiation spirituelle au Maroc. Il en résulte que Fès fait partie intégrante du territoire sénégalais où tous les adeptes de ladite confrérie rêvent de prier au moins une fois dans leur vie.

Entre 1920 et 1930, le pouvoir colonial français a tenté de limiter les rapports entre les deux communautés situées de part et d'autre du Sahara. Ces dispositions visaient à empêcher la constitution d'une « ligue tidjane hostile aux intérêts français » (Kane 1993). Il en a résulté l'institution par le Gouvernement Général de l'AOF d'un contrôle plus strict du pèlerinage à Fès³ et l'instauration du régime d'autorisation préalable à l'ouverture d'écoles coraniques.

De nos jours, c'est l'islam qui rythme encore les échanges entre les deux pays avec des périodes de pointe : le mois de ramadan et l'Aïd-el-Kébir ou *Tabaski* :

- le ramadan est marqué par l'invitation de lettrés sénégalais et d'associations religieuses à la veillée de la nuit bénie au cours de laquelle le souverain marocain renouvelle son statut de Commandeur des Croyants qui s'étend bien au-delà des limites du royaume ;
- quant à la période de *Tabaski*, elle est marquée par le passage dans les villes de Casablanca et de Fès, de pèlerins sénégalais qui se rendent à La Mecque ou qui en reviennent.

Si les relations entre le nord du Sahara et l'Afrique subsaharienne ont été historiquement dominées par le Nord au plan religieux, la deuxième moitié du XIX^e siècle va constituer un tournant avec l'implantation de commerçants marocains au Sénégal.

2. Quand le commerce se greffe à la religion pour dynamiser les rapports

C'est dans le sillage de l'expansion de l'islam que la migration marocaine vers le Sénégal prend forme dans la deuxième moitié du XIV^e siècle avec Saint-Louis du Sénégal comme porte d'entrée (Camara 1968). Elle se traduit notamment par une emprise commerciale à Lodo, appellation locale de la partie nord de l'île. D'après l'*Annuaire du Sénégal*, 67 commerçants marocains sont recensés en 1905 autour de Brière de l'Isle et Blaise Diagne.⁴ Les premiers marocains établis au Sénégal sont essentiellement fassis. Ils viennent, par ordre d'importance, de Fès, Casablanca, Meknès, Marrakech, Goulimine, Rabat, Séfrou,

El Jadida, Demnate, Nador, Khouribga (Abou el Farah *et al.* 1997). A la tête de circuits commerciaux qui approvisionnent les populations locales en chapelets, djellabas, babouches ou « bonnets fass », etc. Ces commerçants ont largement participé à la diffusion de produits culturels très prisés par les musulmans sénégalais.

Ce n'est qu'à la veille de l'indépendance que la communauté marocaine du Sénégal se diversifie avec l'arrivée d'industriels comme Mohammed Mekouar⁵ ou de libraires comme Saad el Kettani et Mohamed Hilal.⁶

De leurs unions avec des « filles du pays », qui considèrent ces mariages comme une source de baraka, sont issus les Sénégalais d'origine marocaine que sont les Lahlo, Ben Jelloun, Diouri ou Hammoudi dont certains ont occupé de hautes fonctions dans l'administration nationale.

La rue Mohamed V dans le Plateau dakarois et l'avenue Blaise Diagne dans la Médina de Dakar sont aujourd'hui l'expression vivante de la présence physique et commerciale des Marocains. Ces derniers se sont majoritairement repliés dans la capitale sénégalaise depuis 1957, avec le transfert de la capitale de Saint-Louis à Dakar. Notons que la communauté marocaine est aujourd'hui relativement bien organisée autour de l'Association des résidents marocains au Sénégal dont quelques figures de proue sont restées célèbres comme Abdel Kader Laraki et Abdel Wahed Squali.

3. Des relations politiques savamment entretenus

Pendant longtemps, les réserves marocaines sur l'intangibilité des frontières africaines alors soutenue par l'Organisation de l'unité africaine ont conduit le Maroc à s'allier aux pays dits progressistes que sont le Ghana, la Guinée, le Mali, la République arabe unie et le Gouvernement provisoire de la République algérienne.

La reconnaissance de la Mauritanie par la Commission *ad-hoc* de l'OUA (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Tanzanie, Ethiopie et Soudan), puis l'accession dudit territoire à la souveraineté

internationale en 1961 vont favoriser un revirement de la situation. Un des temps forts de cette offensive diplomatique marquée du sceau du clientélisme est le séjour du président Senghor à Rabat, d'abord en 1963 puis en 1966.⁷

En adhérant à l'OUA en septembre 1963 – sans véritablement renoncer à l'expansion territoriale⁸ – le Maroc cherchait à faire de Dakar son point d'appui dans le désenclavement diplomatique qu'il entreprit de surmonter à l'aube des indépendances africaines. C'est dans ce cadre que le Roi Hassan II est accueilli, à son tour, à Dakar, du 24 au 27 mars 1964.⁹ Deux faits majeurs ont ponctué sa visite :

- l'inauguration de la Grande mosquée de Dakar, financée par le Royaume chérifien et décorée par des artisans fassis ;
- la signature d'une Convention d'établissement reconnaissant une parfaite réciprocité d'avantages aux nationaux des deux pays.¹⁰

Malgré l'admission de la République arabe sahraouie démocratique à l'OUA en 1984,¹¹ on note peu de changements dans la conduite de la diplomatie marocaine vis-à-vis de l'Afrique au sud du Sahara, notamment en ce qui concerne le Sénégal.¹² La dernière visite de Mohamed VI au Sénégal en mars 2013 atteste de la vitalité des rapports entre les deux pays.

Le dynamisme noté au niveau des relations bilatérales se traduit par une impressionnante liste d'accords. En réalité, le Sénégal constitue un partenaire stratégique contre l'isolement diplomatique du royaume chérifien. Il constitue aussi une tête de pont de l'expansion économique au Sud du Sahara comme en témoigne la présence bancaire en Afrique de l'ouest avec le Groupe Attijariwafa bank.¹³

4. Une destination réactivée à la faveur des politiques migratoires européennes

Depuis le début des années 90, les flux migratoires subsahariens vers le Maghreb ont connu une ampleur inédite en raison du « rétrécissement » du monde né de l'obsession de sécurité et de la volonté européennes d'imposer de nouvelles frontières aux pays du Sud (Zayani 2003 ; Fall 2004 et 2007). Il résulte d'une

telle évolution que le renouveau migratoire noté au Maroc s'accompagne d'une complexification du statut migratoire du pays qui est devenu, au fil du temps, un pays de transit (Grégoire et Schmitz 2000 ; Bensaâd 2009 ; Pian 2009 et 2011 ; Péraldi 2011). Une des conséquences de cette dynamique est que les candidats à l'exode vers l'Europe voient leur séjour s'allonger dans les pays maghrébins de transit en l'occurrence au Maroc pour ce qui concerne les Africains de l'Ouest en général et, en particulier les Sénégalais (Pian 2007 et 2008).

Arrivés par les périlleuses routes transsahariennes, les « rescapés du désert » et autres migrants africains ayant emprunté la mer ou les airs sont dans l'obligation de renégocier leurs conditions de vie et de séjour au Maroc, en Tunisie, en Algérie ou en Libye (Ecoffier 2006 ; Pian 2007, 2008 ; Bredeloup & Pliez 2005 ; Timéra 2009). Ils doivent en particulier s'adonner à des activités leur permettant de survivre et/ou de poursuivre leurs routes vers les destinations projetées.

Le renforcement et la sophistication du dispositif de surveillance des « portes d'entrée » en l'Europe¹⁴ ont aussi eu pour effet de favoriser l'apparition de nouvelles figures de la migration comme les passeurs et les logeurs (Péraldi & Rahmi 2007 ; Pian 2009 ; Timéra 2011a ; Timéra 2011b) et/ou de provoquer des pratiques désespérées comme la prise d'assaut des « grillages de Ceuta ».¹⁵

II. La place du Maroc dans l'espace migratoire sénégalais

Les statistiques disponibles indiquent que le Maroc se situe – avec environ 13 000 migrants – au 13^e rang des destinations sénégalaises dans le monde.¹⁶ Le visa d'entrée n'est certes pas exigé dans les deux sens mais pour tout séjour de plus de trois mois, le voyageur doit se procurer un permis de séjour auprès des autorités du pays d'accueil. Comment expliquer alors le décalage noté entre la valeur affective de la destination marocaine dans le cœur des Sénégalais et son poids réel en termes de stock migratoire ?

1. Une grande diversité de migrants

Trois catégories de migrants sénégalais peuvent être distinguées au regard des motivations de l'exode sénégalais : les migrants en transit ou « figures de passage » qui sont formés de deux groupes, les pèlerins et les candidats à l'exode vers l'Europe.

Prier à Fès¹⁷ et continuer son chemin vers La Mecque et Médine est une tradition bien établie dans les relations entre les deux pays. Elle a donné naissance aux nombreuses agences de voyage qui se sont constituées à cet effet et qui tirent d'importants profits de la *Oumra*.¹⁸

Outre la visite des lieux saints, en particulier à Fès, les pèlerins font un tour dans la kissaria (centre commercial) pour s'approvisionner en cotonnades, soieries, brocarts, babouches, etc. Il faut toutefois noter la grande déception des fidèles qui découvrent la méconnaissance ou le peu d'engouement des populations marocaines pour la mosquée tidjani.¹⁹

Quant aux candidats à l'exode vers l'Europe, ils constituent un élément du décor de villes côtières comme Tanger, Rabat, Nador ou Tétouan. Ils sont accueillis au sortir de l'aéroport Mohamed V de Casablanca et des gares routières ou ferroviaires par des compatriotes ayant intégré les réseaux de rabatteurs dont les bases arrières se trouvent dans des pays de transit comme le Mali ou le Niger (Pian 2007 et 2008 ; Fall 2005 ; Carling 2006 ; Choplin 2009 ; Bensaâd 2003).

De jeunes sénégalais, notamment des citadins dotés d'importants crédits scolaires rejoignent aujourd'hui au Maroc dans l'espoir de passer en Europe via le détroit de Gibraltar. Quelques-uns d'entre-eux ont pu bénéficier, en Espagne, d'une régularisation avec l'aide de la Croix-Rouge mais depuis les attentats du 11 septembre 2001, le gouvernement espagnol a renoncé aux régularisations exceptionnelles des clandestins. Il en résulte qu'atteindre la « Terre promise » par le « détroit de la mort »²⁰ relève désormais du miracle.

La traversée avec la fameuse *patera* via Tanger ou les enclaves de Ceuta (moins fréquents depuis l'installation d'un rideau de

fer électrifié) et Melilla coûte entre 1 000 à 13 000 euros auxquels, il faut ajouter le transport vers les points d'embarquement (200 à 300 euros). De l'avis des migrants interrogés, la difficulté tient au fait que « *cette route est aussi celle de la drogue contrôlée par des Indonésiens et des Nigériens* ».

Face à la répression policière, les marins - pêcheurs marocains, presque tous devenus des « marins - passeurs » ont, depuis le début des années 2000, choisi d'emprunter « la route des Canaries » avec Fuerteventura comme porte d'entrée en Europe du sud.

Sur les plages où l'on trouve souvent des cadavres, des candidats à l'exode dépouillés de leur argent sont réduits à travailler sur place ou à attendre le mandat d'un parent installé en Europe pour tenter leur chance, survivre dans les pays de transit ou rentrer au pays. Les interviews recueillies sur place donnent une idée des difficultés auxquelles sont confrontés les migrants : «... se procurer une chambre à air pour servir de bouée en cas de catastrophe est la première recommandation quand on arrive sur les plages ». (Entretien, Agadir, novembre 1997).

« Après un court séjour, en compagnie de nombreux Algériens, au camp de la Granja à Melilla, j'ai été renvoyé au pays » (Entretien, Dakar, mai 2002).

Les commerçants - dont une majorité de femmes - constituent l'autre grande vague de Sénégalais rencontrés au Maroc. En effet, les souks marocains accueillent à longueur d'année des commerçants sénégalais venus s'approvisionner en produits artisanaux qui constituent les atours indispensables du musulman sénégalais à l'occasion de la prière hebdomadaire du vendredi : babouches ou *marakis*,²¹ djellabas ou *djalabis*. Plus récemment, le Maroc est devenu une place forte des importateurs de téléphones portables, dont le commerce s'est largement développé au Sénégal.

Ces séjours de courte durée sont surtout le fait des femmes d'affaires, les *adjasénégalaises* qui profitent pleinement du statut de pays musulman pour convaincre leurs conjoints de les

autoriser à s'y rendre : « *Faire des affaires au Maroc est bien perçu par mon mari. Il ne se fait aucun souci quand je suis absente dès lors que je suis dans un pays musulman* ». (Interview à Casablanca, 14 octobre 2001).

La veille des fêtes religieuses comme l'Ayd-el Kébîr correspond à la période de pointe de cette activité commerçante. Il s'agit d'une activité ponctuelle pour quelques femmes, qui ont longtemps reproduit les schémas classiques des pionnières du commerce international : maximiser les profits en achetant des produits recherchés. C'est ainsi que l'ouverture de destinations comme la Turquie ou les Emirats arabes unis est née du constant souci des commerçantes confirmées de s'approvisionner en produits compétitifs.

Les étudiants et stagiaires²² des écoles d'ingénieurs, de commerce et des académies militaires constituent le troisième groupe de Sénégalais présents au Maroc. Si la plupart des étudiants retournent au pays au terme de leurs études, quelques-uns partent vers d'autres cieux quand le pays d'origine n'a rien à leur offrir : recherche d'emploi en Europe pour les élèves - ingénieurs de Mohammedia, poursuite d'une formation aux États-Unis d'Amérique, au Canada ou en France.

La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a fondamentalement ralenti les flux d'étudiants, notamment ceux parmi les non boursiers qui fréquentent des établissements au statut universitaire plus que flou. Le coût élevé de la scolarité fait que les Sénégalais sont moins bien logés que leurs camarades gabonais ou congolais par exemple. Forts de leur connaissance du terrain, de nombreux étudiants sénégalais « arrondissent leurs fins de mois » en servant de guides aux commerçantes ou aux candidats à l'exode.

Non exclusifs l'un de l'autre, les différents groupes de migrants sénégalais n'en développent pas moins des logiques circulatoires propres au vu de leurs itinéraires d'entrée dans le pays d'accueil.

2. Des itinéraires variés pour rejoindre le Maroc

L'avion constitue aujourd'hui le principal moyen d'accès au Maroc avec notamment la compagnie Royal Air Maroc²³ qui assurent, au départ de Dakar, deux vols quotidiens vers Casablanca. Ce mode de transport s'est substitué au bateau qui a fait son temps même si les noms de paquebots comme *Massalia* et *Urania II* sont encore présents dans la mémoire des pionniers de la migration sénégalaise vers l'Europe ou dans celle des anciens pèlerins vers les lieux saints de l'islam.

Outre les amateurs de « sensations fortes »,²⁴ les routes terrestres du Sahara sont empruntées par les aventuriers ou migrants désespérés. Deux principaux itinéraires²⁵ sont repérables dans les récits de vie recueillis auprès des migrants rencontrés au Maroc : le passage par la Mauritanie et la traversée du désert par le Tchad, la Libye et l'Algérie.

Au départ du Sénégal et sur la base des informations fournies par les compatriotes installés en Mauritanie, différents *yonu souf* ou « piste de sable » s'offrent aux migrants peu fortunés : l'axe Rosso-Boutilimit-Akjout-Attar qui peut mener au Sahara occidental, à Ouarzazat ou Tan-Tan au Maroc ou aboutir à Tindouf en Algérie. Quand ils partent de pays africains où leur séjour est devenu précaire, la majorité des migrants sénégalais qui ont envie de rebondir se rendent au Tchad ou au Niger (Brachet 2007 ; Daniel 2008).

Du Tchad, le passage par la Libye, notamment depuis 1994 avec le règlement du différend sur la bande d'Aouzou, conduit principalement à Ghardaïa, en Algérie, où l'on peut envisager, en fonction de la destination finale choisie, de partir en Tunisie (1240 USD soit environ 600 000 NF CFA pour passer en Italie) ou au Maroc si l'on veut rejoindre l'Espagne ou le Portugal.

À la gare routière d'Agadez se regroupent les migrants venus d'Afrique de l'ouest, notamment du Ghana et du Nigeria, mais aussi les Pakistanais dont la destination est bien souvent un pays d'Europe de l'est.

La traversée du désert s'effectue dans des camions tenus par des agences de voyage (Brachet 2007 ; Bensaâd 2003). Les plus fortunés embarquent dans les *Toyota* des Tchadiens naguère enrôlés dans l'armée libyenne et qui connaissent si bien le terrain. Il s'agit d'une véritable expédition dans le Fezzan libyen, à travers les pistes des trafics en tout genre, en particulier de la contrebande de produits de luxe. Les Toubou en uniforme sont fortement représentés dans cette filière. Ils sont les principaux commanditaires du racket qui oblige le candidat à l'exode à reconstituer un pécule dans les pays-étapes. Encore faut-il échapper à l'esclavage ou aux camps de rétention.

Très mal vues, les femmes qui forment 5 à 15% des flux migratoires doivent se déclarer mariées pour espérer, comme les hommes, échapper à leurs bourreaux et rejoindre Ghardaïa en Algérie puis Maghina dans le Rif marocain. Bien souvent les migrants sont arrêtés et emprisonnés à Tamanrasset ou ré-expulsés vers Assamaka, le premier poste frontalier avec le Niger. Depuis l'effondrement de la Libye et l'instabilité politique notée au Sahara, ces voyages qui ne sont pas de tout repos (Schapendonk 2011 ; Carling 2011) peinent à se poursuivre.

III. Quel avenir pour la migration sénégalaise au Maroc ?

En raison de la forte prévalence de l'aspiration des jeunes sénégalais à l'exode on s'attendait à ce que le Maroc - qui n'exige pas de visa d'entrée aux Sénégalais - accueille d'avantage plus de ressortissants dudit pays (Fall 2014). Il n'en est rien dans la mesure où les réseaux migratoires consolidés sur lesquels peuvent s'appuyer les candidats à l'exode sont essentiellement situés en Afrique noire, en Europe occidentale voire en Amérique du Nord. Il s'y ajoute que le coût du voyage vers le Maroc, en avion ou par la Transsaharienne, reste relativement élevé. Comme l'Afrique du Sud, le Maroc reste confiné dans le groupe de pays qu'il est convenu d'appeler des destinations par défaut.

Les récits de vie des Sénégalais au sujet de leur traitement subi au quotidien au Maroc constituent une réelle préoccupation pour leurs familles restées au pays. Les autorités politiques et religieuses des deux pays se gardent d'ailleurs de prendre

ouvertement position sur les questions relatives aux droits de l'homme notamment le « racisme maure » et les exactions de toutes sortes. La pudeur diplomatique notée lors du meurtre de Charles-Paul Ndour à Tanger en août 2014 est, de ce point de vue, assez éloquent.

Autant la majorité des Sénégalais continuent à penser que les Marocains sont des frères de religion (Kane 2007 ; Marfaing 2007 ; Timéra 2011a) autant les relations entre les migrants et les populations autochtones souffrent de l'ostracisme fondé sur la couleur de la peau qui fait du Noir un esclave, un *bodaara* (cafard). Le discours populaire fait du Sénégalais un migrant plus accepté que les autres africains noirs qui en sont d'ailleurs jaloux.²⁶ La réalité est tout autre pour A. A. Cissé qui rappelle l'adage wolof selon lequel *Naar dou bokk* (le maure n'est pas un parent) et que la *communauté sénégalaise n'est pas épargnée par les reconduites à la frontière*. (Interview à Rabat, janvier 2006).

A l'instar de l'Association des Ressortissants sénégalais au Maroc, de l'Amicale des Anciens Etudiants et Stagiaires Sénégalais au Maroc ou de l'Association des ressortissants sénégalais résidant au Maroc, de nombreuses organisations politiques travaillent au rapprochement des deux peuples et à la bonne insertion des migrants dans leur pays d'accueil. Souvent traversées par des enjeux de pouvoir et/ou le clientéliste politique, leurs fortunes sont très diverses. Il en résulte qu'émigrer au Maroc reste une entreprise personnelle qui exige bien des sacrifices et un courage sans faille pour affronter ce qui semble être un refus de l'altérité par la société d'accueil.

Conclusion

Les relations entre les pays au sud du Sahara et le Maghreb, en l'occurrence entre le Sénégal et le Maroc, se sont certes redynamisées au cours des vingt dernières années mais celles-ci restent encore très en deçà des attentes des autorités des deux pays.

L'évolution observée au niveau de la relance des migrations s'inscrit certes dans la dynamique de recomposition des échanges dictée par la globalisation mais, la circulation des hommes reste le

parent pauvre du processus. On notera que plus qu'une volonté politique, l'intégration des deux territoires relève d'un processus par le bas qui fait certes appel à la mémoire historique mais qui trouve son explication dans la recherche de réponses face au protectionnisme migratoire européen.

A côté du transport aérien, la *Transafricaine* – Rabat-Nouakchott-Dakar – contribue certes à une plus grande fluidité des échanges entre le *Makhzen* et le *Bilâd-es-Sudan* mais on est encore loin des possibilités de coopération entre les deux espaces.

Bibliographie

- Abou El Farah, Y. et al. (1997). La présence marocaine en Afrique de l'ouest : cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire. Rabat : Institut des études africaines - Université Mohammed-V.
- BENSAAD, A. (2003). « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°1, 2003 : 7-28.
- Bensaad, A. (dir.) (2009)., *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes : Immigration sur émigration*. Paris : Karthala.
- Brachet, J. (2007). *Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien)*. Université Paris1 Panthéon-Sorbonne : Thèse de doctorat.
- Bredeloup, S. ET PLIEZ, O. (coord.) (2005). *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Autrepart n° 36.
- Camara, C. (1968). *Saint-Louis du Sénégal. Évolution d'une ville en milieu africain*. Dakar : IFAN.
- Carling, J. (2006). *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*. Geneva : OIM.
- Carling, J. (2011).- « The European Paradox of Unwanted Migration » in J. Peter Burgess & Serge Gutwirth (eds), *A Threat Against Europe? Security, Migration and Integration*. Brussels : Brussels University Press (VUB) (33-46).
- Daniel, S. (2008). *Les Routes clandestines. L'Afrique des immigrés et des passeurs*. Paris : Hachette.
- Choplin, A. (2009). *Nouakchott au carrefour de la Mauritanie et du monde*. Paris : Karthala.
- Escoffier, C. (2006). *Communautés d'itinérance et savoir - circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*. Université Toulouse II : Thèse pour le doctorat nouveau régime de Sociologie et Sciences sociales.
- Fall, P. D. (2004). « Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire » (: 277-291), in. Marfaing L. & Wippel S., (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin : Karthala- ZMO.
- Fall, P. D. (2005). « The West African Migration Dynamics : Between Change and Status Quo », Paper for the African Migrations Workshop organized by the International Migration Institute/Oxford University and the

- Centre for Migration Studies/University of Ghana on « *Understanding Migration Dynamics in the Continent* ». Accra, Ghana.
- Fall, P. D. (2007). « L'incidence des politiques migratoires européennes sur les relations entre l'Afrique de l'Ouest et le Maroc », Communication à la Troisième édition des *Rendez-vous de l'Histoire de Rabat*.
- Fall, P. D. (2014). « Imagining Europe : Being willing to go does not necessarily result in taking the necessary steps », *The ITPCM International Commentary*, vol. X n°35, Avril, pp. 21-26.
- Grégoire, E. et SCHMITZ, A. (2000). « Monde arabe et Afrique noire : permanences et nouveaux liens », *Autrepart*, n° 16 : 5-20.
- Kane, A. (2007). « Les pèlerins sénégalais au Maroc : la sociabilité autour de la Tijaniyya. » (:187-208), in E. Boesen & L. Marfaing (dir) *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas*. Paris : Karthala-ZMO, .
- Kane, O. (1993). « La communauté tijane du Sénégal et la Zaouïa du cheikh Ahmed Tijani de Fès » (: 13-24), in. *Fès et l'Afrique. Relations économiques, culturelles et spirituelles*. Rabat : Institut d'Études africaines de Rabat (Série Colloques et Séminaires), 1993.
- Kane, O. (1995). *Les relations entre le Maroc et les États riverains du fleuve Sénégal de la fin du XV^e au milieu du XVII^e siècle*. Rabat : IEA.
- MARTY, P. (1917). *Etude sur l'islam au Sénégal*. Paris : Leroux.
- Marfaing, L. (2007). « Constructions spatiales et relationnelles dans un espace urbain : commerçantes sénégalaises à Casablanca. » (: 159-185), in. E. Boesen & L. Marfaing (dir) *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas*. Paris : Karthala-ZMO.
- Marfaing L. & Wippel S., (dir.) (2004)., *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin : Karthala- ZMO.
- Pian, A. (2007). *Les Sénégalais en transit au Maroc : la formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*. Université Paris 7 - Denis Diderot : Thèse de doctorat en Sciences sociales.
- Pian, A. (2008). « Le « tuteur-logeur » revisité. Le « thiaman » sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe », *Politique Africaine*, vol. 109 : 91-106 (*Migrants ouest-africains : miséreux, aventuriers ou notables ?*).
- Pian, A. (2009). *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*. Paris : La Dispute.
- Pian A. (2011). « The 'discursive framework' of development and the repertoire of actions of senegalese deportee associations », in Streiff-Fenart J. & Wa Kabwe Sagatti A. (eds.), *The challenge of the threshold. Border closures and migration movements in Africa*. Maryland : Lexington Books, 2011.
- Peraldi, M. (dir), (2011). *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*. Paris : Karthala-CJB-CISS
- Peraldi, M. et RAHMI, A. (2007). « Des « pateras » au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc », *Hommes & Migrations* n°1266 (*Dossier Nouvelles figures de l'immigration en France et en Méditerranée*)
- Schapendonk J. (2011).- *Turbulent Trajectories. Sub-Saharan African Migrants Heading North*. Radboud University Nijmegen : PhD Thesis.
- Timera M. (2009). « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale ? Nouveaux et anciens migrants subsahariens au Maroc. » *Politique Africaine*, n° 115, octobre, pp. 175-195.

Timera M. (2011a), « La religion en partage, la couleur et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc », *Cahier d'Etudes africaines*, n° 201, mars, pp. 145-167.

Timera M. (2011b). « Migrations between transit, settlement and redefinitions of identity : A case study of Senegalese migrants in Morocco and Nigerian migrants in Senegal » in. *The Challenge of the Threshold : Border Closures and Migration Movements in Africa*. Lexington Books.

Zayani, A. (2003). «La libre circulation des personnes et les accords d'association : analyse comparative» in. *Le partenariat euro-maghrébin, les accords d'association entre l'Union européenne et les pays du Maghreb*. REMALD : Série Thèmes actuels, n° 42.

Notes

- 1 La *Zawiya* de Cheikh Ahmed Tidjani se trouve dans la Médina de Fès à laquelle on accède par un portail donnant sur la mosquée Moulay Idriss, non loin de la maison où habita Ibn Batouta (ca. 1304 -1369). Les Sénégalais qui séjournent dans la ville ont la possibilité de résider dans la Maison du Sénégal - située dans le quartier populaire de Sidi Boujida - qui est une donation du gouvernement marocain aux pèlerins et aux étudiants sénégalais.
- 2 La Tidjania sénégalaise est formée de deux branches qui se rattachent à Ahmed Ibn al Tidjani de Fès, plus connu sous le nom de Cheikh Ahmed Tidjani : le tidjanisme « rénové » constitué de « familles ou maisons » autonomes (les Sy de Tivaouane, les Niass de Kaolack, les Tall de Dakar et les Seck de Thiénaba) et le tidjanisme « omarien » qui est ethniquement très marqué qui s'est surtout implanté au Fouta et à Madina Gounass.
- 3 Elle est notamment marquée par la mise en place d'un Commissaire. Cette institution coloniale a fait son chemin dans l'administration sénégalaise post-indépendance qui nomme annuellement un Commissaire au pèlerinage (sous-entendu vers La Mecque).
- 4 *L'Annuaire du Sénégal* paraît à partir de 1858. Toutefois, Abou dl Farah et al. (1997) notent que la mention de la communauté marocaine dont certains membres sont arrivés de Tombouctou s'est faite de manière tardive.
- 5 Très apprécié par ses employés, le fondateur de l'usine textile Sotiba-Simpafric, fondé en 1952, a eu droit à tous les honneurs. De sa politique sociale, les personnes interrogées gardent le souvenir d'une capacité d'écoute marquée, la construction de la Cité Sotiba et la prise en charge annuelle de séjours de pèlerins se rendant à Rome ou à La Mecque.
- 6 Leur action s'inscrit dans le cadre de la promotion des ouvrages en arabe, en particulier du wahhabisme.
- 7 Au cours de la visite de 1966, à Rabat, Léopold Sédar Senghor défendra la position du Maroc sur « l'affaire Ben Barka » auprès du Général De Gaulle.
- 8 La carte du « Grand Maroc » (englobant la Mauritanie, une partie de l'Algérie et du Mali) qui fut présentée à l'opinion publique marocaine, en 1963, par les dirigeants du Parti de l'Istiqlal illustre bien ce propos.
- 9 Il suffit de lire la presse sénégalaise de l'époque pour se convaincre de la qualité de l'accueil. Les commentateurs de la radio d'Etat ne sont pas loin de penser que « c'est le fils du Prophète Mohamed » qui rend visite à « un pays béni des Dieux... porte-drapeau du flambeau islamique en Afrique noire ».
- 10 La première convention d'établissement est signée le 27 mars 1964 à Dakar par les deux ministres des affaires étrangères Doudou Thiam et Ahmed Réda Guédira. En plus de la création d'une Commission mixte, celle-ci complète les accords commerciaux et culturels de 1963 organisant l'envoi d'étudiants au Maroc et de professeurs d'arabe au Sénégal.
- 11 Cette décision a valu de vives critiques au Secrétaire général de l'époque, en l'occurrence le togolais Edem Kodjo.

- ¹² Entre 1973 et 1987, soixante-trois accords de coopération ont été signés entre le Maroc et dix pays africains : Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Zaïre, Gabon, Nigeria, Guinée, Guinée Equatoriale, Comores, RCA, Togo, Tchad, Mali, Gambie, Cabo Verde, Liberia et Niger. De nos jours, le Roi Mohamed V semble avoir fait sienne de manière pragmatique l'idée selon laquelle « le Maroc est comme un arbre dont les racines plongent en Afrique avec une frondaison qui respire en Europe ».
- ¹³ Sa filiale sénégalaise dénommée CBAO Groupe Attijariwafa bank est la première banque sénégalaise.
- ¹⁴ Les dates clef de cette évolution sont : l'instauration, en 1991, par l'Espagne d'un visa pour les Africains du Nord et la mise en place au détroit de Gibraltar, en 1999, du SIVE (Integrated System of External Vigilance).
- ¹⁵ Ce fut le cas dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005. Voir : Migreurope 2006.
- ¹⁶ En réalité, les statistiques relatives aux stocks migratoires sont parcellaires et ne reflètent pas la réalité du champ migratoire sénégalais. L'absence de comptabilité fiable, notamment des mouvements de courte durée, n'est pas de nature à donner une idée exacte de la circulation migratoire entre les deux Etats. Le nombre des Sénégalais au Maroc était évalué à 11 211, en 1999, par la Direction de Surveillance du territoire alors que les autorités sénégalaises parlaient de 20 000 migrants.
- ¹⁷ Nombreuses sont les villes sénégalaises qui comptent un quartier dénommé Fass (déformation de Fès) en l'honneur de la ville d'Idris. Cette appellation de la cité royale à l'extrémité orientale de la plaine du Sas bordée au sud par les premiers contreforts de l'Atlas provient de la légende qui veut qu'une pioche d'or et d'argent – « fas » en arabe – fut offerte au souverain alors qu'il traçait, en 789, les limites de la ville.
- ¹⁸ La oumra est l'appellation wolof (langue nationale dominante) du petit pèlerinage qui peut s'arrêter à Fès à l'occasion du Maouloud ou se prolonger en Arabie Saoudite en fonction des moyens dont dispose le candidat. Nombreux sont les pèlerins qui participent à une tontine réunissant des fidèles de quartiers ou de service dans le but de réunir les sommes nécessaires.
- ¹⁹ Capitale spirituelle du pays, Fès abrite de fabuleux monuments comme la mosquée des Andaloux du IX^e siècle, embellie par les souverains successifs avec sa monumentale porte de cèdre sculptée, de la Karaouiyne où logeaient jadis les étudiants étrangers à la ville ou encore celle de Rsis et son imposant minaret orné de faïences vertes ainsi que de somptueuses médersas.
- ²⁰ Voir le reportage du photographe brésilien Sebastiao Salgado réalisé pour *El Pais* (supplément) du 7 septembre 1998 ou encore *Photographies: Sebastiao Salgado, 1-Ceuta, Amazonas*, septembre 1997 ; *Le Monde diplomatique*, octobre 1993 : 44-46.
- ²¹ Déformation du terme Marrakech, grand centre d'artisanat du cuir.
- ²² Sur la base des accords de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, les étudiants marocains sont accueillis en faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui jouit d'une réputation internationale. Pour l'annexe 2002-2003, ils ont été une soixantaine de candidats présélectionnés par le gouvernement marocain. C'est plus que le nombre total d'étudiants envoyés dans les autres pays partenaires dans le domaine éducatif : la Jordanie, le Qatar, la Syrie et le Koweït.
- ²³ Le partenariat scellé en 2000 autour d'Air Sénégal International était fondé sur 51% de participation au capital de l'entreprise par la Royal Air Maroc.
- ²⁴ Allusion au rallye Paris-Dakar qui s'est déplacé vers l'Amérique du Sud en conservant son nom et à la légende de Thierry Sabine.
- ²⁵ Bien souvent, les migrants qui empruntent les routes terrestres n'ont que de vagues souvenirs des lieux qu'ils ont traversés.
- ²⁶ Mahamet Timéra relève des slogans tels que « *Les Sénégalais sont chez eux au Maroc* », « *Bienvenue ! Vous êtes chez vous au Maroc* » (...) autant de formules que tout Sénégalais a l'occasion d'entendre lorsqu'il décline son identité ». Pour l'auteur, « les autres « *Subsahariens* » sont eux-mêmes sensibles à cette hospitalité au point que certains se font passer pour des Sénégalais. A l'inverse, après les expulsions de migrants dans le désert en 2005, certains « *Subsahariens* » renvoyaient dos à dos les Sénégalais et leurs « frères » Marocains ».

Liste D'auteurs

Rahal BOUBRIK est un ethnologue/Sociaux-anthropologue et collaborateur de la faculté de Sociologie de l'Université Mohammad V-Souissi. Il est aussi directeur de « Centre des Etudes Sahariennes » (CES) au Maroc. Ses principales recherches comprennent entre autres les cultures du Sahara.

Yasmina CHAÏD SAOUDI est archéologue à l'université d'Alger, Algérie. Ses principales recherches sont entre autres portées sur la paléontologie et sur l'histoire ancienne du Sahara.

Papa DEMBA FALL est professeur à l'Université Cheikh Anta de Dakar, Sénégal. Ses recherches se concentrent sur la mobilité internationale en Afrique, et en particulier celle concernant le Sénégal dans le continent africain et vers les Pays du Nord.

Andreas ECKL est un historien et un africaniste, il travaille depuis 2011 en tant que collaborateur du « Centre d'Études Méditerranées » de l'Université de la Ruhr de Bochum (Ruhr-Universität Bochum). Ses principales recherches comprennent le discours académique à propos de la mer méditerranée.

Mhammed Hassine FANTAR est professeur d'histoire ancienne, d'archéologie et d'histoire des religions à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie à Tager.

Kadir Abdelkader GALY est enseignant-chercheur à l'E.N.S., Directeur Général de l'Institut de Formation en Alphabétisation et Éducation Non Formelle (IFAENF) ; Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE), Niamey, Niger.

Dieter HALLER est un ethnologue et un professeur d'anthropologie à l'Université de la Ruhr de Bochum (Ruhr-Universität Bochum), Allemagne. De 2010 à 2014 il est membre du comité du « Centre d'Études Méditerranées » à Bochum. Ses principales recherches portent en autres sur les identités et le cosmopolitisme en mettant l'accent sur certaines régions, en particulier Tanger, Maroc.

Achim LICHTENBERGER est un professeur d'Archéologie classique et porte parole du « Centre d'Études Méditerranées » de l'Université de la Ruhr de Bochum (Ruhr-Universität Bochum), Allemagne. Ses principales thèses se comprennent les recherches archéologiques sur les cultures antiques grèques et romaines d'Orient. Il est de plus codirecteur d'un projet de fouilles archéologiques à Jerash en Jordanie.

Sonja MAGNAVITA est collaborateur de la commission pour l'archéologie des cultures extra-européennes (KAAK) de l'Institut archéologique allemand (Deutsches Archäologisches Institut) à Bonn, Allemagne. Elle est en outre coéditrice et éditrice du *Journal of African Archaeology* (Journal de l'Archéologie Africaine). Sa thèse comporte entre autre les cultures extra-européennes et de l'Ouest de l'Afrique.

Helmut REIFELD travaille avec la Konrad-Adenauer-Stiftung depuis 1993. Entre 1997 et 2004, il a été représentant de la KAS en Inde, parallèlement chargé de nouveaux projets en Afghanistan en 2002. De 2004 à 2011, il a été chef de la division générale de la planification sectorielle au Département de la Coopération Internationale. Depuis septembre 2011, il est représentant de la KAS au Maroc.

Djénéba TRAORE est professeur à la faculté de Littérature, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Université de Bamako, Mali. Elle est en outre directrice générale de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (WAI), Cap Vert. Ses principales recherches comprennent des recherches sur le comportement racial au Mali, la littérature africaine, et aussi l'intégration des nouvelles technologies d'information dans l'éducation en Afrique.

Steffen WIPPEL est un économiste et politologue. Depuis 2014 il est professeur invité dans la Contemporary Middle East Studies au Centre for Contemporary Middle East Studies, département d'histoire de l'Université du Sud du Danemark à Odense. Depuis 2010 il est privatdocent au département pour les recherches actuelles en Orient, à l'institut des sciences économiques, à l'Université Friedrich-Alexander à Erlangen-Nuremberg. Ses principales recherches comptent entre autre les relations transsahariennes et le développement de l'économie, en mettant l'accent sur certaines régions telles que le proche Orient et le Nord de l'Afrique/ le monde arabe et islamique, en particulier le Maghreb, Maroc.



Konrad
Adenauer
Stiftung

Cette publication traite de différents sujets tels que les mouvements migratoires, l'esclavage, les anciennes relations commerciales, les mythes coloniaux de modernisation et de spiritualité transsaharienne. Cet ouvrage, conçu comme interdisciplinaire et internationale, rappelle que des régions a priori intermédiaires telles que les mers et les déserts sont certes inhospitalières et hostiles à la vie, mais pas inhabitées ni simplement ouvertes ; au contraire ces espaces ont leurs propres règles, qui conditionnent largement la vie des sociétés limitrophes et par-delà, de zones plus étendues encore.

www.kas.de/marokko

